This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073495788

0914
.109
1829-32

Library of

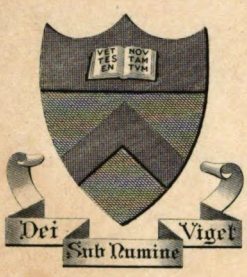

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

8e Volume 2e Série 14e fascicule

PRÉCIS

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

De 1829 à 1832.

2e Série 14e fascicule

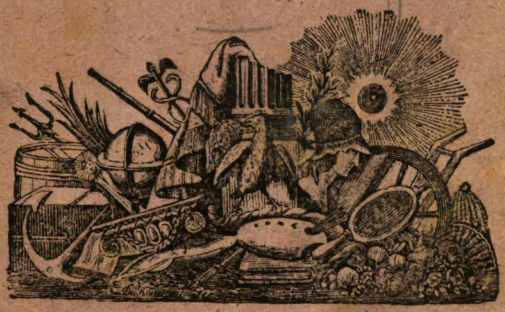

NANCY,

DE L'IMPRIMERIE DE C.-J. HISSETTE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, DU COLLÉGE, ETC.

1833.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ROYALE

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS
DES TRAVAUX
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES
SCIENCES, LETTRES ET ARTS
DE NANCY,

De 1829 à 1832.

NANCY,
DE L'IMPRIMERIE DE C.-J. HISSETTE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, DU COLLÉGE, ETC.

1833.

Digitized by Google

0914
.109
1829-32

Digitized by Google

PRÉCIS

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

De 1829 à 1832.

La période dont nous avons à rendre compte, et que de si grands événements ont signalée, est à jamais mémorable pour l'Académie de Nancy par l'accomplissement d'un vœu qu'elle se glorifiera toujours d'avoir formé la première. Son attachement inaltérable à la mémoire de Stanislas, son illustre fondateur, lui aurait fait un devoir de réclamer la priorité du projet d'un monument consacré à la gloire de ce bon prince, lors même que la manifestation de sentiments si légitimes ne serait

171958

Digitized by Google

pas pour elle un titre d'honneur. Elle se plaît donc à répéter que c'est de son sein que sortit, en 1803, l'expression d'un vœu applaudi et généreusement appuyé par ses concitoyens; que ce fut un modeste professeur de littérature qui, dans un discours relatif à l'importance des monuments nationaux, consacrés au souvenir des grands hommes et des événements mémorables, développa les premières idées d'une entreprise si heureusement terminée, qui acquitte envers le bienfaiteur de la Lorraine un juste tribut de reconnaissance, procure à notre ville un nouvel ornement, et honore le talent d'un artiste né dans ses murs.

A la suite de considérations générales sur l'influence morale des monuments, alors négligés et même outrageusement traités, M. Blau, s'adressant aux généreux sentiments de nos compatriotes, les invitait à relever la pyramide qui rappelait la célèbre victoire de René II, duc de Lorraine, sur Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, et à *consacrer un monument à la mémoire de Stanislas*, dont nos pères ont reçu de si grands bienfaits. Les deux propositions de l'honorable académicien, comme une semence féconde confiée à une terre préparée, ne manquèrent pas de produire d'heureux fruits. La première détermina quelques Lorrains à ériger une colonne sur le lieu même où périt l'injuste usurpateur des états de René; l'autre, adoptée

Digitized by Google

par notre Académie, fut suivie d'une souscription dont le montant fut alors destiné à subvenir aux dépenses d'un grand médaillon en bas-relief, qui devait remplacer, au-dessous du fronton de l'Hôtel-de-Ville, le blason de notre cité, et offrir à la vénération publique les traits du Philosophe bienfaisant. Ce monument modeste, plus proportionné aux ressources qu'à la gratitude de la Société, mais suffisant pour la manifester, ne pouvait sans doute répondre aux vœux du pays; cependant son exécution suspendue pendant plusieurs années, à raison des événements politiques, réveilla des souvenirs qui plus tard agrandirent le projet primitif.

Ce fut M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, alors Préfet du département de la Meurthe, qui, s'identifiant aux sentiments qu'il retrouvait dans le cœur des habitants des trois départements formés de l'ancienne Lorraine, leur proposa d'en consacrer le témoignage par l'érection d'un monument digne de cette province, digne du grand prince auquel on le destinait. Jamais proposition ne fut mieux accueillie ni plus universellement approuvée; la souscription projetée fut promptement remplie, et se composa de l'offrande des princes, des grands dignitaires et des premiers magistrats, comme des simples citoyens, et même des plus pauvres habitants. Nous ne nous conformons donc pas à une formule adulatrice quand nous annonçons qu'on a élevé aux frais du public

Digitized by Google

ce glorieux monument, consacré à la mémoire d'un prince que la génération actuelle connaît seulement par l'histoire, et dont les bienfaits et les fondations pieuses ont disparu au milieu des discordes civiles.

L'exécution de la statue du Philosophe bienfaisant a été confiée à M. Jacquot, élève de l'École française à Rome. Ce choix, dicté par la réputation de ce jeune sculpteur, a été fait aussi à l'imitation du bon prince qui, pour les vastes constructions dont notre ville est décorée, préféra toujours les artistes Lorrains. Retardé par différentes circonstances, ce grand ouvrage a été offert, le 6 novembre 1831, aux regards empressés du public, charmé de retrouver dans les traits de Stanislas la douceur et la bonté qui caractérisent les actes de son règne en Lorraine, la sagesse et l'élévation d'esprit empreintes dans tous les écrits qu'il nous a laissés.

Le jour de l'inauguration fut une fête de famille, où le zèle rassembla une grande partie de la population. Les membres de la commission qui avait mûri le projet et suivi son exécution, en firent les honneurs. Les trois départements de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges, représentés par des commissaires, vinrent déposer des couronnes civiques aux pieds du bon roi. Les membres des administrations civiles et militaires et les chefs du clergé, formant un nombreux cortège, la garde nationale, la troupe de la garnison et les citoyens de

Digitized by Google

toutes les classes, rivalisèrent de zèle pour embellir cette fête triomphale. Le premier magistrat du département et le chef de l'administration municipale célébrèrent les bienfaits et les vertus de notre illustre fondateur. Enfin l'Académie y assista en corps, et M. Justin Lamoureux, son président, prononça, en son nom, le *Discours* que nous reproduisons ici, avant qu'il prenne sa place dans la relation de l'inauguration de la statue, dont la rédaction lui est confiée :

Au milieu de ces magnificences des arts qui s'élevèrent à la voix puissante du génie, on cherchait en vain l'effigie du créateur de tant de merveilles. Il n'avait parmi nous qu'un tombeau, ce Prince magnanime qui passa la moitié de sa vie à nous accabler de bienfaits! Quand, depuis près d'un siècle, la reconnaissance publique eût voulu lui dresser des autels, quand son nom populaire, comme celui de Henri IV, n'était répété par toutes les bouches qu'avec l'accent d'un amour qui semble s'accroître avec les générations, on ne retrouvait son image qu'au fond de nos cœurs. C'est du sein de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres, la seule des institutions fondées par lui qui ait survécu aux ravages du temps et des révolutions, que se fit entendre le vœu d'ériger un monument à sa mémoire. Soit que la Société littéraire doive à ce double titre l'honneur de concourir à l'inauguration de la statue de Stanislas, soit que, dans ce jour de triomphe pour les arts et pour le patriotisme, on ait pu justement compter sur ses inspirations, elle n'ira pas altérer, par d'ambitieuses paroles, la pureté de l'hommage que la Lorraine rend aujourd'hui au Philosophe Bienfaisant. Quelle éloquence d'ailleurs ne serait impuissante à célébrer tant de vertus? Comment peindre,

Digitized by Google

d'une manière digne d'un modèle aussi parfait, ces éminentes qualités qui méritèrent à Stanislas Lesczinski, à peine âgé de vingt ans, les titres glorieux *d'ornement de la Pologne*, *d'amour de la patrie*, *de délices du genre humain!* (1) Le suivrons-nous dans cette carrière orageuse, où l'héroïsme de la liberté vint se briser contre les forces d'un grand empire, sans que l'âme stoïque du défenseur de la Pologne pût être ébranlée sous les coups de la mauvaise fortune? Retracerons-nous ces luttes formidables qui firent tomber deux fois la couronne du front de Lesczinski, sans en troubler la sérénité? De tels tableaux attendent sans doute encore le coloris d'un grand maître. Jusque-là, laissons à l'histoire le soin de les conserver dans leur noble simplicité.

Déjà les malheurs du prince exilé touchent à leur terme; il va monter encore sur un trône! Mais la Lorraine, qui vivait heureuse sous le sceptre de ses Ducs, s'afflige de ce changement de dynastie. Les premières paroles que Stanislas recueille en arrivant parmi nous, sont des expressions de regret pour ses prédécesseurs. « *Votre Majesté va régner enfin, et* « *sur qui?* lui dit le Prévôt de St.-Georges. *Ah! Sire, jugez* « *par nos larmes de ce que nous perdons et de ce que nous* « *attendons de vous.* » (2) Son âme généreuse ne s'offense point d'un pareil langage; elle était faite pour le comprendre, et mieux encore pour en accomplir le vœu. Vous l'avez vu, pendant trente années, uniquement occupé du soin d'assurer le bonheur de sa patrie adoptive. Ingénieux à faire le bien,

---

(1) *Deliciæ generis humani, decus Poloniæ, patriæ communis amor vocatur.*

Extrait d'une lettre d'André Zalucki, Grand Chancelier de Pologne.

(2) L'abbé de Vence. « L'éloquence égale la majesté des rois, « quand elle leur parle ce langage. »

Histoire de Lorraine, par l'abbé Bexon, page 331.

Digitized by Google

il devina toutes les souffrances et toutes les misères pour les soulager.

Lorsque de tant de créations en faveur de l'humanité, qui auraient seules suffi pour procurer une gloire immortelle à leur auteur, on reporte ses regards sur les monuments splendides qui s'élevèrent, comme par enchantement, sous la direction même et d'après les plans de cet autre Amphion, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, du caractère fortement trempé du héros, de l'âme royale si profondément pénétrée de pitié pour le malheur, ou du génie heureux dont les méditations répandaient un jour nouveau sur les bases de l'ordre social, et jetaient les fondements de notre ville rajeunie. Son amour pour le peuple qu'il gouverne éclate encore dans les moindres détails. Il ne cherche et ne veut employer que des ouvriers ou des artistes Lorrains. Notre âge s'est vu presque aussi favorisé que le sien. Il fallait une main habile pour reproduire les traits chéris du Roi qui s'honora, sur deux trônes, du titre de citoyen; et c'est encore au milieu de nous que s'est rencontré ce jeune Sculpteur dont le ciseau patriotique vient d'enrichir sa ville natale d'un nouveau chef-d'œuvre. Ah! quand notre bon Stanislas refusait pour lui-même (1) un hommage que les peuples, ordinairement novices en adulation, ne sont point accoutumés à prodiguer, lorsqu'il déclarait ne vouloir revivre que dans les cœurs, une si rare modestie relevait encore l'éclat de ses vertus, et redoublait les regrets de nos pères. Avec quel sentiment de bonheur nous acquittons aujourd'hui leur dette! Que le souvenir de cette pieuse solennité nous rende fiers de notre reconnaissance même. Pour être Français, n'oublions pas que nous eûmes aussi notre nationalité; nous en exerçons encore

(1) *Relation de la dédicace de la statue pédestre de S. M. très-chrétienne* (Louis XV). 1755, in-4°, page 9.

Digitized by Google

aujourd'hui un grand acte, mais ce sera le dernier. Que cette statue, qui manquait à l'ensemble de nos monuments, s'élève du milieu de la cité, pour apprendre aux rois qu'il n'est qu'un seul moyen de rendre les peuples heureux : *c'est de les aimer !* (1) Les peuples aussi, qui ne sont pas toujours ingrats, viendront entretenir aux pieds de Stanislas le feu sacré de la reconnaissance, et s'ils ne veulent être infidèles aux maximes du Philosophe couronné, ils comprendront, à leur tour, que *le respect pour les lois est la seule garantie de la durée des états et du maintien de la liberté* (2). Cette grande image sera donc encore une puissance !

Si la persévérance de la Société dans le projet heureusement conçu d'élever un monument littéraire à la gloire des hommes illustres de la Lorraine, avait besoin de justification, elle la trouverait dans le succès de cette mesure. Ce monument essentiellement patriotique, puisqu'il doit être le fruit de l'émulation inspirée à nos compatriotes en faveur des lumières et des vertus qui honorent le pays, reçoit chaque année de nouveaux accroissements. La Société avait précédemment accordé ses suffrages au tableau élegant et fidèle où la plume d'un jeune auteur (3) a caractérisé

---

(1) Voyez le chapitre intitulé : *De l'amour des peuples.* OEuvres choisies de Stanislas, par madame de Saint-Ouen, page 271—277.

(2) OEuvres du Philosophe bienfaisant : *Observations sur le gouvernement de Pologne.* Tome 3, page 158 *et passim.*

(3) Éloge de Gilbert, par M. de Dumast, membre de la Société (1817).

Digitized by Google

les ouvrages, rappelé les talents précoces, et la triste fin d'un poète Lorrain, dont la vie sembla trop courte pour atteindre à la célébrité, mais dont le nom vivra toujours, parce qu'il a, quelques instants, fait vibrer avec éclat les cordes d'une lyre montée par la mélancolie et brisée par le malheur.

L'événement à jamais mémorable qui délivra l'Europe d'un conquérant ambitieux et superbe, la couronne de France d'un vassal turbulent et dangereux, et la Lorraine d'un joug honteux et accablant, a été célébré dans deux poèmes dont les auteurs (1) ont retracé, avec des couleurs plus ou moins vives, les glorieux exploits de nos pères, leur invincible attachement aux princes dont le sceptre paternel avait conquis leur amour; enfin la gloire de René injustement dépouillé, et rentrant vainqueur dans les murs de sa ville chérie, après la défaite de son ennemi.

Vers la même époque, la Société a couronné l'éloge (2) de ce peintre fécond, de cet inimitable graveur dont le burin a tracé avec un égal talent les merveilles du ciel et celles de l'enfer, les combats des guerriers et les scènes de la vie commune, les formes les plus élégantes et les plus abjectes, les personnages les plus graves et les plus ridi-

---

(1) M. Baillard, membre de la Société (1824), et M. Malgaigne, chirurgien militaire et docteur en médecine (1827).

(2) Éloge de Callot, par M. Des Maretz, ancien adjoint du maire de Nancy (1828).

Digitized by Google

cules, et dont les fastes de l'honneur lorrain consacrent le patriotisme.

Depuis la dernière publication, le savant et vénérable Charles Le Pois, l'un des hommes célèbres désigné à l'émulation de nos compatriotes, a reçu le tribut justement dû à ses lumières et à ses vertus. Ce grand observateur, qu'on pourrait nommer l'Hippocrate Lorrain, a fourni à la plume d'un jeune médecin, déjà distingué par des études brillantes, le sujet d'un travail (*Éloge de Charles Le Pois*) où les écrits de ce savant médecin ont été analysés avec sagacité, où ses doctrines ont été examinées avec une maturité de jugement qui a mérité les suffrages de l'Académie, heureuse de trouver dans le petit-fils de l'habile lithotomiste et chirurgien SAUCEROTTE, qu'elle s'honore d'avoir compté au nombre de ses membres, un successeur digne d'occuper la place qu'il a laissée vacante.

Afin de mettre le public à même d'apprécier les motifs qui ont fixé les suffrages de la Société, nous lui présenterons, selon l'usage suivi jusqu'à ce jour, l'analyse et quelques morceaux de la composition du docteur SAUCEROTTE, de Lunéville. Nous observerons que ce jeune médecin, persuadé que l'histoire des savants et des artistes est toute dans leurs ouvrages, sans négliger les faits propres à rappeler les talents et les rares qualités de l'illustre professeur de Pont-à-Mousson, s'est plus particu-

Digitized by Google

lièrement attaché à en faire connaître le mérite, et qu'il a principalement obtenu les éloges de l'Académie pour avoir montré un esprit mûr et des connaissances variées dans cette partie de son travail.

Après avoir rappelé l'origine de Charles Le Pois (1) (*Carolus Piso*), issu d'une famille de Nancy distinguée par des talents et des vertus héréditaires, qui depuis long-temps lui avaient donné le premier rang parmi les médecins de la Lorraine, l'auteur parle succinctement des études littéraires, des premiers succès et de la noble émulation avec laquelle le descendant de tant de gens habiles s'avançait dans la carrière à laquelle ils devaient leur illustration, et crayonne ainsi l'histoire de l'art vers cette époque :

Apportés en Italie par les doctes transfuges de Constantinople envahie par les Turcs, les ouvrages grecs y avaient opéré une révolution complète. L'Arabe, qui était depuis long-temps l'idiome savant et préféré, avait été abandonné avec Rhazès et Avicenne pour Hippocrate et Galien. On commentait le divin vieillard dont les écrits étaient regardés comme les dogmes fondamentaux de la science. La médecine était enfin revenue à cette méthode d'observation, à cette philosophie expérimentale, sans laquelle elle n'est qu'une aveugle routine et qu'un frêle échafaudage établi sur des théories bizarres et dangereuses. La France était restée quelque temps étrangère à ce grand mouvement; mais les guerres d'Italie,

(1) Et non *Pison*, comme l'ont écrit tant d'auteurs trompés par l'analogie.

Digitized by Google

d'ailleurs si désastreuses, eurent du moins l'avantage de hâter la culture de la langue grecque et la réforme médicale. Le Collége Royal, fondation d'un monarque protecteur éclairé des sciences et des lettres, avait pris rang parmi les écoles les plus célèbres de son temps; de nombreux élèves accouraient de toute part aux doctes leçons des Guillaume Budée, des Daurat, des Houllier, des L. Duret. Ce dernier, savant commentateur d'Hippocrate, compta le jeune Le Pois parmi ses auditeurs. Il eut aussi pour maître Simon Piètre surnommé le grand, qui enseignait avec beaucoup de succès les doctrines d'Hippocrate et de Galien; enfin Michel Marescot, honorablement cité par de Thou, et qui mérita la confiance du meilleur de nos rois.

Le panégyriste suit Le Pois en Italie, où il était attiré par la réputation des écoles de cet heureux pays, régénéré par les sciences qui s'y montraient avec un nouvel éclat. Il assiste avec lui aux doctes leçons des professeurs de Padoue; il le ramène à Paris pour y prendre ses premiers degrés, et enfin dans sa ville natale, où il avait été précédé par une réputation qui fixa sur lui l'attention du public, et lui mérita la confiance du duc Charles III, auquel il fut attaché en qualité de médecin consultant.

Bien différent de ces hommes qui ne voient dans la faveur du souverain qu'un chemin ouvert à leur ambition, Le Pois n'employa son crédit près de son prince que pour obtenir de sages et utiles institutions. C'est à sa demande et sous sa direction que fut établie à Pont-à-Mousson la Faculté de médecine, dont il fut doyen et premier professeur. Heureux le sujet

Digitized by Google

dont le crédit est une source de la félicité publique ! plus heureux le prince qui choisit ses conseillers parmi de tels sujets, et dont l'autorité paternelle repose principalement sur l'amour de ses peuples ! Tels furent nos ducs de Lorraine et le bon roi Stanislas, dont l'éloge se trouve si naturellement associé à celui d'un grand homme, dans les lieux pleins de sa mémoire, au milieu des monuments de sa noble bienfaisance.

Appelé à l'enseignement de la médecine par son prince, Le Pois, après avoir reçu le grade de docteur, indispensable à celui qui devait le conférer aux autres, s'empressa d'occuper une chaire qui devint bientôt le foyer des lumières de l'Université; il se consacra désormais et sans réserve aux fonctions honorables et difficiles dont l'auteur a tracé le tableau, relevé l'importance et indiqué les devoirs :

Quel discernement ne faut-il pas au professeur placé entre les idées anciennes et les nouvelles, pour n'adopter que le vrai, ne rejeter que le faux? Le Pois possédait à un haut degré cette érudition qui n'amasse que pour répandre; il savait que dans une science de faits l'autorité la plus imposante doit être traduite au tribunal de l'expérience. Quelle que fût sa vénération pour Hippocrate et les anciens, il avait cette indépendance d'esprit sans laquelle on ne peut espérer ni grandes conceptions, ni progrès dans les sciences. A une époque où tout ce qu'on ne trouvait pas dans les anciens passait pour hérésie, où la vieille maxime *ipse dixit* dictait despotiquement ce que l'on devait penser et croire, Le Pois refusa de jurer qu'Hippocrate et Galien fussent la raison souveraine : il n'encensa qu'une seule idole, la Vérité.

Digitized by Google

Jusqu'ici le panégyriste n'avait considéré Le Pois que comme médecin praticien et professeur; il va le présenter comme écrivain, et, sous ce rapport, les titres d'un auteur à la célébrité pouvant être plus facilement appréciés, il s'est attaché à mettre ses lecteurs à même de les juger, en donnant une analyse raisonnée du célèbre traité *de morbis à serosâ colluvie ortis*, ouvrage où l'illustre professeur a consigné ses observations sur plusieurs maladies peu connues avant lui. Ce n'est pas sans doute sur un système antérieur à la découverte de la circulation harvéienne et des faits principaux dont se compose la physiologie moderne; ce n'est pas sur des théories qui ont vieilli, comme le feront de plus récentes qui captivent maintenant tant de jeunes esprits, que reposent les titres de notre savant médecin à une renommée durable; mais, comme le fait remarquer M. Saucerotte, sur les vues profondes de ce grand observateur, sur sa sagacité dans la recherche des causes de plusieurs maladies dont il a donné des théories ignorées avant la publication de ses écrits, et confirmées par les âges subséquents. De ce nombre est l'apoplexie, sur laquelle l'antiquité avait les idées les plus chimériques, on peut même dire les plus extravagantes.

Arétée l'attribuait à une déperdition subite de la chaleur innée; Avicenne, à l'empêchement survenu dans la circulation des esprits sensitifs et moteurs; Foës, à un développement spontané de vents intérieurs. Le Pois s'attacha à démontrer

Digitized by Google

qu'elle a toujours son siége dans le cerveau ; il distingua trois degrés dans l'apoplexie, division conservée par un de nos observateurs contemporains les plus distingués. Il a fait sur cette maladie une remarque bien intéressante : c'est que l'apoplexie est fréquente en Lorraine, surtout aux changements de saisons. Il se demande si c'est à la constitution atmosphérique régnante qu'il faut l'attribuer. Il y a lieu de le présumer ; mais je n'ai pas été à même de vérifier si cette remarque est encore vraie, maintenant que la coupe des bois, le défrichement des terreins et le desséchement des marais ont dû singulièrement modifier la température de notre atmosphère. Ce que Le Pois avait fait pour l'apoplexie, il le fit pour une maladie non moins terrible, l'épilepsie. Il prouva, par une analyse judicieuse de ses symptômes, qu'elle a essentiellement son siége dans le cerveau ; et les travaux de Willis et de Georget sont venus confirmer l'opinion du profond observateur. Il cite deux cas d'épilepsie dans lesquels il a employé avec succès le cautère actuel, qui a opéré de si brillantes cures entre les mains de l'un de nos plus savants compatriotes (1).

Depuis Hippocrate, l'affection spasmodique improprement nommée hystérie était considérée comme ayant son siége dans l'utérus. Le vieillard de Cos, attribuant à ce viscère le sentiment et le mouvement, supposait qu'il pouvait se porter en diverses parties du corps et y occasionner divers accidents. Le Pois, qui n'admettait pas toutes les opinions d'Hippocrate, parce qu'il avait pour ce beau génie une admiration raisonnée, osa combattre sa doctrine : il annonça que l'hystérie devait prendre rang parmi les affections convulsives, et que, comme telle, son siége était dans l'encéphale. Quand on réfléchit dans quel état d'enfance était encore la physique de l'homme malade, on ne peut s'empêcher d'admirer la sagacité de l'habile

(1) Feu Louis Valentin, docteur en médecine, membre de la Société.

Digitized by Google

médecin, qui savait ainsi démêler, au milieu des nuances infiniment variées des maladies, les phénomènes secondaires, de ceux qui en indiquaient le siége principal. Un siècle s'écoula avant que Willis, celui de tous les médecins qui a le plus avancé la théorie des maladies nerveuses, confirmât par ses observations la doctrine du savant lorrain, que les travaux postérieurs de Georget et de Gall semblent avoir mise à l'abri de toute incertitude.

Les vues du docte professeur de Pont-à-Mousson sur les maladies de poitrine, pour la guérison desquelles il s'acquit une grande réputation, occupent une place importante dans son éloge; et la comparaison des théories et des méthodes alors usitées avec celles de notre savant compatriote est pour lui un nouveau titre d'honneur. Enfin ses prescriptions, non moins remarquables par la méthode thérapeutique que par leur simplicité opposée aux extravagances de la polypharmacie d'alors, prouvent encore que ce grand médecin, guidé par la seule force de son génie, tendait vers toutes les espèces d'améliorations dont l'art est susceptible, mais que le temps seul pouvait confirmer.

L'analyse du traité *de morbis à serosâ colluvie ortis* est terminée par des réflexions d'autant plus dignes de remarque, qu'elles sont faites par un jeune médecin qui, à sa sortie des écoles, sait ainsi se soustraire à l'influence de la mode et à la tyrannie des opinions que commande l'enthousiasme et qu'adopte l'irréflexion. L'auteur de l'éloge que nous

Digitized by Google

analysons n'a pas passé sous silence l'instruction pratique, publiée par Le Pois, sur une maladie qui ravagea la Lorraine durant l'été de 1623, dont il avait prédit le retour, et pour laquelle il fixa les bases d'une pratique judicieuse. Il termine par le tableau des mœurs et des vertus de ce grand homme :

Ses mœurs étaient austères; on admirait en lui, selon Dom Calmet, cette simplicité antique qui semble propre au caractère des grands médecins. Ennemi déclaré du charlatanisme et de l'intrigue, il parcourut la route, sinon la plus fréquentée, du moins la plus honorable, en cherchant à ne l'emporter sur ses concurrents que par la supériorité des talents. Plein de cette modestie qui sied si bien au mérite, il cédait toujours le pas à ses collègues dans les consultations où il était appelé.... Fidèle au précepte de Cicéron, *nulla dies sine lineâ*, il ne laissait passer aucun jour sans travailler à reculer les limites de la science. Toute l'activité et l'intérêt que le vulgaire apporte aux affaires de la vie, il les concentrait sur l'étude de son art. *Quoniam autem si quâ in arte diligentia requiritur, in medicinâ certè maximè desideratur, quod longitudo cum difficultate in eâ est conjuncta,.... æquum est profectò omnes qui ex tam salutaris et nobilis artis exercitatione famam atque commendationem venantur nunquam à divino Apellis instituto discedere....* (1)

L'Académie, dans sa séance publique de 1830, avait promis une médaille d'or de 300 francs, pour

(1) L'Académie attend encore les Éloges de Dom Calmet, Claude Gelée, M.me de Graffigny, St. Lambert, Boufflers, Palissot, Hoffmann, etc.

Digitized by Google

un sujet d'histoire moderne aussi facile qu'intéressant :

Examiner, sous ses différents aspects, la situation de la Lorraine pendant le règne de ses derniers Ducs. Quelles modifications l'avènement de STANISLAS *et la réunion de ce pays à la France ont-elles apportées dans les mœurs, le caractère, les connaissances et l'industrie de ses habitants?*

Le seul mémoire qui soit parvenu, se compose en général de faits trop connus et de réflexions trop présentes à tous les esprits, pour avoir pu remplir les intentions de la Société Royale. Elle y a trouvé de la justesse et de la raison; mais ce mérite qui, s'il était joint à celui des recherches dans une question difficile, suffirait peut-être à un auteur pour lui faire obtenir la palme, n'a point assez de valeur dans le cas d'une question très-accessible et pour ainsi dire vulgaire, où la tâche consiste moins à trouver une réponse qu'à l'orner et à l'approfondir.

En offrant de nouveau le même prix pour 1834, l'Académie a déclaré qu'elle attendait, de la part des concurrents, des ouvrages dont le plan méthodique, le style châtié, les vues non superficielles, présentassent *un travail consciencieux*. Aux termes de son programme, elle demandait une *exactitude presque minutieuse; des aperçus variés;* un grand soin mis à recueillir, *non dans les livres, mais dans des traditions immédiates*

Digitized by Google

qui sont sur le point de se perdre, mille détails fugitifs, précieux pour la vérité de la couleur. « Les choses qu'il s'agit de décrire, disait-elle, « survivent dans les souvenirs de quelques témoins « oculaires; les hommes qu'il faut retracer viennent « à peine de disparaître, et les ombres des derniers « Lorrains errent encore autour de nous. Ne « laissons pas échapper l'unique moyen qui nous « reste *de les peindre d'après nature* ». C'est donc un tableau que voulait l'Académie; et dès-lors, quelques teintes vagues ne sauraient remplacer, à ses yeux, des touches vives et pittoresques.

Le concours est toujours ouvert pour *la Topographie médicale de l'un des arrondissements du département de la Meurthe*, genre de travail auquel demeure assigné un prix de 150 francs (1).

Outre les prix ci-dessus annoncés, la Société Royale, embrassant une idée neuve, féconde et populaire, a résolu d'étendre la sphère des *travaux manuels* auxquels ses encouragements étaient applicables. Désirant éveiller chez les artistes et les ouvriers de notre Département une louable émulation, elle les appelle à lui soumettre, pour la même époque (1er février 1834), ce qu'ils auront fait de mieux; se réservant de décerner une médaille d'or de 240 francs à l'auteur qui lui présentera l'ouvrage *conçu avec le plus de con-*

(1) M. Leclerc, docteur en médecine, a obtenu, en 1823, le prix proposé pour l'arrondissement de Toul.

Digitized by Google

naissance et de goût, et exécuté avec le plus de perfection.

Deux médailles d'argent pourront aussi être données pour les accessit.

La Société a éprouvé une douce jouissance lorsqu'elle a appris que le jugement qu'elle avait porté en faveur de plusieurs habitants du département de la Meurthe, considérés comme dignes des *Prix de vertu de la fondation Monthyon*, a été confirmé par l'Académie française.

En 1829, Jeanne Dieudonné, domestique demeurant à Malzéville, a obtenu un prix de six cents francs en récompense de sa conduite courageuse et désintéressée envers des maîtres qui, tombés dans le malaise, n'ont trouvé d'appui et de secours que dans sa généreuse assistance. Avec les seules ressources de son travail, elle a soutenu la maîtresse à laquelle elle était attachée depuis trente-sept ans, en lui sacrifiant toute son existence et en renonçant à des avantages qu'elle pouvait obtenir, si son attachement lui eût permis d'abandonner une famille à laquelle elle était si nécessaire.

En 1831, Joseph Ignace dit Naxi, chapelier et ancien soldat demeurant à Vic, a été jugé digne du premier prix de quatre mille francs, pour le courage et l'humanité dont il a fait preuve. C'est dans les inondations subites de la Seille, si funestes en certaines années, et dont tant de malheureux sont par fois les victimes, que Joseph Ignace a

Digitized by Google

surtout déployé le courage qui lui a mérité cette honorable récompense, non pas pour avoir une seule fois sauvé des eaux un individu, mais pour avoir fait de cette œuvre de vertu une pratique presque habituelle, ayant, dans le cours de sa vie, porté des secours efficaces à trente-deux personnes qui, sans sa généreuse assistance, étaient vouées à la mort.

En 1832, les demoiselles Louise-Scolastique Rebière et Barbe Calaine dite Laprairie, de Nancy, ont obtenu une médaille de six cents francs, pour la charité admirable qu'elles ont montrée, en prenant à leur charge, quoique fort âgées, et n'ayant d'autres ressources que le travail de leurs mains, une pauvre femme de 89 ans, presque aveugle et paralytique, et une jeune orpheline qu'elles ont élevée et secourue pendant dix ans.

C'est pendant la période, dont nous traçons l'histoire, qu'a eu lieu le rétablissement de la *Commission pour la recherche des antiquités départementales*, auquel l'Académie a contribué par son zèle, ses encouragements et ses ressources pécuniaires. Dissoute en 1824, cette Commission avait été rétablie par M. le comte D'ALLONVILLE, Préfet de ce Département, conformément à une circulaire du ministre de l'Intérieur, en date du 5 juin 1828. Mais le défaut de fonds, dont aucune allocation n'avait été faite, eût rendu cette mesure inutile, si la Société n'eût généreusement

Digitized by Google

consenti à partager avec elle ses modiques ressources : elle n'y a attaché qu'une condition, dont la présence de plusieurs de ses membres, au sein de cette commission, lui garantira l'exécution; et cette condition, toute dans l'intérêt de la science et dans celui du pays, c'est que les travaux de ses membres, le produit de ses recherches et tous ses achats soient déposés à la Bibliothèque publique de Nancy. Déjà quelques investigations heureuses donnent lieu d'espérer que les fonds qu'elle consacre annuellement à cette étude importante, concourront utilement à augmenter le domaine de l'Archéologie Lorraine.

Depuis la dernière publication, le tableau des membres de la Société a éprouvé de nombreux changements que, selon sa coutume, elle doit faire connaître. Dans ce court intervalle de temps elle a éprouvé des pertes qui seront long-temps l'objet de ses regrets.

Parmi ses membres résidents :

M. Leseure, conseiller à la Cour royale de Nancy, auteur d'une dissertation sur la législation de Lorraine, couronnée par l'Académie en 1790;

M. le docteur Louis Valentin, connu de tous les médecins par des travaux importants et des voyages entrepris pour les progrès de l'art; ses connaissances variées et l'activité de son esprit le rendaient un des membres les plus utiles de notre Société;

Digitized by Google

M. le docteur Bonfils, fils aîné, professeur à l'École secondaire de médecine, qui s'était distingué par des talents précoces, et dont le zèle ardent et les travaux assidus ont hâté la fin;

M. le Baron Saladin, ancien député, ex-procureur-général près la Cour royale de Nancy, magistrat recommandable par des connaissances étendues en jurisprudence, une grande habileté dans l'administration et un dévouement constant aux intérêts de son pays.

Parmi ses Associés correspondants, l'Académie a perdu :

M. Carny, chimiste-manufacturier, auteur de plusieurs intéressantes découvertes, et qui, l'un des premiers, fabriqua la soude artificielle;

M. Pellet, avocat à Épinal, écrivain estimable, connu par un recueil de poésies où brille avec une imagination vive le plus honorable attachement à la gloire de son pays;

M. Grégoire, ancien évêque de Blois et sénateur, auteur d'un grand nombre de savants écrits, sur des sujets de philantropie, de religion et de politique;

M. Challan, ancien député de Versailles au corps législatif, dont la vie a été consacrée à d'utiles travaux sur la législation et l'Agriculture;

M. Victorin Fabre, dont tous les gens de lettres connaissent les ouvrages, notamment le Tableau littéraire du 18e siècle, la Mort de Henri IV, les Éloges de Corneille et de Labruyère, etc.;

Digitized by Google

M. Laurent, professeur de dessin et conservateur du musée d'Épinal, peintre distingué parmi les artistes français par la finesse de sa touche, le goût et l'élégance de ses compositions, et non moins recommandable par son attachement au pays qui l'a vu naître;

M. Ponce, graveur habile et fécond, auteur de divers écrits sur les beaux arts et la politique.

M. Yvart, savant professeur d'économie rurale, auteur d'ouvrages estimés sur l'Agriculture;

M. de Thieriet père, professeur à la Faculté de droit de l'Académie de Strasbourg, savant jurisconsulte;

M. le baron Cuvier, pair de France, secrétaire de l'Académie des sciences, grand naturaliste dont le monde savant ne cessera de regretter la perte.

Les Membres résidents, nouvellement admis, sont :

M. George, secrétaire de l'Académie universitaire, professeur à l'école industrielle de Nancy, auteur de plusieurs ouvrages élémentaires sur les Mathématiques, propres à en populariser l'étude;

M. Monnier, naturaliste, secrétaire-adjoint de la Société centrale d'Agriculture de Nancy, auteur d'une Monographie estimée sur les *Hieracium;*

M. Gatien-Arnoult, professeur de philosophie, auteur d'un ouvrage élémentaire sur cette science, qui se distingue par l'excellence de la méthode;

M. Piroux, directeur de l'institut des Sourds-Muets établi à Nancy, auteur de divers écrits

Digitized by Google

sur l'enseignement auquel il se livre, et de méthodes-pratiques propres à favoriser le développement de l'intelligence de ces intéressantes victimes, au soulagement et à l'instruction desquelles il a consacré son existence.

Les Associés correspondants admis dans la même période sont :

M. Henrion, avocat à la Cour royale de Paris, auteur d'un Traité sur les rentes foncières, d'une Histoire littéraire de la France, etc. ;

M. Saucerotte, docteur en médecine, professeur de philosophie au collége de Lunéville, auteur de l'Éloge de Le Pois, d'un bon ouvrage sur l'hygiène de la classe ouvrière, et de plusieurs écrits inédits ;

M. de Garaudé, musicien-compositeur, auteur d'ouvrages estimés, relatifs à son art ;

M. Jourdain, médecin en chef de l'hôpital militaire de Colmar, auteur de divers mémoires sur la Médecine et l'Histoire naturelle ;

M. Guillaume, littérateur à Besançon, auteur de remarques sur les écrits de La Fontaine, et d'autres ouvrages inédits ;

M. Bonnaire-Mansuy, naturaliste à Saint-Mihiel, auteur d'un écrit sur la minéralogie, de recherches sur les fossiles des environs de la ville qu'il habite, et sur les antiquités de son département ;

M. le comte Anatole de Montesquiou, littérateur à Paris, auteur d'un recueil de poésies ;

Digitized by Google

M. Girardin, professeur de chimie à Rouen, auteur de plusieurs ouvrages sur la chimie industrielle, et d'une monographie sur les volcans, etc.;

M. le docteur Chervin, auteur d'un grand nombre d'écrits sur la fièvre jaune, et d'observations sur la question de la faculté contagieuse de cette maladie, qui lui ont mérité une distinction honorable de la part de l'Académie Royale des Sciences;

M. Berger de Xivrey, helléniste distingué, auteur de plusieurs écrits sur la littérature ancienne, et éditeur d'une nouvelle publication de Phèdre;

M. Huot, éditeur et continuateur de la Géographie de Malte-Brun, et rédacteur du dictionnaire de Géographie physique de l'Encyclopédie méthodique, etc.

La Société a inscrit sur la liste des Associés étrangers :

M. Heyfelder, chirurgien militaire au service de Prusse, auteur d'un ouvrage sur le suicide, d'un mémoire sur l'arsenic, etc.;

M. Gloesener, professeur de physique et de mathématiques à l'Université de Louvain, auteur de Dissertations sur l'Électricité, le Magnétisme et l'Électro-magnétisme;

M. Léonard Chodzko, polonais, auteur d'une histoire de la campagne des légions Polonaises en Italie.

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

PHILOSOPHIE, ÉCONOMIE POLITIQUE, LÉGISLATION.

M. Gatien-Arnoult, docteur ès-lettres, professeur au collége de Nancy (maintenant à la faculté des lettres de Toulouse), a publié en 1830, sous le titre modeste de Programme, un *Cours abrégé de philosophie*, où toutes les questions importantes de cette science se trouvent non-seulement posées, mais sommairement résolues. Dans la division de son cours en philosophie expérimentale et en philosophie rationelle, il rattache à chacune de ces parties la psychologie, la logique et la morale, considérées sous un point de vue commun à chaque classe, et à la seconde il ajoute la Théodicée.

M. Gatien ne part en effet que de l'étude des *phénomènes* intellectuels pour remonter à leurs règles et à leurs causes. Ne présupposant rien avant les faits, il ne donne pour certaine chaque maxime qu'il énonce, qu'après l'avoir ou directement établie sur l'expérience, ou déduite de prémisses antérieurement démontrées par voie expérimentale. C'est donc avec raison (sauf à vérifier chaque fois la justesse de l'expérimentation et celle de la conclusion) c'est avec raison, disons-nous,

Digitized by Google

qu'il réclame en faveur du résultat des sciences métaphysiques, *ainsi traitées*, le même degré d'assentiment que l'on accorde aux sciences physiques.

Fidèle à la méthode qu'il s'est tracée, et qu'il exprime par la devise « observer et induire », c'est seulement dans la seconde partie, dans ce qu'il nomme psychologie transcendante, que l'auteur arrive à se prononcer sur la nature *spirituelle* de la substance qui pense. Après avoir cité les opinions des métaphysiciens qui ont voulu attribuer les facultés intelligentes à la matière, voici comment il s'exprime sur leur dangereuse méprise :

Si le matérialisme, pris en lui-même, peut n'être qu'une erreur non coupable, les conséquences que l'on a coutume d'en tirer sont loin d'avoir ce caractère d'innocence. En effet, de ce que l'esprit, dans cette hypothèse, n'a pas une nature différente du corps, on conclut, 1°. qu'il n'en est pas distinct, mais ne fait qu'un avec lui, naissant, croissant et mourant en même temps, sans être réservé à aucune existence ultérieure, et ne devant ni craindre ni espérer, au-delà du présent, aucune sanction des lois morales ; 2°. qu'il n'y a pas pour l'individu d'autre loi morale que celle de sa conservation, ni d'autre devoir que celui de chercher son bien-être et de s'aimer soi-même de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces ; 3°. qu'il n'y a pas non plus, pour les peuples, d'autre loi que celle de se conserver et de se faire heureux en jouissant du présent ; 4°. enfin, que les peuples, immenses troupeaux d'hommes, ne diffèrent des troupeaux de brutes que de la manière dont un homme diffère lui-même d'un autre animal,

Digitized by Google

d'une plante ou d'un minéral, c'est-à-dire, par une organisation plus ou moins parfaite, dans laquelle il consiste tout entier. Et ces premières conséquences, une fois admises, engendrent ensuite, d'une manière nécessaire, 1°. le dégoût pour tout ce qui porte l'homme au-delà de la réalité matérielle, et je ne sais quelle espèce d'acharnement à le dépouiller de tous les trésors de poésie dont l'auteur de son être semble avoir pris plaisir à l'enrichir, comme pour le dédommager des malheurs inséparables de la vie présente; 2°. l'égoïsme individuel, éternel ennemi des affections bienveillantes et de toutes ces vertus du cœur, si propres à nous rendre heureux; 3.° l'égoïsme social, aussi contraire au véritable bonheur des peuples que le précédent l'est à celui des individus; 4.° enfin, l'ignorance de ce qui constitue la dignité réelle de l'homme, l'oubli de ses devoirs, le mépris de ses droits, la tyrannie des forts, la servilité des faibles, et tout leur hideux cortége de malheurs et de vices.

Mais ce n'est pas le raisonnement seul qui fait connaître la nécessité de ces conséquences: l'histoire elle-même se charge de la démontrer, en nous présentant partout les caractères les plus beaux et les plus sublimes génies, les siècles les plus grands et les peuples les plus libres, comme les constants amis des doctrines de l'immatérialité de l'esprit et de son immortalité; tandis que le matérialisme n'est généralement adopté que par les cœurs bas, les esprits étroits et les peuples esclaves.

Ici M. Gatien-Arnoult, citant les exemples de l'antiquité, montre, parmi les païens, Socrate, Caton, Thraséas, Marc-Aurèle, ne s'élevant au-dessus de la corruption de leur siècle que par une forte persuasion de la spiritualité de l'âme.

Aujourd'hui même, ajoute-t-il, quel spectacle nous offre la France? Sans doute nous ne sommes pas de ceux qui veulent empêcher la génération nouvelle de s'enivrer d'espé-

Digitized by Google

rances, et de ne voir que des gages de fertilité dans ce que d'autres lui représentent comme des nuages sinistres, gros d'orages et de tempêtes. S'il en était autrement, elle n'aurait peut-être pas le courage de consentir à vivre. Mais nous ne pouvons cependant pas nous dissimuler que nous sommes enveloppés d'un crépuscule assez épais, et que, dans le champ du père de famille, bien de l'ivraie se trouve encore mêlée au bon grain. Ainsi l'on dirait que dégoûtée du *beau* dont elle s'est comme enivrée sous Louis XIV, dépouillée de la foi au *vrai* que lui fit entrevoir le 18e siècle à son aurore, et ne se flattant plus de rencontrer la *justice* sociale que lui promit en vain le même siècle à son déclin, la France s'est jetée par désespoir de cause dans la foi à l'*utile*, et s'y est attachée comme à l'ancre de salut. Tant nous sommes déshérités de toute croyance religieuse, intellectuelle et morale! Tant l'industrialisme coule de toutes parts à pleins bords, et, nouveau Protée, se montre partout sous mille formes différentes, non moins varié dans son unité réelle que constamment un dans son apparente variété! Tant l'intérêt, dont cet industrialisme n'est que la régularisation systématique, règne dans le fond des cœurs, alors même que des mots sonores et harmonieux se trouvent constamment sur les lèvres, et que de tous côtés on invoque la justice, la liberté....; la liberté surtout, qu'à entendre les brûlantes philippiques de nos généreux citoyens, on prendrait volontiers pour l'enfant chéri du siècle, mais que chaque jour voit sacrifier à l'intérêt, comme une autre Iphigénie, de la main même de son père! Tant enfin ce même intérêt, essentiellement petit et variable de sa nature, communique à tout son caractère de petitesse et de variabilité! D'où ce *décousu* de toutes nos sociétés, dans lesquelles on se rapproche souvent, sans presque jamais s'unir, et ce grand nombre de caractères faibles, honte et désespoir de notre époque, ennemis chancelants et douteux, amis plus chancelants et plus douteux encore, incapables même d'avoir la fixité

Digitized by Google

de l'indifférence ou la force de l'inertie. D'où encore, dans une sphère plus haute, cette impuissance démontrée à fonder un système social, parce qu'il demande avant tout la force et la grandeur du caractère; et ces appels si fréquents à une légalité que semble invoquer la conscience, contrainte de s'avouer à elle-même qu'elle manque de force pour atteindre à l'inviolable légitimité. D'où aussi, dans les arts et les monuments qu'ils élèvent, ces tâtonnements perpétuels et cette absence générale de grandeur et de majesté; dans la littérature, ces essais informes et ces productions sans couleur, qui semblent avoir fait un éternel divorce avec le sublime et le beau; et dans les sciences, malgré tout l'éclat dont elles brillent, ces préjugés terre-à-terre, ces aperçus exclusifs et ces inclinations ou motifs peu honorables, qui semblent condamner l'homme à ne proclamer vrai que ce qui favorise ses penchants, flatte son orgueil et sanctionne ses prétentions. D'où enfin, jusqu'à ces entreprises téméraires qui insultent la religion même, et, méconnaissant son caractère sacré, veulent la rabaisser au rôle méprisable d'un pouvoir physique et temporel, ou à celui d'un agent mécanique, destiné à servir nos intérêts terrestres et à protéger nos jouissances d'un moment.

Sans doute cette esquisse du revers de notre siècle n'est pas flattée. Car un siècle est une puissance, surtout une puissance heureuse; et nous ne nous sentons pas le triste courage de flatter autre chose que la faiblesse et le malheur. Mais comment ne pas voir, dans cet esprit du jour, comme la trace ineffaçable de notre corruption originelle, ou, si l'on aime mieux, la conséquence nécessaire des doctrines matérialistes adoptées par le dernier siècle, et que nous n'avons pas encore entièrement répudiées? Car, on ne peut l'oublier, ce fut dans ce siècle qu'on vit des hommes se lever et dire que les idées, dont l'intelligence humaine est si fière, naissent toutes du jeu des organes, comme une branche naît du tronc; et bientôt être suivis d'autres hommes qui ajoutèrent que, comme

Digitized by Google

il n'y a rien dans l'esprit qui ne soit un résultat immédiat de l'organisation physique, ainsi dans le cœur il n'y a rien qu'on ne doive expliquer par un motif physique ou intéressé. Et dès-lors le plus grossier sensualisme fut à la mode; le matérialisme eut ses prédicateurs fanatiques; et du palais des grands où fut son berceau, descendant, à travers toutes les classes, jusque dans la cabane du pauvre, il étendit partout sa maligne influence; empoisonna les arts, la littérature, les sciences, la religion; dénatura la politique, et corrompit jusqu'à l'esprit de vraie liberté qu'il avait d'abord paru vouloir servir, mais dont il compromit le triomphe.

Ainsi, nous ne saurions trop le dire ni trop le répéter, s'il est quelque chose qui doive surtout effrayer aujourd'hui les amis sincères de cette vraie liberté, c'est de voir leurs doctrines chéries proclamées et défendues par les mêmes hommes qui se font les apôtres ou les fidèles du matérialisme. Avec de tels appuis ils ne peuvent que désespérer de leur cause; et ces auxiliaires ne sont propres tout au plus qu'à les embarrasser, comme de faux amis, prêts à s'éloigner dans les mauvais jours; comme de faux braves, disposés à passer à l'ennemi la veille du combat; comme de faux dévots, incapables de reconnaître un Dieu mourant sur la croix; et comme une foule d'esclaves, exclusivement faits pour servir le puissant et escorter le char du triomphateur. Encore une fois, entourée de tels fidèles, la liberté court les plus grands dangers. Ces gens-là sont nés pour la trahir.

Une analyse plus détaillée que l'espace ne nous permet de la faire serait indispensable pour bien caractériser les doctrines de M. Gatien-Arnoult. Se rapprochant du Cousinisme et de la philosophie Écossaise, son système a pourtant quelque chose de moins sec et de moralement meilleur, qu'il

Digitized by Google

emprunte, de près ou de loin, on le sent bien, aux sources de la religion révélée. Jusqu'à quel point et avec quel degré de confiance ose-t-il y puiser? nous l'ignorons : ce n'est pas, dit-il, le lieu de s'expliquer sur de tels objets dans un cours de *philosophie*. Observons seulement que les morceaux empreints de la nuance dont il s'agit, sont les plus intéressants de l'ouvrage, et citons-en, pour dernier exemple, deux pages remarquables, qui, en achevant de donner une idée du livre, offrent l'avantage d'en faire connaître aussi l'auteur.

Je dirai donc aux jeunes gens, que j'ai connu autant qu'eux, et plus qu'eux peut-être, les erreurs de l'esprit. Le doute, que dès le commencement de cet ouvrage je leur ai conseillé, avec Descartes, n'a pas été pour moi un simple doute *méthodique ;* il a été en partie *réel* et profond. Il était le fruit de lectures inconsidérées, de réflexions hâtives et d'une sensibilité exaltée.

Sans doute, dans mon enfance, j'avais cru, comme eux, ce qu'on me disait de croire; comme eux, je m'étais imaginé aimer ce qu'on me disait d'aimer; et je pratiquais, comme eux, ce qu'on me commandait. Mais, abandonné de bonne heure à moi-même et chargé seul du soin de ma conduite, je fus comme un voyageur que des guides imprudents ont laissé seul, au milieu de la nuit, dans une immense forêt.

Suis les lumières de ta raison, me dirent les sages dont je consultais les livres ; mais en croyant ouvrir les yeux, je ne vis que ténèbres et obscurité. *Écoute la voix de ta conscience*, me dirent-ils encore ; mais en prêtant l'oreille, je n'entendis qu'un bruit sourd et confus. *Suis l'impulsion de ton cœur*, ajoutèrent-ils enfin ; et la main sur le cœur, je le sentis battre

Digitized by Google

pour tout ce qui me semblait grand, beau, généreux. Mais quand je voulus en parler aux hommes, ils me dirent que c'étaient des préjugés; ils me regardèrent avec mépris; il semblait qu'ils me prissent en pitié, et que je ne fusse pas à leur hauteur. Je n'entendais rien non plus à leur langage: leur grandeur ne me semblait que petitesse; leurs vertus me semblaient des vices; ils adoraient ce que je jugeais ignoble, et foulaient aux pieds ce que j'avais proclamé digne d'hommages.

Ainsi une guerre intestine s'était élevée au milieu de moi-même: mes pensées et mes désirs de la veille luttaient contre mes pensées et mes désirs du jour; et dans ce combat funeste, je ne pouvais trouver ni repos, ni tranquillité. Puissent les jeunes gens qui liront ces lignes ne jamais connaître cet état terrible! puissent-ils ne jamais éprouver cette déchirante angoisse du cœur et cette longue agonie de l'âme! Je la souhaiterais à mon ennemi, si je pouvais en avoir; et je m'étonne toujours que les anciens aient oublié de reléguer au fond des enfers cet horrible supplice.

Dans cet état, il n'est peut-être pas de système que mon esprit n'ait essayé, ni de licence dont mon imagination n'ait goûté. Mais rien ne me satisfaisait long-temps; et combien de fois n'ai-je pas reconnu par moi-même la justesse de ce que Pascal dit quelque part: « Nous brûlons du désir d'approfondir tout, et d'édifier une tour qui s'élève jusqu'à l'infini. « Mais tout notre édifice craque, et la terre s'ouvre jusqu'aux « abîmes. »

Je cherchais la vérité bien loin, tandis que je pouvais la trouver auprès de moi. Les pieux souvenirs de mon enfance suffisaient pour indiquer le chemin qui y conduit; et la simple prière qu'on me faisait alors réciter sans la comprendre, et les modestes leçons du pasteur, que lui-même ne comprenait pas toujours, en étaient bien plus près que tous les gros livres que je compulsais avec tant de fatigues.

Oui, je le déclare avec sincérité, le jour où je conçus

Digitized by Google

clairement et compris dans toute son étendue la nature de la Divinité, ce jour là seulement je naquis à la vie de l'intelligence ; et un seul instant me révéla plus de vérités importantes que de longues années antérieures. Je le déclare aussi, le jour où la justice divine cessa pour moi d'être un mot donné par l'habitude et à peu près vide de sens, où je fus admis à être convaincu de la vérité de cette phrase si simple, que *l'homme a été créé et mis au monde pour s'acquitter de ses devoirs et mériter la vie éternelle* ; en ce jour encore, j'en appris sur la science plus que je n'en avais appris dans plusieurs années. Je venais en effet de découvrir la boussole qui devait me diriger sur la mer orageuse de la vie, et d'apercevoir le port où doit infailliblement entrer toute nacelle, plus ou moins battue par les vents et par les flots.

Aussi je le dis avec la ferme confiance de ne pas me tromper, je le dis surtout aux jeunes gens, les meilleurs amis de la vérité, et je souhaite qu'ils en soient bien convaincus : le meilleur et l'unique moyen pour l'homme de vivre heureux dans ce monde, c'est de croire et d'espérer en l'autre.

M. Soulacroix, alors recteur de l'Académie de Nancy, et remplissant aujourd'hui les mêmes fonctions à Lyon, a publié des *Observations sur le projet de loi concernant l'Instruction primaire, présenté à la Chambre des Pairs, le 20 janvier* 1831. Cet écrit n'est pas susceptible d'analyse. L'auteur examine en détail les divers articles du projet, auquel il propose de faire des modifications importantes pour rendre plus facile l'exécution de la loi. Les vues pratiques qu'il renferme annoncent un Administrateur sérieusement occupé du perfectionnement de l'Instruction populaire, dont

Digitized by Google

il a étudié les besoins à l'aide de connaissances positives, puisées dans ses relations avec les administrations et les fonctionnaires de son académie.

M. Piroux, directeur de l'École des sourds-muets de Nancy, école qui réunit déjà les élèves des départements de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse, des Vosges, de l'Aube et des Ardennes, et qui doit embrasser un jour les dix départements dont la célèbre maison de Maréville rassemble déjà les aliénés, a, dans son *Discours de réception*, entretenu l'Académie des principes qui le dirigent dans ses travaux et dont il fait journellement une si heureuse application.

Au nombre des inventions, dit-il, qui honorent le plus les temps modernes, on peut sans contredit placer l'*Art d'instruire les sourds-muets*. Sorti de quelques essais tentés à de grandes distances, cet art reçut vers le milieu du siècle dernier un précieux développement et une application plus précieuse encore, entre les mains d'un prêtre français aussi modeste que bienfaisant. Un autre prêtre, philosophe moins profond peut-être, mais écrivain plus enthousiaste, obtint la mission de continuer l'œuvre du premier. L'histoire immortalisera les noms des de L'Épée et des Sicard; et les erreurs commises quelquefois par ces amis de l'humanité ne terniront point l'éclat des travaux sur lesquels ils ont fondé une science que l'on peut nommer sainte. Elles attesteront seulement l'impossibilité où sont les hommes de génie eux-mêmes d'éviter tout écart, et de perfectionner leurs propres œuvres dans la trop courte durée de la vie. Les deux premiers instituteurs étaient réduits à leur seule expérience pour surmonter une masse immense de difficultés. De nos jours, leurs nombreux successeurs peuvent

Digitized by Google

emprunter des vues précieuses aux diverses théories mises en lumière par nos contemporains : aussi leur tâche est-elle devenue moins glorieuse, quoique leurs efforts soient infiniment plus efficaces.

Au sujet du procédé général à suivre dans l'enseignement comme le meilleur possible, voici comment s'exprime l'habile professeur :

Qui ne sait qu'en matière d'instruction élémentaire le principe de la véritable méthode est encore à trouver? On s'accorde bien sur la définition de la méthode en général : chacun répète qu'elle est la manière dont on doit procéder dans certaines opérations de l'esprit ; mais là s'arrête en quelque sorte la solution du problème. Personne n'ignore cependant que, pour produire toute instruction, deux opérations sont indispensables, lesquelles correspondent, l'une au rôle du maître, l'autre à celui de l'élève. La première se nomme enseignement proprement dit, la seconde se nomme étude. Or chacune de ces opérations passe pour devoir être réglée par une méthode distincte, comme si elles étaient tout à fait distinctes elles-mêmes. Dans un cas, l'esprit voit le particulier dans le général : c'est la *synthèse;* dans l'autre, il voit le général dans le particulier : c'est *l'analyse.* Mais, selon nous, l'art d'instruire la jeunesse ne saurait être l'un ou l'autre de ces deux moyens, employé séparément.

Cet art suppose nécessairement dans son application toutes les relations qui peuvent s'établir entre le maître et l'élève, et ne pourrait atteindre son but s'il ne participait de la synthèse et de l'analyse, s'il n'était mixte dans sa nature. L'intelligence de la jeunesse passe en effet par deux états différents, dont l'un fait insensiblement place à l'autre : le premier, qui porte essentiellement sur les sensations, la mémoire, l'imagination et le jugement et se nourrit de faits ; le second, qui est dominé par le raisonnement, ne roule guères que sur des principes.

Digitized by Google

Mais c'est surtout quand il s'agit de l'instruction des sourds-muets que l'on est frappé de cette vérité. Aussi sommes-nous assuré que le maître qui saura le plus habilement unir son esprit avec celui de son élève, ou, en d'autres termes, employer la synthèse avec l'analyse, surpassera de beaucoup le précepteur qui laissera subsister la distance naturelle de lui à son disciple.

Mais il ne suffit pas d'avoir déterminé le principe de la méthode, il est encore important de rechercher le nombre et la nature des divers instruments à mettre en usage dans la pratique. Or, pour l'objet en question, il en existe de trois sortes : instruments de *communication*, de *représentation* et *d'action*. La communication est ou MANUELLE, comme dans la *Mimologie* (langage des gestes) et la *Dactylologie* (alphabet manuel); ou GRAPHIQUE, comme dans la *Mimographie* (écriture des gestes) et dans l'*Écriture alphabétique;* ou même ORALE, comme dans la *Phonologie* (parole artificielle) et dans la *Labiolégie* (lecture sur les lèvres). Suivons M. PIROUX dans ce qu'il dit sommairement sur chacun de ces moyens :

Abandonnée, pour ainsi dire, à elle-même, la *mimologie* n'a encore qu'une existence de fait. Aucune théorie tant soit peu lumineuse n'en a présenté les véritables principes. La plupart des maîtres la créent à leur manière et l'imposent à leurs élèves ; d'autres la reçoivent au contraire des sourds-muets eux-mêmes, qu'ils regardent comme les seuls arbitres en cette matière. Pour nous, ennemis de toute pensée d'exclusion, nous consultons d'abord les indications de la nature, et nous les assujettissons à la loi de l'analogie, afin d'en tirer ensuite tous les développements nécessaires. Ne voulant d'ailleurs

Digitized by Google

employer chaque moyen de communication que dans de sages proportions, nous avons resserré le langage des gestes dans de justes limites. Enfin, si nous avons dit que la mimologie était un langage manuel, c'est que dans nos institutions le geste finit par se borner au jeu des mains.

La *dactylologie* est un autre moyen de communication non moins précieux que la mimologie. Elle supplée à la parole, et présente à elle seule la solution d'un des plus grands problèmes de l'enseignement des sourds-muets. C'est une sorte de parole formée par des positions et des mouvements de doigts. Malgré son importance, elle est presque entièrement délaissée dans la plupart de nos institutions; du moins elle y est lente et froide. Delà des tentatives faites pour la rendre plus expéditive : tentatives toujours vaines, et que l'on n'aurait pas entreprises, si l'on eût mieux connu la promptitude qu'elle peut acquérir, telle qu'elle existe. Nous animons ce langage en le rendant d'un usage fréquent et en l'accompagnant du jeu de la physionomie, qui peut remplir un rôle analogue à celui de l'accent dans la parole. Le jour où la dactylologie sera généralisée, l'éducation des sourds-muets ne sera plus un mystère, et la société leur sera réellement ouverte.

Il est deux autres moyens de communication qui ne sont que la peinture des deux précédents. Ce sont la *mimographie* et l'écriture alphabétique. La première, dont l'exécution n'a point encore eu lieu, est capable de répandre un jour précieux sur l'origine des écritures en général, et de faciliter immensément l'instruction des sourds-muets. Cependant un essai a été tenté, mais il n'a servi qu'à attester le génie de l'auteur, et l'impossibilité d'utiliser son écriture dépose contre l'extrême complication du système graphique qu'il a adopté.

Pour obvier aux inconvénients de cette mimographie imaginée avant nous, nous avons admis de prime abord qu'on ne pouvait que la rendre plus ou moins abréviative, et qu'il convenait de ne représenter que le mouvement constitutif du geste par les lignes les plus simples, terminées par la moitié

Digitized by Google

d'une tête de flèche, et orientées sur le papier selon la direction à indiquer. Ainsi notre mimographie ne tend point à une fidélité parfaite; elle rappelle seulement les circonstances d'un signe dont elle offre en quelque sorte les rudiments. En un mot elle est mnémonique ou abréviative. Nous ne ferons pas l'éloge de notre propre découverte, mais il nous semble pouvoir prédire que toutes les écoles de sourds-muets l'adopteront tôt ou tard, à raison des dégoûts et du temps perdu par les élèves, de la fatigue et de l'impatience qu'éprouvent les maîtres limités aux moyens usités.

Parler de l'*écriture alphabétique* serait perdre un temps précieux; il suffit donc de dire qu'elle est matériellement la même pour les sourds-muets que pour tout le monde.

Il nous reste à nous expliquer sur la *phonologie* et la *labiolégie*, deux instruments de communication d'un grand prix, et sur lesquels on n'a encore écrit que des choses très-imparfaites. Pour rendre la parole aux sourds-muets nous avons recours au dessin des organes de la voix, mis en rapport avec les caractères de l'alphabet, et à toutes les indications que le maître peut donner par le tact. Mais un moyen qui nous est propre surtout, c'est de faire agir les mains comme les parties de l'appareil de la parole, et d'y produire des articulations analogues à celles des lèvres, des dents, de la langue, etc. Les demi-sourds et les sujets qui ont parlé dans leur enfance, peuvent assez facilement acquérir la parole dite artificielle; mais dans quelles erreurs le charlatanisme de certains maîtres n'entretient-il pas le public à l'égard de tous les sourds de naissance!

Pour ne rien omettre de ce qui concerne les instruments de la méthode, il faut mentionner aussi le *dessin*, que M. Piroux fait entrer parmi les moyens accessoires, d'une façon même qui lui est propre, à l'aide de cartons de trois sortes, re-

Digitized by Google

présentant des dénominations *simples*, *complexes*, et *suivies de propositions incidentes*.

Enfin, quant au mode énonciatif de l'enseignement du savant professeur, il est tour-à-tour *individuel*, *simultané* et *mutuel*, selon les cas et les circonstances.

En somme, M. Piroux résume sous cinq classes différentes tous les leviers qu'il emploie, et qu'il nomme des procédés. Cette division tire sa raison de ce qu'on trouve, selon lui, dans l'homme, cinq sortes de facultés, qui semblent se développer successivement avant de former un tout harmonieux : la *vue* (et, si l'on veut, tous les sens), la *mémoire*, l'*imagination*, le *jugement* et le *raisonnement*.

C'est sur cette base, dit-il, que nous avons établi une série correspondante de procédés, appelés 1.° figuratifs; 2.° exemplaires; 3.° traductifs ou tropologiques; 4.° problématiques; 5.° explicatifs ou théoriques. Les premiers se composent de toutes les figures ou images; les deuxièmes de tous les exemples que l'élève doit simplement apprendre par cœur; les troisièmes, du rapprochement des mots synonymes et des expressions figurées; les quatrièmes, de discours avec des suppressions à suppléer, des altérations à réparer et des problèmes à résoudre; les cinquièmes enfin, de toutes les explications théoriques qui conduisent à l'étude des sciences.

Laissant de côté tout ce qui concerne la *matière* de l'instruction, chapitre sur lequel il y a peu de différence entre les sourds-muets et les autres hommes (si ce n'est pourtant que les premiers ont plus que personne besoin de donner une large part

Digitized by Google

à l'étude de la vraie religion, pour en goûter les consolations et les espérances), nous terminerons cet abrégé des divers mémoires que M. Piroux a lus à l'Académie par le tableau synoptique qu'il donne de son enseignement.

MÉTHODE pour l'enseignement des sourds-muets.

- NATURE.... | mixte { Synthèse et analyse.
- INSTRUMENS
  - de communication
    - manuelle..... { Langage des gestes. / Alphabet manuel.
    - graphique..... { Tachy-mimographie. / Écriture alphabétique.
    - orale..... { Parole artificielle. / Lecture sur les lèvres.
  - de représentation | dessins ou figures pour l'interprétation de..... { Dénominations simples. / —— complexes. / —— suivies de propositions incidentes implicites ou explicites.
  - d'action..... | matériel..... { Cahiers, livres, etc. / Tables noires. / Tableaux de carton.
- MODE..... | triple..... | individuel, simultané et mutuel.
- PROCÉDÉS....
  - figuratifs..... | s'adressant à la vue.
  - exemplaires..... —— à la mémoire.
  - traductifs ou tropologiques | —— à l'imagination.
  - problématiques..... | —— au jugement.
  - explicatifs ou théoriques... | —— au raisonnement.
- MATIÈRE... | quant.....
  - à la langue usuelle { Mots familiers. / Phrases familières. / Dialogues familiers. / Lettres familières. / Lectures familières. / Proverbes familiers. (Précédés d'exercices préparatoires).
  - au cœur..... | Civilité, morale, religion.
  - à l'esprit..... | Beaux-arts, belles-lettres, sciences.
  - au corps..... | Industrie, hygiène.

Puissent les dix départements dont Nancy est le centre et pour lesquels travaille M. Piroux, environner de secours et de marques d'intérêt un établissement digne de faveur, et le mettre

Digitized by Google

à portée d'opérer tout le bien qu'il promet à l'humanité souffrante !

Une Commission spéciale avait été invitée, en février 1829, par le Ministre du commerce et des manufactures, à préparer la *Révision de la législation concernant les inventions industrielles.* Après avoir consacré un grand nombre de séances à l'examen de ce sujet aussi difficile qu'important, elle adressa une série de questions aux corps et aux particuliers qu'elle crut capables de contribuer à l'amélioration des lois relatives aux brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation. M. d'Allonville, préfet de la Meurthe, en ayant transmis un exemplaire à la Société Royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, elle nomma une Commission composée de six Membres pour répondre aux vues du Gouvernement. Lorsque des recherches et des discussions, continuées pendant près de trois mois, eurent amené un résultat satisfaisant, le général Drouot, président de la Commission, voulut bien se charger des fonctions de rapporteur, et les remplit avec un succès qui obtint, en juillet, l'approbation unanime de la Société Royale. Il est à regretter que les formes analytiques du Précis de nos travaux ne permettent pas d'y insérer textuellement ce savant *Rapport.*

L'auteur passe d'abord en revue l'ancienne législation relative aux découvertes industrielles, et

Digitized by Google

s'élève à de hautes considérations sur les nouvelles lois de la matière qui furent provoquées par un de nos plus célèbres compatriotes.

La législation française sur les brevets d'invention repose sur des principes d'équité qui, depuis près de quarante années, ont exercé la plus heureuse influence sur les progrès de notre industrie. Cette législation reconnait que toute découverte ou nouvelle invention dans tous les genres d'industrie est la propriété de son auteur ; elle lui en garantit la pleine et entière jouissance pendant un temps déterminé. La déclaration authentique de cette vérité a ressuscité l'industrie française et excité partout une noble et louable émulation. Assurés de recevoir la récompense de leurs travaux, les artistes et les hommes industrieux ont donné un libre essor à leur génie, et se sont livrés à la recherche de tout ce qui peut contribuer au progrès des arts et à la prospérité de leur patrie.

L'industrie française, asservie sous le privilége et le monopole, entravée par les maîtrises et corporations, se traîna pendant long-temps languissante et découragée. Quelques inventeurs parvenaient bien à obtenir le privilége exclusif de leurs découvertes, s'ils étaient appuyés par des protecteurs puissants et assez riches pour satisfaire à la cupidité des bureaux. Mais la concession de ces priviléges était arbitraire ; elle dépendait entièrement de la volonté du souverain. Repoussés du sein des corporations, les inventeurs pouvaient rarement faire usage de leurs découvertes ; ils n'avaient d'autre parti à prendre que de les laisser tomber dans l'oubli, ou de porter aux étrangers de nouveaux moyens de richesse et de prospérité.

L'Edit de 1762 vint donner le premier éveil aux hommes industrieux : les priviléges, qui jusque là avaient été concédés pour un temps illimité, furent restreints à quinze années ; ceux

Digitized by Google

dont les concessionnaires avaient tenté inutilement le succès, ou dont ils avaient négligé l'usage et l'exercice pendant le cours d'une année, étaient annulés, si cette suspension n'était point justifiée par des empêchements légitimes.

L'Edit de 1776 donna de nouveaux encouragements à l'industrie en supprimant les maîtrises jurandes.

Le vertueux monarque, auteur de cet édit, *voulut abroger ces institutions arbitraires qui éloignent l'émulation et l'industrie..... qui retardent les progrès des arts par les difficultés multipliées que rencontrent les inventeurs, auxquels les différentes communautés disputent le droit d'exercer des découvertes qu'elles n'ont point faites.* Ces vûes, dictées par l'amour du bien public, conseillées par un ministre homme de bien (Turgot), soulevèrent tous les intérêts privés. L'édit fut rapporté et remplacé au mois d'août suivant par un autre, qui apporta néanmoins d'importantes améliorations à l'ancien système.

Telle était la situation de l'industrie, lorsque, le 30 décembre 1790, M. de Boufflers, député de la Lorraine, vint, au nom du comité d'agriculture et de commerce, faire à l'Assemblée nationale un rapport extrêmement remarquable sur les moyens de vivifier et de ressusciter l'industrie française.

Le lendemain *une loi relative aux découvertes utiles et aux moyens d'en assurer la propriété à leurs auteurs fut décrétée;* elle fut sanctionnée par le roi le 7 janvier 1791. Cette loi et celle du 25 mai suivant forment la base de la législation sur les brevets d'invention. Elles ont été modifiées dans quelques détails par les lois, arrêtés et décrets des 12 septembre 1791, 20 septembre 1792, 5 vendémiaire an IX, 26 vendémiaire an XI, 25 novembre 1806, 25 janvier 1807, 13 août 1810.

Ces lois consacrent les droits des inventeurs et ceux de la société; elles en règlent les limites, l'exercice et la durée. En

Digitized by Google

même temps qu'elles assurent aux inventeurs la jouissance exclusive de leurs découvertes pendant un temps déterminé, elles garantissent à la société l'entrée en possession des mêmes découvertes à l'expiration du privilége, et lèvent tous les obstacles qui pourraient en compromettre la conservation. Elles ont été accueillies avec reconnaissance et ont beaucoup contribué aux immenses progrès que l'industrie a faits de nos jours.

Il paraît cependant qu'on a le projet de les changer ou de les modifier; mais en appelant les lumières sur cette importante matière, M. le Ministre du commerce ne fait connaître aucun des inconvénients ou des abus que l'on rencontre dans l'exécution des lois sur l'industrie; il n'indique aucun motif de changer une législation dont près de quarante années d'expérience paraissent avoir prouvé la sagesse et l'équité.

Le premier principe des lois, celui qu'il importe le plus de respecter, est la perpétuité. Ce principe, avoué par les plus habiles jurisconsultes et les plus sages législateurs, doit opposer un obstacle puissant aux innovations que ne réclame point une impérieuse nécessité ou la preuve bien constatée des abus résultant de l'exécution d'une loi. Hors ces cas, il n'est pas permis en droit de l'abroger, et de lui en substituer une autre qui en change ou en détruise les conséquences.

Pour l'abrogation des lois sur les brevets d'invention, il faudrait que leur exécution fût nuisible à l'état, au public, au commerce, à l'industrie ou aux arts. Mais rien n'annonce, ni dans la lettre de M. le Préfet, ni dans toutes les questions proposées par le Ministre, que l'on ait à gémir sur des inconvénients de cette espèce. Il importe donc de conserver dans toute sa force une législation qui est en vigueur depuis longtemps, et qui paraît avoir réuni l'assentiment général.

L'illustre rapporteur discute successivement les questions proposées par le Ministre du commerce

Digitized by Google

et fait suivre chacune d'elles de la solution que leur examen a fait naître. La Commission a pensé notamment que la dénomination de *Brevets* doit être conservée et que leur délivrance ne doit être soumise à aucun examen préalable.

Un examen préalable pourrait servir à éclairer les inventeurs de bonne foi sur l'utilité, le mérite ou la nouveauté de leurs découvertes, à écarter quelques projets absurdes ou ridicules dont le bon sens public ou l'autorité judiciaire aurait bientôt fait justice; mais ces faibles avantages seraient détruits par les plus graves inconvénients. L'examen préalable compromettrait le secret et la propriété des découvertes, il exposerait les inventeurs aux effets de la prévention ou de l'erreur. Souvent la première pensée d'une invention n'en fait pas sentir tout le mérite; des essais longs et multipliés sont nécessaires pour en constater tous les avantages. Un premier examen ferait souvent repousser des découvertes très-utiles ou approuver des projets séduisants, mais dont l'expérience ne tarderait pas à dissiper le prestige. Le Gouvernement deviendrait responsable des spéculations ruineuses, dans lesquelles on s'engagerait par suite du jugement qu'il aurait porté en faveur d'une invention nouvelle. Ses embarras deviendraient encore plus grands lorsque l'autorité judiciaire viendrait à accueillir des brevets dont il aurait garanti la légitimité par son examen préalable.

La crainte d'un jugement défavorable repousserait souvent les inventeurs s'ils étaient obligés de soumettre leurs inventions à un examen préalable; ils auraient à craindre en effet les rivalités, les préventions et la malveillance, et se verraient dans la nécessité de sacrifier leur temps, peut-être même leurs ressources pour se rendre favorables des juges mal disposés ou égarés par l'intérêt personnel. La propriété de leurs découvertes serait fortement compromise; obligés de confier leur

Digitized by Google

secret à des Commissions plus ou moins nombreuses, de leur communiquer tous les procédés et moyens d'exécution, ils se trouveraient entièrement dépossédés lorsque le brevet viendrait à leur être refusé; leur secret serait perdu pour eux, et peut-être modifié et représenté par d'autres comme une nouvelle invention.

En général, la Commission propose de conserver la législation existante, sauf quelques légères améliorations.

Elle se plaît à reconnaître la simplicité et la bonne foi des lois françaises qui ont été dictées par un esprit de justice, par le désir d'encourager l'industrie et de protéger les droits de la société et ceux des inventeurs.

M. Collard (de Martigny), associé, a examiné une question de médecine légale d'autant plus délicate, qu'il existait entre les jurisconsultes et les médecins légistes un malentendu sur la valeur du mot *Viabilité*.

M. Collard établit d'abord que la *viabilité naturelle* et la *viabitité légale* sont distinctes et séparées : qu'un nouveau né peut être *naturellement* viable sans l'être *légalement*, et réciproquement. Il examine ensuite quelles circonstances sont exigées pour la *viabilité légale;* selon lui, il faut que l'enfant ait vécu, qu'il soit né au terme de 180 jours, et que le développement de son organisation annonce qu'il est né à terme; enfin qu'il ne soit atteint d'aucune des monstruosités qui excluent la *possibilité de vivre*.

Sur la question de savoir *si une maladie innée, devenue mortelle plus ou moins long-temps après*

Digitized by Google

la naissance, exclut la viabilité légale, M. Collard se prononce pour la négative. Ce cas surtout est le but de son mémoire : la difficulté s'est présentée à l'une des séances de la Société anatomique de Paris. Il s'agissait de décider si un enfant né à terme, vivant, non monstrueux, dont l'organisation était *développée* comme elle doit l'être au terme de neuf mois, mais qui *neuf minutes* après sa naissance avait succombé à une inflammation innée des intestins et des poumons, était ou non viable. Après une discussion approfondie, la Société s'est rangée à l'opinion que M. Collard avait d'abord soutenue seul : elle a pensé que cet enfant était *légalement* viable, bien que *naturellement* il fût incontestable qu'il ne l'était pas.

Cette dictinction entre la viabilité naturelle et la viabilité légale, a conduit M. Collard sur le terrain d'une question non moins importante, relative à l'infanticide, et qui a pour but d'examiner s'il est possible de commettre un infanticide sur la personne d'un enfant nouveau né, vivant, mais non viable ; si par conséquent les Cours d'assises doivent infliger les peines portées en l'art. 302 du code pénal et en l'art. 5 de la loi du 25 juin 1824, à l'individu qui aurait mis à mort un nouveau né, *vivant*, mais *non viable*. L'auteur résout négativement *ces deux* questions, d'après les considérations suivantes, qu'un crime se compose toujours du *fait criminel* même et de *l'intention coupable* qui l'a déterminé.

Digitized by Google

Tuer un enfant *vivant*, mais *non viable*, alors que l'on ignore sa non-viabilité, c'est assurément manifester *l'intention* de commettre un *infanticide*. Mais *l'infanticide* existe-t-il ? non ; car *l'infanticide* étant *le meurtre d'un enfant nouveau né*, et le meurtre *un homicide commis volontairement ;* si l'on admet que le nouveau né non *viable* ne participe aucunement à la nature de l'homme, il est impossible de l'*homicider*. Or, selon M. Collard, un nouveau né non viable étant un *avorton* ou un *monstre*, il établit d'une part que les *avortons* ne sont pas développés comme doivent l'être des hommes en naissant, qu'ils n'ont pas encore de vie propre ; de l'autre, que les *monstres*, d'après la définition qu'il en donne et les caractères qu'il leur assigne, ne jouissent ni de l'organisation humaine, ni de la possibilité de vivre. A cette question principale, M. Collard ajoute plusieurs considérations importantes.

D'abord la loi n'a aucune action sur l'*enfant* non viable : il n'entre pas dans la loi civile.

L'enfant non viable, dit-il, n'a ni patrie, ni amis, ni famille : son existence instantanée ne fait naître et ne déplace aucun droit civil ; lui-même a-t-il la conscience qu'il existe ? a-t-il intérêt à végéter quelques instants de plus ? a-t-il le droit de vivre lorsque la nature le lui a refusé ? Lui donner la mort, c'est, à part la culpabilité intentionnelle, détacher une plante du sol où elle s'est développée ; c'est détruire une organisation animée d'une vie particulière ; mais ce n'est pas tuer un homme. Qui donc a intérêt à venger la mort de l'enfant non viable ? d'où naîtrait le droit de répandre le sang

Digitized by Google

humain sur son cercueil? Ensuite, ne serait-il pas révoltant que la loi frappât de mort l'infanticide d'un fœtus qui ne peut conserver une vie momentanée, d'un individu trop imparfait pour être homme, trop informe pour avoir des droits à la protection de la société dont jamais il ne doit faire partie, tandis que l'art 317 du code pénal punit seulement de la réclusion le crime d'avortement, même à une époque très-avancée, qui met en danger les jours de la mère, et arrête dans sa vie intra-utérine un fœtus dont la viabilité réunit plus de 70 probabilités sur cent?

M. Collard voudrait qu'une pénalité quelconque réprimât l'infanticide d'un nouveau né, vivant, mais non viable; mais il ne pense pas qu'elle doive être celle de l'art. 302 du code pénal. Pour invoquer cet article, selon l'auteur, il faut donc que le ministère public prouve 1.° que l'enfant infanticidé était vivant; 2.° qu'il était *viable*. Chaque fois que cette double preuve n'existera pas au procès, il ne saurait y avoir lieu à une condamnation pour crime d'infanticide.

La Société a reçu aussi de M. Collard une dissertation sur la question non moins importante de la *Monomanie homicide*. A l'époque des procès d'Henriette Cornier, de Léger, de Papavoine, les écrits de MM. Esquirol, Marc, Georget, Brierre, etc, donnèrent à la monomanie homicide une telle célébrité que devant tous les tribunaux elle était invoquée par les plus odieux criminels. M.

Digitized by Google

Collard, le premier, combattit et l'usage que l'on faisait du système de la monomanie homicide et le système lui-même.

D'abord il examine séparément plusieurs exemples de monomanie cités par les auteurs ou dans les fastes judiciaires, tels que ceux de Henri Feldmann, Nicolas Mathieu, la femme Brown, Magne, Léger, Papavoine, Henriette Cornier, et conclut que les faits de monomanie homicide rapportés se divisent en trois ordres : les uns ne présentent les caractères ni de la folie ni de la monomanie ; les autres sont des cas de délire furieux, de manie, d'hallucination, accompagnés ou suivis de fureur ; enfin le troisième ordre comprend les faits qui seuls peuvent donner lieu à discuter la monomanie homicide.

M. Collard en admet l'existence, en tant qu'elle serait *un penchant à répandre le sang humain.* Mais est-elle une aliénation mentale devant laquelle la loi doive fléchir? voilà la seconde question que l'auteur a discutée. Comparant ensemble la définition, le siége, le développement, la marche, les symptômes et les effets de la monomanie et des passions, M. Collard arrive à cette conclusion : que *toutes les monomanies sont des passions, ou toutes les passions des monomanies.* M. Collard réfute ensuite l'objection qui pourrait être tirée du prétendu défaut d'intérêt dans la monomanie ; ce qui tendrait à la différencier des

Digitized by Google

passions, puisque toute passion a pour mobile un intérêt quelconque.

Que devons-nous entendre, dit l'auteur, par l'intérêt d'une action, d'un crime? Analysons les faits; la conséquence surgira soudain. Un avare, un dissipateur, un voleur, assassine un individu : la passion qui les domine est le *désir de l'argent;* le *motif* du crime est la satisfaction de ce désir. Il en est de même de l'*ambition*, de la *vengeance*, de la *jalousie*, de la *colère*, de toutes les passions. Toutes ont leur vœu spécial; et l'*intérêt* n'est autre chose que la satisfaction de ce vœu. Maintenant appliquons ce raisonnement à la *monomanie homicide*. Tout le monde convient qu'elle consiste dans *le désir de verser le sang humain;* or, par cela même qu'il existe un *désir*, il y a *intérêt* à le satisfaire. Ainsi, dire que la *monomanie homicide* n'est pas une *passion*, parce qu'elle est dépourvue d'*intérêt*, c'est faire une pétition de principe. Si elle est une *passion*, et je crois l'avoir prouvé, elle a un *intérêt*.

M. Collard examine ensuite *si le monomane homicide est entraîné si irrésistiblement au meurtre, qu'il ait perdu toute liberté morale, et que par conséquent il ne soit plus responsable d'un acte simplement automatique.*

Après avoir établi que cette question doit être généralisée et étendue à toutes les passions violentes, il prouve que la théorie *de la liberté morale* est tout-à-fait déplacée en matière de médecine légale; qu'elle doit être reléguée dans la métaphysique, et que hors le cas d'aliénation mentale, *où il n'y a*, dit-il, *aucune volonté de commettre l'acte que l'on exécute*, la justice doit frapper

Digitized by Google

tous ceux qu'une volonté criminelle a conduits à un fait nuisible.

En résumé, dit l'auteur, la monomanie homicide est une passion, comme la *jalousie*, comme *l'envie*, comme la *vengeance;* de même que toutes les passions, elle peut parvenir, par de coupables concessions, à maîtriser la *raison* ou la *volonté libre*. Mais la loi n'a aucun égard à cette circonstance dans la répression des crimes ; il lui suffit qu'il y ait eu volonté passionnée, volonté d'homme, qui aurait pu combattre un penchant vicieux, et qui ne l'a pas fait.

Les conclusions de cette dissertation sont : que le système de la monomanie est *mal fondé en fait*, puisqu'il confond, sous la dénomination nosographique de monomanie, des actes de folie et des passions; *mal fondé en droit*, puisque la loi n'établit pas de distinction entre la *volonté libre et celle qui est maîtrisée*.

Contradictoire dans ses motifs, puisque d'un côté il admet que le monomane est violemment entraîné au crime, et que d'autre part il repousse la répression pénale qui peut l'en éloigner.

Désastreux dans ses conséquences, puisqu'il tend à multiplier les crimes en favorisant l'impunité et la sécurité des criminels.

Ce mémoire était déjà publié en grande partie dans la nouvelle Bibliothèque médicale, lors de la publication de l'ouvrage de M. Élias Regnault, sur le même sujet.

Digitized by Google

La responsabilité légale des médecins, à l'occasion de leur profession, a fourni à M Collard la matière d'une autre dissertation médico-légale. En 1828, plusieurs procès correctionnels furent intentés à des médecins que le ministère public voulait rendre responsables, d'après les dispositions des art. 319 et 320 du code pénal, des imprudences qu'ils auraient commises dans l'exercice de leur profession. Cette question de responsabilité légale occupa beaucoup alors les médecins légistes : l'Académie Royale de médecine elle-même fut appelée à se prononcer. C'est à cette occasion que M. Collard écrivit, sous forme de lettre adressée à M. le rédacteur de la nouvelle Bibliothèque médicale, la dissertation dont il s'agit.

Il établit 1°. que la nature de la profession du médecin ne comporte pas la responsabilité des actes qu'il fait de bonne foi ; 2° que cette responsabilité est implicitement repoussée par la loi du 19 ventose an XI sur l'exercice de la médecine ; 3.° qu'elle ne ressort pas des art. 319 et 320 du code pénal ; 4.° qu'elle elle contraire à la dignité et aux progrès de la médecine, à l'intérêt des malades et à la morale publique ; 5.° qu'enfin il n'existe en médecine aucune règle à laquelle un médecin puisse uniformément être astreint (1).

(1) Les quatre Mémoires précédents ont été insérés dans la *nouvelle Bibliothèque médicale*, année 1828 et réunis ensuite dans une

Digitized by Google

Enfin l'Académie doit encore à M. Collard deux autres dissertations de médecine légale.

La première est intitulée : *Réponse à quelques médecins touchant la responsabilité en médecine.*

L'avis des médecins légistes fut unanime pour repousser l'application des art. 319 et 320 du code pénal à l'exercice de la médecine ; mais quelques-uns pensèrent que le médecin devait être civilement responsable, à titre de dommages et intérêts, des fautes qu'il aurait commises dans l'exercice de son art. M. Collard a combattu cette opinion par une nouvelle dissertation insérée dans *les annales d'hygiène publique et de medecine légale*, année 1829.

La seconde est un *Commentaire médico-légal sur les art.* 43 *et* 44 *du code d'instruction criminelle, en matière d'expertises médico-légales.*

D'après les articles 43 et 44 du code d'instruction criminelle, des médecins et des chimistes sont souvent appelés par les magistrats à éclairer l'action de la justice. M. Collard a pensé qu'il serait utile de soumettre aux magistrats quelques observations qui puissent les diriger dans les choix qu'ils doivent faire : tel est le but principal de son Mé-

---

brochure de 111 pages, sous le titre de *Questions de jurisprudence médico-légale*, Paris 1828.

Digitized by Google

moire, qui contient diverses observations sur le tarif en matière d'expertises médico-légales, et sur la conservation des matières suspectes en cas d'empoisonnement. (*Annales d'hygiène et de médecine légale*, décembre 1831) (1).

HISTOIRE NATURELLE.

Les *Pierres perforées des environs de Nancy*, sur lesquelles M. le docteur DE HALDAT a fixé l'attention des naturalistes, il y a une quinzaine d'années, ont été, pour M. BRACONNOT, le sujet de nouvelles conjectures. Le premier observateur, ayant remarqué qu'elles occupent généralement les plateaux des montagnes tertiaires, autrefois presque universellement boisées; qu'elles sont déposées sur la terre végétale et toujours séparées par cette terre des roches calcaires sous-jacentes; que leur forme bizarre et les cavités rameuses dont elles sont percées et traversées en différents sens, les rendent semblables à des moules formés sur des végétaux dont les racines, les collets et l'origine des tiges auraient été compris dans la même substance, a supposé qu'une matière calcaire liquide

---

(1) Ce dernier Mémoire se trouve aussi dans la 2.e édition *des Questions de jurisprudence et de médecine légale*, chez Garnier-Baillière, Ponthieu et de Delaunay, libraires, Paris 1832.

Digitized by Google

deposée, à une époque fort éloignée, sur les racines des végétaux alors existant sur ces montagnes, avait donné naissance à ces singulières productions, qui auraient concouru à déboiser ces montagnes. Au reste, l'origine de ces dépôts calcaires lui a semblé tellement obscure, qu'il n'a présenté aucune hypothèse à cet égard; il a même pensé que des fontaines incrustantes ne pourraient les expliquer. M. Soyer-Willemet proposa alors des objections contre cette explication, sur laquelle M. Braconnot est revenu à la suite d'observations fortuites qu'il a faites sur des cavités, formées dans une marne placée sous l'eau, par les larves de la frigane qu'il y a découvertes et qu'il a vues en travail. Ces cavités ou canaux, de la dimension d'une plume à écrire, non ramifiés, ressemblent peu aux vastes cavités rameuses, anfractueuses et de formes très-variées de nos pierres; mais ce que l'on sait déjà sur l'origine de quelques perforations des roches calcaires par les pholades, dispose à attribuer celles de nos pierres figurées à des mollusques lithophages existant sur les plateaux alors sous-marins. Cependant, cette explication fût-elle adoptée, on ne pourrait encore se rendre compte de l'uniformité de leur disposition à la surface du sol sur la terre végétale, de leur constante séparation des roches sous-jacentes, et de leur placement général sur les plateaux calcaires plutôt que dans les vallées.

Digitized by Google

M. le docteur Mougeot, qui vient de perdre son savant collaborateur, M. Nestler de Strasbourg, n'en continue pas moins la publication des *Stirpes cryptogamicæ Vogeso-Rhenanæ*. La 10.e centurie va paraître, et contiendra des espèces bien intéressantes, dont nous allons signaler quelques-unes, en y joignant les observations que nous a communiquées notre Collègue.

En tête de cette centurie se trouvera une jolie fougère, le *Botrychium rutaceum*. Il ressemble beaucoup au *B. Lunaria*, auquel on a voulu le réunir; mais il en diffère spécifiquement, selon M. Mougeot, qui l'observe depuis plusieurs années.

Le genre *Hymenostomum* pourrait continuer à faire partie des *Gymnostomum*; la membrane que l'on observe à l'ouverture de l'urne l'en distingue toutefois.

Le genre *Anacalypta*, composé de plusieurs *Weissia* et *Grimmia*, est très-naturel. M. Buch y rapporte avec raison le *Trichostomum nervosum* (*A. nervosa*); le port de cette mousse et la structure de son urne la rapprochent en effet de l'*A. lanceolata*. C'est à M. Guépin, d'Angers, que nous devons la première découverte, en France, de l'*A. nervosa*; M. le D.r Montagne l'a retrouvé à Perpignan, et M. le D.r Mühlenbeck dans le Haut-Rhin.

Le *Trichostomum fasciculare* Schrad. de la 10.e centurie est une mousse du Hohneck. C'est

Digitized by Google

bien cette fois celui de Schrader, tandis que le *T. fasciculare* de la 3e centurie est le *T. protensum* Braun.

M. Mougeot rectifie également une erreur de la 5e centurie, en publiant dans la 10e le véritable *Weissia cirrata* Hedw. Le n.° 406 est le *Didymodon obscurus* Kaulf.

Notre Collègue espère pouvoir enrichir son Recueil du *Mnium cinclidioïdes* Hueben., espèce qui n'avait été observée jusqu'à présent que dans le nord de l'Allemagne et en Suède, et que M. Léo a découverte dans le département de la Moselle. Il y joindrait le *M. affine* Bland., et rétablirait ainsi dans ses centuries le genre *Mnium*; les autres espèces de ce genre étant réunies aux *Bryum*.

Le *Jungermannia subalpina* est une nouvelle espèce pour la Flore française, qui vient au Hohneck, mais qui ne s'y présente que stérile. Nos célèbres cryptogamistes l'avaient confondu avec le *J. resupinata*. La 10e centurie contiendra probablement aussi le *J. denudata* Nees, que M. Martius regarde comme une variété du *J. scalaris*.

Cette centurie renfermera aussi quelques espèces des genres *Cenomyce*, *Collema* et *Verrucaria*, qui offrent, comme on sait, de grandes difficultés.

Les espèces de *Sphæria* qui s'y trouveront auront l'avantage de corriger encore quelques erreurs des

Digitized by Google

premières centuries. Cette fois le *S. hystrix* est bien celui de Tode ; la plante placée sous ce nom au n.° 569 est le *S. stilbostoma* γ *platani* Fries. Pour mieux faire connaître ce *S. stilbostoma*, M. Mougeot donne, dans la 10e centurie, sa variété α *papula*. Le *S. hystrix* du supplément à la Flore française, n.° 786a, n'étant point l'espèce de Tode, comme le dit De Candolle, mais bien le *S. leiphemia* Fries, notre Collègue a pensé qu'il fallait joindre cette dernière à celle de Tode, pour en mieux faire ressortir la différence. Il doute si son *S. quercina*, n.° 868, est autre chose que l'état parfait de ce qu'il publie aujourd'hui sous le nom de *S. leiphemia*, et qui est positivement l'espèce ainsi dénommée par Fries.

Le genre *Eustegia* n'avait qu'une espèce lors de la publication du *Systema mycologicum* de Fries. Il s'est accru de l'*E. ilicis* (*Sphæria complanata* Moug. et Nestl. n.° 82). M. Mougeot fera connaître ici l'*E. arundinacea* Fries. *Elench.*, qui est le *Xyloma arundinaceum* De C. Cette dernière espèce présente parfaitement les caractères de ce genre et nullement ceux du genre *Phacidium*, où l'a placée Duby (Bot. gall. II. p. 722).

Jusqu'ici nos auteurs n'avaient publié aucune espèce du genre *Sphæronema*. On trouvera ici le *S. colliculosum* de Fries, qui s'éloigne beaucoup des autres. Cette singulière production avait été placée parmi les *Lichen*, et Acharius la

Digitized by Google

nommait *L. hyloicus*; elle est décrite dans la Flore française sous le nom de *Verrucaria hyloica*.

Les champignons qui, dans l'état frais, ont une consistance et une nature gélatineuse, ne sont pas sujets à être dévorés par les insectes, comme les champignons charnus; c'est ce qui a déterminé M. Mougeot à placer dans la 10e centurie l'oreille de Judas, employée autrefois comme mucilagineux et adoucissant dans les inflammations des yeux et de la gorge; ce champignon communique à l'eau, où on le fait macérer, une matière gélatineuse assez abondante.

Les *Labrella ptarmicæ*, *Pterula subulata*, *Illosporium coccineum*, *Trichothecium roseum*, *Sporendonema casei*, *Rhizococcum crepitans*, méritent, dans cette 10e centurie, l'attention des botanistes, par les recherches auxquelles ils ont donné lieu dans ces derniers temps, et qui prouvent de la manière la plus évidente les progrès des études sur les plantes cryptogamiques.

M. Soyer-Willemet a lu à l'Académie et publié, dans le cahier d'avril 1831 du Bulletin universel des sciences, IIe section, des *Observations sur certaines espèces d'Arenaria, suivies d'une liste de plantes découvertes aux environs de Nancy*.

Ces observations ont d'abord pour objet une plante des environs de Paris, dessinée dans Vail-

Digitized by Google

lant (Bot. Par. T. 2. f. 3), que notre Collègue a rapportée il y a long-temps à l'*Arenaria setacea* Thuil., et dans laquelle on a voulu reconnaître l'*A. verna*, plante de montagne, qui ne croît pas à Paris. Après avoir discuté son opinion et parlé de quelques espèces voisines, M. Soyer-Willemet donne la liste des plantes des environs de Nancy qui ont été trouvées depuis l'impression de ses *Observations sur quelques plantes de France*. (Voyez le dernier Précis, page 60). Parmi ces plantes, on en remarque trois nouvelles pour la Flore française : ce sont les *Viola sylvestris* Reichenb., *Chenopodium intermedium* Mert. et Koch. et *Carex hornschuchiana* Hop. Il indique, en passant, les caractères qui distinguent ces espèces, et y joint quelques notes sur les *Rubus*, les *Valerianella*, etc

Ce dernier genre a été, pour M. Soyer-Willemet, le sujet d'un nouveau mémoire intitulé : *Essai monographique sur les* VALERIANELLA *de France*, dans lequel il revient sur ce qu'il n'avait qu'effleuré dans la Notice précédente.

Il fait observer, d'abord, que les caractères pris des feuilles de Valerianelles plus ou moins découpées, ou de leurs fruits plus ou moins velus, ne sont point spécifiques, et que c'est la forme seule de ces fruits qui doit guider dans l'établissement des espèces.

Digitized by Google

Il passe ensuite en revue toutes les espèces de Valerianelles qui croissent naturellement en France. Il les range sous les quatre sections établies par De Candolle, et joint à la description de chacune d'elles l'indication de tous les synonymes à l'aide desquels on peut rectifier les erreurs assez nombreuses qui sont échappées aux principaux botanistes dans la détermination de ce genre encore mal connu. Enfin il termine son travail par une planche, que nous reproduisons ici, et qui présente la figure exacte des fruits de toutes les espèces dont il parle. Nous nous bornerons à signaler ces espèces et quelques-uns de leurs synonymes.

Sect. I. *Locustæ.*

1. *Valerianella olitoria Moench.* — Syn. *Valeriana locusta* α *olitoria Linn.* sp. 47. *V. olitoria Willd.* sp. I. 182. *Valerianella olitoria Moench.* meth. 493. *De C.* Fl. fr. IV. 240. *Dufr.* Val. 56. *Dub.* Bot. gall. I. 252. *Lois.* Fl. gall. I. 26. *De C.* Prodr. IV. 625. *Reichenb.* Fl. germ. 198. *Fedia olitoria Vahl.* Enum. II. 19 (non *Gaertn*). *F. locusta Reichenb.* Icon. bot. I. 48. — Icon. *Dufr.* l. c. T. 3. f. 8. *Reichenb.* Icon. bot. T. 60. f. 121. *De C.* Coll. mém. T. 3. f. 2. *Nostr.* f. 1. (1) — Hab. (2). Nancy, Bouxwiller, Paris.

Sect. II. *Psilocælæ.*

2. *V. echinata De C.* — Syn. *Valeriana echinata Linn.* l. c. 47. *Willd.* l. c. 182. *Valerianella echinata De C.* Fl.

---

(1) Voyez la planche.

(2) On n'indique ici que les localités qui se trouvent dans l'herbier de M. Soyer-Willemet.

Digitized by Google

fr. IV. 242. *Dufr.* l. c. 61. *Dub.* l. c. 253. *Lois.* Fl. gall. I. 25. *De C.* Prodr. IV. 626. *Reichenb.* Fl. germ. 199. *Fedia echinata Vahl.* l. c. 19. *Reichenb.* Icon. bot. I. 55. — Icon. *Col.* Lcphr. 206. *Moris.* Oxon. sect. 7. T. 16. f. 28. *Dufr.* l. c. T. 3. f. 10. *Reichenb.* Icon. bot. T. 68. f. 137. *Nostr.* f. 2. — Hab. Montpellier.

3. *V. eriocarpa Desv.* — Syn. *Valerianella eriocarpa Desv.* Journ. bot. II. 314. *Dufr.* l. c. 59. *De C.* Fl. fr. supp. 493. *Dub.* l. c. 253. *Lois.* Fl. gall. I. 25. *De C.* Prodr. IV. 626. *Reichenb.* Fl. germ. 198. *Fedia eriocarpa Reichenb.* Icon. bot. I. 54. — Icon. *Moris.* l. c, f. 33. ? *Lois.* Not. T. 3. f. 2. (*mala*). *Dufr.* l. c. T. 3. f. 4. *Reichenb.* Icon. bot. T. 65. f. 132. *De C.* Coll. mém. T. 3. f. 5. (*mediocr.*). *Nostr.* f. 3. — Hab. Guebwiller (Haut-Rhin), Angers, Pont-du-Gard, Fréjus, Montpellier, Italie, Espagne.

Obs. Le *Fedia rugulosa Spr.*, que je tiens, comme Sprengel, de Léon Dufour, n'est point une variété, ni même une variation de l'*eriocarpa*; c'est tout-à-fait le type.

4. *V. dentata Koch et Zitz.* — Syn. *Valerianella dentata Koch et Zitz.* Catal. 17. *Reichenb.* Fl. germ. 198. *Fedia dentata Reichenb.* Icon. bot. I. 51.

α. *vera* (*leiocarpa*). — Syn. *Valeriana locusta* δ *dentata Linn.* l. c. 48 (*exclus. syn. Riv.*). *Valeriana dentata Willd.* l. c. 183 (*id.*). *Valerianella dentata De C.* Fl. fr. IV. 241. *Lois.* Fl. gall. I. 24 (*non Dufr., nec Dub., nec De C. Prodr.*). *Fedia dentata Vahl.* l. c. 20 (*exclus. syn. Moris. et Riv.*). *Valerianella Morisonii* β *leiocarpa De C.* Prodr. IV. 627. — Icon. *Col.* Ecphr. 209 (*fragm.*). *Reichenb.* Icon. bot. T. 62. f. 124, 125 et 126. *Nostr.* f. 4. — Hab. Nancy, Bruyères, Bouxwiller, Paris, Dresde.

β. *mixta* (*dasycarpa*). — Syn. *Fedia mixta Vahl.* l. c. 21 (*excl. syn. Sauvag.*). *Valerianella mixta Dufr.* l. c. 59. (*excl. syn. Loisel.*). *De C.* Fl. fr. supp. 493 (*excl. syn. Sauv. et Loisel.*). *Dub.* l. c. 253. *De C.* Prodr. IV. 627

Digitized by Google

(*excl. syn. Loisel.! et Spreng.?*). *V. Morisonii* De C. Prodr. l. c. *V. pubescens* Mérat! Lois. Fl. gall. I. 26. — Icon. *Moris.* l. c. f. 35. *Dufr.* l. c. T. 3. f. 6. *Reichenb.* l. c. f. 127. *Nostr.* f. 5. — Hab. Bouxwiller, Paris, Angers.

Obs. J'exclus le synonyme de Rivin (mon. 6), cité par Linné, quoiqu'il ne représente pas mal le *V. dentata;* mais le fruit n'est point celui d'un *Psilocœla;* c'est tout-à-fait celui de l'*auricula.*

L'inspection de la figure donnée par Dufresne (l. c. f. 5.), et la section dans laquelle De Candolle a placé sa plante (les *Platycœlæ*) prouvent suffisamment que leur *V. dentata* n'appartient pas à cette espèce.

On sait que Linné, quoique citant Morison pour son *V. mixta*, a établi cette espèce sur une plante de Sauvages, qui, par les feuilles du bas et les fruits, paraît être le *Centranthus calcitrapa*, selon les observations de Dufresne et de De Candolle.

Le *V. pubescens* de Mérat est bien la même espèce que le *mixta*, du moins d'après les fruits qui m'ont été communiqués par M. Maire.

5. *V. microcarpa* Lois. — Syn. *Valerianella microcarpa* Lois. Not. 151 (*excl. syn. Moris.*). Fl. gall. I. 26 (*excl. syn.*). *Fedia microcarpa* Reichenb. Icon. bot. II. 6. — Icon. *Reichenb.* l. c. T. 114. f. 224. *Nostr.* f. 6. — Hab. Toulon, Bonifaccio (*Soleir.* n.° 2051).

Obs. La confusion qui existe entre les *V. mixta* et *microcarpa* vient de la figure de Morison (l. c. f. 35), que l'on cite pour ces deux plantes. La longueur du fruit et celle des poils qui le couvrent, doivent plutôt faire rapporter cette figure à la première qu'à la seconde espèce.

Sect. III. *Platycœlæ.*

6. *V. auricula* De C. — Syn. *Fedia olitoria* Gaertn. Fruct. II. 36 (*excl. syn. Linn.*). *Valerianella dentata* Dufr. l. c. 57? *V. auricula* De C. Fl. fr. supp. 492. Dub. l. c. 252.

Digitized by Google

Lois. Fl. gall. I. 26. *De C.* Prodr. IV. 627. *Reichenb.* Fl. germ. 198. *Fedia auricula Reichenb.* Icon. bot. I. 52. — Icon. *Riv.* monop. 6 (*fruct.*). *Moris.* l. c. f. 36. *Gaertn.* l. c. T. 86. f. 3. *Dufr.* l. c. T. 3. f. 5? (*pessima*). *Reichenb.* Icon. bot. T. 63. f. 128 et 129. *Gaud.* Fl. helv. I. T. 1. *De C.* Coll. mém. T. 3. f. 6. *Nostr.* f. 7. — Hab. Nancy, Strasbourg, Bouxwiller, Paris, Angers, Montpellier, Dresde.

Obs. Ce n'est certes pas une variété du *V. dentata*, comme le voudrait Duby, puisque le fruit est à 3 loges, dont les deux latérales sont développées, tandis qu'elles sont réduites à de simples tubes grêles dans le *dentata*.

M. Guépin a fort bien distingué ces deux espèces, ainsi que toutes les Valerianelles des environs d'Angers, dans son excellente Flore de Maine-et-Loire.

7. *V. pumila De C.* — Syn. *Valeriana locusta η mutica Linn.* l. c. 1676. *V. pumila. Willd.* l. c. 184. *Valerianella pumila De C.* Fl. fr. IV. 242. *Dufr.* l. c. 57. *Dub.* l. c. 252. *De C.* Prodr. IV. 628. *Fedia pumila Vahl.* l. c. 21. *Reichenb.* Icon. bot. II. 6. *Valerianella membranacea Lois.* Not. 150. Fl. gall. I. 26. *Reichenb.* Fl. germ. 198. — Icon. *Moris.* l. c. f. 32. *Dufr.* l. c. f. 7. *Reichenb.* Icon. bot. T. 113. f. 223. *Nostr.* f. 8. — Hab. Avignon, Toulon, Fréjus, Montpellier.

8. *V. coronata De C.* — Syn. *Valeriana locusta γ coronata Linn.* l. c. 48. *V. coronata Willd.* l. c. 184. *Valerianella coronata De C.* Fl. fr. IV. 241. *Dufr.* l. c. 60. *Dub.* l. c. 253. *Lois.* Fl. gall. I. 25. *De C.* Prodr. IV. (*excl. Var.* β.). *Reichenb.* Fl. germ. 199. *Fedia coronata Vahl.* l. c. 20. *Reichenb.* Icon. bot. I. 54. *Valerianella hamata De C.* Fl. fr. supp. 494. *Dub.* l. c. 253. *De C.* Prodr. IV. 628. *Reichenb.* Fl. germ. 199. — Icon. *Col.* Ecphr. 209 (*fig. super*). *Moris.* l. c. f. 30. *Dufr.* l. c. f. 2. *Reichenb.* Icon. bot. T. 66. f. 133, 134 et 135. *De C.* Coll.

Digitized by Google

mém. T. 3. f. 7. *Nostr.* f. 9. — Hab. Angers, Mont-de-Marsan, Montpellier, Fréjus.

Obs. La grande difficulté de bien reconnaître le *V. coronata* vient de ce que les anciennes figures ne représentent pas le crochet qui termine chacune des 6 dents du fruit. Lorsqu'on l'a remarqué, on a cru avoir sous les yeux une nouvelle espèce, à laquelle on a donné le nom de *V. hamata*; mais tout ce que j'ai reçu sous le nom de *coronata*, soit spontané, soit cultivé, a les dents crochues, et M. de Candolle lui accorde ce caractère. Dès lors, plus de différence spécifique entre ces deux prétendues espèces.

Reichenbach (Icon. bot.) ne distingue le *hamata* comme variété que par ses feuilles entières. Il déclare avoir obtenu ces variétés des mêmes semences; pourquoi donc dans sa *Flora germanica excursoria* fait-il de nouveau deux espèces des *coronata* et *hamata*?

9. *V. discoïdea* Lois. — Syn. *Valeriana locusta* ζ *discoïdea* Linn. l. c. 48. et mant. 319. *V. discoïdea* Willd. l. c. 184. *Fedia discoïdea* Vahl. l. c. 21. Reichenb. Icon bot. II. 7. *Valerianella discoïdea* Lois. Not. 148. Dufr. l. c. 59. De C. Fl. fr. supp. 493. Dub. l. c. 253. Lois. Fl. gall. I. 25. Reichenb. Fl. germ. 199. *V. coronata* β *discoïdea* De C. Prodr. IV. 628. — Icon. Moris. l. c. f. 29. Dufr. l. c. f. 3. Reichenb. Icon. bot. T. 116. f. 226. Nostr. f. 10. — Hab. Avignon, Toulon, Montpellier, Corse, Alger.

Obs. C'est n'est pas, très-certainement, une variété du *V. coronata*. Le nombre normal des divisions du calice paraît être 6; mais comme chacune peut se diviser en deux, elles varient de 6 à 12. La capsule est semi-globuleuse et tomenteuse dans cette espèce; elle est ovale-alongée et simplement velue dans le *coronata*.

10. *V. vesicaria* Moench. — Syn. *Valeriana locusta* β *vesicaria* Linn. l. c. 47. *V. vesicaria* Willd. l. c. 183. *Valerianella vesicaria* Moench. meth. 493. De C. Fl. fr.

Digitized by Google

IV. 241. *Dufr.* l. c. 60. *Dub.* l. c. 253. *Lois.* Fl. gall. I. 26. *De C.* Prodr. IV. 628. *Reichenb.* Fl. germ. 198. *Fedia vesicaria Vahl.* l. c. 20. *Reichenb.* Icon. bot. I. 55. — Icon. *Dufr.* l. c. f. 9. *Reichenb.* Icon. bot. T. 70. f. 139 (*mala*). *De C.* Coll. mém. T. 3. f. 8. *Nostr.* f. 11. — Hab. Je ne l'ai encore vu que cultivée.

Obs. Reichenbach, dans la coupe qu'il a donné du fruit (l. c.), en a fait un *Psilocæla.*

Sect. IV. *Selenocæla.*

11. *V. carinata Lois.* — Syn. *Valerianella carinata Lois.* Not. 149. *Dufr.* l. c. 56. *De C.* Fl. fr. supp. 492. *Dub.* l. c. 252. *Lois.* Fl. gall. I. 25. *De C.* Prodr. IV. 629. *Reichenb.* Fl. germ. 198. *Fedia carinata Reichenb.* Icon. bot. I. 51. — Icon. *Moris.* l. c. f. 31 (*mala*). *Dufr.* l. c. T. 2. *Reichenb.* Icon. bot. T. 61. f. 123. *De C.* Coll. mém. T. 3. f. 10. *Nostr.* f. 12. — Hab. Bouxwiller, Paris, Mende, Allemagne.

M. Monnier a présenté, à l'appui de sa demande d'admission au sein de notre Société, un *Essai monographique sur les Hieracium* (1). Le but de l'auteur a été d'abord de tracer les limites de ce genre difficile; et, d'accord avec M. Cassini, il a été porté à considérer le fruit comme l'organe le moins variable et sur l'étude duquel on devait surtout s'appuyer. Il a rejeté du genre *Hieracium* de Willdenow et Sprengel toutes les espèces dont le fruit n'est pas conique et à dix côtes, et, dans toutes les espèces conservées, il a trouvé une aigrette sessile, fragile et rousse, et des poils dentelés; ces caractères et d'autres moins importants,

(1) Nancy. Hissette. 1829. 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

tirés de la couleur des fleurs et de la végétation, établissent une contre-épreuve satisfaisante.

Le genre a été divisé en six sections ou groupes, fondés principalement sur une ressemblance de port et d'*habitus* général.

L'auteur, frappé des modifications que le climat, la culture, etc. pouvaient faire subir à une même espèce, n'a pas cherché à décrire de nouvelles formes et à leur imposer un nom : il a réuni, au contraire, beaucoup de celles des auteurs modernes, soit comme *races*, soit comme *variétés* d'une même espèce.

Celles qui ont été séparées des *Hieracium* ont été réunies à d'anciens genres ou réparties en plusieurs genres nouveaux, savoir : *Stenotheca*, *Soyeria* (dédié à notre Collègue Soyer-Willemet), *Aracium* et *Sclerolepis*. Ces différents genres ont été admis (à l'exception du *Stenotheca*), par M. Lessing, dans son grand ouvrage sur les Synanthérées (1).

Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur cet ouvrage, qui a obtenu d'honorables suffrages et qui est entre les mains de tous les Botanistes. Il est terminé par des planches qui indiquent suffisamment les caractères différentiels de ce genre avec les voisins.

M. le D.r de Haldat a communiqué une

(1) M. Lessing a changé en *Pachilepis* le nom de *Sclerolepis*, déjà proposé par M. Cassini pour un autre genre.

Digitized by Google

Observation sur la contractilité des lames de la couronne frangée du Nerion à fleurs blanches. Il a vu des mouches domestiques, avides du nectar secrété pendant la floraison aux parois de la corolle, saisies par les lames foliacées et lanugineuses qu'on y remarque, et étreintes avec une force qui semblait s'accroître à mesure que ces insectes faisaient de plus grands efforts pour se débarrasser et ne cessait que lorsqu'ils étaient morts. Comme dans cet état ils se détachaient et tombaient par leur propre poids, M. DE HALDAT a dû attribuer l'étreinte et la mort de ces insectes à la contraction des lames pétaloïdes suscitée par leurs mouvements; puisque s'ils eussent été retenus par le tissu lanugineux ou par quelque fluide visqueux, ils y seraient restés suspendus après leur mort.

A l'occasion d'un article du journal de Lyon, rapporté dans ceux de la Capitale, M. le D.r DE HALDAT a entretenu la Société d'un phénomène qui, depuis quelque temps, était, dans cette première ville, l'objet de la curiosité publique, et qu'il a visité avec le D.r Montfalcon. Dans sa *Notice sur Ritta Christina*, depuis si célèbre dans l'Histoire des productions monstrueuses de l'espèce humaine, notre Collègue en a exposé la structure extérieure avec des détails propres à fixer l'attention des médecins et des naturalistes, mais qui

Digitized by Google

depuis ont perdu une grande partie de l'intérêt attaché à la nouveauté par la publication multipliée de descriptions plus ou moins exactes.

Ritta Christina était alors en santé, fatiguée cependant par les visites nombreuses qu'elle avait reçues dans les jours précédents; ce qui avait déterminé ses parents à la soustraire momentanément aux regards du public. Réveillée avec précaution, elle sourit aux caresses de sa mère, manifesta une intelligence qui ne parut pas inférieure à celle des enfants de son âge (six mois). Elle prit le sein et téta pendant quelques minutes. Tout ceci se rapporte à l'une des deux moitiés de ce monstre, binaire dans la partie supérieure et réuni en un seul individu inférieurement; car l'autre moitié, quoique douée de vie, resta constamment plongée dans un état de torpeur, pour ne pas dire de somnolence, dont on ne put la tirer. La première, vive, animée, parut destinée à survivre à l'autre, qui offrait les symptômes de la cyanose avec engorgement de l'encéphale. Le pronostic des deux observateurs sur la mort peu éloignée de cet être, les détermina à conseiller à la famille, qui vivait du du produit de cette espèce de spectacle, de presser son départ pour Paris, où un public plus nombreux lui fournirait de plus grands bénéfices, et où cette production monstrueuse serait, pour les physiologistes savants qui s'y trouvent réunis, un sujet d'observations propres à enrichir la science.

Digitized by Google

M. le D.r Leuret a communiqué le résultat de ses *Recherches sur la structure de l'encéphale.* Cet organe, si fréquemment examiné par les anatomistes, soumis à des procédés propres à en augmenter la consistance, lui a offert une texture différente de celle qui lui avait été attribuée jusqu'alors, et lui a permis d'en séparer les éléments, non plus en fibres, en fascicules plus ou moins atténués, mais en lames distinctes, appliquées les unes aux autres, comme les feuillets d'un livre, et d'en suivre l'arrangement dans les diverses parties qui le composent. Nous nous bornons à cette simple annonce du travail de M. Leuret, parce qu'il doit le publier bientôt avec des développements et des planches nécessaires à l'intelligence du texte.

M. Collard a lu à l'Académie plusieurs Mémoires de Physiologie, dont nous allons rendre compte successivement.

Le premier est intitulé : *Recherches expérimentales sur les effets de l'abstinence complète d'aliments et de boissons sur la composition et la quantité du sang et de la lymphe.*

Ce mémoire, qui a obtenu une médaille d'or de la Société médicale d'émulation de Paris, et une mention honorable de l'Institut royal de France, au concours du grand prix de physiologie Monthyon, est le premier d'une série de recherches sur l'alimentation et sur l'abstinence, que M.

Digitized by Google

Collard se propose de réunir en un volume quand elles seront terminées. Il est divisé en deux parties, dont nous ne reproduisons que les conclusions principales.

La première contient cinq chapitres dans lesquels sont examinés les effets de l'abstinence 1.° sur les organes solides; 2.° sur la quantité et le cours du sang; 3.° sur la composition du sang; 4.° sur la quantité et le cours de la lymphe; 5.° sur la nature chimique de la lymphe.

Des nombreuses recherches contenues dans cette première partie, M. Collard a déduit les propositions suivantes, qui sont développées au long dans son travail :

I.er Ordre. 1.° Les herbivores supportent moins long-temps que les carnivores l'abstinence complète d'aliments et de boissons; 2.° dans une même espèce d'animaux, les plus jeunes vivent moins long-temps sans manger; 3.° toutes circonstances d'ailleurs communes, un animal vit d'autant plus long-temps à jeun, qu'il est d'une taille plus forte.

II.e Ordre. 4.° Les symptômes d'une abstinence prolongée jusqu'à la mort peuvent être divisés en trois périodes : la première caractérisée par des alternatives d'abattement et d'agitation; la seconde par une fureur ou une inquiétude continuelle; la troisième par une faiblesse, une stupeur et un accablement profond; 5.° ces pé-

Digitized by Google

riodes sont d'autant moins distinctes, que la vie de l'animal soumis à l'abstinence dure moins longtemps.

III.e Ordre. 6.° Les seules altérations *constantes*, démontrées par l'autopsie, dans les tissus et parenchymes organiques d'animaux morts de faim, sont : un amaigrissement excessif, la presque entière vacuité du système sanguin, la pâleur des membranes muqueuses, la blancheur générale des tissus, l'affaissement de la cornée ; 7.° l'amaigrissement des muscles du thorax est plus prononcé que celui des muscles des membres et du cou ; l'atrophie de la rate et du pancréas est aussi plus considérable que l'atrophie des autres viscères ; 8.° ces altérations sont quelquefois compliquées d'une inflammation locale plus ou moins légère ; 9.° l'abstinence prolongée ne produit pas l'ulcération de la cornée ; 10.° les altérations organiques causées par l'abstinence sont d'autant plus profondes, que l'animal a succombé plus lentement ; 11.° la sécrétion de la bile ne paraît éprouver aucune diminution, tandis que la quantité de toutes les autres humeurs du corps devient moindre de jour en jour.

IV.e Ordre. 12.° La quantité de sang diminue progressivement et pendant toute la durée de l'abstinence ; 13.° sur la fin de la vie, ce fluide ne pénètre plus qu'une partie des tissus, de sorte que le cercle circulatoire devient moins étendu par

Digitized by Google

suite de la diminution de quantité du sang : nombre de parenchymes et de radicules vasculaires en sont en effet entièrement privés.

V.e Ordre. 14.° La portion de la partie solide du sang augmente à mesure que la quantité de ce fluide devient moindre ; 15.° en même temps la proportion de fibrine dans le caillot diminue beaucoup ; 16.° celle d'albumine devient au contraire plus considérable.

VI.e Ordre. 17.° La présence de la lymphe, dans le système lymphatique, n'est pas constante ; 18.° il n'en contient point durant l'activité du travail de la chylification ; 19.° sur la fin de la chylification, et surtout après qu'elle est terminée, on trouve *toujours* de la lymphe dans une partie ou dans la presque totalité du système lymphatique ; 20.° durant *le premier tiers environ* du temps de l'abstinence, la quantité de la lymphe est très-considérable, et augmente d'autant plus, que l'animal est à jeun depuis plus long-temps ; 21.° dans *les deux autres tiers* du temps de l'abstinence, la quantité de la lymphe diminue progressivement ; 22.° quelques heures avant la mort, le canal thoracique n'en contient que très-peu ; 23.° les vaisseaux lymphatiques des diverses régions du corps se vident d'autant plus tard, comparativement, qu'ils s'en étaient remplis moins lentement ;

VII.e Ordre. 24.° Généralement la vitesse

Digitized by Google

avec laquelle la lymphe parcourt ses vaisseaux est très-peu considérable; 25.° elle augmente d'autant plus, que la quantité de ce fluide devient plus considérable; 26.° elle diminue graduellement, à mesure que la lymphe est en moindre proportion dans le système lymphatique.

VIII.e Ordre. 27.° Durant la période de son augmentation en quantité, la lymphe devient graduellement plus riche en matière colorante, en caillot et en fibrine; 28.° la lymphe est d'autant moins coagulable, colorée et fibrineuse, dans le reste de la durée de l'abstinence, que la mort est moins éloignée.

La seconde partie, divisée en quatre chapitres, contient l'application des faits contenus dans la première aux questions tant débattues 1.° de l'altération morbide des fluides; 2.° de l'opportunité de la diète et de la saignée dans certaines maladies; 3.° des usages des vaisseaux lymphatiques; 4.° de l'existence d'un tempérament lymphatique.

M. Collard résume ainsi son premier chapitre: 1.° si, par suite de l'abstinence prolongée, les solides de l'organisme sont altérés, cette altération, au point de développement où elle est parvenue avant la mort, ne paraît pas en être *essentiellement* la cause; 2.° les altérations de solides, produites par l'abstinence, *résultent nécessairement* de la diminution de quantité et de l'altération de composition du sang; 3.° conséquem-

Digitized by Google

ment, quand bien même l'état des solides serait *la cause immédiate* de la mort, les altérations du sang en seraient toujours *la cause première;* 4.° la diminution et l'altération progressives de la nature chimique du sang sont de plus *essentiellement cause immédiate* des symptômes de l'abstinence et de la mort; 5.° conséquemment, la *maladie* causée par une abstinence prolongée jusqu'à la mort, est le résultat, premièrement, de l'altération des solides; secondement, et surtout, des altérations du sang, qui en sont à la fois causes *première*, *médiate* et *immédiate*.

Dans le deuxième chapitre, M. Collard établit d'abord que l'abstinence amène lentement l'état que la saignée produit instantanément. Il pense que pour certaines maladies, dans lesquelles on n'oserait employer la saignée, la diète rigoureuse à laquelle on assujétit les malades n'est pas plus indiquée : il cite les inflammations chroniques abdominales, les entérites et les gastrites de longue durée. Les blessures et les fractures lui paraissent exiger aussi quelque réserve dans l'emploi de la diète et de la saignée, puisqu'elles ruineraient la plasticité du sang, et que l'expérience démontre combien difficilement les blessures et les fractures se guérissent chez les animaux soumis à l'abstinence. C'est surtout dans le cas d'un foyer purulent ou d'une plaie de mauvaise nature que la diète et la saignée lui semblent nuisibles, puis-

Digitized by Google

qu'elles doivent *nécessairement* amener une résorption funeste, dont il cite plusieurs exemples. Au contraire, et par la même raison, la saignée et la diète la plus sévère sont indiquées pour amener une résorption avantageuse, dans certains cas d'épanchement, d'hydropisie, dans la fièvre de lait, etc.

En résumant le troisième chapitre, M. Collard établit les propositions suivantes : 1.° que le système lymphatique n'a point pour usages ordinaires de ramener au cœur une partie du sang artériel; 2.° que néanmoins, vu ses communications avec le système sanguin, le sang *peut y rester, dans des cas de phlétore artificielle excessive;* 3.° que les chylifères et les lymphatiques ne forment qu'un seul ordre physiologique de vaisseaux ; 4.° que ce système vasculaire est bien réellement l'organe *des absorptions assimilatrices* du corps entier; 5.° que les veines au contraire absorbent, par tout le corps, les substances qui ne doivent être qu'introduites dans la circulation, sans subir d'altérations préalables ; fonction que M. Collard désigne sous les noms d'*innovation* ou *absorption simple, non assimilatrice, non élaboratrice;* 6.° que le système lymphatique, comme le système nerveux et sanguin, se compose de deux systèmes distincts : l'un, qu'il nomme système lymphatique proprement dit, *commun* au corps entier; l'autre, le système chy-

Digitized by Google

lifère, *spécial* au tube intestinal; 7.° que ces deux systèmes se suppléent mutuellement dans l'exercice de leurs fonctions; 8.° qu'ils paraissent ne pas fonctionner en même temps; 9.° que même il existe entre eux un antagonisme évident d'activité.

Dans le chapitre quatrième, M. Collard s'élève contre la dénomination de *tempérament lymphatique.* Il ne reconnaît pas plus de tempérament *lymphatique* que de tempérament *chylifère:* celui qu'on a ainsi désigné doit être nommé tempérament *atonique.* Selon M. Collard, il résulte 1.° *d'une langueur insolite de l'absorption générale et surtout de celle du tissu cellulaire;* 2.° *de l'imperfection de l'assimilation.* (*Journal de physiologie expérimentale, par* F. Magendie, *Membre de l'institut*, t. 8, page 152. — *Annales de la Société médicale d'émulation de Paris* année 1828.)

M. Collard, continuant ses intéressantes études, a publié des *Recherches expérimentales et critiques sur l'absorption et sur l'exhalation respiratoires.*

Ce mémoire est dirigé contre la Théorie chimique de Lavoisier sur la respiration. M. Collard refuse d'admettre la combustion du carbone du sang par l'oxigène atmosphérique : il soutient que l'acide carbonique, qui est exhalé dans la respiration, provient de la nutrition capillaire et non de cette

Digitized by Google

combustion. A ses yeux, la respiration n'est autre chose qu'une branche de la nutrition générale. Dans un être organisé inférieur, dans un végétal, par exemple, toutes les grandes fonctions de la vie, l'innervation et l'assimilation alibile et aérienne, répandues dans l'être tout entier, s'effectuent par toutes ses parties : plus l'organisation se complique et se perfectionne, plus elles affectent des centres spéciaux. Ainsi chez les mammifères, sommité de l'échelle organique, l'innervation a son centre dans le système encéphalique, l'assimilation alimentaire dans le système gastrique, la circulation dans le cœur et dans les vaisseaux. Ainsi et de même en est-il pour la nutrition aérienne : le poumon en est le siége ; dans cet organe le sang *se nourrit* d'air, comme par le système chylifère il se nourrit des aliments, et, par le système lymphatique, des matériaux de la résorption intersticielle. La respiration n'est rien autre chose qu'un mouvement d'absorption et d'exhalation exercé sur des gaz, comme ailleurs il s'exerce sur des fluides et des solides. Quant à la théorie de Lavoisier, elle est combattue par M. Collard à l'aide d'une foule de faits et d'expériences, soit telle qu'elle a été émise par cet illustre savant, soit telle qu'on l'a successivement modifiée pour la tenir au courant des progrès de la chimie, de la physique et de la physiologie : il établit qu'il n'y a, soit dans les poumons, soit dans les artères ou les veines, ni combustion

Digitized by Google

d'hydrogène, ni combustion de carbone, ni formation d'eau et d'acide carbonique. Ce mémoire, très-étendu et composé en grande partie d'expériences, de chiffres et d'analyses, n'est susceptible d'aucune analyse. Il est imprimé dans le *Journal de Physiologie expérimentale, par* M. Magendie, *t. x*, et dans *le Journal complémentaire du grand dictionnaire des sciences médicales*, *année* 1830. — On trouve aussi dans *le Journal de Chimie médicale*, 6.e *année, page* 719, une analyse de la *Perspiration pulmonaire* qui en est extraite.

Un troisième Mémoire de M. Collard est intitulé : *de l'Influence de la circulation générale sur la température des corps, et de la circulation pulmonaire sur la température du sang.*

Ce travail est divisé en 7 chapitres.

Dans le 1.er, M. Collard recherche le rapport qui existe entre la température du sang et celle des organes différents au milieu desquels il circule. M. Collard établit 1.° *que la température générale du sang est égale à celle du corps ;* 2.° que la température générale du sang est supérieure, égale ou inférieure à celle de quelqu'une des parties du corps qu'il parcourt.

Le 2.e chapitre est destiné à établir les variations de température que la circulation, dans le corps humain, ferait subir à un liquide inerte. M. Col-

Digitized by Google

LARD prouve : 1.° qu'un fluide inerte, circulant dans le corps, lui cède une partie de sa température, si elle est supérieure à celle du corps même ; 2.° que, si au contraire sa propre température est inférieure à celle du corps, il enlève du calorique à ce dernier. D'où il déduit comme corollaire : que si, parmi les organes traversés par ce fluide, les uns avaient une température supérieure à la sienne, les autres une moindre température, il enlèverait aux premiers du calorique qu'il céderait aux seconds.

Le chapitre 3.e est intitulé : *des variations de température que la circulation fait éprouver au sang*. M. COLLARD y établit que la circulation a sur le sang la même influence que sur un fluide inerte ; que, par l'effet de la circulation, le sang enlève du calorique à certains organes, et qu'il en cède à d'autres ; que par conséquent il est une source de refroidissement pour les uns et de chaleur pour les autres ; qu'enfin sa propre température varie selon celle des organes qu'il parcourt.

Dans le chapitre 4.e, M. COLLARD examine en général les causes de la chaleur du sang : il reconnaît au sang deux sortes de *chaleurs* différentes, l'une *physique* ou *communiquée*, l'autre *vitale ou organique*.

La première lui vient de sa circulation à travers des organes plus élevés en température que lui ; la seconde lui est propre, et résulte de sa vitalité.

Digitized by Google

La première est soumise aux lois de l'équilibre du calorique; la seconde en est indépendante.

Le rapport entre ces deux chaleurs est, sur les 32° de la température du sang, de 8 ou 9 pour la *chaleur propre*, et de 24 ou 23 pour la *chaleur communiquée*.

Le chapitre 5.e a pour objet d'établir l'*influence qu'aurait la circulation pulmonaire sur la température d'un fluide inerte*: M. Collard démontre que si, au lieu de sang, un fluide inorganique, de l'eau, par exemple, circulait dans le poumon, il devrait éprouver une diminution de température, que toutes les influences physiques de la circulation pulmonaire tendent à amener.

Le chapitre 6.e traite *de l'influence de la circulation pulmonaire sur la chaleur du sang*. Il en résulte: que la circulation pulmonaire agit sur la *chaleur communiquée* et sur la *chaleur propre* du sang, de deux manières distinctes et inverses; qu'elle diminue la première et augmente la seconde; que cependant le résultat général de son action paraît être l'abaissement de la température du sang qui traverse le poumon;

Qu'en effet le sang a été trouvé moins élevé en température dans le ventricule gauche du cœur que dans le droit, contrairement à ce que l'on a affirmé jusqu'ici, et par exception unique à ce qui a lieu dans tout le reste du corps, où le sang ar-

Digitized by Google

tériel est constamment plus chaud que le sang veineux;

Qu'ainsi, loin qu'on puisse considérer avec Lavoisier la respiration comme la principale cause de la chaleur animale, on devrait y voir, avec les anciens, par des motifs différents, une source de refroidissement.

Le chapitre 7.e traite de l'*influence du sang sur la chaleur animale.* M. Collard établit successivement 1.° que le sang, *comme fluide circulant*, d'abord, tend à établir l'équilibre du calorique entre les diverses parties du corps; ensuite, qu'il a pour but de dissiper l'excès de la température animale, soit en dirigeant vers la peau une partie de la chaleur interne, soit par l'action que l'évaporation et le contact d'un air froid exercent sur ce fluide dans le poumon; 2.° que le sang, *comme fluide organisé et vivant*, jouissant lui-même d'une chaleur proportionnelle à sa vitalité, contribue à la chaleur du tout organique dont il fait partie; 3.° qu'enfin le sang, *comme aliment direct et immédiat de l'assimilation*, porte dans tous les organes le germe de la caloricité locale qui doit résulter de l'action nutritive. (*Journal de Physiologie expérimentale*, par F. Magendie, t. x.)

Enfin, M. Collard a encore lu à l'Académie des *Observations sur l'alimentation avec une seule substance ou avec des substances non azotées*,

Digitized by Google

Ce mémoire est divisé en deux parties.

La première a pour but d'établir : 1.° que certains animaux se nourrissent très-bien d'une seule substance ; 2.° que des animaux qui ordinairement se nourrissent de substances variées, peuvent, avant qu'ils en aient contracté l'habitude, être nourris avec un seul aliment ; 3.° que l'animal adulte qui depuis long-temps jouit d'une alimentation variée, dépérit en effet, si on ne lui donne plus qu'une espèce d'aliment, ainsi que l'a établi M. Magendie ; 4.° que si la gélatine, administrée seule par M. Collard à des chiens adultes, n'a pu les nourrir, on doit en chercher la cause dans les distinctions qui précèdent, et qu'il est impossible d'en rien conclure touchant la faculté nutritive de ce principe immédiat animal.

La deuxième partie contient quelques expériences desquelles il résulte, contrairement à l'opinion émise par M. Magendie, *que les substances non azotées peuvent être nutritives.*

M. Collard annonce que, si la gomme, le sucre et l'huile donnés seuls, ne sont pas nutritifs, on n'en peut rien conclure pour d'autres substances : la fécule, par exemple, qui, seule ou mêlée successivement au sucre, à l'huile et à l'eau distillée, entretient la nutrition, ainsi qu'il l'a expérimenté sur un jeune chien.

Digitized by Google

MÉDECINE, CHIRURGIE.

M. le D.r Serrières, en sa qualité de Secrétaire du Comité de vaccine, a publié une *Notice historique sur les progrès de la Vaccine dans le département de la Meurthe*, à laquelle il a joint un Rapport fait au Comité sur les vaccinations pratiquées en 1828. Ce travail, exécuté d'après les dispositions adoptées par les administrateurs philanthropes qui se sont succédé à Nancy, et principalement par M. le vicomte Alban de Villeneuve, qui a donné à l'organisation du Comité tous les développements capables d'en assurer le succès, appartient d'une manière spéciale à l'administration. Toutefois l'Académie n'a pu le considérer comme lui étant étranger, non-seulement à cause de sa sollicitude pour tout ce qui tend au bien-être de ses concitoyens, mais encore à raison de la forme d'un ouvrage où rien d'important n'est oublié, et où se trouve exposé tout ce qui est propre à stimuler le zèle des médecins, à éclairer le public sur ses véritables intérêts, et à dissiper les préjugés répandus dans les villes et les campagnes. Ce travail appartient à l'Académie, surtout relativement à l'histoire de l'introduction et de la propagation de la précieuse découverte, où figure avec tant d'honneur feu notre confrère Louis Valentin, ami et

Digitized by Google

disciple de Jenner, l'un des premiers praticiens qui se sont livrés à l'inoculation variolique dans le pays, et le plus zélé des propagateurs de la vaccination. Cet imprimé ayant reçu une grande publicité, nous nous contentons de le mentionner, en invitant le public à profiter des conseils utiles qu'il renferme.

M. le D.r Bonfils, fils aîné, qu'une mort prématurée a surpris au milieu d'une carrière commencée sous les plus heureux auspices, et dont le zèle et le savoir avaient déjà enrichi les archives de la Société de travaux importants, a lu en 1829 un Mémoire dans lequel il expose ses vues pour étendre le bienfait de la *Staphyloraphie ou suture du voile du palais* aux sujets qui, outre la division congéniale de cet organe, offrent encore une perte de substance à sa partie supérieure et moyenne; obstacle jusqu'alors insurmontable à l'adoption du procédé par lequel M. le professeur Roux, inventeur de cette opération, s'est proposé de rétablir le voile du palais dans son intégrité.

Au moyen de la modification proposée par M. le D.r Bonfils, trois sortes de vices, auxquels le procédé de M. Roux n'était pas applicable, pourront être guéris. Le premier est la perforation de cet organe à sa base, sans division dans le reste de son étendue; le second est la perforation de la voûte palatine; le troisième, présentant le cas qui a donné

Digitized by Google

lieu à ce travail, est la division du voile dans toute son étendue, avec écartement à sa base, qui ne permet la réunion des deux parties que dans leur extrémité inférieure.

L'auteur propose de réparer ces différentes pertes de substance par le moyen d'un lambeau de la membrane palatine détachée de la voûte et taillée de manière que, demeurant adhérente par sa base, ses bords puissent s'adapter à ceux de l'ouverture convenablement rafraîchis. Ce procédé analogue à celui de la rhinoplastie, mais plus rationnel, a été discuté par lui dans une correspondance ouverte avec le savant inventeur de l'opération principale, et légitimé par les raisonnements suivants, que nous lui empruntons :

Si dans la rhinoplastie le lambeau ne tient que par un isthme très-étroit, isthme qui éprouve encore une torsion ; si ce lambeau placé à l'extérieur est par là même disposé à se refroidir facilement ; si dans le déplacement qu'il éprouve, puisque pris au front il est abaissé jusqu'à la place qu'occupait le nez, la circulation dans des circonstances aussi défavorables conserve encore assez d'activité pour entretenir la vie dans son tissu ; pourquoi la portion de membrane palatine qui viendrait combler le vide de la perte des substances ne continuerait-t-elle pas à vivre ? et pourquoi serait-elle frappée de sphacèle, lorsqu'elle adhère à la voûte du palais par une base très-large, lorsqu'elle n'éprouve aucune torsion dans cette base, d'horizontale qu'elle était, devenant seulement perpendiculaire, et favorisée, comme elle l'est, par la température de la cavité dans laquelle elle est placée et l'abondance des vaisseaux qui la parcourent ?

Digitized by Google

Relativement à l'objection que l'on pourrait tirer de l'absence des fibres musculaires dans la portion de membrane palatine qu'il veut employer à la composition d'un organe qui doit être doué de contractilité, l'auteur répond :

Il est vrai que le lambeau de la membrane palatine qui va faire partie du voile du palais est dépourvu de fibres musculaires et qu'il ne pourra participer activement aux mouvements de cet organe. Mais comme il n'oppose aucun obstacle à ces mouvements, les parties pourvues de fibres, dans ce qui reste de cet organe factice, entraîneront celles qui en seront dépourvues, et l'on peut ainsi espérer qu'il acquerra par l'exercice la faculté de produire les mouvements que dans l'état naturel il doit exécuter. Et en supposant même que la mobilité du voile fût incomplète, cette opération remédierait encore aux accents désagréables de la voix nasale et au retour des boissons et des aliments par les narines.

Ces vues de M. Bonfils pour l'extension de la staphyloraphie, accueillies par plusieurs Sociétés de médecine et par plusieurs praticiens distingués, se trouvant consignées dans le Traité complet de Chirurgie de M. le professeur Velpeau, obtiendront bientôt, à l'aide de l'expérience, la sanction que l'inventeur n'a pu lui donner avant sa mort.

Quant à l'application de son procédé aux trois sortes de vices de conformation signalés dans son mémoire, il l'expose d'une manière précise. Si le voile ne présente qu'une simple perforation, il en avive les bords et y adapte par la suture le lambeau

Digitized by Google

taillé dans la membrane palatine. Si cet organe est divisé dans toute son étendue avec perte de substance ou rétraction, qui ne permet que la réunion de l'extrémité inférieure de la division, il propose d'opérer en deux temps. Il réunit, selon la méthode usitée, l'extrémité inférieure du voile offrant alors une perforation à sa base, qui le ramène au premier cas, et fait une seconde opération pour obtenir la cure radicale. Relativement à la perforation de la voûte palatine, accident auquel on n'avait remédié que par des obturateurs mécaniques, il propose de la fermer en levant un lambeau de la membrane palatine, qui doit rester adhérente au grand côté de l'ouverture, et s'adapter, en se renversant, sur les bords convenablement avivés de la portion de la même membrane qui la tapisse. La facilité avec laquelle se cicatrisent les plaies de cet organe lui offre la perspective d'un heureux succès.

La *Lithotritie ou l'art de broyer la pierre dans la vessie*, qui est une des inventions les plus brillantes de la chirurgie moderne et l'un des présents les plus utiles qui de nos jours aient été faits à l'humanité, n'avait encore été pratiquée que depuis peu de temps à Paris lorsque le D.r Bonfils, fils aîné, déjà distingué par son zèle pour les progrès de l'art, et par sa dextérité rare dans les opérations les plus délicates de la chirurgie, conçut le projet de faire jouir ses concitoyens des avantages que

Digitized by Google

pouvait leur procurer l'introduction de cette nouvelle méthode. Mais peu content des notions qu'il avait acquises dans les ouvrages périodiques ou spéciaux sur le procédé opératoire, il se rendit à Paris pour le voir exécuter par les habiles opérateurs qui l'avaient introduit en France et perfectionné. Bientôt, instruit de tout ce qui était nécessaire, et armé des instruments qu'il essaya le premier, il le pratiqua dans cette ville sur un avocat qu'il avait déjà plusieurs fois opéré par la méthode ancienne. Le succès qu'il obtint lui procura bientôt l'occasion de le pratiquer de nouveau : ce qu'il fit plusieurs fois en présence d'un grand nombre de médecins de la ville et des cités voisines, et une entr'autres avec un tel succès que le malade sortit de l'hôpital le quatrième jour, et retourna à Toul à pied pour y reprendre l'exercice de sa profession. Dans le mémoire où feu le D.r Bonfils a consigné les résultats de ces opérations, il s'est appliqué à comparer entre eux les procédés anciens et nouveaux, à en apprécier judicieusement les avantages, à en faire connaître les difficultés et à rassembler d'utiles réflexions sur les précautions propres à en assurer le succès. Cet écrit lui a aussi fourni l'occasion de faire connaître et de rappeler les travaux et les succès du D.r Bonfils son père dans la même carrière, et les avantages qu'il a procurés au département, dans l'un des hôpitaux dont il était médecin, en y introduisant

Digitized by Google

la pratique de la taille, qui auparavant avait été exclusivement réservée aux lithotomistes de l'hôpital de Lunéville ; et celle de la cataracte, qui semblait être aussi du domaine spécial des opérateurs désignés sous le nom d'oculistes.

M. le D.r Jourdain a réuni, dans un mémoire adressé en 1829, tous les documents propres à faire apprécier les *Eaux de Caldas de Monbuy*, situées en Catalogne, où il a été appelé à exercer son art, durant la dernière guerre d'Espagne. Cette topographie assez étendue comprend d'utiles renseignements sur les trois règnes de la nature, l'agriculture, l'industrie, le commerce de ce pays, les mœurs des habitants, la géographie physique, l'archéologie, et plus particulièrement sur les vertus médicinales des eaux thermales qu'on y trouve.

Les montagnes, selon M. Jourdain, sont formées de quartz, de mica, de granit de diverses espèces dont, plusieurs se décomposent facilement; de grès rouge, de brèches, de poudingues ; et, comme le pays réunit aussi des roches calcaires, le sol se trouve composé de chaux carbonatée, de silice en diverses proportions, qui donnent aux terres cultivées une grande fécondité, augmentée encore par une culture bien entendue, qui offre, pour les engrais et l'art des irrigations, des exemples dignes d'être imités. Ce pays réunit les productions

Digitized by Google

du Nord et du Midi; car les céréales, les légumes et les fruits y abondent. On y cultive aussi la vigne, les mûriers pour l'éducation des vers à soie, et les oliviers qui donnent de belles olives, dont on ne retire cependant qu'une huile de qualité inférieure, à raison de la mauvaise méthode suivie pour l'extraction. Les montagnes, cultivées depuis leur base jusqu'au sommet, présentent, outre la vigne, tous les arbres utiles ou agréables à l'homme: le chêne, le liége, le hêtre, l'arbousier, l'orme, le chêne au kermès, le châtaignier, le micocoulier, le cèdre et l'agave américaine.

La flore des environs de Caldas, d'après l'auteur, est d'une grande richesse; et, parmi les espèces nombreuses qu'il y a trouvées, il a noté les *Orobanche pruinosa*, *Psoralea bituminosa*, *Urospermum Dalechampii*, *Coriaria myrtifolia*, *Hyacinthus serotinus*, *Cytinus hypocistis*, *Pistacia lentiscus*, plusieurs *Ononis*, *Limodorum abortivum*, *Corydalis enneaphylla*, *Asclepias nigra*, *Ramondia pyrenaica*, *Hyosciamus aureus*, *Santolina rosmarinifolia*, diverses espèces d'*Aristolochia*, *Lavatera olbia*, *Scabiosa stellata*, *Podospermum laciniatum*, *Catananche cœrulea*, *Geranium sanguineum*, *Globularia repens*, *Leuzea conifera*, plusieurs *Buplevrum*, *Convolvulus saxatilis*, *Centaurea phrygia*, *Galium maritimum*, *Lepidium sub-*

Digitized by Google

fruticosum, *Sedum anopetalum*, plusieurs *Saxifraga*, *Lotus silicosus*, *Anthyllis tetraphylla*, *Genista horrida*, *Astragalus humilis*, *Centaurea crupina*, *Silene saxifraga*, *Ranunculus gramineus*, *Mercurialis tomentosa*, *Capparis spinosa*.

Cet extrait de la flore de Caldas est suivi d'une notice sur les animaux domestiques et libres qui y vivent et qui diffèrent peu de ceux des Pyrénées françaises. L'auteur donne ensuite la description des cascades et grottes naturelles assez nombreuses dans le pays, et quelques détails sur son industrie.

D'après les observations de M. Jourdain, la température de Caldas est très-variable et les changements en sont brusques : les hivers y sont doux et les printemps pluvieux ; mais les étés sont très-chauds, à raison de la situation de la ville, abritée contre les vents du nord et exposée à ceux du sud ; l'automne est la saison la plus agréable. La population est de 16,000 âmes.

Comme dans la plupart des villes anciennes, dont les plans primitifs ont subi à la longue de grandes modifications, les rues en sont étroites, mal percées et offrent peu d'édifices remarquables. Elle doit principalement sa célébrité à ses eaux thermales, dont les Romains ont fait usage, et où ils ont laissé des témoignages de l'importance qu'ils attachaient à l'usage de ces dons de la nature, dans quelques monuments échappés aux ravages du temps, et

Digitized by Google

parmi lesquels l'auteur a recueilli les inscriptions suivantes :

N.° I.	N.° II.	N.° III.
APOLLINI.	APOLLINI.	S. S.
L. MINUTIUS.	SANCTO.	C. IROC. ZOTICUS.
APRONIANUS.	LUCIUS VIBIUS.	V. S. L. M.
GAL. TERRAC.	ALCINOUS.	
T. P. I.		

Plusieurs autres inscriptions, qui avaient décoré les bains sur la place principale, ont été détruites et sont illisibles.

Pline, qui a parlé de ces eaux thermales, nous apprend que les habitants de cette ville étaient, de son temps, nommés *Aquicaldenses*. Elles sont très-abondantes, sourdent de différents points et se rendent à la Place Royale. Elles ont une saveur légèrement alcaline, sont onctueuses au toucher, très-limpides et inodores. Leur pesanteur spécifique diffère peu de celle de l'eau commune regardée comme pure; la température des diverses sources n'est pas la même. La principale fait monter le thermomètre de Réaumur à 54 +° ou 56 +°. Peu riches en substances salines, elles sont imprégnées de cette matière considérée comme organique, dont l'origine est si mystérieuse et qui se rencontre également dans nos eaux de Plombières; elles possèdent des vertus médicinales semblables à celles de ces dernières. L'auteur, qui les a surtout étudiées sous ce rapport, indique les

Digitized by Google

maladies dans lesquelles elles ont le plus de succès : telles que les affections de la peau, parmi lesquelles elles guérissent assez promptement les dartres simples et récentes ; les rhumatismes chroniques, dont elles guérissent quelques-uns et soulagent le plus grand nombre ; enfin les suites des affections traumatiques, auxquelles elles sont très-favorables. A l'intérieur elles sont stimulantes, et peuvent être fort utiles dans les embarras et congestions abdominales ; mais elles doivent être évitées dans les maladies aiguës.

CHIMIE.

M. Braconnot a successivement lu à l'Académie les mémoires dont nous allons donner l'extrait en suivant l'ordre de leur communication :

I. *Recherches chimiques sur le Pollen du Typha latifolia.*

Le pollen du dattier avait déjà fait l'objet des recherches de Fourcroy et de Vauquelin ; mais cette poussière fécondante, rapportée d'Égypte par M. Delille, avait éprouvé, pendant le trajet, une altération manifeste. M. Braconnot a soumis à l'analyse chimique le pollen du *Typha latifolia*, ou roseau des étangs, qui fournit une si grande quan-

Digitized by Google

tité de poussière séminale à l'époque de sa floraison, qu'on l'utilise quelquefois en la substituant au lycopode pour les usages de la pharmacie et pour les feux d'opéra. Notre Collègue l'examina avec soin, dans l'espoir que ses recherches pourraient éclairer quelques-uns des phénomènes qui accompagnent le mystère de la fécondation des plantes.

Les chatons mâles du *Typha* bien fleuris, secoués sur un tamis de soie pour séparer les androphores et les poches des anthères, ont fourni une poussière impalpable d'un beau jaune, laquelle, examinée au microscope, paraissait formée de petits grains ovales, arrondis et mamelonnés.

100 parties de ce pollen ont perdu par la dessication 48 parties d'humidité; ce qui est remarquable en ce que cette poussière a une apparence si sèche qu'elle coule d'un vase à l'autre sans y adhérer. Le pollen récent du *Typha* ne rougit pas sensiblement le tournesol; mais, conservé deux ou trois jours dans un flacon bien bouché, il éprouve une altération bien remarquable: il perd sa forme pulvérulente et s'humecte tellement qu'on a de la peine à le sortir du vase; alors il rougit d'une manière très-prononcée la couleur bleue du tournesol, et répand une odeur alcoolique très-sensible. Desséché et projeté dans la flamme d'une bougie, il brûle à la manière de la poudre de lycopode, mais moins vivement. Soumis à la distillation, il donne un produit acide comme les matières médiocrement azotées.

Digitized by Google

Le pollen du *Typha*, broyé avec la teinture d'iode, change à peine de couleur; la nuance n'est pas plus intense en délayant préalablement cette poussière avec de l'acide sulfurique concentré, avant d'y ajouter la teinture d'iode. Mais si, au lieu de la délayer avec cet acide concentré, on broie le mélange dans un mortier d'agathe pour écraser les grains du pollen, alors la teinture d'iode y développe une belle couleur bleue; d'où il résulte que l'enveloppe spermatique de chaque grain de pollen est intérieurement tapissée d'amidon : ce qui est d'autant plus singulier que les grains de ce dernier, tels que le microscope les a fait connaître, ne sont guère plus petits que ceux du pollen du *Typha*.

Nous n'entrerons pas dans le détail des procédés analytiques employés par M. Braconnot; il nous suffira de présenter le résumé suivant :

100 parties de pollen du *Typha latifolia* contiennent :

1.° Eau	47	00
2.° Pollénine d'une nature particulière..	25	96
3.° Matière colorante jaune		
4.° Sucre	18	32
5.° Matière peu azotée		
6.° Gomme		
7.° Suif formé de stéarine et d'oléine	3	60
8.° Amidon	2	08
Report	96	96

Digitized by Google

Report....	96	96
9.° Phosphate de magnésie et de chaux.....	1	28
10.° Phosphate de potasse, retenant un peu de muriate et des traces de sulfate.....	1	28
11.° Malate de potasse.....	0	40
12.° Silice.....	0	40
13.° Oxide de fer.....	»	»
	100	00

Puisque le pollen contient près de la moitié de son poids d'eau, il est évident que chacun de ses grains est gonflé par un fluide fécondant, lequel n'a point une composition analogue à la liqueur séminale des animaux, malgré l'assertion contraire émise par Fourcroy et Vauquelin, puisque celui du *Typha* est peu azoté et contient du sucre et de la gomme. Suivant Kœlreuter, les grains de pollen placés sur le stigmate n'éclatent point, mais se flétrissent en laissant échapper lentement la liqueur séminale qui y est contenue. Nous avons vu que le pollen du *Typha*, nouvellement recueilli et renfermé pendant deux ou trois jours dans un flaçon bien bouché, s'humecte au point que cette poussière, d'abord si sèche, si coulante et si ténue, s'agglomère en une masse qui répand une odeur alcoolique très-marquée. D'un autre côté, Bernard de Jussieu, Needham, Spallanzani, Gleichen, Guillemin, Raspail, etc. ont vu les grains de pollen, placés dans quelques circonstances particulières, éclater avec explosion comme de petites

Digitized by Google

bombes, et lancer avec force un jet de matière liquide dans lequel une multitude de petits globules s'agitent rapidement en tout sens. N'est-il pas très-probable que ces phénomènes, que l'on a voulu expliquer par la physiologie, ne sont dus qu'à la fermentation de la liqueur sucrée contenue dans les grains de pollen? (*Annales de Chimie et de Physique*, tome XLII, page 91.)

II. *Recherches sur la bile.*

La bile, en raison du rôle important qu'elle joue dans l'économie animale, est un des liquides animaux sur lesquels on a le plus travaillé; mais malgré le nombre et l'habileté des chimistes qui s'en sont occupés, il faut convenir que nos connaissances sur cette humeur sont encore bien imparfaites.

Les anciens médecins, auxquels il importait tant de bien connaître la bile, la considéraient comme un savon; et ses propriétés alcalines et détersives étaient bien propres à justifier cette opinion, que M. Braconnot a trouvée exacte, quoiqu'elle n'ait point été admise par plusieurs chimistes célèbres de notre époque, tels que MM. Fourcroy, Thénard, Berzélius.

La matière qui constitue essentiellement la bile a été regardée par M. Thénard comme un principe particulier auquel il a cru devoir donner le nom de picromel; mais M. Braconnot, en sou-

Digitized by Google

mettant cette matière à de nouvelles recherches, a reconnu que, loin d'être un principe immédiat bien isolé, elle est beaucoup plus complexe qu'on ne pouvait s'y attendre, puisqu'il résulte de son travail que le picromel ne renferme pas moins de sept corps distincts; savoir :

1.° Une résine acide particulière, qui en constitue la plus grande partie;
2.° De l'acide margarique;
3.° De l'acide oléique;
4.° Une matière animale;
5.° Une matière très-amère de nature alcaline;
6.° Un principe sucré incolore, qui devient pourpre, violet et bleu par l'acide sulfurique;
7.° Enfin, une matière colorante.

Nous allons passer en revue les principales propriétés de chacune de ces substances.

De la résine du picromel. M. Braconnot a obtenu cette résine en broyant le picromel de bœuf avec une quantité d'acide sulfurique, exactement suffisante pour le dissoudre; le mélange prend une couleur rouge très-vive, qui passe au violet, puis au bleu, ensuite au vert, et enfin au jaune de bile, à mesure que l'acide attire l'humidité. Ces phénomènes de coloration fort remarquables avaient été déjà observés par M. Braconnot dans l'urine d'un ictérique, et surtout dans le liquide jaune bilieux épanché dans la cavité abdominale. Cette dissolution du picromel dans l'acide sulfurique a été

Digitized by Google

précipitée par l'eau, et le dépôt, bien lavé à différentes reprises par l'eau bouillante pour le priver de l'excès d'acide, a fini par donner un liquide émulsif, lequel évaporé a abandonné la résine. Celle-ci, convenablement purifiée, en traitant sa dissolution alcoolique par un peu de carbonate de baryte, a offert les propriétés suivantes : elle est inaltérable à l'air, d'un jaune brunâtre, parfaitement transparente, très-fragile, d'une cassure brillante, spécifiquement plus pesante que l'eau; elle brûle avec beaucoup de flamme, ne conduit pas l'électricité, et s'électrise négativement par le frottement. L'acide sulfurique la convertit en tannin artificiel, ainsi que l'acide nitrique. Elle est moins soluble dans l'éther, l'huile de térébenthine, et l'acide acétique, que dans l'alcool, qui la dissout en toutes proportions.

Elle s'unit d'ailleurs au soufre, à la morphine et à la quinine. Son caractère spécifique consiste dans la faculté qu'elle possède de saturer les alcalis en jouant le rôle d'un acide.

De la matière amère du picromel. La dissolution du picromel dans l'acide sulfurique, de laquelle la résine a été précipitée par l'eau bouillante, retient la matière amère, que M. Braconnot a obtenue en saturant la liqueur acide par du carbonate de chaux et en la faisant évaporer; le résidu déliquescent contient la matière amère, associée au principe sucré. M. Braconnot sépare ce dernier

Digitized by Google

par l'alcool concentré mélangé d'éther, et parvient ainsi à isoler la matière amère du picromel.

Elle est très-soluble dans l'eau et dans l'alcool, d'une amertume franche très-prononcée et sans arrière-goût sucré. Sa dissolution aqueuse est précipitée par l'infusion de noix de galle et par l'eau de baryte. L'acétate de plomb n'y produit aucun changement, non plus que l'acide sulfurique; mais lorsqu'on l'a chauffée avec la résine acide du picromel, qu'elle dissout facilement, l'acide sulfurique sépare de la liqueur un dépôt abondant, qui a tout-à-fait l'aspect du picromel précipité par les acides. Le principe amer du picromel ayant été mis en ébullition avec de l'eau et un peu de magnésie, le dépôt, recueilli et lavé, et traité par l'alcool bouillant, a fait repasser au bleu un papier de tournesol rougi par un acide et plongé dans cette liqueur filtrée; d'où il paraît résulter que l'alcool retenait une matière alcaloïde.

Principe sucré du picromel. On sait qu'en versant du sous-acétate de plomb dans la dissolution de picromel, il s'y forme un dépôt blanc abondant, qui n'est point, comme on le pense, le résultat de l'union du picromel avec l'oxide de plomb, mais bien une combinaison entièrement soluble par l'alcool, dans laquelle le picromel joue le rôle d'un acide, et le sous-acétate de plomb, celui d'une base. Si on la fait bouillir avec de l'eau à plusieurs reprises, elle s'y liquéfie en pre-

Digitized by Google

nant une couleur brunâtre et sans paraître s'y dissoudre. Cependant les liqueurs réunies ont une saveur sucrée assez franche, et ne contiennent que des vestiges de plomb. Évaporées, elles ont fourni un résidu, lequel, repris par l'alcool, a donné une matière incolore qui ressemble à la plus belle gomme arabique. Sa saveur est celle du jus de réglisse. Elle ne retient presque plus de résine, car sa dissolution aqueuse est peu troublée par les acides. Elle peut facilement dissoudre la résine acide de la bile, et alors la liqueur est précipitée abondamment par l'acide sulfurique comme le picromel. La même matière sucrée ne paraît éprouver aucun changement avec l'acide sulfurique concentré, au moment du mélange; mais, à mesure qu'il attire l'humidité, il prend une belle couleur pourpre qui passe au violet, puis au bleu, et peut se dissoudre presque entièrement dans l'eau; d'où il paraît résulter que les changements de couleur qu'éprouve le picromel par l'acide sulfurique, peuvent être attribués au principe sucré.

Des acides margarique et oléique du picromel. M. Braconnot a isolé ces acides gras du picromel, en le faisant dissoudre à chaud dans une petite quantité d'alcool, pour lui donner une consistance mielleuse, et en l'agitant ensuite avec de l'éther, qui se charge d'une matière grasse, acide, ayant la consistance de l'axonge. Comprimée entre

Digitized by Google

des feuilles de papier gris, elle a été partagée en deux corps distincts, l'un très-blanc, pulvérulent, soluble en toutes proportions dans l'alcool chaud, cristallisant en aiguilles soyeuses, entrelacées, et fusibles à 60° centig.; c'était évidemment de l'acide margarique. La matière huileuse, dont le papier était imprégné, a été enlevée avec de l'eau alcalisée par un peu d'ammoniaque, et la liqueur chauffée avec un acide a abandonné de l'acide oléique, fusible à la température de l'air ambiant. Il est manifeste que ces deux corps gras étaient, dans la bile, combinés avec la soude à l'état de véritable savon. (*Annales de Chimie et de Physique*, tome XLII, page 171.)

III. *Sur une circonstance à observer dans les empoisonnements par l'arsenic.*

Un vieillard mort violemment avait été inhumé depuis environ quinze jours. Sa femme et une jeune fille ayant été accusées de l'avoir empoisonné, le ministère public fit exhumer et ouvrir le cadavre, et chargea trois pharmaciens de procéder à l'examen des matières contenues dans l'estomac et dans le tube intestinal; mais les indices d'arsenic que les réactifs leur firent entrevoir étaient trop équivoques pour leur donner l'espérance de pouvoir le réduire. Environ neuf mois après, on envoya à M. Braconnot, pour en faire un nouvel examen, environ une once de liquide provenant des gros in-

Digitized by Google

testins, qui était restée après les recherches des experts. M. Braconnot y fit passer un courant de gaz hydrogène sulfuré; il resta limpide. Mais notre chimiste, ayant reconnu ensuite que ce liquide contenait de l'ammoniaque libre résultant de la putréfaction, ajouta à la liqueur, dans laquelle il avait fait passer l'hydrogène sulfuré, un peu d'acide acétique; et aussitôt il se rassembla un précipité considérable de sulfure d'arsenic, qu'il lui fut facile de réduire à l'état d'arsenic métallique. Le fait que nous venons de rapporter pourrait expliquer la disparition apparente de l'arsenic dans le canal intestinal long-temps après l'empoisonnement, circonstance que l'on a supposé être due à un dégagement de gaz hydrogène arséniqué. (*Journal de Chimie médicale*, tome v, p. 557.)

IV. *Mémoire sur le fromage et sur le lait; nouvelles ressources qu'ils peuvent offrir à la société.*

Le lait est incontestablement de tous les fluides animaux celui qui offre le plus de ressources à l'homme et dont l'examen a été le moins approfondi; aussi de très-habiles chimistes qui s'en sont occupés, tels que Scheele, Berzélius, Chevreul, sont peu d'acord entre eux sur la véritable nature du fromage, parce qu'il se présente de grandes difficultés pour l'isoler complètement des matières qui l'accompagnent ordinairement dans le lait.

Digitized by Google

M. Braconnot a indiqué les moyens de le dégager de ses combinaisons. Dans cet état, le caséum offre une matière sèche, transparente, inaltérable à l'air, qu'on ne peut distinguer, à l'aspect, de la plus belle gomme arabique, et qui se dissout absolument comme elle dans l'eau froide et bouillante, en donnant un liquide visqueux, collant, qui fournit par l'évaporation des pellicules ou nappes transparentes, qui se renouvellent à mesure qu'on les enlève, de manière qu'on peut recueillir ainsi la presque totalité du caséum; mais ces pellicules, replongées dans l'eau, s'y redissolvent avec la même facilité qu'auparavant, et donnent une liqueur de la plus parfaite transparence. Les acides minéraux, excepté le phosphorique, versés dans cette liqueur, s'unissent au caséum, en le coagulant en une masse blanche, opaque, insoluble et imputrescible; mais si la dissolution est suffisamment étendue d'eau, ils ne produisent plus de précipité. L'hydrochlorate de caséum, ou le caillé obtenu par l'acide hydrochlorique, se redissout dans le plus léger excès de celui-ci, et peut être précipité de nouveau par une nouvelle addition du même acide. Toutes les bases terreuses, tous les oxides métalliques, tous les sels, excepté ceux à base de potasse, de soude et d'ammoniaque, précipitent la solution aqueuse de caséum, pour former avec lui des combinaisons insolubles. Que l'on fasse, par exemple, évaporer une solution aqueuse de caséum avec du marbre

Digitized by Google

saccharoïde ou avec du sulfate de baryte très-pur, on obtient des combinaisons insolubles de ces sels avec le caséum.

Du fromage soluble appliqué aux arts. On prend 500 grammes (une livre) de fromage blanc, tel qu'on le trouve sur nos marchés. On le fait bouillir pendant quelque temps ; il se contracte sur lui-même en une masse glutineuse, élastique, qui nage dans une grande quantité de petit-lait. On lave bien cette masse à l'eau bouillante; on y ajoute 2 grammes 5 décigrammes (45 grains) de bicarbonate de potasse (qu'on peut remplacer par de la potasse ou de la soude du commerce), et on la chauffe avec une quantité d'eau suffisante pour la dissoudre. La dissolution a lieu avec effervescence, et il en résulte une liqueur mucilagineuse, d'une saveur fade, que l'on fait évaporer en l'agitant continuellement, afin d'empêcher les pellicules de se former à sa surface et pour que la matière ne brûle pas au fond du vase. On obtient une pelotte qui, en commençant à se refroidir, prend de la consistance et se laisse tirer en membranes entre les doigts. On la divise ainsi pour la faire sécher sur un tamis de crin ou une claie. Dans cet état, cette matière ressemble à de la colle de poisson. Elle se dissout entièrement dans l'eau froide ou bouillante, et donne une liqueur dont l'aspect lactiforme, dû à la présence du beurre, semble faire croire que le lait est régénéré.

Digitized by Google

Nous allons indiquer quelques-unes de ses applications aux arts et à l'économie domestique; l'industrie pourra en découvrir beaucoup d'autres.

Le fromage soluble, dit M. Braconnot, de même que la gélatine, peut se conserver sans éprouver d'altérations du temps. Il reviendra à un très-bas prix; car les laiteries des grandes fermes fournissent une si grande quantité de caillé, qu'il ne peut être entièrement consommé pour la nourriture de l'homme. Si donc on parvient à en accroître le débit, la multiplication des bestiaux, qui en sera le résultat, procurera une plus grande masse d'engrais, et l'on rendra ainsi un service signalé à l'agriculture et au commerce.

Le fromage soluble, associé de diverses manières aux aliments, présente une ressource précieuse, surtout dans les voyages de long cours et dans les embarcations. Sa dissolution aqueuse, sucrée et aromatisée avec un peu d'écorce de citron, pourra offrir aux convalescents une nourriture appropriée à la faiblesse des organes, et servir ainsi de transition du régime végétal au régime animal.

Le fromage soluble possède à un haut degré la faculté de coller. Si l'on évapore sa dissolution dans une capsule de verre ou de porcelaine, le résidu desséché y adhère tellement qu'on ne peut parvenir à l'en détacher qu'en enlevant en même temps une portion des vases; aussi me suis-je servi avec beaucoup de succès de sa dissolution concentrée et chaude pour recoller solidement le verre, la porcelaine, le bois et la pierre. La même dissolution forme un enduit vernissé, brillant quand on l'applique sur du papier, et me sert ainsi depuis long-temps pour préparer des étiquettes, qui ne demandent qu'à être légèrement humectées pour adhérer ensuite avec force. Elle pourra aussi servir dans plusieurs circonstances où l'on emploie la colle de poisson, comme pour donner du lustre et de la consistance aux étoffes de soie, aux rubans, aux gazes, pour préparer le taffetas d'Angleterre, les fleurs artificielles, etc.

Digitized by Google

Le fromage soluble ne m'a point réussi pour clarifier la bière; mais il offrira sans doute d'aussi bons résultats que le lait et la crême qui sont employés avec succès pour clarifier les liqueurs de table, en leur donnant beaucoup plus de moëlleux et les qualités qu'elles acquièrent par la vieillesse; ce qui paraît être dû à l'union du fromage avec l'acide acétique, comme semble l'indiquer un moyen qui vient d'être proposé dans le Journal des Connaissances usuelles, et qui consiste à verser dans ces liqueurs quelques gouttes d'ammoniaque, qui neutralise l'acide acétique qu'elles perdent en vieillissant. On conçoit aussi que le fromage soluble pourra remplacer très-avantageusement le lait écrémé, recommandé par MM. Achard et Clemandot dans la fabrication du sucre de betterave et pour la clarification des sirops, conjointement avec le noir animal, sans qu'on ait à craindre la présence du petit-lait.

Je pense aussi qu'on pourra, avec un peu d'ammoniaque, tirer le plus grand parti du caillé, préalablement séparé du petit-lait par l'ébullition, pour le convertir en une substance sèche qui servira à clarifier à l'aide de quelques sels terreux. En effet, ayant fait dissoudre cette matière dans l'eau, j'y ai ajouté une très-petite quantité d'hydrochlorate de chaux ou même de sulfate de chaux en poudre. La liqueur n'a point paru troublée à froid; mais à la plus légère impression de la chaleur, elle s'est coagulée uniformément en une seule masse opaque, qui peu-à-peu s'est considérablement resserrée sur elle-même, et d'où il est sorti un liquide extrêmement limpide.

Le lait ayant toujours été regardé avec raison par les plus célèbres médecins comme un antidote certain dans les empoisonnements, le fromage soluble pourra le remplacer parfaitement contre la plupart des sels métalliques; toutefois j'ai des raisons de croire que le blanc d'œuf lui est préférable pour détruire l'action du sublimé corrosif.

Sirop et conserve de lait. Indépendamment du

Digitized by Google

fromage et du beurre, le lait renferme quelques autres substances, tels que de l'acétate de potasse et une matière extractiforme, qui certainement ne contribuent pas à ses bonnes qualités. Si donc, sans avoir recours à l'évaporation, on parvenait à le conserver en le privant de ces substances peu flatteuses au palais, et qu'en même temps on lui assurât une conservation illimitée, ne serait-ce pas un beau problème à résoudre? C'est vers ce but, d'une si haute importance pour le genre humain tout entier, que notre Collègue a cru devoir diriger ses efforts; et il a la satisfaction de l'avoir complètement atteint, à l'aide d'un moyen extrêmement simple que voici :

On expose à une très-douce chaleur (d'environ 30 degrés Réaum.) une quantité quelconque de lait; on y ajoute à différentes reprises, en agitant, une quantité suffisante d'acide hydrochlorique pur étendu d'environ 20 ou 30 fois son poids d'eau, afin de tourner le lait. Le beurre et le fromage se coagulent en une masse de caillé que l'on sépare du petit-lait. On mélange peu à peu au caillé ainsi obtenu 2 grammes, par litre (ou pinte) de lait employé, de carbonate de soude cristallisé, réduit en poudre. La dissolution du caillé s'effectuera très-promptement, si l'on a la précaution de n'appliquer au mélange qu'une très-douce chaleur. On obtient ainsi une sorte de crême, ou plutôt une excellente frangipane, qui peut offrir de grandes res-

Digitized by Google

sources dans l'économie domestique, pour la préparation d'une foule de mets aussi délicieux que variés. M. Braconnot en a fait d'excellentes crêmes aromatisées. Ce produit est environ le cinquième en volume du lait employé. Si on restitue à cette sorte de frangipane une quantité d'eau égale à celle du petit-lait qu'on en a séparé, et qu'on y ajoute un peu de sucre ordinaire, on reproduit une liqueur de la plus parfaite homogénéité, absolument semblable au lait.

Si, au lieu d'ajouter de l'eau à cette frangipane, on la fait chauffer avec son poids de sucre, elle acquiert une fluidité remarquable, et il en résulte un sirop de lait excellent. Étendu d'une suffisante quantité d'eau, il donne une liqueur d'un blanc opaque, semblable à du lait sucré. Comme ce sirop, placé dans un lieu frais, se conserve parfaitement, surtout en l'agitant de temps à autre, on conçoit facilement de quel avantage il peut être, soit pour la marine, soit même dans les grandes villes.

Le même sirop, étendu d'une plus ou moins grande quantité d'eau, offrira aux malades et aux convalescents un aliment très-sain, que l'on pourra aromatiser suivant leur goût, et qui ne les exposera sûrement pas, dit M. Braconnot, à ces pesanteurs d'estomac que l'on attribue souvent avec raison au lait.

Réduit par la chaleur (en l'agitant sans discontinuer et ayant soin de ne pas prolonger l'évapo-

Digitized by Google

ration au-delà d'une certaine limite, passé laquelle le beurre ne manquerait pas de se séparer), ce sirop a donné à notre Collègue une conserve molle, laquelle, abandonnée près d'un an dans un bocal imparfaitement bouché, s'est conservée sans altération. Dissoute dans l'eau bouillante, elle a servi à préparer du café, qui a été trouvé plus savoureux que celui qu'on aurait pu obtenir avec le meilleur lait.

La même conserve, étendue en galettes minces et exposée à l'air, lui a fourni une matière blanche, sèche, facile à écraser, et qui a pu se conserver sans altération, comme la précédente, pendant le même laps de temps.

Nous n'insisterons pas davantage sur tous les services que ces préparations ne manqueront pas de rendre, surtout aux marins; ce que nous en avons dit suffira pour les faire pressentir, et prouver en même temps que la véritable science est celle qui apprend à augmenter nos jouissances, en tirant le meilleur parti possible des productions de la nature.

V. *Examen chimique de l'écorce de tremble. — De la présence d'une quantité remarquable de salicine dans plusieurs espèces de peupliers. — Nouveau principe immédiat (la Populine).*

M. Braconnot sachant que le *Populus tremuloïdes*, employé avec beaucoup de succès aux États-Unis pour combattre la fièvre, a la plus par-

Digitized by Google

faite analogie avec le tremble ordinaire, voulut rechercher si l'écorce de ce dernier ne possédait pas des vertus semblables : il lui trouva une amertume aussi intense que celle du quinquina et des propriétés chimiques analogues. Ne doutant point qu'elle ne pût le remplacer, il conseilla l'usage de la décoction de cette écorce à plusieurs villageois trop pauvres pour se procurer des secours étrangers, et la fièvre disparut promptement.

Il résulte des recherches analytiques présentées par M. Braconnot, dans le détail desquelles nous n'entrerons pas, que l'écorce de tremble contient les principes suivants :

1.° Salicine;
2.° Corticine;
3.° Populine;
4.° Acide benzoïque, ou éléments propres à le former;
5.° Matière gommeuse;
6.° Principe soluble dans l'eau et dans l'alcool, réduisant les sels d'or, d'argent et de mercure;
7.° Tartrate de chaux;
8.° Tartrate de potasse.

A ces substances on peut ajouter le ligneux et l'acide pectique.

Indiquons maintenant quelques-unes des propriétés des corps les plus remarquables que nous venons de signaler.

De la Salicine. On se procure facilement la salicine de la décoction d'écorce de tremble ou de

Digitized by Google

peuplier blanc, en y versant du sous-acétate de plomb et en évaporant la liqueur préalablement privée de l'excès de plomb par l'acide sulfurique. Il ne s'agit plus que d'ajouter sur la fin un peu de noir animal, et de filtrer la liqueur bouillante; la salicine s'en sépare et cristallise aussitôt par le refroidissement en lames rectangulaires dont les bords paraissent taillés en biseau. Ce principe, que M. Braconnot considère comme neutre, exige au moins 14 parties d'eau à la température de 17° c. pour s'y dissoudre. Les acides minéraux affaiblis n'ont sur lui aucune action remarquable; mais dans leur état de concentration, ils le transforment en une poudre blanche particulière, insoluble, qui se comporte à la manière des résines. La salicine, traitée par l'acide nitrique, fournit une grande quantité d'acide carbazotique, mais fort peu d'acide oxalique.

M. Braconnot a aussi extrait la salicine du peuplier d'Athènes; mais les autres espèces, tels que les *Populus angulosa*, *nigra*, *virginica*, *monilifera*, *grandidentata*, *fastigiata* et *balsamea*, ne lui en ont point fourni. Il a cru devoir aussi rechercher la salicine dans l'écorce de plusieurs espèces de saules; mais il ne l'a point rencontrée dans les trois espèces qui depuis longtemps sont préconisées pour combattre la fièvre, savoir: les *Salix alba*, *triandra* et *fragilis*; non plus que dans les *Salix capræa*, *viminalis*, *ba-*

Digitized by Google

bylonica, *bicolor*, *incana*, *daphnoïdes* et *russeliana*; mais il l'a retirée des *Salix fissa*, *amygdalina* et *helix*. Il paraît même que dans certaines espèces de saules, non-seulement la salicine, mais aussi le tannin, disparaissent complètement pour faire place à une matière sucrée, comme dans le *Salix phylicifolia*.

De la Corticine. M. Braconnot a donné ce nom à une matière qui a beaucoup d'analogie avec celle que Reuss a appelée *Rouge cinchontique*, et qui paraît exister dans plusieurs écorces. Elle est insipide, inodore, très-peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool ainsi que dans les acides sulfurique et acétique concentrés; voilà pourquoi elle est entièrement précipitée de ces derniers par l'eau. Elle ne sature point les propriétés des alcalis, quoique ceux-ci très-étendus la dissolvent promptement.

De la Populine, nouveau principe immédiat des végétaux, découvert par M. Braconnot dans l'écorce de tremble et surtout dans les feuilles de cet arbre. On l'obtient en précipitant la décoction de celles-ci par le sous-acétate de plomb et en faisant évaporer partiellement la liqueur filtrée; la populine se sépare sous la forme d'un précipité très-volumineux, formé d'aiguilles soyeuses excessivement fines. Purifiée avec un peu de noir animal, elle est d'un blanc de neige éblouissant. Sa saveur est celle de la réglisse. Elle demande 2000

Digitized by Google

parties d'eau froide pour se dissoudre et seulement 70 fois son poids de ce liquide bouillant. Elle est beaucoup plus soluble dans l'alcool et dans les acides affaiblis, d'où elle peut être précipitée en partie par l'eau et par les alcalis. Les acides plus ou moins concentrés la transforment en une poudre blanche résineuse, identique avec celle qui est produite dans les mêmes circonstances par la salicine, et qui, comme cette dernière, donne, avec l'acide sulfurique concentré, une dissolution d'un rouge pourpre. La populine, traitée par l'acide nitrique, fournit aussi une grande quantité d'acide carbazotique. Soumise à la distillation, elle se transforme en un produit cristallin fort remarquable, qui a toutes les propriétés de l'acide benzoïque. (*Annales de Chimie et de Physique*, tome XL, page 96).

VI. *Expériences sur l'acide gallique.*

En indiquant un moyen fort simple pour se procurer abondamment de l'acide gallique, M. Braconnot a pensé qu'ainsi obtenu il pouvait être considéré comme parfaitement dégagé de matières étrangères, puisqu'il est très-blanc et ne précipite point la gélatine. M. Berzélius admet au contraire, qu'on n'obtient d'acide gallique pur que par la sublimation. Afin de vérifier jusqu'à quel point l'assertion de l'illustre chimiste suédois était fondée, M. Braconnot a cru devoir faire quelques expé-

Digitized by Google

riences comparatives sur les deux acides obtenus, l'un par son procédé et l'autre par la sublimation. Elles l'ont conduit à les envisager comme deux corps distincts. En conséquence, il conserve au premier le nom d'*acide gallique pur* et propose d'appeler le second *acide pyrogallique*. En effet la chaleur, en agissant sur l'acide gallique pur, détermine ses éléments à s'unir dans un autre ordre pour donner naissance à une matière tannante qui précipite abondamment la colle forte et à l'acide pyrogallique : celui-ci a une saveur fraîche et amère; il lui faut tout au plus 2 ¼ parties d'eau à + 13° c. pour le dissoudre, tandis que l'acide gallique en exige 100 parties à la même température; ce qui est bien différent de la quantité indiquée dans les ouvrages de Chimie, lesquels admettent, d'après l'autorité de Scheele, que l'acide gallique ne demande que 24 parties d'eau froide pour se dissoudre. L'acide pyrogallique est soluble dans l'éther, aussi bien que l'acide gallique. Sublimé une seconde fois, il se décompose en partie, et laisse pour résidu une matière tannante ou du charbon.

Sa dissolution aqueuse, exposée à l'air, ne tarde point à se décomposer en produisant de l'ulmine. Cette décomposition a lieu instantanément avec le sulfate de fer peroxidé, lequel, en fournissant de l'oxigène, passe à l'état de sulfate de protoxide et donne une liqueur brune très-foncée. Les sels fer-

Digitized by Google

rugineux protoxidés, qui ne produisent aucun changement avec l'acide gallique ordinaire, donnent, avec l'acide pyrogallique, une liqueur d'un bleu noirâtre.

L'argent et le mercure sont instantanément précipités de leurs dissolutions, à l'état métallique, par le même acide. M. Braconnot n'a point examiné les combinaisons de l'acide pyrogallique, si ce n'est le pyrogallate d'alumine, qui produit, avec la colle animale, un coagulum excessivement abondant. (*Annales de Chimie et de Physique*, tome XLVI, page 206.

VII. *Observations sur la Salicine et sur sa conversion en un principe colorant d'une nature particulière.*

Dans ce travail M. Braconnot a eu pour objet de prouver, contre l'opinion de M. Peschier, que la salicine modifiée par les acides ne passe point à l'état alcalin. Les expériences de M. Braconnot, dans le détail desquelles nous n'entrerons pas, l'ont conduit à transformer la salicine en une nouvelle substance qu'il propose d'appeler *Rutiline*. On l'obtient en saturant, avec du carbonate de potasse, la dissolution pourpre de la salicine dans l'acide sulfurique concentré, préalablement étendue de son poids d'eau, et en traitant la combinaison saline par l'eau chaude, qui dissout le sulfate de potasse et laisse la rutiline. Celle-ci bien lavée est

Digitized by Google

d'un rouge hépatique tirant sur le roux. Sa saveur est nulle. L'eau, l'alcool et l'acide acétique sont sans action sur elle. Mise en contact avec un acide minéral, sa couleur terne passe aussitôt au rouge vif. Les alcalis les plus faibles communiquent à cette matière une belle couleur violette foncée; mais elle refuse de se dissoudre dans la potasse caustique bouillante dans laquelle la couleur violette se maintient sans éprouver la moindre altération. Par l'intervention d'un acide, elle repasse au rouge vif. Exposée au feu, elle exhale à peine une odeur empyreumatique, et laisse une grande masse de charbon. Par ce court exposé, on voit que la rutiline est éminemment carbonée, et qu'elle n'a pu être produite dans l'acide sulfurique concentré que par une décomposition radicale de la salicine, dont les éléments se sont réunis dans un autre ordre en donnant naissance à de l'eau. (*Journal de Chimie médicale*, tome VII, page 17).

VIII. *Examen chimique de la lie de vin.*

Il résulte des expériences entreprises par M. Braconnot que 100 parties de lie de vin rouge desséchées sont composées des matières suivantes :

1.° Matière animale particulière.....	20	70
2.° Chlorophylle.....	1	60
3.° Matière grasse analogue à la cire.....	»	50
Report.....	22	80

Digitized by Google

s'y gonfle excessivement et finit par s'y dissoudre, en donnant un mucilage très-épais analogue à de l'empois, mais sans produire aucune réaction bleue avec l'iode.

La dissolution de pectine dans l'eau n'éprouve aucun changement de la part des acides et de l'ammoniaque; mais une de ses propriétés les plus remarquables est d'être transformée en totalité et instantanément en acide pectique sous l'influence de la plus légère trace d'un alcali fixe ou d'une base alcalino-terreuse. Que l'on ajoute un acide à sa dissolution aqueuse, il n'en résulte absolument aucun effet. Un léger excès de potasse ou de soude ne produira point non plus de changement apparent, quoiqu'il s'en soit fait un très-remarquable; car en versant ensuite un acide dans ce dernier mélange, il sera coagulé en une seule masse transparente d'acide pectique. L'eau de chaux et la magnésie transforment partiellement la pectine en acide pectique; mais l'eau de baryte la précipite entièrement de sa solution à l'état de pectate de baryte. La même matière n'est point précipitée par le chlorure de calcium, l'acétate de chaux, le sulfate d'alumine, le nitrate d'argent et les chlorures de mercure, de platine et d'étain; mais les sels solubles de baryte et de strontiane, l'acétate de plomb, le nitrate de cuivre, les nitrates de mercure, le sulfate de nickel, l'hydrochlorate de cobalt, la séparent de sa solution en masses gélatineuses,

Digitized by Google

solubles dans l'acide nitrique affaibli. Le sulfate de fer peroxidé et le sulfate de glucine y produisent aussi des masses de gelée solubles dans un petit excès du précipitant. La pectine ne contient pas d'azote et n'est point affectée par le tannin. Traitée par l'acide nitrique, elle fournit de l'acide mucique et oxalique.

Puisque, sous l'influence de la potasse ou de la chaux, la pectine se transforme si aisément en acide pectique, on peut supposer que ce dernier est souvent un produit de l'opération; mais on ne doutera point qu'il n'existe aussi tout formé dans plusieurs parties des plantes; car, suivant la judicieuse observation de Vauquelin, le développement des acides végétaux a, dans un grand nombre de cas, pour cause principale la présence des alcalis. Aussi M. Braconnot a déjà signalé l'existence du pectate de chaux dans quelques écorces, et il a trouvé le pectate de potasse en grande quantité dans le *Ballota nigra*.

Matière azotée des fruits. Les sucs fermentescibles renferment un principe azoté, que Fabroni a supposé être la substance végéto-animale trouvée par Beccaria dans la farine de froment. On a pensé ensuite qu'il n'était autre chose que le ferment; mais M. Braconnot a prouvé que ce dernier, très-variable dans sa nature, est, de même que l'alcool et l'acide carbonique, un produit de la fermentation résultant de la décomposition de la matière

Digitized by Google

azotée. Il obtient celle-ci en traitant par l'alcool concentré ou par l'ammoniaque le résidu de l'évaporation du jus de groseille, préalablement privé de la pectine par l'alcool. La solution aqueuse de la matière azotée produit, avec le tannin, un précipité qui disparaît par un léger excès d'acide. Voilà pourquoi le tannin ne produit un dépôt dans le jus de groseille qu'autant que celui-ci a été saturé par une base. Il résulte des expériences de M. Braconnot que la matière azotée privée de la pectine perd la faculté d'exciter la fermentation du sucre, et que la réunion de ces deux substances devient nécessaire pour l'effectuer ; ce qui est d'autant plus digne de remarque, que la pectine ne produit aucune effervescence vineuse avec le sucre. (*Annales de Chimie et de Physique*, tome XLVII, page 266.).

X. *De la fermentation comparée à la contagion.*

De très-habiles observateurs, tels que Stahl, Beccher, Boyle, avaient déjà remarqué une grande connexion entre la fermentation et la contagion : delà les épithètes familières de levain fébrile, de ferment pestilentiel. En effet, de même qu'il paraît exister, suivant M. Braconnot, un grand nombre de fermentations, ou, si l'on veut, de réactions spontanées dans les éléments des matières organiques soumises à l'influence de la chaleur et

Digitized by Google

de l'humidité, d'où résultent des ferments particuliers; pareillement on ne peut méconnaître, du moins par leurs effets, les diverses espèces de ferments contagieux, puisque, par suite de leur action sur le principe vital ou sur les nerfs, ils vicient les humeurs, de manière à exciter des altérations spécifiques très-remarquables. Tels sont la gale, la syphilis, la variole, la rougeole, la vaccine, la rage, la pustule maligne, le typhus, et peut-être, quand ils sont intenses, la dyssenterie et le choléra-morbus épidémique, qui tous reproduisent de nouveaux ferments, d'où naissent ensuite des maladies identiques à celles dont ils sont le produit. Si les chimistes ne peuvent se rendre un compte exact du rôle que joue le ferment dans la fermentation vineuse la mieux étudiée, à plus forte raison les médecins ignoreront, pendant long-temps, le mode d'action des ferments contagieux sur l'organisme. Kircher proposa le premier le système que les ferments septiques déterminent la contagion par le moyen des animalcules. Ce système fut adopté par d'habiles médecins, parmi lesquels on peut citer l'illustre Linné. On a soutenu aussi que le ferment produit pendant la vinification devait également à la présence des animalcules sa propriété d'exciter une nouvelle fermentation. Ces hypothèses ne semblent nullement dépourvues de vraisemblance à M. Braconnot, quand il considère la tendance avec laquelle la vie semble tout

Digitized by Google

envahir : ainsi l'on a vu des houppes de moisissure se former à la surface d'une dissolution alcaline assez forte ; il se produit aussi, comme on le sait, dans l'encre ordinaire, composée pourtant de substances antiseptiques, des masses muqueuses souvent assez considérables, qui ne sont évidemment dues qu'à des êtres organisés, dont on peut empêcher le développement avec une petite quantité d'arsenic ou de sublimé corrosif.

Quelle que soit d'ailleurs la constitution des divers levains provenant de la fermentation ou de la contagion, il résulte des expériences de notre Collègue, que les réactifs employés en très-petites doses, qui empêcheront le mouvement fermentatif du jus de raisin, seront précisément ceux qui pourront annihiler les miasmes contagieux. En effet, les substances reconnues comme anticontagieuses, telles que les émanations du chlorure de chaux, du gaz nitreux, de l'eau régale, de l'acide sulfureux, sont toutes éminemment antifermentescibles ; mais aucune substance n'a offert à M. Braconnot cette propriété à un plus haut degré que le sublimé corrosif. Le soufre, ainsi que les substances qui en contiennent, comme la moutarde et le raifort, s'opposent aussi aux fermentations vineuses et putrides. Il y a donc lieu de présumer que les préparations de soufre, mais surtout celles de mercure, peuvent détruire les levains d'où résultent les maladies contagieuses ; et cela paraî-

Digitized by Google

tra d'autant plus probable, que ces préparations sont regardées, à juste titre, comme les meilleurs spécifiques pour la guérison de quelques-unes de ces maladies. On a dit que les personnes affectées de la gale n'étaient point exposées à contracter le choléra-morbus. Si le fait a été bien constaté, il pourra s'expliquer en reconnaissant aux préparations sulfureuses et mercurielles, dont les galeux font usage, une action destructive du ferment subtil qui donne naissance au choléra-morbus épidémique. M. Braconnot passe ensuite en revue quelques autres substances qui ne sont antifermentescibles qu'autant qu'elles sont employées en certaine quantité, telles que le camphre, l'essence de térébenthine, les acides hydrochlorique et sulfurique; aussi ne pourra-t-on guère y avoir recours, suivant lui, comme moyen anticontagieux. (*Journal de Chimie médicale*, tome VII, page 703).

XI. *Sur une modification isomérique de l'acide tartrique.*

Les acides tartrique et racémique ont déjà offert l'exemple le plus extraordinaire de deux corps, dont la composition atomique est absolument semblable, et qui possèdent cependant des propriétés et des formes cristallines fort différentes. M. Braconnot vient d'obtenir une nouvelle modification isomérique de l'acide tartrique en l'exposant à une vive chaleur pour le fondre. Il en résulte une

Digitized by Google

matière sèche, jaunâtre, transparente comme de la gomme. Cette matière, ramollie par la chaleur, acquiert une grande ductilité qui permet de la tirer en longs fils aussi fins que des cheveux. Ce changement rapide de forme, qui rappelle le dimorphisme du soufre, annonce un nouvel arrangement moléculaire; en effet, l'acide tartrique, ainsi soumis à l'action de la chaleur, a perdu la faculté de se cristalliser. Sa dissolution dans l'eau chaude saturée par le carbonate de chaux ne donne point, comme avec l'acide tartrique ordinaire, un dépôt sablonneux de tartrate de chaux cristallisé; mais une combinaison poissante, mucilagineuse, transparente, peu soluble, laquelle, desséchée, ressemble à de la gomme. L'acide tartrique, ainsi modifié par la chaleur, forme aussi avec la magnésie une combinaison qui a l'aspect d'un vernis; avec la potasse ou la soude, il donne des sels neutres incristallisables attirant l'humidité de l'air. (*Annales de Chimie et de Physique*).

XII. *Tablettes imitant l'ardoise, pour écrire et calculer.*

On fabrique en Allemagne, sous le nom impropre d'ardoise élastique, des tablettes légères, peu embarrassantes, point fragiles, et si commodes pour écrire avec un crayon d'ardoise, qu'on a lieu d'être surpris qu'elles ne soient pas plus répandues dans le commerce; ce qui ne peut être

Digitized by Google

attribué qu'à leur composition, connue seulement d'un petit nombre de fabricants. Tel est le motif qui a porté M. Braconnot à en faire l'analyse, qu'il est inutile d'exposer. Nous nous contenterons d'indiquer le moyen suivant pour les imiter :

Prenez :	Sable siliceux en poudre impalpable..	82 parties.
	Noir de fumée.....	8
	Huile de lin cuite.....	10

On broie bien ces substances pour qu'il en résulte une pâte presque pulvérulente, que l'on délaie avec une suffisante quantité d'essence de térébenthine, en ayant soin d'agiter continuellement le mélange afin de pouvoir l'étendre uniformément avec un pinceau sur un carton mince bien uni; lorsque cette première couche est sèche, on en applique une seconde et même une troisième. Si cette dernière présente des inégalités, on les fait disparaître, et on adoucit la surface en y promenant le pinceau ou un tampon enduit du mélange ci-dessus, mais plus détrempé d'essence.

Comme il n'est pas très-facile de réduire le sable siliceux en poudre impalpable, et que d'ailleurs il faut le laver plusieurs fois par décantation pour l'obtenir d'une grande ténuité, on pourra y substituer quelques autres poudres rudes, faciles à se procurer, telles que du verre et même de la brique pilée bien cuite; mais cette poudre, étant plus absorbante que le quartz, exige près du double de la

Digitized by Google

quantité d'huile prescrite et une plus longue exposition à l'air et au soleil pour obtenir une parfaite dessication.

Il est à noter que l'enduit d'Allemagne a offert une quantité de matière gommeuse, analogue à l'amidon torréfié, plus grande que celle que l'on peut supposer exister dans les lambeaux de carton adhérent à cet enduit; il ne serait donc pas impossible que la première couche eût été donnée avec la solution aqueuse de cette matière gommeuse, à laquelle on aurait mélangé la poudre siliceuse et le noir. Au reste, M. Braconnot n'a point fait de recherches à ce sujet, puisqu'il a obtenu, par le procédé décrit, un résultat satisfaisant. (*Annales de Chimie et de Physique*, tome L, page 109).

XIII. *Examen de la boue noire provenant des égouts.*

Le curage des égouts de Nancy était devenu indispensable. Plusieurs personnes s'alarmèrent des dangers qui pouvaient en résulter pour la salubrité publique, au moment où le choléra-morbus apparut dans notre ville. Pour apprécier jusqu'à quel point cette opinion était fondée, M. Braconnot s'est chargé d'examiner la boue que l'on trouve au fond des égouts. Il avait cru devoir attribuer l'odeur marécageuse et la couleur noire très-foncée de cette curure à des matières organiques dans un état de décomposition très-avancée; mais il ne

Digitized by Google

tarda pas à s'apercevoir qu'elles étaient dues à une tout autre cause. En effet cette couleur, qui se conserve indéfiniment sous l'eau, est entièrement anéantie par le contact de l'air, même avant l'entière dessication de la vase, laquelle aussi perd rapidement son odeur et ne diffère plus alors sensiblement pour la nuance de la terre sablonneuse arable ordinaire.

La boue noire dont il s'agit, mise en contact avec l'acide hydrochlorique affaibli, finit aussi par se décolorer entièrement en produisant une vive effervescence due à un dégagement d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré. La liqueur superstagnante retient en dissolution du fer et de la chaux; d'où il résulte que la matière colorante de cette boue est due à du sulfure de fer, dont la composition paraît être proportionnelle au peroxide de ce métal. D'ailleurs cette même boue après sa dessication ne produit presque plus d'hydrogène sulfuré avec les acides, et répand une odeur sulfureuse lorsqu'on l'expose à la chaleur; ce qui ne peut être attribué qu'à la conversion de ce sulfure noir en peroxide de fer et en soufre. Il paraît évident que le sulfure ferrique qui colore les boues en noir, a été produit par le contact du gaz hydrogène sulfuré, résultant de la décomposition des matières organiques, avec le fer peroxidé contenu en plus ou moins grande quantité dans les matières terreuses. M. Braconnot n'a cependant pas dé-

Digitized by Google

couvert la pyrite cristallisée sur les os, les pierres ni les morceaux de bois mêlés avec les boues. Il a néanmoins rencontré ce persulfure de fer en beaux cristaux d'un jaune doré sur des morceaux de bois à demi-pourris rejetés au bord d'une rivière, sur laquelle, de temps immémorial, on fait flotter ce combustible.

Les boues terreuses des latrines, fosses, ruisseaux, étangs, mares, doivent aussi leur couleur au sulfure de fer, ainsi que le sable noir fétide qui est sous les pavés. La boue des égouts donne, par la lévigation, une matière ténue qui ressemble au dépôt de l'encre. Mise en ébullition avec l'eau, elle la colore à peine; par l'évaporation de la liqueur, on obtient une petite quantité de matière animale jaunâtre, inodore, très-soluble dans l'eau froide (d'où elle est précipitée en blanc fauve par l'infusion de galle et le nitrate d'argent), et donnant, après sa combustion, quelques indices de chlorure de calcium. La partie ténue de la boue noire, traitée par la potasse caustique bouillante, n'a point dégagé d'ammoniaque. La liqueur filtrée est brune; elle colore l'argent en noir. Les acides en dégagent du gaz hydrogène sulfuré, et il se précipite une matière animale en flocons d'un jaune brunâtre; bien lavée, elle réagit sur le papier de tournesol comme les acides faibles, et sature les alcalis. La solution dans l'ammoniaque affaiblie laisse, par l'évaporation à siccité, une combi-

Digitized by Google

naison vernissée, brunâtre, soluble dans l'eau froide, et rougissant le tournesol. A la distillation, elle fournit beaucoup d'huile empyreumatique, ainsi qu'un produit ammoniacal sulfureux, et il reste un charbon qui donne, par sa combustion, une grande quantité d'oxide de fer. (*Annales de Chimie et de Physique*, tome L, page 213).

XIV. *Sur la jusée et l'écorce de chêne. — Existence de la pectine dans l'écorce des arbres.*

La composition de la jusée et de l'écorce de chêne n'étant point connue, M. Braconnot a jugé convenable de s'en occuper. Il résulte de ses recherches que la jusée, c'est-à-dire la liqueur acide employée au gonflement des peaux, laquelle résulte, comme on le sait, de la macération dans l'eau de l'écorce de chêne déjà épuisée par le tannage, contient les matières suivantes :

1.° Du nancéate de chaux en assez grande quantité;
2.° Du nancéate de magnésie, de potasse, d'ammoniaque de manganèse et de fer;
3.° De l'acétate de chaux;
4.° De la matière tannante;
5.° De l'apothème;
6.° Une matière d'apparence gommeuse;
7.° De l'acide acétique libre;
8.° Du phosphate de chaux.

D'où il suit que la majeure partie des matières fixes contenues dans la jusée consiste en plusieurs

Digitized by Google

sels formés par un acide particulier, que M. Braconnot a fait connaître, il y a environ 19 ans, sous le nom d'acide nancéique. Pour l'extraire facilement de la jusée, il ne s'agit que de la clarifier avec du blanc d'œuf, afin d'en séparer les impuretés et la plus grande partie du tannin, puis d'évaporer la liqueur en consistance de sirop épais; elle se consolide en une masse de cristaux, et après quelques jours, on la soumet dans une toile à l'action graduelle d'une presse.

On liquéfie, à l'aide de la chaleur et d'un peu d'eau, les cristaux bruns ainsi obtenus; et, après la cristallisation complète, on exprime de nouveau la masse. On recommence cette manœuvre jusqu'à ce que le sel de chaux et de magnésie soit presque décoloré; alors, après l'avoir fait redissoudre dans l'eau chaude, on y délaie un peu d'hydrate d'alumine, ensuite du noir animal. La liqueur chaude jetée sur un filtre passe limpide et incolore comme de l'eau pure. Il ne s'agit plus que d'en séparer la magnésie par l'hydrate de chaux pour obtenir, par l'évaporation, le sel très-pur à base de chaux, duquel on dégage l'acide par le moyen de l'acide oxalique.

M. Braconnot n'a point fait de nouvelles recherches sur cet acide; seulement il s'est assuré que le produit de sa distillation consiste en un acide particulier différent du vinaigre et de l'acide nancéique.

Digitized by Google

De l'écorce de chêne. Cette écorce n'a été examinée que dans le but d'évaluer sa matière tannante. Suivant M. Berzélius, elle ne paraît fournir essentiellement à l'eau que de l'acide gallique et du tannin.

Si dans la décoction de cette écorce on verse un léger excès de potasse, elle conserve sa limpidité. L'acide nitrique affaibli ne trouble point non plus sa transparence; mais si, après l'avoir alcalisée avec de la potasse, on y verse de l'acide nitrique, il se dépose une gelée abondante, qui n'est autre chose que de l'acide pectique: d'où M. Braconnot a conclu que l'écorce de chêne contient une quantité notable de pectine, laquelle peut être séparée en gelée de la décoction, par le moyen de l'alcool.

Mise en contact avec de l'eau, elle s'y dissout, à l'exception d'un sédiment formé de tannate de chaux et de magnésie.

La liqueur filtrée laisse après son évaporation une substance parfaitement transparente, inaltérable à l'air, très-fragile, presque insipide et facilement soluble dans l'eau froide. Elle ressemble à la gomme sans en avoir les propriétés collantes.

La pectine de l'écorce de chêne a paru à M. Braconnot identique avec celle que produit la gelée de groseille. Quoique la première se dissolve beaucoup plus facilement dans l'eau froide que celle que l'on obtient de la plupart des fruits, elle n'est pas non plus tout à fait exempte d'impuretés;

Digitized by Google

en effet, après sa combustion, elle laisse du caméléon minéral.

M. Braconnot a retrouvé la pectine dans les écorces d'arbres : telles sont celles de l'*Acer pseudo-platanus*, du *Cytisus Laburnum*, du *Fagus sylvatica*, du *Populus alba*, de l'*Ilex aquifolium*, du *Gymnocladus canadensis*, du *Liquidambar styraciflua* et du *Cornus mascula*.

La pectine a paru à M. Braconnot exister en plus grande abondance dans les écorces qui contiennent du tannin, comme celle des pins, des sapins, et probablement dans tous les arbres de la famille des conifères.

Il ne paraît pas que la pectine serve au tannage, car elle reste dans la décoction de chêne précipitée par la gélatine; et comme on ne la retrouve plus dans la jusée, il est hors de doute qu'elle se convertit spontanément en acide pectique. En effet M. Berzélius a observé cet acide gélatineux à l'extérieur d'un morceau de cuir en tannage.

Quant à la portion de l'extrait d'écorce de chêne soluble dans l'alcool, qui constitue essentiellement le tannin, elle a fourni à M. Braconnot une quantité remarquable de sucre, de la potasse, de la chaux, de la magnésie et de l'oxide de fer et de manganèse; mais du reste il avoue qu'il ignore sa véritable constitution. A la distillation, elle fournit de l'acide pyrogallique, de même que les tannins les plus purs qu'on soit parvenu à se

Digitized by Google

procurer ; elle paraît donc contenir de l'acide gallique, peut-être uni à une ou plusieurs matières encore inconnues. (*Annales de Chimie et de Physique*, tome L, page 376).

Cristallisation de l'oxide de fer.

Il arrive si rarement à l'art d'imiter la nature dans le développement des formes sous lesquelles on trouve le plus grand nombre des substances minérales, que M. DE HALDAT a regardé comme une bonne fortune l'observation que lui ont présentée les lames de fer doux, dont il se sert ordinairement pour la décomposition de l'eau, couvertes de cristaux réguliers, terminés par des faces miroitantes teintes des plus vives couleurs. Les expériences propres à obtenir des cristaux de la plus grande dimension, consistent à employer des lames faites au marteau avec du fil de fer de deux millimètres de diamètre, à les exposer dans un canon de fusil incandescent à l'action de la vapeur d'eau pendant trois ou quatre heures. Ces cristaux, qui peuvent par ce moyen acquérir une dimension d'un à deux millimètres, sont des rhomboèdres groupés comme ceux de l'île d'Elbe ou de Framont, avec lesquels ils ont la plus grande ressemblance à l'extérieur; car, réduits en poudre, ils se rapprochent par leur couleur plutôt du protoxide que du tritoxide auquel on rapporte les fers oligistes. Ce succès sur la cristallisation de l'oxide de fer a déterminé l'auteur à

Digitized by Google

tenter aussi la cristallisation de celui de zinc, qui, avec de plus grandes précautions, réussit également à l'aide du même procédé, et offre des cristaux prismatiques, quadrangulaires, demi-transparents et de couleur de miel.

Les circonstances qui accompagnent les éruptions volcaniques, c'est-à-dire l'incandescence des substances métalliques et le développement de la vapeur aqueuse, ont tant d'analogie avec ce qui se passe dans l'opération que nous venons de décrire, que M. DE HALDAT croit pouvoir expliquer ainsi l'origine des fers oligistes, si communs dans les produits des anciens volcans, et spécialement dans ceux de l'Auvergne.

M. DE HALDAT a rappelé l'attention de l'Académie sur les *Recherches chimiques* qu'il a faites autrefois *sur l'encre*, son altérabilité, les moyens d'y remédier et de protéger la société contre les manœuvres des faussaires : travail dont les résultats ont été publiés à Nancy, en 1802, chez Richard Vigneulle, puis à Strasbourg, chez Amand Kœnig, et qui a été traduit en allemand. Ces questions, jusqu'alors négligées, ayant fixé les regards de l'autorité publique, ont été indiquées aux savants comme un objet digne de leur méditation, et ont exercé la sagacité de plusieurs d'entre eux. Parmi ces travaux, l'auteur cite un mémoire inséré dans les Annales de chimie, six années après la publi-

Digitized by Google

cation de son ouvrage, où ses expériences furent reproduites avec une telle ressemblance, pour ne pas dire une identité si parfaite de vues et de moyens, que ses amis voulaient réclamer contre un plagiat qui leur semblait évident. Mais ennemi de la polémique et persuadé que deux écrivains peuvent se rencontrer en un tel sujet, sur lequel d'ailleurs on ne pouvait trop répandre de lumières, il renonça à toute réclamation.

Cependant les recherches généralement dirigées vers la découverte d'une encre indélébile se multiplièrent, et plusieurs chimistes, parmi lesquels nous distinguons notre laborieux et savant collègue Braconnot, proposèrent des compositions atramentaires plus ou moins propres à résister à l'action des agents chimiques; et comme il s'agissait seulement de l'altérabilité relative de l'encre, c'est-à-dire de trouver une liqueur de couleur sombre, dont l'inaltérabilité fût plus grande que celle du papier auquel on devait l'appliquer, on se croyait d'autant plus près du but que l'inaltérabilité de la composition était mieux constatée. Ce fut sous ce point de vue que la question fut présentée par M. de Haldat au Ministre de l'intérieur qui passait à Nancy, en lui remettant l'opuscule sur l'encre et l'altération des écritures. L'auteur y démontre qu'il suffit, pour que l'encre soit considérée comme indélébile, que sa destruction soit impossible sans qu'il en résulte une altération du papier capable de dé-

Digitized by Google

celer les manœuvres des faussaires; il établi ensuite que le charbon possède éminemment les qualités essentielles à l'inaltérabilité de l'encre, lorsqu'atténué à un degré extrême, comme dans la fumée des lampes ou dans l'encre de Chine unie à la gomme et à quelque corps capable de pénétrer le papier, il forme la base d'un liquide propre à l'écriture.

M. DE HALDAT a également fait observer qu'il ne s'était pas borné à donner à l'encre la solidité désirable, mais qu'embrassant la question sous un autre point de vue, il avait encore voulu assurer l'intégrité des actes par le choix du papier, auquel il donnait une porosité propre à en être pénétré pour éluder l'action des moyens mécaniques employés par les faussaires, et une couleur altérable propre à indiquer les tentatives criminelles faites à l'aide des agents chimiques.

Ces moyens réunis lui ont semblé suffisants pour résoudre les questions qu'il s'était proposées, et dont le but était d'assurer l'intégrité des actes publics ou privés; car les faussaires ne peuvent jamais avoir intérêt à altérer un acte dans toute son étendue, mais seulement ce que la cupidité ou la perfidie les porte à en retrancher ou à y ajouter. Il a été depuis imaginé par divers auteurs des procédés fort ingénieux, qui tendent à empêcher la reproduction des papiers d'état après leur blanchiment complet; ce sur quoi M. DE HALDAT ne se proposa aucune

Digitized by Google

recherche. Mais il peut toujours se féliciter d'avoir le premier considéré la question principale dans ses rapports avec la jurisprudence criminelle et l'intérêt de la société, puisque les moyens qu'il a indiqués ont été généralement adoptés par la commission de l'Académie des sciences, consultée par le ministère sur ces objets importants.

Nous allons maintenant rendre compte des travaux chimiques présentés successivement à l'Académie par M. Collard.

I. *Recherches sur quelques cas de formation d'ammoniaque, sur ses usages et sa décomposition dans la nature.*

Jusques dans ces derniers temps, l'azote atmosphérique était considéré comme étranger aux diverses combinaisons chimiques opérées à son contact. Cependant on lui attribuait déjà un rôle moins passif : plusieurs observations démontraient qu'en s'unissant, dans certains cas, à l'hydrogène de l'eau, il donnait naissance à de l'ammoniaque. Ainsi Vauquelin avait trouvé cet alcali dans la rouille du fer, et Austici dans plusieurs minerais de ce métal ; M. Dulong en avait signalé la formation dans le passage du sulfure de fer à l'état de sulfate, et M. Chevallier dans l'oxidation du fer par suite de la décomposition de l'eau. Mais

Digitized by Google

pouvait-on admettre en thèse générale que la formation d'ammoniaque est constante quand l'hydrogène à l'état naissant se trouve en contact avec l'azote de l'air atmosphérique? C'est ce problème que M. Collard a traité dans la première partie de son mémoire. Des nombreuses expériences qui y sont relatées, il déduit les conséquences suivantes: 1.° que l'ammoniaque se développe dans d'autres opérations de chimie que dans l'oxidation du fer, et toujours par suite de la décomposition de l'eau; 2.° que des substances végétales qui ne contiennent point d'azote lui donnent également naissance, au contact de l'eau et de l'air atmosphérique; 3.° que même des substances azotées en produisent, par leur décomposition, une quantité telle, qu'elle représente un volume d'azote supérieur à celui que l'analyse démontre dans ces substances elles-mêmes.

Il déduit comme corollaires: 1.° que de l'ammoniaque est produite dans la grande majorité des cas où de l'hydrogène naissant et de l'azote se trouvent en contact, les circonstances étant d'ailleurs favorables; 2.° que conséquemment l'azote atmosphérique possède, pour l'hydrogène, *engagé actuellement dans d'autres combinaisons*, une affinité qui ne saurait être sans influence sur l'événement, la promptitude et la nature des produits de la décomposition et des réactions des substances hydrogénées; 3.° que la double affinité de l'azote et

Digitized by Google

de l'oxigène atmosphérique pour l'hydrogène et pour le carbone est peut-être la cause première la plus universelle et la plus puissante des réactions chimiques de la nature organisée.

Or, en combinant le résultat de ces recherches avec ce que l'on savait déjà sur la formation de l'ammoniaque, on voit qu'une immense quantité de cet alcali est journellement produite dans la nature; mais que devient-il? tel est le second problème qu'examine M. Collard.

L'ammoniaque se trouve répandue presque partout: non-seulement on en rencontre dans les minerais de fer, dans les minerais argileux, dans des marbres, dans les cendres volcaniques et dans quelques mines, à l'état de nitrate, de carbonate et d'hydrochlorate; mais elle existe encore dans beaucoup d'eaux, dans la terre, dans des décombres de maçonnerie, dans l'air des grandes villes, etc., ainsi que M. Collard l'établit par de nombreuses recherches.

Mais pourquoi l'ammoniaque toujours produite, disséminée partout, ne s'accumule-t-elle pas en mines?

M. Collard établit successivement: 1.° qu'elle est décomposée pour former de l'acide nitrique, qui, combiné à des bases salifiables diverses, se trouve en si grande quantité dans la nature; 2.° qu'elle est absorbée à l'état de sous-carbonate et décomposée par les végétaux, dont elle active

Digitized by Google

et favorise la nutrition. (*Journal de Chimie médicale*, 3e année, page 518.)

II. *Analyse de tissu cancéreux.*

Dans le but d'éclairer par l'analyse chimique l'histoire si obscure du cancer, et sur la demande de M. Cruveilhier, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, M. Collard a examiné chimiquement le tissu cancéreux.

Il l'a trouvé composé, sur 1 gramme 95 centigrammes, de

Albumine	0 206
Gélatine	0 021
Matière grasse	0 020
Phosphore et sels	des traces
Eau	1 700

D'après cette analyse, M. Collard est porté à considérer le cancer comme une hypertrophie du tissu cellulaire, opinion qui, depuis, a été développée par MM. les docteurs Lenoir et Hippolyte Royer-Collard.

M. Collard avait remarqué que du tissu cancéreux exposé à l'air devient promptement mou et comme pultacé : ce fait lui paraît confirmer la théorie de MM. Bouillaud et Andral sur la cause des indurations pathologiques.

Ces deux professeurs les attribuent en effet, non à une inflammation, mais à un excès de résorption locale.

Digitized by Google

Or, dit M. Collard, d'après cette théorie, il devra arriver que dans un tissu quelconque, la résorption veineuse, l'absorption non assimilatrice, agissant continuellement sur les matériaux que le sang y apporte, le tissu, privé de l'eau qui lui donnait de la mollesse, augmentera de consistance : de là une induration plus ou moins persistante, selon la durée de la cause même qui l'a fait naître. Mais lorsque, détaché du corps, et soustrait conséquemment aux lois de la vie, le tissu induré retombera sous l'empire des lois chimiques, il devra se ramollir par le contact prolongé de l'eau et d'un air humide; car la *siccité*, si je puis parler ainsi, qu'il devait à un excès de résorption, ne saurait plus exister; et il en est ainsi.

M. Collard tire encore une induction favorable à la même théorie, de ce fait : que le cancer durcit, devient élastique et prend un aspect fibreux par l'action de l'alcool à 40°.

Ainsi, dit-il, sous l'empire des lois chimiques, la résorption de l'eau du cancer par l'alcool, comme la résorption veineuse pendant la vie, augmenterait la consistance d'un tissu induré.

(*Journal de Chimie médicale*, 4.e année, page 322.)

III. *Observations sur la composition et sur la nature des hydatides.*

Déjà, en 1827, M. Collard avait publié dans le Journal de Chimie médicale une analyse des hydatides : en 1829, il reprit ce sujet avec plus d'étendue.

Digitized by Google

Suivant M. Collard, le liquide contenu dans les kistes des hydatides est composé ainsi qu'il suit :

Eau	96	50
Albumine	2	90
Sels, parmi lesquels prédomine l'hydrochlorate de soude	0	60

Il ne présente au microscope aucune trace de globules organisés.

Le kiste des hydatides paraît formé d'albumine et d'un principe immédiat particulier, auquel M. Collard assigne des caractères spéciaux et qu'il désigne sous le nom d'*Hydatidin*.

Cette substance, quand elle est hydratée, est molle, presque pulpeuse, d'une transparence parfaite, ayant un aspect analogue à celui du mucus et de la gelée animale. Son odeur est fade; sa pesanteur spécifique, supérieure à celle de l'eau distillée. Sèche, elle est transparente, très-fragile, à cassure vitreuse; elle reprend dans l'eau ses premières propriétés. Brûlée sur des charbons ardents, elle se gonfle et répand l'odeur de la corne brûlée.

Ses propriétés chimiques sont d'être soluble dans l'acide sulfurique et dans l'acide hydrochlorique concentrés, sans les colorer; dans l'acide nitrique, sans dégagement bien sensible de gaz, sans le colorer, mais en prenant successivement, et du centre à la circonférence, une teinte jaune, verte, jaune-vert, jaunâtre. La solution nitrique n'est point précipitée par la potasse ou l'ammoniaque; mais au moment de la saturation elle est instantanément

Digitized by Google

colorée en jaune serin très-beau et très-intense. Elle est insoluble dans l'acide acétique, qui la rend opaque et raccornie; dans l'ammoniaque, même à chaud; dans l'éther, l'alcool, l'eau chaude ou froide. La solution concentrée de potasse n'en dissout qu'un atome à peine appréciable par une réaction de trois jours à la température de 20 à 27°: elle se putréfie très-difficilement dans l'eau aérée. La solution de noix de galle, l'acétate et le sous-acétate de plomb, les sels de protoxide et de deutoxide de fer, le sulfate de cuivre ammoniacal, le perchlorure de mercure et le muriate de platine sont sans action sur cette substance.

Pour l'obtenir pure, il faut séparer les diverses couches dont est formée la membrane des hydatides, les faire séjourner 24 heures dans l'ammoniaque en excès; faire bouillir, filtrer et laver à grande eau.

Cette substance entre dans la composition des kistes, dans la proportion approximative, savoir: pour le kiste de l'hydatide mère de 18,10 à 1,10 d'albumine et de trame celluleuse; et, pour les petites hydatides, de 0,6.

M. Collard termine son mémoire en combattant l'avis des naturalistes qui voient dans l'hydatide une sorte de ver et non une simple tumeur vésiculeuse. (*Journal de Chimie médicale*, 5.e année, page 118.) (1)

(1) Ce Mémoire a obtenu une médaille de la Société de Chimie médicale, comme le plus distingué de l'année 1829.

Digitized by Google

IV. *Examen chimique du liquide trouvé dans une tumeur enkistée.*

M. Monod, l'un des chirurgiens de l'Hospice de la Maternité à Paris, ayant prié M. Collard d'examiner le fluide contenu dans une tumeur enkistée, qu'une femme morte à cet hospice portait depuis douze ans entre le rectum et la matrice, il est résulté de cet examen :

Que ce fluide était entièrement dépourvu d'osmazôme, de gélatine ou d'albumine;

Qu'il était tout-à-fait homogène et composé d'un principe immédiat particulier, non encore décrit, et possédant des caractères spéciaux très-tranchés.

Cette substance, d'après l'auteur, diffère 1.° de l'albumine, parce qu'elle n'est précipitée ni par le sulfate de cuivre, ni par les sels de fer, ni par le nitrate d'argent, ni par la chaleur, et parce que, desséchée à une température de moins de 30°, elle n'est pas soluble dans l'eau froide, etc.; 2.° de la gélatine, parce qu'elle ne se prend pas en gelée par le refroidissement; que, séchée, elle est insoluble dans l'eau bouillante; que, fluide et précipitée par l'alcool, elle se redissout dans l'eau froide; que les acides la précipitent de sa dissolution étendue; que ces réactifs la dissolvent facilement, soit fluide, soit desséchée; 3.° du mucus (si l'on reconnaît ce principe), parce qu'elle a l'odeur de la gélatine; qu'elle laisse, en brûlant, un charbon très-peu abondant; que les acides la dissolvent très-facile-

Digitized by Google

ment, même desséchée; que l'acide hydrochlorique, en la dissolvant, lui donne une teinte violette; que le nitrate de mercure, la teinture d'iode, l'hydrochlorate de platine la précipitent; 4.° de l'hydatidin, parce que, desséchée, elle ne reprend pas ses propriétés primitives; parce qu'elle n'est pas successivement colorée en jaune, vert, jaune-vert et jaunâtre par l'acide nitrique; parce qu'elle est au contraire colorée en rose et en violet par l'acide hydrochlorique; parce qu'elle est plus soluble dans les alcalis; parce qu'enfin elle précipite plus de solutions salines.

Ainsi cette substance ne saurait être confondue avec aucune de celles qui sont connues. Elle possède cependant partie de leurs caractères; elle se rapproche surtout des substances classées sous les dénominations de mucus et d'hydatidin. (*Journal de Chimie médicale*, 5.e année, page 167.)

V. *Analyse de l'Eau minérale de Contrexéville* (*Vosges*).

Il résulte de cette analyse (1) que l'eau de Contrexéville est composée ainsi qu'il suit :

(1) Cette analyse a été publiée par M. Mamelet, médecin à Contrexéville, dans sa *Notice sur les Eaux de Contrexéville;* Paris 1829, chez M. Auger-Méquignon, libraire. Le *Journal de Chimie médicale* (5.e année, page 647) en donne aussi un extrait, d'après l'ouvrage de M. Mamelet.

Digitized by Google

Sulfate de chaux	2	159
—— de magnésie	0	043
Sous-carbonate de chaux	1	611
———— de magnésie	0	033
———— de soude	0	007
Muriate de chaux	0	076
—— de magnésie	0	023
Nitrate de chaux	des traces	
Silice	0	356
Matière organique insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, surtout à chaud, plus soluble dans l'éther	0	067
Perte	0	003

A zéro de température, et sous la pression de 0,770 de mercure, l'eau de Contrexéville contient un peu moins que les deux tiers de son volume de gaz composé à peu près ainsi qu'il suit :

Oxigène	11
Azote	30
Acide carbonique	59

Enfin le dépôt ocracé que l'on trouve sur les parois du bassin où les eaux sont reçues est composé, sur 2 décigrammes 33 milligrames, de

Peroxide de fer	0	038
Sable siliceux	0	011
Sous-carbonate de chaux	0	104
———— de magnésie ———— d'ammoniaque	des traces	
Sulfate de chaux	0	071
Mousse	0	007

Digitized by Google

VI. *Recherches sur l'Osmazôme.*

M. Collard a obtenu l'osmazôme, sans le concours de l'eau ni de la chaleur, en traitant directement par l'alcool à 40° de la chair musculaire hachée en petits morceaux, en laissant macérer pendant six heures, et en évaporant au soleil dans des vases plats. Delà il tire cette conséquence que l'osmazôme existe toute formée dans la chair, et qu'elle n'y est pas développée par l'action de l'eau et de la chaleur, comme l'ont dubitativement énoncé quelques chimistes.

M. Collard, examinant ensuite comparativement l'action de la teinture d'iode sur les dissolutions d'osmazôme et d'albumine concentrées, trouve que ce réactif pourrait servir à déceler l'osmazôme dans une solution concentrée où elle serait mélangée à l'albumine. Il suffirait de traiter ce mélange par la teinture d'iode : il se formerait aussitôt un double précipité d'albumine et d'osmazôme, dont le premier serait seul redissous dans un léger excès d'ammoniaque. (*Journal de Chimie médicale*, 6.e année, page 720.)

VII. *Analyse de calculs nasaux.*

Sur la demande de M. Cruveilhier, M. Collard a analysé trois petits calculs qu'un malade avait rendus par le nez.

Il les a trouvés composés 1.° de deux substances grasses, l'une soluble dans l'éther et dans l'alcool,

Digitized by Google

l'autre dans l'alcool seulement; 2.° d'une substance verte qu'il est difficile de caractériser, et qui peut être une substance particulière plus ou moins analogue, soit à du mucus modifié, soit à la matière verte de la bile ou à la matière colorante du sang altérée; 3.° de mucus; 4.° d'une matière analogue à l'albumine; 5.° de carbonate de chaux; 6.° de phosphate de chaux en grande quantité; 7.° d'un atôme de silice.

M. Collard prend occasion de cette analyse pour faire observer l'imperfection de l'analyse animale, le vague et le peu de méthode qui règne dans cette partie de la Chimie; enfin l'abus des matières *sui generis*, *particulière*, *indéterminée*, *analogue à tel principe*, que l'on est obligé de signaler dans toutes les analyses de Chimie organique. (*Journal de Chimie médicale*, 7.e année, page 723.)

PHYSIQUE.

Sur la force coërcitive des aimants et les figures magnétiques.

La force qui conserve aux aimants la vertu magnétique, soit qu'elle leur appartienne naturellement ou qu'elle leur ait été communiquée par l'art, et qui a reçu des physiciens le nom de force coër-

Digitized by Google

citive, a été le sujet de recherches consignées par M. DE HALDAT dans un mémoire présenté en juillet 1829. Cette faculté ou puissance d'isoler les deux fluides, au moyen de laquelle on explique les phénomènes magnétiques lorsqu'ils ont été séparés, et de s'opposer à leur séparation quand ils sont réunis, est encore enveloppée de beaucoup d'obscurité. Parmi les questions nombreuses dont elle peut être le sujet, l'auteur a surtout examiné la suivante : l'isolement des deux fluides opéré par la force coërcitive dans les corps, dont la masse entière est magnétique et qui forment des systèmes indépendants limités par leurs propres surfaces, aurait-elle encore lieu si l'on supposait le magnétisme développé au milieu d'une masse dont une partie seule aurait reçu l'influence magnétique, et dont les limites seraient dans ce cas formées par des molécules de même nature également susceptibles d'acquérir le magnétisme ? La solution de cette question, que l'auteur rattachait à la théorie du magnétisme par rotation, l'a conduit à la découverte des *figures magnétiques*, qui, pour être moins brillante que celle des figures électriques de Lichtemberg, n'est pas moins digne de l'attention des physiciens, et prouve que, bien que le magnétisme soit susceptible de se propager par communication entre deux systèmes de corps contigus, dont l'un est dans l'état magnétique et l'autre dans l'état neutre, et que la communication établie entre

Digitized by Google

les deux pôles d'un aimant les neutralise; cependant le même effet n'a pas lieu lorsque le magnétisme est développé au milieu d'une substance magnétisable.

Les figures magnétiques, d'après cet exposé, sont les effets des traces d'un aimant promené par l'un de ses pôles sur une lame d'acier: traces que l'on rend évidentes en y répandant uniformément de la limaille de fer, qui, par l'effet des oscillations communiquées à la lame, s'arrange comme elle le ferait sur le contour d'un aimant ordinaire. Le mémoire que nous analysons comprend avec détail l'exposé de ce procédé, qui est très-simple et s'exécute avec une extrême rapidité: les lames destinées à recevoir les figures doivent être d'acier bien décapé; le fer même écroui ne présentant que des traces imparfaites et fugaces, tandis que les premières sont correctes et permanentes. D'après les expériences rapportées par l'observateur, les traces les plus légères et les plus rapides peuvent développer les figures; et elles le sont même sans contact immédiat, soit qu'on interpose, entre l'aimant et la lame d'acier, des lames minces de quelqu'autre substance, ou même qu'on le promène sans toucher aucun corps à égale distance de sa surface.

En exposant la manière de tracer les figures, l'auteur indique les vibrations sonores comme moyen de les développer, et de faire paraître en même temps, avec l'archet, les figures de Chladni,

Digitized by Google

que l'on peut combiner de manière à piquer la curiosité.

Quoique les figures magnétiques, produites par des frictions légères et rapides, semblent devoir être très-fugaces, elles se conservent cependant fort long-temps. Quand on veut employer les mêmes lames à recevoir d'autres figures, il est nécessaire, pour les faire disparaître, de recourir à divers procédés de *désaimantation*, à la tête desquels l'auteur place l'élévation de température jusqu'au degré qui développe, à la surface de l'acier décapé, la couleur paille; et, comme ce moyen altère l'éclat des lames, il a imaginé de le leur conserver par l'étamage, qui se répare facilement et ne nuit en rien au développement des figures. Parmi les procédés de désaimantation, les physiciens remarqueront sans doute celui qui consiste à ramener les lames à l'état neutre par la percussion, au moyen d'un maillet de bois sur une table de madrier, en faisant vibrer violemment pendant plusieurs minutes les lames magnétisées.

Ces recherches sur la force coërcitive ont conduit M. de Haldat à développer le magnétisme, non-seulement par la friction du fer magnétisé ou neutre, comme on l'a toujours fait jusqu'alors, mais par la friction de tous les corps durs. A la vérité, cela n'a lieu que sous l'influence d'aimants incapables, à raison de la distance à laquelle ils agissent, de constituer seuls les corps dans l'état

Digitized by Google

magnétique, mais qui peuvent opérer ce changement dès que leur puissance est favorisée par les légères agitations communiquées aux molécules. On parvient de même à *démagnétiser* des fils magnétisés par la torsion sous l'influence de la terre, selon le procédé ingénieux de M. Pouillet, en les tordant en sens contraire.

La diversité des procédés par lesquels on peut développer ou éteindre le magnétisme dans les corps, que l'auteur a comparés et opposés entre eux, et dont il a tenté de pénétrer le mécanisme secret, lui semble laisser encore la cause de la force coërcitive dans une profonde obscurité, que le temps et de nouvelles recherches peuvent seuls dissiper. (*Annales de Chimie et de Physique*).

Recherches sur l'incoërcibilité du fluide magnétique.

La merveilleuse propriété qu'ont les aimants d'agir à travers les corps même les plus denses, que l'on désigne sous la dénomination d'*incoërcibilité*, a été le sujet de recherches dans lesquelles M. DE HALDAT s'est proposé de constater si cette faculté de pénétrer les obstacles qu'on peut opposer à l'action du fluide magnétique a des limites, ou si la nature a accordé à cet agent une puissance qu'elle paraît avoir refusée à tous les fluides impondérables, considérés comme les principaux agents de sa puissance.

Digitized by Google

La lumière, en effet, est arrêtée par un grand nombre de corps; elle est modifiée par ceux qu'elle traverse; le fluide électrique est arrêté plus ou moins complètement par les corps cohibants; le calorique peut être retenu par les mauvais conducteurs; le fluide des espaces célestes, l'éther lui-même, selon l'opinion la plus générale, paraît coërcible, puisqu'il éprouve et fait éprouver de la résistance (1); tous enfin peuvent être retardés dans leur marche, détournés de leur direction normale, c'est-à-dire plus ou moins exactement coërcés. L'agent, le fluide magnétique jouirait-il donc du singulier privilége de se soustraire à une loi qui paraît d'autant plus générale qu'elle n'est qu'une conséquence de l'impénétrabilité, c'est-à-dire d'une propriété essentielle des corps?

Pour répondre à cette question importante, M. de Haldat établit plusieurs méthodes d'investigation, qui donnent quatre procédés différents, au moyen desquels il en a cherché la solution. Le spectre magnétique, qui résulte de l'arrangement donné à la limaille de fer par un aimant agissant à travers des lames de diverses substances, compose la première. La seconde repose sur les oscillations produites par un aimant sur une aiguille, dont il est séparé par l'interposition de diverses substances. Le troisième, qui a quelque rapport avec le procédé de Haüy pour la détermination des forces magnétiques minimes, consiste dans l'équilibre d'une aiguille écartée de sa direction normale

(1) Argument tiré des observations sur les queues des comètes.

Digitized by Google

par la force attractive ou répulsive d'un aimant. C'est entre cet aimant et l'aiguille qu'on place les corps considérés comme propres à faire obstacle à l'influence magnétique, et l'espace qui les sépare est désigné sous la dénomination de trajet de l'influence magnétique. Le dernier procédé, dans lequel le trajet de l'influence magnétique peut être considérablement augmenté par l'éloignement de l'aimant, qui n'agit sensiblement sur l'aiguille qu'en vertu des mouvements horizontaux qui lui sont communiqués, permettant l'interposition de grandes masses, semble plus particulièrement propre à la solution de la question, en même temps qu'il fournit un moyen de calcul qui peut être utile pour déterminer l'épaisseur de masses, que l'on ne pourrait mesurer autrement.

Après cet exposé des procédés d'investigation, l'auteur passe aux résultats obtenus par leur application, et établit que le vide, celui même du baromètre, les gaz, les vapeurs, les liquides, les gaz brûlants, la flamme des huiles essentielles ou fixes, de l'alcool, de l'éther, du soufre, du phosphore, sont impuissants pour arrêter l'influence magnétique. L'examen des corps solides qui, à raison de leur densité et de la cohésion de leurs molécules, semblent plus capables de coërcer le fluide magnétique, a donné un grand nombre de résultats, dont la concordance est d'autant plus digne de remarque, que les procédés par lesquels ils sont obtenus ont moins de ressemblance, et que les

Digitized by Google

obstacles opposés à la propagation de ce fluide ont été plus variés. Les figures magnétiques, en effet, développées à travers des lames de verre, de bois, de pierre, de carton, de métal, ont constamment offert les mêmes apparences, quelles qu'aient été leurs densités, lorsque leurs épaisseurs ont été égales. Les résultats obtenus par la méthode des oscillations ont encore été identiques, quels qu'aient été le nombre et la nature des lames interposées. Les oscillations qui, sous l'influence d'un même aimant, n'ont jamais présenté la moindre différence, ont aussi prouvé l'impuissance de tous les corps pour coërcer le fluide magnétique. Le nombre de ces corps considérés comme obstacles à la propagation du magnétisme, considérablement augmenté dans le troisième procédé, qui admet une plus grande distance entre l'aiguille écartée de sa direction normale et le pôle de l'aimant perturbateur, a servi à confirmer les premiers résultats; et, malgré l'exactitude dont ce procédé est susceptible, il a constamment prouvé que l'influence magnétique n'en peut éprouver aucune diminution. Enfin, le quatrième procédé, qui permet l'interposition de grandes masses dans le trajet magnétique, prouve encore que les corps, quelque denses qu'ils soient, sont également impuissants pour coërcer ce fluide, soit par leur densité, soit par la multiplicité des couches de molécules dont ils sont composés.

Après avoir établi les faits qui confirment l'opi-

Digitized by Google

nion généralement admise sur l'incoërcibilité du fluide magnétique, mais autrefois établie sur des preuves insuffisantes, l'auteur examine celles qui concernent le fer, regardé par quelques physiciens comme exclusivement doué d'une propriété refusée aux autres corps, et comme capable de s'opposer efficacement à la propagation du magnétisme; il en discute les preuves, établit que ce métal, doué en apparence de cette propriété, n'en jouit qu'en acquérant lui-même la vertu magnétique, et qu'il se comporte sous ce rapport comme les autres corps, dès qu'il est dans l'état neutre. En effet, une lame de tôle de fer, qui s'oppose au développement des figures magnétiques, quand elle est interposée entre l'aimant et la lame qui doit les recevoir, qui amortit considérablement les oscillations des aiguilles, qui en favorise le retour vers la direction normale quand la distance à laquelle elle agit produit le développement du magnétisme, cesse d'influer sur sa propagation dès que la distance est plus considérable. Ainsi l'aiguille, dans sa direction normale, obéit aux oscillations d'un faisceau aimanté, quoique séparée par l'interposition d'une lame de fer placée à la distance d'un demi-mètre de l'une et de l'autre.

La dernière question examinée dans ce mémoire est relative aux corps incandescents, considérés par Newton comme doués de la faculté de coërcer le fluide magnétique. Après avoir déterminé la

Digitized by Google

méthode la plus propre à établir les faits par lesquels cette propriété pouvait être constatée, l'auteur prouve que les corps, même les plus denses, et qui, à raison de cette propriété, semblent les plus capables de s'opposer à la propagation du fluide magnétique, tels que des lames terreuses, vitreuses ou métalliques, sont également incapables, à l'état incandescent, de produire un effet pour lequel elles sont impuissantes à une température moins élevée.

Aimantation de la fonte de fer.

M. DE HALDAT a extrait, des recherches très-étendues qu'il a faites sur l'art de développer le magnétisme, un article sur l'emploi de la fonte de fer dans la fabrication des aimants. Il a présenté à la Société des prismes en fonte douce, qui, comparés avec des prismes d'acier de Styrie de même dimension, aimantés par le même procédé avec les mêmes faisceaux et soumis à un même nombre de frictions, n'ont paru le céder en rien à ces derniers; ce qui a été constaté par les divers procédés de *magnétométrie* employés par l'auteur. L'avantage qu'il trouve à substituer la fonte à l'acier dans la fabrication des aimants, outre l'économie sur le poids de la matière qui ne serait pas sans importance pour de grands instruments, est d'éviter la trempe qui déforme presque toujours les aimants, oblige de les soumettre à un recuit fort avancé pour pouvoir les redresser, et les prive par là d'une partie

Digitized by Google

de la force coërcitive qu'ils reçoivent par le refroidissement subit. Mais c'est dans le travail des aimants avant leur aimantation, que consiste le principal avantage, puisque l'acier ne peut prendre la forme désirée que par des opérations longues et dispendieuses du marteau et de la lime, tandis que la fonte reçoit la forme par le moulage; ce qui peut donner des échantillons plus exacts, surtout pour les aimants en fer à cheval, composés de plusieurs lames.

Les dernières *Recherches* de M. DE HALDAT *sur le magnétisme* ont eu pour but la solution de quelques questions jusqu'alors négligées par les physiciens; il en a communiqué plusieurs fragments à la Société.

Depuis que Coulomb a établi, par des expériences ingénieuses autant que solides, le principe fondamental de la propagation du fluide magnétique, et prouvé que son action est en raison inverse du quarré de la distance; satisfaits de ces résultats positifs, substitués à de vaines hypothèses, les physiciens semblent s'être désistés de tout examen des questions liées à la loi de propagation, ne considérant les faits qui pouvaient en résulter que comme de simples conséquences de la loi fondamentale. Cependant ce principe si fécond ne peut éclairer tous les doutes, résoudre toutes les difficultés. Soumis dans sa propagation à la même loi que l'attraction, que la lumière, que le calorique, que l'électricité, le fluide ou agent magnétique, sans doute comme eux, se propage en ligne droite; mais, de cette similitude, doit-on conclure qu'il

Digitized by Google

soit, comme le calorique et la lumière, réfrangible, réflexible? qu'il soit polarisable, que sa puissance soit en raison directe de la masse, que la vitesse de sa propagation soit comme celle de la lumière et de l'électricité presque infinie? La loi de Coulomb ne donne directement ni indirectement la solution d'aucune de ces questions.

De l'incoërcibilité d'un fluide dont l'action ne peut être arrêtée ou modifiée par aucun corps, on peut conclure qu'il n'est ni réflexible, ni réfrangible; quant à l'influence de la masse dans les phénomènes magnétiques, l'auteur s'est efforcé de la déterminer en comparant les effets produits par des tiges de fer de même qualité, de même dimension, mais de masse différente sur une même aiguille oscillant sous l'influence combinée de la terre et de ces masses diverses. Ces expériences, variées selon divers modes, ont prouvé que la masse exerce une influence réelle sur la force magnétique; mais que cette force, représentée par la vitesse ajoutée à celle que l'aiguille reçoit de la terre, n'est pas, comme pour l'attraction, en raison directe de la masse; qu'elle augmente dans une proportion moindre, ensorte qu'en la décuplant, elle n'a augmenté que d'un tiers le nombre des oscillations dans le même temps.

L'auteur a encore cherché à déterminer quelle force magnétique développent, dans une même masse de fer ou d'acier, des aimants de force diverse et préalablement appréciée; enfin il s'est oc-

Digitized by Google

cupé de recherches relatives à la vitesse de la propagation magnétique, qui ne lui a semblé rapide ni comme la lumière, ni comme l'électricité, mais au contraire exiger un certain temps, qui croît avec la longueur des tiges dans lesquelles on la développe. L'auteur s'est borné à ces indications générales, cette dernière partie de ses recherches n'ayant pas encore acquis l'exactitude qu'il désire lui donner.

Notice sur les instruments connus sous le nom de pianos éoliens, etc.

Les facteurs de l'Allemagne se sont accordés à garder un silence si rigoureux sur la construction des mélodieux instruments connus sous les dénominations de pianos éoliens, pneumo-harmonicons, pan-harmonicons, mélodions, dont plusieurs ont paru en France à diverses époques, mais toujours cachés et même souvent masqués par des pièces propres à en imposer aux connaisseurs, et le secret a été si bien gardé, que les Français, jusqu'en ces derniers temps (1829), n'avaient pu en connaître la structure. Elle s'est décelée à l'oreille de M. DE HALDAT par l'analogie qu'il a trouvée entre les sons de ces instruments secrets et le jouet maintenant si répandu sous le nom d'harmonica de bouche (Mund-harmonik), également importé de l'Allemagne. Malgré les obstacles invincibles qu'il a éprouvés à s'assurer de la réalité de sa conjecture par la décomposition des pianos éoliens qu'il

Digitized by Google

a rencontrés, dont le mécanisme était caché avec le plus grand soin, et dont les propriétaires s'étaient interdit, par acte authentique, toutes recherches pour le découvrir; il a persévéré dans son opinion, et ses idées, communiquées à un constructeur du pays (M. Sylvestre), ont donné naissance à une industrie nouvelle qui promettait d'heureux résultats, quand le commerce a éprouvé la secousse qui l'a retenu long-temps dans la stagnation. Des orgues à manivelle, construites par cet artiste, ont reproduit tous les effets admirés dans les instruments de l'Allemagne, et ont réuni l'avantage de donner la plus grande variété de sons et le plus grand éclat sous un volume extrêmement restreint.

M. Gloesener, professeur de physique à l'Université de Louvain, associé, a présenté, comme titre d'admission, un Mémoire manuscrit dans lequel il a discuté la *Théorie des aimants relativement à l'influence qu'exercent sur eux les courants électro-magnétiques*. Après avoir exposé les deux hypothèses au moyen desquelles les physiciens ont tenté d'expliquer les faits nombreux qui se rattachent à la découverte d'Œrsted, il a ainsi posé la question qu'il se propose d'examiner : les phénomènes électro-magnétiques, en tant qu'ils dépendent de l'influence des aimants, résultent-ils d'une force de révolution produite par cette influence réciproque, ou de courants perpendiculaires à l'axe de

Digitized by Google

chaque molécule et à la ligne qui joint les deux pôles des aimants? En examinant ces deux théories, on voit, dit l'auteur, que l'une est en quelque sorte l'inverse de l'autre, et que le résultat en définitif doit être le même, soit qu'on suppose une force révolutive dans les conducteurs électro-magnétiques, soit qu'on la transporte dans les aimants; c'est pourquoi il est si difficile de trouver des faits positifs en faveur de l'une de ces théories et absolument contraires à l'autre.

Pour résoudre la question, selon M. Gloesener, il s'agirait donc d'établir, par des faits irréfragables, que la même face d'un conducteur électrique produit des actions opposées sur les deux pôles d'un même aimant; car, dans la théorie admise par un grand nombre de physiciens, les deux pôles d'un aimant ne diffèrent en rien l'un de l'autre, la puissance de tous deux dépendant de courants parallèles et dirigés dans le même sens; et s'ils semblent produire des effets opposés, c'est uniquement parce que celui d'entre eux qui agit plus fortement, occupe toujours une position tout à fait opposée ou du moins dissemblable à celle de l'autre pôle. C'est pour résoudre cette importante question qu'il a tenté une suite d'expériences, les unes au moyen de flotteurs électro-magnétiques placés symétriquement par rapport à un aimant; les autres en posant horizontalement des aiguilles d'acier suspendues à des fils simples de soie, et en

Digitized by Google

faisant passer entre elles une forte décharge électrique, conduite par une tringle verticale; d'autres, par la projection de limaille de fer sur les conducteurs en acier, par lesquels on représente les barreaux aimantés, observant la disposition de cette poudre métallique qui, au lieu de s'arranger comme dans les barreaux aimantés que les conducteurs représentent, se place uniformément autour des conducteurs de la même manière aux pôles qu'au centre; enfin, en aimantant des lames d'acier par l'imposition de barreaux magnétiques, de même dimension, et observant ensuite la disposition de leurs pôles. C'est d'après ces expériences et plusieurs autres (qui, pour être exposées, demanderaient l'emploi de figures) que l'auteur pense que la théorie de l'électro-magnétisme et des aimants présente encore de grandes difficultés.

M. le baron d'Hombres-Firmas, associé, a adressé un *Mémoire sur l'hiver de* 1829 *à* 1830, et sur la constitution météorologique de cette dernière année, dans lequel il a consigné les observations nombreuses recueillies à Alais depuis 1802, relativement à l'influence des variations de température sur la végétation des diverses espèces cultivées dans ce climat; et particulièrement sur les effets du froid qui, en cette année, fit descendre le thermomètre au-dessous de — 10°. Le tableau ci-joint, dans lequel il a consigné le résultat de ses

Digitized by Google

observations, servira de guide aux agriculteurs pour prévoir les dangers auxquels peuvent être exposées leurs plantations, dans les années où la température se rapprocherait de celle qui a été le sujet de ces observations. Ce tableau est divisé en cinq colonnes : la première indique les végétaux qui ont échappé aux ravages dont les autres ont été affectés; la seconde, ceux qui ont perdu quelques menues branches; la troisième, ceux qu'il a fallu élaguer; la quatrième, ceux que l'on a été forcé de couper entre deux terres; la cinquième enfin, ceux qui n'ont pu être conservés, quelque moyen qu'on ait employé (*Voyez le Tableau ci-joint*).

M. George, secrétaire de l'Académie universitaire, a publié, pour les cours publics industriels établis à Nancy, un *Cours de Physique générale appliquée aux arts*.

Ce livre, rédigé sur un plan nouveau, a de plus l'avantage d'être à la portée de toutes les intelligences. Il comprend les définitions de la science, quelques observations sur les sens, sur l'origine des idées et la conduite qu'on doit suivre dans les recherches des diverses propriétés des corps. Il expose toutes les propriétés générales de la matière, démontre leur existence par le raisonnement et l'expérience. On y considère les effets qu'elles produisent sur les corps solides, liquides, durs et fluides, leur application aux arts, à l'économie

Digitized by Google

I.

Abies alba.	Arbu
—— picea.	
—— nigra.	
Aucuba japonica.	
Buxus sempervirens.	Buxu
—— myrtifolia.	——
Cratægus glabra.	Cerasu
—— pyracantha.	
Cupressus pyramidalis.	Clema
—— horizontalis.	
Daphne laureola.	
Hedera helix.	
Juniperus communis.	Ilex a
—— oxycedrus.	—— a
—— sabina.	
—— phænicea.	
—— virginiana.	
Lonicera sempervirens.	Ligust
—— caprifolium.	Lonice
Phillyrea angustifolia.	——
—— latifolia, variegata.	Magno Mespil
Pinus pinea	
—— sylvestris.	
—— maritima.	
—— halepensis.	
—— strobus.	
—— rigensis.	
—— altissima.	
Quercus coccifera.	Querc
Rhododendrum maximum.	——
—— ponticum.	
Santolina chamæcyparis.	——
Taxus baccata.	Rosa n
Thuya orientalis.	
—— occidentalis.	Viburn

Digitized by Google

Digitized by Google

rurale et domestique, aux travaux de l'industrie. Il traite du mouvement en général, de ses différentes espèces et des circonstances qui accompagnent les mouvements des corps.

Des notions de statique y développent avec clarté les principes de cette partie de la mécanique, dont la connaissance est si utile dans les arts, soit pour construire les machines, soit pour les diriger et en obtenir les effets les plus puissants. On y trouve l'explication de la Balance et de la Romaine, l'usage du Levier, du Tour, dans les arts et métiers; l'emploi et les diverses applications d'un grand nombre de machines simples et composées.

La communication du mouvement, le mouvement curviligne, la force centrifuge, la pesanteur ou gravité viennent après, et y sont traitées d'une manière assez étendue. Des applications utiles et intéressantes, les unes à la marine, à l'artillerie, à la pyrotechnie; d'autres relatives à la géographie, à la recherche de la figure de la Terre, à la mesure du temps, préparent les théories, et procurent à l'esprit des jeunes élèves un repos nécessaire et un délassement agréable. La recherche du centre de gravité et son application à quelques jeux mécaniques, aux chargements des voitures, aux porteurs de fardeaux, aux exercices d'équilibre et aux arts, précèdent la théorie de l'attraction, à l'aide de laquelle on explique les phénomènes que présentent les marées.

Digitized by Google

On traite ensuite de l'attraction moléculaire; de la connaissance de ses lois se déduisent des applications utiles, pour la fabrication du plomb de chasse, pour augmenter l'effet des ailes de moulins à vent, et pour l'étamage des glaces.

Les propriétés des fluides conduisent à l'explication d'une foule de phénomènes que nous offrent sans cesse la nature et les arts : d'où naissent des applications relatives à la construction des digues, aux moyens de puiser l'eau à de grandes profondeurs, à l'ascension des liquides dans les tuyaux, à l'art des fontainiers, à la construction des jets d'eau, au danger que l'on court dans la recherche des sources, et aux précautions à prendre pour les éviter, de même que pour imiter la nature dans la conduite des eaux.

Après, vient l'équilibre des corps flottants et des corps plongés dans les fluides, où l'on expose le principe d'Archimède, la cause de sa découverte, la solution du fameux problème sur la couronne du roi de Syracuse, d'importantes applications de ce principe à l'art de nager, à la navigation, à l'invention des aérostats.

En parlant des gaz, de leur pression et de leur équilibre, on prouve la pesanteur de l'air; on cherche la mesure de la pression atmosphérique et les effets de cette pression sur le corps de l'homme; on donne l'usage du syphon, la construction du vase de Tantale et l'explication des fontaines naturelles intermittentes.

Digitized by Google

Le baromètre et les pompes, instruments d'un usage si fréquent, sont ensuite décrits; leur explication y est simple et leur jeu facile à concevoir. La description de la machine pneumatique et de celle à compression y ont aussi leur place.

Enfin, les phénomènes des tubes capillaires et leur application à l'économie végétale et animale; la détermination du poids spécifique des corps solides et liquides; la description et l'usage des aréomètres dans ces opérations, et diverses applications à l'histoire naturelle, au commerce et aux arts, précèdent la description du thermomètre et de l'hygromètre qui termine ce cours.

MATHÉMATIQUES.

M. George, toujours laborieux et zélé pour les progrès de l'instruction dans les classes les moins aisées, a aussi publié un *Précis élémentaire d'Arithmétique, en 22 leçons, destiné aux Écoles primaires.*

Cet ouvrage est un exposé simple et méthodique des principes de la science des nombres; les enfants des campagnes comme ceux des villes peuvent y puiser la connaissance de toutes les règles nécessaires pour effectuer facilement les différents calculs qui sont d'un usage si fréquent et si précieux dans les besoins de la vie. En voici l'analyse.

Digitized by Google

L'ouvrage est divisé en deux parties.

La première présente les définitions du nombre et de l'unité; la numération ou l'art de former et d'exprimer avec la plus grande simplicité possible les nombres entiers, décimaux et fractionnaires; l'exposition des anciennes et des nouvelles mesures; des considérations générales sur les problèmes et leur solution; les quatre règles fondamentales appliquées aux deux premières espèces de nombres, et considérées sous le double rapport de la théorie et de la pratique. A la suite de chacune d'elles se trouvent beaucoup de questions résolues, et d'autres dont on laisse à l'élève le soin de chercher la solution.

Ici on peut remarquer l'approximation des quotients, l'origine des fractions décimales périodiques et leur retour aux fractions ordinaires, la manière d'abréger le calcul dans les longues multiplications et divisions, la divisibilité des nombres, la recherche du plus grand commun diviseur et la théorie des compléments arithmétiques.

Vient ensuite la théorie des fractions ordinaires, de leurs diverses transformations et réductions, de leur addition, soustraction, multiplication et division; des nombres fractionnaires; des fractions de fractions, des fractions continues: à tous ces principes se rattachent de nombreuses et utiles applications.

Passant aux nombres complexes, on apprend

Digitized by Google

leur transformation en nombres fractionnaires et décimaux, et toutes celles qui sont nécessaires à leur calcul; la manière de les ajouter, multiplier, soustraire et diviser; puis, par la comparaison de toutes les mesures entre elles, on trouve le moyen de convertir les anciennes mesures en nouvelles et réciproquement, à l'aide d'une simple addition, en faisant usage des tables qui terminent cette théorie.

La seconde partie comprend la formation des nombres carrés et des nombres cubes, l'extraction et l'approximation des racines carrées et cubiques. Là, pour prouver que le *carré* ou *le cube d'un nombre fractionnaire irréductible produit toujours une fraction et jamais un nombre entier*, on s'est servi d'une considération neuve qui a permis d'exclure le théorème assez difficile pour des élèves, où il s'agit de prouver que *le carré* ou *le cube d'un nombre fractionnaire irréductible est un nombre fractionnaire aussi irréductible que le premier*. Tous les cas embarrassants ont été prévus et discutés sans rien laisser à désirer.

La théorie des rapports et celle des proportions, que l'auteur expose ensuite, renferment tout ce qu'il suffit de savoir pour les spéculations commerciales et la géométrie.

Après, vient l'application des principales propriétés des proportions et la résolution des questions les plus usuelles : on y développe successivement la règle de trois simple et composée; la

Digitized by Google

règle d'intérêt, suivie de la méthode employée par les négociants et des *comptes d'intérêts* qu'ils font entre eux; l'intérêt composé, auquel appartiennent *les comptes de tutelle* et *l'annuité* qui lui servent d'application; la règle de change, la règle d'escompte, la règle de société simple et composée, où l'on fait voir combien son emploi est utile dans les administrations, dans la formation et l'usage des *tarifs :* commode pour la répartition des contributions et pour les faillites; la règle conjointe appliquée aux opérations de la banque; la règle de troc; la règle d'alliage et celle d'une et de deux suppositions.

Enfin les théories des progressions et des logarithmes terminent le cours; elles sont toutes deux suivies d'un grand nombre de problèmes intéressants, résolus et à résoudre. On trouve dans la dernière la construction des tables de logarithmes *vulgaires*, l'origine et l'usage des logarithmes *positifs*, *négatifs*, et de ceux dont la caractéristique seule est *négative*. L'emploi des *compléments arithmétiques* vient compléter cette théorie, en apprenant à simplifier les calculs logarithmiques.

Cet abrégé est extrait du cours complet d'Arithmétique théorique et pratique de M. George, publié en 1830 pour la septième fois, avec des additions et des améliorations aussi nombreuses qu'importantes.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

En 1828, le Gouvernement voulant donner à la ville de Nancy un tableau qui augmentât sa collection, laissa à l'administration locale le choix du sujet que devrait traiter le peintre à qui l'exécution en serait confiée; la Société Royale fut consultée. Toujours animée des sentiments patriotiques qui se rattachent aux faits les plus glorieux pour le pays, elle désigna la *Levée du siége de Nancy sous le règne de René II, duc de Lorraine.*

Mais dans ce grand événement qui délivra notre patrie du joug d'un ennemi cruel autant qu'ambitieux, dans cette victoire qui rendit à ses bons Lorrains le prince chéri pour lequel ils avaient enduré tant de peines et bravé tant de dangers, dans cette catastrophe enfin, qui débarrassa la couronne de France du vassal le plus dangereux qu'elle eût alors, se trouvaient un grand nombre de sujets dignes du pinceau de l'histoire. L'examen en fut renvoyé à une Commission dont les Membres durent proposer chacun le sujet qui lui semblerait le plus propre à embellir le Musée de la Ville, à entretenir le noble sentiment de l'orgueil national et à faire briller les talents de l'artiste.

M. DE HALDAT, comparant entr'elles les beautés pittoresques propres à chacune des scènes diverses que l'on peut tirer de ce vaste sujet, donne la

Digitized by Google

préférence à celle dont l'histoire a consacré tous les détails et dont on retrouve encore quelques traces dans les antiquités de la Ville : c'est la scène religieuse et philosophique dans laquelle René, plein de reconnaissance pour le Dieu des armées qui a couronné ses efforts, et frappé de la fragilité des choses humaines, prêt à rendre en ennemi généreux les honneurs funèbres à l'auteur de ses infortunes, lui adresse ces paroles fidèlement conservées dans nos annales : *Vos ames ait Dieu, chier cousin! vous nous avez fait moult de maulx et douleurs.*

Je ne sais si je me fais illusion, dit M. DE HALDAT, mais cette scène me semble des plus propres à rappeler le drame dont elle est la catastrophe, et à laisser dans l'âme du spectateur une impression capable d'y graver le souvenir de ce grand événement, en même temps qu'elle offre une terrible leçon dans l'exemple frappant de l'injustice et de l'ambition punies par leur propre fureur. D'un côté, René jeune, plein de vigueur, dans le costume d'un triomphateur entouré de ses chevaliers, de ses fidèles compagnons et des braves Helvétiens, debout, mais dans l'attitude d'un héros touché du sort d'un ennemi que sa folle passion pour la guerre venait de précipiter du trône au tombeau ; de l'autre côté, Charles de Bourgogne, étendu sur son lit de mort, pâle, défiguré, mais semblant exhaler encore les restes d'un indomptable courage, environné de ses officiers humiliés de leur défaite, et consternés d'une chute si prompte et si funeste, les uns et les autres avec le costume propre à les distinguer.

Ces oppositions si prononcées et cependant si naturelles entre les vainqueurs et les vaincus, dans la pose, les attitudes et les costumes, les caractères et les passions, me parais-

Digitized by Google

sent très-favorables à l'art. La réunion des personnages principaux dans un édifice gothique, où la lumière peut être introduite de manière à éclairer les objets selon leur importance, ne l'est pas moins à la couleur et au clair-obscur. Le choix de cet édifice, dont l'architecture est propre à caractériser l'époque de l'événement, est encore un motif de préférence pour le sujet, où l'on désirerait retrouver ces tapisseries, dépouilles du vaincu, religieusement conservées dans les salles de notre cour de justice, comme un témoignage irrécusable de la victoire.....

M. de Caumont, persuadé que le sentiment de la gloire nationale sera plus vivement flatté par le spectacle de l'événement qui termina la carrière aventureuse de l'intrépide et téméraire duc de Bourgogne, propose au peintre de reproduire sur la toile le combat, on pourrait dire le duel, dans lequel Charles reçut le coup mortel; de le représenter dans le moment où, forcé de fuir à la suite de son armée en déroute et se dirigeant vers son camp, établi à la commanderie de St.-Jean, il engagea son cheval dans les marais qui se trouvent à la pointe de l'étang; de le placer enfin sur le terrain où, rencontré par le sieur de Beaumont qui revenait tout échauffé du combat, il reçut un coup de lance qui le blessa à la cuisse, et bientôt après un coup de hache d'armes porté par le vieux guerrier, qui ne reconnut pas le prince à ses armes, et qui, privé de l'ouïe, ne put entendre le premier cri de détresse proféré par le Téméraire : *Sauve le Duc de Bourgogne.*

Digitized by Google

Si le peintre choisit ce sujet, dit M. DE CAUMONT, le champ de son tableau est fixé: le spectateur, tourné vers l'orient, a devant lui la commanderie de St.-Jean, qui s'élève sur un tertre où se voient quelques tentes encore établies et l'étendart de Bourgogne; sur le second plan, et à droite, s'étend la ville de Nancy, non comme elle est maintenant, mais telle que la représentent les gravures d'Israël Silvestre et de Callot. Des groupes de figures dans le lointain contemplent du haut des remparts la fuite des Bourguignons, gage certain de leur délivrance. L'étang St.-Jean occupe le fond de la scène, terminé dans le lointain par la montagne Ste.-Geneviève, qui couronne la ville et forme le dernier plan du tableau. Le prince, couvert d'une armure dont la description minutieuse se trouve dans Dom Calmet, occupe le milieu de la scène; le cheval qu'il monte fait de vains efforts pour se dégager du marais; le sang coule de sa cuisse, son casque, dégarni du lion qu'il portait en cimier et dont la chute lui fut d'un si funeste augure, est tombé près de lui; il montre en vain au guerrier qui le presse la croix de Bourgogne placée sur sa poitrine, où brille aussi l'ordre de la toison d'or. Son attitude est à la fois noble et suppliante; c'est l'orgueil vaincu par la nécessité: il chancèle, et déjà l'arme antique de son adversaire est levée sur son front désarmé. A quelques pas, un jeune homme, en costume de page, semble vouloir traverser le ruisseau qui les sépare. Ses yeux éplorés expriment l'horreur et l'effroi, à la vue du péril qui menace son auguste maître, et le désespoir que lui cause l'obstacle qui l'empêche de voler à son secours. Autour de ce groupe, mais à quelque distance, des soldats expirant sur la neige qui couvre le sol, des équipages brisés annoncent la déroute des Bourguignons, dont quelques bataillons sont poursuivis par les Suisses alliés de René et par des cavaliers portant l'étendart de Lorraine.

M. Paul LAURENT, après avoir présenté des observations judicieuses sur les deux compositions

Digitized by Google

proposées par ses Collègues, désirant fixer plus particulièrement l'attention du spectateur sur la mort du duc de Bourgogne, résultat de la victoire de René, et source de la délivrance de la Lorraine, a donné la préférence à la scène dans laquelle le vainqueur fit rechercher le cadavre de son ennemi enfoui dans la boue, et devenu presque méconnaissable par ses blessures.

La scène, dit M. Laurent, se passe sur les bords de l'étang St.-Jean, quelques instants après la bataille. Un objet vivement éclairé frappe d'abord ma vue : c'est un homme demi-nu, couvert de fange et de glaçons ; une large blessure à la tête montre la cause de sa mort ; ses yeux sont fermés à la lumière, mais la menace est encore sur ses lèvres ; ses sourcils épais et contractés laissent deviner le feu qui, peu d'instants auparavant, jaillissait de ses prunelles ; les armes brisées, les cadavres dont la terre est jonchée, prouvent que ce guerrier a vendu chèrement sa vie. Cependant un jeune page qui l'a reconnu est près de lui, et le désigne aux nombreux spectateurs qui l'environnent ; sa main placée sur le cœur de son maître annonce qu'il ne battra plus. L'expression de sa douleur qui doit être déchirante, se communique de proche en proche à ses officiers privés de leurs épées, et dont la contenance abattue indique assez qu'ils sont prisonniers. Quel pourrait donc être le guerrier dont la mort entraîne la chute de tant de chevaliers, et qui leur cause tant de regrets ? Ce ne peut être un simple particulier, c'est un chef de guerre, c'est un prince puissant ; et si ensuite, sur les armures des vaincus, on découvre la croix de Bourgogne, qui pourrait douter que ce guerrier ne soit Charles-le-Téméraire ? Devant le personnage principal est un chevalier de haut rang, dont la démarche noble et modeste caractérise René, qui est venu rechercher le

Digitized by Google

corps de son ennemi vaincu, auquel il veut rendre les honneurs funèbres dus à son rang; près de lui se groupent les guerriers les plus distingués de son armée, les uns imitant l'attitude de leur maître; d'autres, moins retenus par le sentiment d'une délicate générosité, conservent quelque ressentiment des scènes de carnage où ils viennent de se signaler. Dans le fond du tableau, j'aperçois les murs de l'ancienne capitale de la Lorraine, où les habitants rassemblés manifestent, avec ivresse, la joie qu'ils ressentent d'un événement qui leur rend le bonheur et la liberté.

L'artiste auquel le Gouvernement a confié l'exécution du tableau dont il a voulu enrichir le Musée de Nancy, est M. E. de Lacroix, jeune peintre déjà connu par des productions distinguées. Ces notices lui ont été adressées par la Société, qui conserve toujours l'espoir que cette entreprise, dont les fonds ont sans doute été faits, ne sera pas abandonnée, et qu'un sujet si propre à réveiller dans les cœurs de généreux sentiments et à faire briller les talents du peintre, placé bientôt près des productions des grands maîtres que possède notre ville, recevra nos éloges et nous consolera de l'avoir si longtemps attendu.

M. Paul Laurent a imaginé un nouvel instrument qu'il propose d'appeler le *Dessinateur exact*.

L'application de la théorie de la perspective linéaire à la pratique, présente, dit-il, beaucoup de difficultés; elle exige de l'adresse, et même de l'habitude, de la part de celui qui

Digitized by Google

veut l'employer, pour dessiner correctement d'après nature. Cela tient à ce que l'on ne répète pas assez, à chaque instant, aux élèves que le tableau du peintre et la feuille de papier du dessinateur doivent être considérés comme des ouvertures à travers lesquelles on aperçoit les objets qui sont placés derrière.

L'instrument dont on va donner la description est destiné à servir à ceux qui comprennent toute la théorie de la perspective, et aussi aux commençants qui veulent y faire des progrès rapides; il consiste en un simple carton, carré à l'intérieur et circulaire au dehors; dans ce carton sont pratiquées deux rainures *CD*, *EF* (1), dans lesquelles une règle en fer-blanc ou en cuivre mince, recourbée à ses deux extrémités, monte, descend, ou reste fixe à volonté, en conservant une position horizontale. Le bord supérieur de cette règle représente l'horizon; il est percé, de centimètres en centimètres, de petits trous demi-circulaires numérotés, et l'un d'eux est destiné à figurer le point de vue, selon la position particulière que l'œil doit avoir par rapport au tableau. Si, par exemple, l'œil du spectateur est en *O*, on élèvera la règle horizontale jusqu'à la même hauteur que lui, ayant soin d'ailleurs de tenir le carton vertical, perpendiculaire à la direction centrale de l'œil, et placé de manière que l'on puisse apercevoir la partie du paysage

(1) Voyez la planche II.

Digitized by Google

qu'on juge la plus propre à composer le tableau. Alors on remarque quel est le point du pays qui est situé exactement derrière le trou demi-circulaire choisi pour le point de vue. Il est ainsi facile de replacer toujours le tableau dans la même position.

Ces premières dispositions une fois prises, une seconde règle mince, mobile et recourbée à ses extrémités, mais un peu plus grande que le diamètre du cercle extérieur du carton, est destinée à venir se mouvoir de telle manière que, pour l'œil qui est en *O*, son bord supérieur paraisse se confondre avec une des lignes principales *GH* qu'on veut mettre en perspective. Si maintenant, on fait tourner un carton *ALIK*, mobile sur sa charnière *AL*, jusqu'à ce qu'il passe dans le plan vertical du carton *AB*, en traçant sur une feuille fixée sur ce carton *ALIK* une ligne qui suive la direction du bord supérieur de la règle, on aura dessiné la perspective de *GH*. On pourra, par le même moyen, dessiner correctement les apparences de toutes les autres lignes remarquables : et si l'on veut avoir aussi quelques points particuliers sur ces lignes, il suffira de mouvoir la règle dans le sens *MN* ou *NM*, jusqu'à ce que l'une des petites entailles demi-circulaires dont le bord supérieur est percé, comme dans la première règle, vienne se placer sur ce point. On relèvera alors le carton *ALIK*, et l'on y marquera avec le crayon le point en question à l'endroit où l'entaille dont nous venons de parler sera venue se placer.

Digitized by Google

Cet instrument ne donne pas, il est vrai, par un mouvement continu, tous les contours des corps que l'on veut dessiner, comme le fait le diagraphe; mais il a sur celui-ci l'avantage incontestable d'indiquer l'angle de chaque ligne remarquable, relativement à l'horizon, en donnant ainsi, pour chacune d'elle, une leçon de perspective théorique et pratique tout à la fois. Il peut facilement, avec le secours d'un maître intelligent, faire reconnaître tous les faits les plus importants de la perspective, et conduire ainsi l'élève à en désirer la démonstration géométrique, lorsqu'il est bien convaincu de la réalité et de l'importance de ces faits.

Précis des leçons de travail graphique et de constructions forestières données à l'École Royale forestière par M. Paul Laurent, *professeur de dessin* (1).

Ce Précis renferme :

1.° La description botanique des arbres forestiers de France, classés par ordre naturel. 38 figures sont jointes au texte.

2.° Le dessin des plans. L'auteur présente des considérations générales sur le lever des plans et leur application au lever des forêts en particulier. De là, il passe à la topographie de détail et aux

(1) Nancy. Hæner. 1830. in-4°.

Digitized by Google

divers genres d'écritures usitées dans le dessin des plans. 13 planches complètent ce chapitre.

3.° Les constructions forestières. Les agents forestiers sont souvent chargés de la construction des maisons forestières, de l'évaluation du prix de ces travaux et de la distribution des bois accordés par les droits d'usage. 4 planches sont affectées à ce chapitre ; les deux dernières renferment les courbes de marine.

4.° Les routes. Quelques notions générales sur le nivellement précèdent la solution du problème des routes. La solution de cette question est suivie de la construction des bâtardeaux, des scieries et des ponts sur les routes forestières.

Cours de dessin linéaire par MM. Laurent père et fils.

MM. Laurent père et fils ont terminé les dernières publications des livraisons du traité de dessin linéaire, destiné aux écoles de France.

Ce traité renferme 80 planches in-folio. On y a réuni des modèles des différents produits des arts qui s'appuient sur celui du dessin, depuis le vase le plus simple jusqu'au fragment le plus orné, depuis le trait le plus facile à copier jusqu'à celui du corps humain, depuis le monument d'architecture le plus compliqué jusqu'à la description topographique d'un pays tout entier.

L'ouvrage est terminé par la théorie de la pers-

Digitized by Google

pective et des ombres; il est destiné à servir de texte aux leçons des écoles de dessin, en France ou à l'étranger.

M. Guibal, juge de paix, ancien élève de l'École polytechnique, a lu quelques fragments d'un ouvrage intitulé *Mathématiques pittoresques*, ou *Traité des connaissances mathématiques nécessaires aux peintres et aux dessinateurs.*

Ce traité, en quelque sorte le résumé des leçons qu'il donnait à l'École d'artillerie de Valence, où il était professeur, est divisé en quatre parties.

1.° Éléments de Géométrie nécessaires pour comprendre la géométrie descriptive; 2.° Abrégé de la Géométrie descriptive; 3.° Traité complet des ombres; 4.° Perspective linéaire et aérienne. Le texte est accompagné de 215 figures au trait ou au lavis.

L'auteur l'avait soumis à l'Institut, et comptait le faire imprimer; mais il a abandonné ce projet, ensuite du rapport de M. Fresnel, qui a été d'avis que cet ouvrage était trop savant pour des artistes.

Ce défaut paraît inhérent à la nature même du sujet : en effet, la détermination des séparations d'ombre et de lumière sur les corps ronds est la solution de ce problème : *mener par un point donné ou parallèlement à une droite donnée, un plan tangent à une surface de révolution;*

Digitized by Google

et la détermination des contours des ombres portées est la solution de cet autre problème : *construire l'intersection d'une surface conique ou cylindrique avec une surface quelconque.* Or ces deux problèmes sont des applications les plus difficiles de la géométrie descriptive, et ne peuvent être simplifiés comme ceux de la perspective.

L'auteur avait prévenu ce reproche dans sa préface. Il disait :

Nous n'avons encore qu'un bon traité d'ombres, c'est celui de M. Vallée, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; mais il est trop savant. Mon but a été différent du sien : au lieu de chercher à reculer les bornes de la science, j'ai tâché de la rendre accessible ; y suis-je parvenu ? j'en doute. Des artistes, qui n'auront point fait d'études préliminaires, se décideront difficilement à entreprendre celle de mon ouvrage. Mais si j'ai fait sentir, comme préliminaire indispensable à l'étude de la peinture, la nécessité d'un cours de mathématiques approprié à cet objet, j'aurai fait faire un pas utile. L'élève qui saura dessiner purement les contours des ombres, sera à l'abri de ces fautes grossières qui déparent parfois des tableaux si estimables d'ailleurs sous le rapport de la composition et de la couleur.

Les articles *couleur de l'atmosphère, reflets, irradiation, clair-obscur, composition, etc.*, extraits de la perspective aérienne, et dont M. Guibal a donné lecture à l'Académie, lui ont fait regretter qu'il n'ait pas livré son ouvrage à l'impression.

Digitized by Google

M. Guibal a communiqué à l'Académie les articles *Ombre*, *Perspective*, *Sténographie* et Mnémonique, qu'il a composés pour l'Encyclopédie moderne de M. Courtin. Nous n'analyserons pas les trois premiers, qui ont été insérés dans cet ouvrage; nous ne parlerons que du quatrième, qui n'a pas été imprimé.

On sait que la *Mnémonique, Mnémotechnie ou Mémoire artificielle,* est l'art de se rappeler à volonté les idées que l'esprit a déjà reçues. Il est des moyens simples, et que tout homme emploie, souvent à son insu, pour reproduire des idées effacées; ce sont les sens, la liaison des idées, les lieux et les images.

1.° Les sens. La vue, l'odorat, l'ouie, le toucher, le goût, apportent à l'imagination des notions qui se déposent dans le cerveau, et font naître des idées d'autant plus vraies, qu'elles ont été produites par un plus grand nombre de sens à la fois. On aura une idée d'un fruit, si l'œil a été frappé de sa forme et de sa couleur, la main de sa dureté, du velouté ou du poli de sa peau, le nez de son odeur, le palais de sa saveur. Une seule de ces notions réveillera toutes les autres. Un botaniste, en parcourant son herbier, se rappellera, en voyant chaque plante, le lieu où il l'a recueillie, les personnes avec lesquelles il était alors, la beauté du site, l'état de l'atmosphère, etc.

2.° La liaison ou l'ordre des idées. Elle ne peut avoir pour cause que l'attention que nous leur avons donnée lorsqu'elles se sont présentées à nous pour la première fois, et les rapports que nous avons alors établis entre elles. A un besoin est liée l'idée de l'objet qui peut le satisfaire; à celle-ci, l'idée du lieu

Digitized by Google

où il se rencontre, etc. Un voyageur, pour citer le nom des villes qu'il a traversées, suivra naturellement l'ordre de ses voyages, et pour chaque voyage, l'ordre de sa route. Il suivra le même ordre pour raconter les événements remarquables qui lui sont arrivés.

L'analyse d'un discours, la séparation de ses parties, la liaison des idées qui le composent, est un des moyens les plus sûrs pour se le rappeler. Les divisions établies dans les sciences naturelles, et les tableaux synoptiques qui en sont résultés, frappent la vue par leur arrangement, l'esprit par l'ordre qui lie leurs parties, et en facilitent l'étude.

3.° Les lieux. La vue ou le souvenir des lieux que nous avons parcourus nous rappelle toutes les sensations que nous y avons éprouvées. C'est par la position des maisons d'une rue que nous pouvons retrouver les personnes qui l'habitent. C'est la place que chacun occupait à table qui vous fait retrouver le nom des convives avec lesquels vous avez mangé. Un bibliothécaire met, presque sans hésiter, la main sur un ouvrage qu'on lui demande, parce qu'il connaît les divisions générales qu'il a établies pour les sciences naturelles, exactes, philosophiques et littéraires, leurs sous-divisions et les places qu'elles occupent. Si vous cherchez à retrouver dans un ouvrage un passage qui vous a frappé, vous vous rappelez s'il est au commencement, au milieu ou à la fin du volume, au verso ou au recto, au haut, au milieu ou au bas de la page. L'écolier qui récite sa leçon et se trouve embarrassé, portera sa vue au point juste où se trouve le mot oublié, s'il parvient à jeter les yeux sur le livre que tient son maître.

4.° Les images. Les objets matériels frappent plus nos sens que les lettres. Pour retenir une pensée, il faut donc autant que possible lui donner un corps et en former un tableau. Un enfant, en voyant les gravures des fables de La Fontaine, se rappellera beaucoup mieux le sujet de chaque apologue qu'en en voyant le titre. La géographie s'étudie beaucoup plus facilement sur les cartes que dans le texte de l'ouvrage.

Digitized by Google

On conçoit que l'ensemble des réflexions ci-dessus est propre à mettre chaque personne en état de créer des moyens d'aider sa mémoire. Chacun peut se composer à soi-même sa mnémonique, et les méthodes qui en résulteront n'auront aucun inconvénient, puisqu'elles reposeront sur l'exercice de la mémoire naturelle, aidée de l'analyse et de la mémoire locale.

Mais il est une autre méthode, fondée uniquement sur la liaison des idées, et que M. Guibal regarde comme dangereuse pour les enfants, parce que les moyens bizarres ou risibles, les altérations des mots et les calembourgs que l'on est souvent forcé d'employer, occuperaient trop les jeunes têtes et les détourneraient de l'objet principal.

Cette méthode consiste à se créer une espèce d'alphabet d'une centaine de mots, tels que les idées qu'ils rappellent aient des rapports de forme avec les chiffres qui indiquent leur ordre. Ainsi un homme debout, une tour, un bâton, représenteront l'unité; le cou d'un cygne ou d'un chameau, le n.° 2; un trépied, le n.° 3; un objet carré, comme une glace, le n.° 4; un homme assis, le n.° 5; une cornue, le n.° 6; une faulx, le n.° 7; une échelle, le n.° 11; une paire de pistolets, le n.° 66, etc.

Cette série étant bien apprise, ce qui est facile puisque la forme d'un numéro quelconque rappelle l'objet, il faudra, pour étudier une autre série de mots, lier le premier mot à retenir au premier de l'alphabet, le second au second, le troisième au troisième, etc., par des rapports saillants ou bizarres, des contrastes, des bons-mots, des idées enfin qui frappent vivement l'imagination.

Digitized by Google

En se rappelant à volonté tel ou tel numéro de l'alphabet, on y retrouvera accolée l'idée qu'on y a jointe; on pourra donc la reproduire, soit isolément, soit dans un ordre quelconque.

Pour retenir les chiffres, il faut les représenter par des consonnes. Par exemple

0 sera	z, s, x.	5 sera	l.
1	t.	6	d.
2	n.	7	c, g, ch, k, q.
3	m.	8	v, h, b.
4	r.	9	p.

Entre les consonnes indiquant les chiffres, on intercalera des voyelles de manière à en former des mots, qu'on liera entre eux ou qu'on retiendra par une des méthodes données.

Pour me rappeler, par exemple, que Charlemagne a été couronné roi d'Italie en l'an 800, je transforme les chiffres de cette date en *bss*, dont je forme le mot *bosse*, et je suppose que Charlemagne, en plaçant la couronne de fer sur sa tête, s'est fait une bosse au front; dès lors les consonnes de ce mot me rappellent les trois chiffres 8,0,0.

Pour étudier une série de chiffres comme 9473048293, etc., on la décomposera en tranches de deux chiffres et on en formera les mots *poire*, *écume*, *soir*, *van*, *poème*, etc., qu'on peut lier entre eux par une seule phrase ou retenir isolément.

Digitized by Google

HISTOIRE ET LITTÉRATURE.

ARCHÉOLOGIE.

M. le comte D'ALLONVILLE, alors Préfet de la Meurthe, a lu une *Dissertation sur trois inscriptions dédiées à Hercule SAXANUS, qui ont été trouvées dans les carrières de Norroy (Meurthe).*

La connaissance du culte qui était rendu à Hercule sous le nom de *Saxanus*, dit M. d'ALLONVILLE, a occupé plusieurs archéologues: entre autres, Dom Martin, le Père de Montfaucon, Pelloutier, le comte de Caylus, Gravius et Pitiscus. Ils se sont accordés à lui reconnaître le double attribut de dieu présidant aux rochers, aux carrières, aux constructions et aux maisons, et de dieu tutélaire des guerriers. Leur opinion s'appuie sur les preuves fournies par de nombreux monuments, notamment par d'anciennes inscriptions romaines.

Une seule a été découverte en Italie, une en Angleterre, deux dans le duché de Clèves, deux à Bruhl, sur la rive gauche du Rhin; les trois autres ont été trouvées dans les carrières de Norroy, en 1721, en 1749 et en 1827. Les deux premières étant déjà connues (1), l'auteur s'attache surtout à

(1) Voyez D. Martin, *Religion des Gaulois*, II. 32. Pl. 24; Montfaucon, *Antiquité expliquée*, suppl. II. 50. Pl. 10; DD. François et Tabouillot, *Histoire de Metz*, I. 169. Pl. 24 et D. Calmet, *Notice de la Lorraine*, II. fig. 32 et 33.

Digitized by Google

décrire et à expliquer la troisième, dont il a été parlé dans le Précis précédent, où l'on peut en voir le dessin.

La connaissance, à peu près certaine, de la date de l'an 70 de J.-C., ou peut-être de l'an 71, à l'égard des deux inscriptions le plus anciennement trouvées à Norroy, nous aidera à rechercher l'époque, et en même temps l'objet et l'occasion de la dédicace de l'inscription de la XXI.e légion surnommée *Rapax*.

Elle était tracée sur la face verticale d'une roche longue de huit pieds, dont il a fallu la séparer, et regardant le midi, à l'entrée de l'une des plus anciennes carrières, d'une profondeur de dix-huit pieds au-dessous des déblais qui recouvraient le sol. L'autel votif, qu'on voit ainsi que l'inscription dans le bâtiment de l'Université à Nancy, auprès de la porte d'entrée de la Bibliothèque publique, a été trouvé couché au pied de l'inscription et recouvert de déblais de cinq pieds de hauteur, composés de moëllons placés avec soin et en talus.

Voici le texte latin de l'inscription :

HERCVLI.SAXSANO.
VEXILLARI.LE.XXI.RA.
ET AVXILIA.EORVM CH
ORTES.V QVI.SVNT.SVB.
L.POMPEIO.SECVNDO>
LE.XXI.V.S.L.M. (1).

(1) Le signe que nous avons remplacé ici par un point, et qui est répété 19 fois dans cette inscription (voyez la Planche), ne sert qu'à séparer les mots. C'est l'espèce de feuille employée pour cet usage, dont parle M. le comte de Clarac, dans sa description du Musée des antiques, page 305. (1 volume in-12, Paris, 1820).

Digitized by Google

Ce que je crois devoir traduire littéralement, comme il suit :

A Hercule *Saxanus*,

Les vexillaires de la XXI.e légion, *la conquérante*,

Et leurs auxiliaires, cinq cohortes, *qui* (*qui*, au pluriel *masculin*, ne se rapporte qu'aux vexillaires) sont sous Lucius Pompeius Secundus, centurion *primipile* (grade indiqué par la sigle ≻) de la légion XXI.e, ont accompli un vœu, de bon gré, justement (*lubenter*, *meritò*).

M. D'ALLONVILLE se livre ensuite à des recherches pleines de sagacité, sur les cohortes auxiliaires dans les armées romaines et sur l'origine du surnom de *Rapax* donné à la XXI.e légion, qui, sous le règne de Vespasien, vint délivrer l'armée de Petilius Cerialis, laquelle avait été surprise et attaquée à l'improviste, pendant la nuit, par les Bataves et les Trévirois leurs alliés, sur la rive gauche de la Moselle (1).

L'occasion d'accomplir le vœu fait à Hercule Saxanus, lors de cette attaque, se sera présentée aux vexillaires, seulement à l'époque où la XXI.e légion aura été employée aux travaux des carrières de Norroy, consacrées à ce dieu tutélaire des guerriers, c'est-à-dire vers l'an 71 de J.-C., bien peu de temps après la victoire dont elle avait été redevable à un *secours divin*, à son propre courage, et à l'appui des cohortes auxiliaires, qui auront été associées ensuite à l'accomplissement du vœu, comme elles l'avaient été à son objet.

M. le D.r LAMOUREUX aîné a lu à l'Académie une *Notice de la ville et du comté de Scarpone*,

(1) Voyez Tacite, Hist., liv. IV, c. 77 et 78.

Digitized by Google

extraite des Mémoires du P. Le Bonnetier, dernier curé et prieur de Scarpone (1). Nous nous bornons à citer ce travail intéressant, dont une moitié a déjà été imprimée dans le tome 8.e des Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France (pages 172 et suivantes), et dont le reste fera partie du 10.e volume de la même collection, actuellement sous presse.

M. Charles-Léopold Mathieu a publié en 1829 une Notice historique, dont il avait lu une partie à la Séance publique, et qui est intitulée : *Ruines de l'ancien château de Ludre et du camp romain qui l'avoisine, sur la côte de Ludre et d'Afrique,*

---

(1) « Le P. Le Bonnetier a passé la plus grande partie de sa vie à copier et à corriger les notices de ses découvertes à Scarpone. Les plus corrects de ses manuscrits sont les trois cahiers qui appartiennent depuis long-temps à la Bibliothèque de Nancy. Ceux que j'y dépose aujourd'hui, et que je dois à la générosité de M. Hussenet, neveu de notre respectable prieur et cultivateur à Besaumont (rive droite de la Moselle, vis-à-vis de Scarpone), sont la répétition des premiers; mais on y trouve pourtant quelques particularités intéressantes. Les détails même des factums relatifs à divers procès soutenus au sujet des dîmes, offrent des observations curieuses sur les antiquités du pays. Mais le cahier le plus important est celui noté E, qui renferme la description des monuments, inscriptions, etc., que le P. Le Bonnetier avait recueillis, dont la commission pour la recherche des antiquités départementales a sauvé une partie, et dont le reste a été dérobé ou détruit en 1789. Je dépose à la Bibliothèque douze cahiers in-4.°, y compris un carton rempli de lettres, et quatre cahiers in-folio, dont un carton contenant divers manuscrits ou imprimés relatifs à des procès. Nancy, le 6 décembre 1832. »

(*Note de M.* Lamoureux *aîné*).

Digitized by Google

derrière Messein, près de la Moselle, ainsi que celles du camp romain de Jaillon qui l'a précédé (1). Elle est accompagnée de deux planches, où ces deux camps sont représentés, et de notes étymologiques dont la Société Royale n'a eu connaissance que par l'impression. M. Mathieu assigne trois époques différentes à l'existence de ces monuments. La première se rapporte à l'ancien château de Ludre, primitivement situé sur la pointe de la côte où s'appuie le village actuel, à l'extrémité méridionale du plateau qui longe le bois impérial, au nord du camp d'Afrique, et qui fut nommé plaine de Charlemagne, depuis que ce prince passa de Paris au Rhin pour étendre ses conquêtes en Allemagne. D'abord il servit d'asile à Cativulce, roi de la partie des Eburons placés entre le Rhin et la Meuse, lequel, accablé par l'âge, aima mieux s'empoisonner que de tomber entre les mains de César; ensuite à Ambiorix, roi des Tongres, qui, après la mort de son allié Cativulce, se déroba aux poursuites du général romain. La deuxième est relative au camp romain, dit la Cité d'Afrique, établi par Labiénus sur un rocher inaccessible, vis-à-vis la Moselle, dans le dessein d'être à portée des Trévirois et des Eburons avec deux légions nouvelles qui lui étaient arrivées d'Italie. La troisième concerne le camp de Jaillon, assis derrière la Moselle, dans la plaine

(1) Nancy, Hissette, 1829. in-8.°

Digitized by Google

dite de Késer, près de la route de Domèvre, poste que César avait indiqué à Labiénus. Au milieu de cette plaine se trouve une petite éminence, couverte d'une pelouse inculte, qui domine au loin tous les environs. Favorisé par un ruisseau circulant au nord et à l'ouest, Labiénus l'entoura de fossés profonds, au moins sur trois faces d'un parallélogramme, dont une muraille défendait probablement la quatrième, à l'orient. Les quatre angles du camp semblent avoir avancé sur les fossés, comme ceux d'un ouvrage à cornes, pour défendre les flancs du rempart. La suite du récit de César fait connaître la vraie position de Labiénus, avec laquelle s'accorde le reste des circonstances de cette campagne, malgré les suppositions contraires. On n'a trouvé près de Trèves aucun camp romain auquel on puisse appliquer, comme à celui de Jaillon, ce que nous apprend l'histoire ; de plus, il faudrait deux camps pareils à ceux de Jaillon et d'Afrique, et à même distance l'un de l'autre, pour y rapporter le détail des faits. La nécessité d'avoir sous les yeux le tableau des localités nous force à renvoyer à l'opuscule, imprimé à Nancy chez M. Hissette, les curieux que ces antiquités nationales pourraient intéresser, et qui voudraient suivre l'auteur dans ses recherches et ses conjectures.

M. Bonnaire-Mansuy, associé, a communiqué une *Notice sur les Antiquités découvertes, en*

Digitized by Google

mai 1828, *à Pannes, département de la Meurthe.* Cette commune, située sur une colline, est distante de 6 kilomètres de celle de Montsecq, où existait jadis le château de Montklein, sur l'emplacement duquel on trouve de temps en temps des antiquités romaines, telles que médailles, pierres gravées, fers de lance, de flèche, etc. En creusant les fondations d'un nouveau presbytère, on découvrit des murs souterrains calcinés par le feu, ainsi que des décombres mêlés de cendres et de charbons, témoins irrécusables d'un antique incendie. Parmi ces décombres se trouvaient des médailles en petit bronze relatives aux règnes de Néron, Nerva, Antonin-Pie, Septime-Sévère, Gordien-Pie, Claude-le-Gothique, Maximien-Hercule, Constantin le jeune, Constant, Constance II, etc., et quelques objets de bronze, tels qu'une patère, une anse, deux fibules, une figurine de la déesse Hygie. Le déblaiement d'un puits comblé, qui était taillé dans le roc à plus de dix mètres de profondeur, a présenté des couches alternatives de terres et de cendres, où se trouvaient enfouis des fragments de poterie étrusque et romaine en argile rouge, des briques, des débris d'amphores, quelques vases entiers pleins de cendres et de coquilles d'œuf, deux cippes d'ordre toscan d'un assez mauvais style, deux statuettes en terre blanche, l'une de Vénus, l'autre d'Hygie, un morceau de pierre dure, polie, et propre à porphyriser. Plusieurs de

Digitized by Google

ces fragments de poterie sont empreints de grumeaux d'une substance translucide, qui a l'apparence de l'ambre jaune, et qui semble provenir de l'agglutination des blancs et des jaunes d'œuf causée par une température favorable. Les poteries à ornements ne portent pas le nom du potier; sur les autres on lit les noms Cassius, Condari, Focca, Foccius, Scotto, Voca, Virtus, Q.F.C. qui sont ordinairement suivis du mot *fecit* ou de l'abréviation F. Ces vases varient de formes et de dimensions. Pas un seul fragment de couvercle ne s'est trouvé parmi les débris de tant de vases à large ouverture. Nulle inscription n'a été découverte pour indiquer le nom d'un lieu qui n'a pas laissé la moindre trace d'habitations à la surface d'un sol cultivé de temps immémorial.

HISTOIRE.

M. le vicomte François DE VILLENEUVE-BARGEMONT (aujourd'hui *marquis de Villeneuve-Trans*) a fait paraître les *Monuments des grands-maîtres de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem* (1). Cette publication, bien qu'ornée de nombreuses planches, qui semblent en former l'objet principal,

(1) Paris, J.-J. Blaise, 1829. 2 vol. grand in-8°.

Digitized by Google

ne passera jamais pour une de celles où le texte n'est qu'un accessoire; car les notices, étendues et soignées, qui accompagnent le dessin du tombeau de chaque grand-maître, ont le mérite et l'importance que l'on pouvait y désirer; et leur réunion forme un véritable corps d'histoire, le seul même qui embrasse, depuis l'origine jusqu'à la fin, avec toutes ses vicissitudes, l'existence complète des héroïques et charitables Hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem.

En faisant ainsi passer sous nos yeux les fastes d'un Ordre militaire dont la gloire avait pour lui tout l'intérêt d'un titre de famille, l'auteur a rencontré des inspirations éloquentes, des pages plus habituellement chaleureuses que dans aucun de ses autres ouvrages. Ses récits, empreints d'une couleur fidèle, nous attachent vivement aux braves et bons chevaliers dont il retrace les pieux exploits, et nous font verser des larmes sur la chute d'une institution justement célèbre, qui ne saurait pourtant renaître, comme on se l'imagine, parce que son rôle est accompli, et que, l'Islamisme ayant cessé de menacer l'Europe et d'imposer ses croyances par le glaive, ce n'est plus qu'aux armes de la pensée à protéger désormais la civilisation chrétienne; mais qui aura laissé peut-être, dans les annales du monde, les plus beaux, les plus nombreux souvenirs de hauts-faits et de vertus en tout genre dont puisse s'enorgueillir l'humanité.

Digitized by Google

M. Blau, Inspecteur de l'Académie de Nancy, a publié en 1831 une *Notice historique sur Stanislas-le-Bienfaisant, depuis la violation de sa sépulture jusqu'à l'inauguration de sa statue* (1). Cet opuscule renferme des détails d'autant plus précieux, que la plupart des faits postérieurs au modèle des bons souverains ne sont point consignés dans les archives publiques, qu'ils existent seulement dans la mémoire des contemporains, et qu'ils seraient susceptibles d'être altérés, si on ne les confiait à une transmission plus fidèle. L'auteur, remontant à l'époque du terrorisme, rappelle les dévastations que de prétendus marseillais exercèrent à Nancy sur les ouvrages du génie lorrain, dont Stanislas s'était plu à décorer sa capitale. Les images de ce prince, père du peuple, disparurent de tous les lieux publics ; son mausolée et celui de son épouse, relégués dans un musée de sculpture, restèrent confondus avec les statues livrées à l'étude des artistes. Pour réparer ces outrages, autant qu'il était en elle, la Société académique de Nancy avait résolu, dès l'époque du Consulat, sur la proposition de M. Blau, de consacrer à son fondateur un modeste monument, que les circonstances ne lui permirent pas d'exécuter. Après une trop longue attente, les départements formés de l'ancienne Lorraine s'étant empressés de remplir

(1) Nancy, Vidart et Jullien, 1831, in-8.°.

Digitized by Google

une souscription destinée à couvrir les frais d'une statue de bronze, M. Jacquot, alors élève de l'école de Rome, fut choisi pour orner sa ville natale d'un monument plus capable de répondre à la reconnaissance du pays.

Voici comment M. Blau termine sa notice:

Enfin, échappé à tant de commotions politiques qui n'ont pu ébranler sa renommée, Stanislas, toujours le même, toujours nouveau, est accueilli dans une fête de famille, au milieu de l'allégresse générale, et salué *Père de la patrie* par toutes les classes d'une génération dont trois âges le séparent. Le voilà élevé sur le piédestal aujourd'hui dépouillé des vertus allégoriques qui siégeaient à sa base, et qui formeraient le vrai cortége de ce prince populaire. S'il se sent profondément pénétré des hommages auxquels sa modestie était loin de prétendre, il semble indiquer de la main droite, dirigée vers l'arc de triomphe, une lacune qui l'afflige, et nous dire avec un accent pathétique: « Mes enfants, que je suis charmé de vous voir apprécier ma bienveillance paternelle! Mais qu'il me serait pénible de vous voir méconnaître la source de mes bienfaits! Seriez-vous plus sévères que moi à l'égard de mon gendre? Jugez par votre reconnaissance pour ma personne de celle que je dois à sa générosité. Ne vous souvient-il point que son alliance m'a procuré le bonheur de gouverner vos ancêtres? Montrez-vous dignes d'être leurs descendants, et rendez-moi une image qui m'est chère ».

Non, nous ne serons point insensibles à ton vœu magnanime, ô le meilleur des princes. Nous ne pourrions nous y refuser, sans manquer au respect que ta mémoire nous impose. L'arc de triomphe, récemment réparé dans ses statues et ses bas-reliefs, et que tu as empreint des caractères d'une destination immuable, ne verra plus des figures dont l'attitude insignifiante annonce un monument incomplet ou dégradé. Le

Digitized by Google

médaillon de Louis XV, que nos magistrats ont fait descendre dans un moment de crise, de peur qu'il n'offusquât une multitude irréfléchie, et qu'ils conservent dans un dépôt jusqu'à l'époque où il pourra se montrer sans compromettre la paix publique, sera de nouveau soutenu par les bras de la Lorraine et du Génie qui semblent l'attendre. Aux inscriptions latines un peu fastueuses sera substituée cette simple inscription en lettres d'or: *Porte Royale.*

Non contents de satisfaire à la reconnaissance de STANISLAS, ne négligeons rien pour ajouter à nos témoignages d'admiration et d'amour envers notre bienfaiteur. Que la porte si fréquentée qui regarde la capitale de la France, devienne triomphale, et qu'on lise sur les deux faces en lettres saillantes de bronze doré: *Porte Stanislas.* Nommons *Rue Stanislas* tout l'espace qui s'étend depuis cette superbe entrée jusqu'à la place royale, et appliquons à celle-ci la dénomination plus convenable de *Place Stanislas* (1). Alors le tribut de gratitude qu'il nous tardait de payer, et qu'il nous est impossible d'acquitter au gré de nos désirs, nous rapprochera, autant qu'il est en nous, de sa sublime bienfaisance.

BIOGRAPHIE.

L'*Éloge historique de feu le D.r Louis VALENTIN* (2), ancien professeur au régiment du Roi, premier médecin des armées françaises à St.-Domingue et des hôpitaux en Virginie, chevalier des ordres de St.-Michel et de la Légion-d'Honneur, etc., a été prononcé à la Séance publique du 14

(1) Ce vœu de M. BLAU est actuellement rempli.

(2) Nancy, Hissette, 1829. in-8.°

Digitized by Google

mai 1829, par M. le D.r DE HALDAT qui, acquittant le tribut d'une longue amitié, a retracé avec fidélité les faits caractéristiques de la carrière parcourue par le savant collaborateur que la Société regrette.

L'auteur, remontant jusqu'aux premières études de M. VALENTIN, l'a suivi d'abord chez un oncle, chirurgien au régiment du Roi, dont la tutelle généreuse l'attacha à ce corps et le plaça à la tête de l'enseignement chirurgical qui s'y donnait; ensuite sur les bancs de la Faculté de médecine de Nancy, qui lui conféra les grades médicaux acquis par un zèle et une ardeur pour l'étude, dont les premiers fruits furent deux thèses, l'une sur le goître, l'autre sur l'inoculation de la petite-vérole, première ébauche des ouvrages dont il a depuis enrichi la science.

Après avoir rappelé les premiers travaux qui fondèrent la réputation de M. VALENTIN, M. DE HALDAT retrace ainsi les événements qui le déterminèrent à transporter son domicile dans le Nouveau-Monde :

M. VALENTIN, pourvu de tous les grades et d'un titre qui lui assuraient un rang élevé dans la médecine militaire, remplissait avec autant de zèle que de succès ses honorables fonctions. Partagé entre l'enseignement et l'observation, à laquelle il s'était voué, il voyait sa réputation s'accroître de jour en jour, quand un événement, hélas! trop fameux en cette ville, lui ravit tout-à-coup des avantages acquis au prix de tant de travaux. C'était alors l'époque où l'armée, en proie à la dis-

Digitized by Google

corde, avait secoué le joug de la discipline, et se livrait à tous les excès dont est capable la multitude ignorante et séduite. Le régiment du Roi ne fut pas à l'abri de cette contagion : coalisés avec les autres corps stationnés à Nancy et à Lunéville, les soldats se portèrent à de telles violences envers leurs chefs, qu'un décret ordonna des mesures répressives contre les rebelles. Vous ne connaissez que trop, Messieurs, le résultat de cette malheureuse affaire, dans laquelle des citoyens, égarés peut-être encore plus que coupables, se joignirent aux factieux de cette journée de funeste mémoire (1), où le rétablissement de l'ordre coûta la vie à un jeune héros digne d'un meilleur sort (2) et à un grand nombre de Français fidèles à leur devoir. Cette catastrophe, qui fournit à notre Collègue l'occasion de signaler son zèle et son humanité, l'ayant privé de son emploi près d'un corps dont le licenciement était nécessaire, il se décida à transporter son domicile à St.-Domingue, où son mariage lui avait acquis des possessions propres à l'indemniser de ses pertes.

Accueilli par le public, honoré de la confiance du Gouvernement, qui lui donna le titre de médecin en chef des troupes de la Colonie, il commençait à jouir du fruit de son entreprise, lorsque le ferment de la révolution française (1793), transporté dans le Nouveau-Monde, amena l'incendie du Cap, la destruction des propriétés, l'extermination des Européens, et par cette cause la ruine de notre Collègue, qui vit son habitation dévorée par les flammes, et perdit en quelques instants ses possessions, sa bibliothèque, ses manuscrits et une collection précieuse de pièces anatomiques. Pourquoi faut-il

(1) 31 août 1790.

(2) Désilles, lieutenant au régiment du Roi, assassiné en défendant l'approche d'une pièce de canon dirigée par les rebelles contre les troupes et les gardes nationales employées à réprimer la sédition.

Digitized by Google

que l'histoire paisible de la science se trouve si souvent mêlée à celle des malheurs et des crimes de cette funeste époque? Mais comment pourrions-nous effacer de notre mémoire le tableau qu'il faisait de l'explosion épouvantable qui eut lieu, lorsque de coupables envoyés, déchaînant les passions les plus fougueuses, donnèrent sans précaution la liberté à une classe d'hommes qui n'en pouvaient connaître ni les limites ni les devoirs; qui, victimes d'une longue servitude, croyaient ne pouvoir assurer la durée du bonheur qu'on leur promettait, qu'en la cimentant du sang de leurs maîtres? Échappé comme par miracle de la ville envahie par les nègres exterminateurs, M. Valentin se retira vers la flotte française. Elle était agitée des mêmes passions qui venaient de perdre la colonie. Cependant il y trouva un asile; mais il emportait avec lui la douleur de se voir privé d'une épouse, sur le sort de laquelle il resta dans l'incertitude jusqu'à son arrivée aux États-Unis, où elle s'était réfugiée avec d'autres Colons, dans le dénûment le plus absolu.

Ce fut dans une situation si pénible au plus grand nombre des Français fugitifs, que M. Valentin eut lieu de se féliciter, comme un philosophe de l'antiquité, de porter avec soi une richesse qu'on ne peut ravir à son possesseur. Le Consul de notre Nation, heureux de trouver un médecin aussi capable de porter d'utiles secours à nos soldats et à nos marins, lui confia la direction des hôpitaux établis par ses soins en Virginie, et il y demeura attaché jusqu'en 1799. Pendant cette résidence de cinq années aux États-Unis, il contracta avec les savants des relations amicales et scientifiques dont notre Société a souvent recueilli les fruits, et rassembla les matériaux de plusieurs écrits, parmi lesquels on a distingué ses Notices sur les progrès des sciences physiques, de l'enseignement public, de la pratique de la médecine, de l'économie rurale et domestique dans cette vaste république, et plus particulièrement encore celles où il a consigné des détails si curieux sur les établissements de bienfaisance, hôpitaux, maisons de retraite pour les infirmes et les vieillards, ateliers de charité pour les pauvres

Digitized by Google

valides, qui ont servi à extirper la mendicité, ce chancre rongeur des états de notre vieille Europe; enfin ses observations sur les prisons converties en maisons de correction, où les condamnés sont soumis à des traitements rationnels, propres à remédier aux effets d'une éducation vicieuse et aux habitudes anti-sociales qui disposent aux crimes: établissements dignes des méditations du philosophe et de l'homme d'état, universellement admirés, mais qui n'ont encore été imités que dans la seule cité de Genève (1). C'est à la fin de ces notices que M. Valentin, pénétré de reconnaissance pour les soins dont il a été l'objet, adresse aux Américains unis, et aux Virginiens en particulier, des témoignages de gratitude également honorables à son cœur et aux généreux habitants de cette terre hospitalière (2).

Les travaux du savant Académicien, pendant son séjour à St.-Domingue et aux États-Unis, et à son retour en France, sont ainsi rappelés:

Le nombre et la variété des objets traités dans ses écrits sembleraient, à raison de leur importance, avoir dû seuls occuper les instants de notre laborieux observateur; leur étude cependant n'était que le complément du travail auquel il se livrait habituellement pour comparer les maladies du nouveau continent à celles de l'ancien. Outre les affections communes à ces divers climats, il observa avec beaucoup de soin celles qui semblent propres au sol de l'Amérique, et fixa spécialement son attention sur ce fléau dévastateur qui, maintenant

(1) Ils viennent pourtant originairement de l'Europe catholique; car l'idée des maisons pénitentiaires appartient à la Flandre, et la *prison instructive et morale* de Gand avait été fondée, sous les auspices du comte Vilain XIV, une douzaine d'années avant la révolution française. (G. de D.).

(2) Notices sur les États-Unis, Marseille, in-8°, 1807.

Digitized by Google

encore, est le sujet d'importantes controverses, mais dont nous n'avions à cette époque que des notions très-imparfaites. Il rassembla sur la fièvre jaune des renseignements dont la certitude était fondée sur les observations assez nombreuses qu'il avait recueillies lui-même, et sur les relations des médecins les plus distingués parmi ceux qui avaient concouru au traitement de ces terribles épidémies. Son zèle pour les progrès de l'art et son exactitude étaient si connus, qu'à son arrivée en France il fut sollicité par Thouret, directeur de l'école de médecine de Paris, de communiquer à la Société établie près de ce corps enseignant le résultat des recherches dont elle avait conçu une opinion très-favorable. Ce travail est devenu le cadre de l'ouvrage qu'il a publié en 1803 (1), où, après avoir exposé ce qu'il y a de mieux connu sur le caractère, l'origine et les causes de la maladie, il indique les méthodes préservatives et curatives, et établit, contre l'opinion de plusieurs médecins du continent américain, que ce fléau, qui a si souvent sévi contre des populations nombreuses, ne doit cependant pas être considéré comme contagieux; établissant à cet égard une distinction importante entre les maladies contagieuses et celles que l'on nomme épidémiques, relativement au mode d'infection, distinction qui depuis est devenue classique. Cette opinion de M. Valentin, d'abord peu répandue parmi les médecins français, vient d'acquérir une grande autorité par les recherches d'un observateur aussi courageux que savant (2), dont le travail a mérité une grande et honorable récompense. Quelle que soit au reste la solution de cette question, notre Confrère aura toujours le mérite d'en avoir ouvert la discussion, et d'avoir ainsi contribué aux avantages que l'humanité doit en recueillir un jour.

Dès que les talents de M. Valentin ne furent plus nécessaires aux Français réfugiés aux États-Unis, il s'empressa de

(1) Traité de la fièvre jaune d'Amérique, in-8°, Paris, 1803.

(2) M. le docteur Chervin, Correspondant de la Société Royale.

Digitized by Google

regagner sa patrie; mais ce ne fut pas sans avoir éprouvé de nouveaux malheurs, son vaisseau ayant été impitoyablement pillé par un corsaire qui laissa les passagers presque nus. Arrivé à Nancy, il retrouva d'anciens amis et le souvenir des succès qui avaient fondé sa réputation. Il reprit immédiatement ses travaux; mais tandis qu'il s'occupait encore de l'inoculation variolique, l'Angleterre, en possession d'une méthode préservatrice bien plus parfaite que l'ancienne, en offrait les avantages à tous les peuples de la terre. Notre savant Confrère, qui, dans ces temps où les communications étaient assez difficiles, avait conservé des relations avec les savants de l'extérieur, fut un des premiers instruit du beau présent que Jenner avait fait à l'humanité, et à en reconnaître les avantages: il ne l'adopta cependant qu'après avoir consulté l'expérience. Dix enfants imprégnés du préservatif Jennérien, au mois d'octobre 1800, furent inoculés avec le virus variolique, sans que la variole se développât. La même tentative, répétée au printemps suivant sur un nombre triple, ayant donné le même résultat, l'opinion fut fixée sur l'efficacité du nouveau préservatif, et ces faits incontestables dissipèrent en ce pays les doutes légitimes qui pouvaient exister contre la nouvelle méthode. Cependant, lorsque, témoins du résultat de ces utiles expériences, nous attestions au public la vérité des faits consignés dans les actes destinés à en conserver le souvenir (1), de petits esprits, incapables de s'élever à quelque conception noble et qui n'avaient jamais su distinguer l'art du métier, répandaient dans leurs petites coteries d'impuissantes calomnies; ils présentaient les efforts du savant Confrère comme des manœuvres destinées à capter la confiance publique. Mais ces misérables intrigues ne purent empêcher nos compatriotes de le placer au nombre des bienfai-

(1) Résultats de l'inoculation de la vaccine; Nancy, in-8°; messidor an x (juillet 1802).

Digitized by Google

teurs du pays, auquel il a procuré de bonne heure les avantages de la vaccination. Ce titre, si justement acquis, lui a été confirmé par le Comité central de vaccine, qui s'est fait un devoir de reconnaître les droits qu'il avait à cette honorable distinction (1).

L'énumération des recherches de M. Valentin sur plusieurs questions d'histoire naturelle, sur le Sarigue, le Kanguroo et le Mammouth, ses observations sur la lèpre de Vitroles, durant sa résidence à Marseille, sont rapportées et analysées, ainsi que les travaux entrepris et exécutés depuis son retour à Nancy, où il composa ses recherches historiques et pratiques sur le croup, et où il publia ses Mémoires sur le traitement des fluxions de poitrine, et l'emploi du cautère actuel. Ses voyages en Italie, en Suisse et sur les bords du Rhin, entrepris pour recueillir en ces diverses contrées des documents exacts sur l'enseignement des sciences médicales, et importer parmi nous les méthodes et les connaissances propres à les perfectionner, occupent, dans cet éloge, une place importante; il est terminé par l'exposé des derniers travaux et des circonstances de la mort de ce savant et utile académicien.

Pendant que notre savant et zélé voyageur repolissait les

(1) Rapports au Comité de vaccine de Nancy, par le docteur Serrières, secrétaire du Comité; Notice historique sur les progrès de la vaccine dans le dép^t. de la Meurthe, par le même; Nancy, 1823.

Digitized by Google

matériaux de l'ouvrage dont nous venons de parler, pour en donner une deuxième édition, Jenner quittait pour jamais la patrie sur laquelle il avait répandu un si grand honneur; il venait de mourir à Berkley dans le Glocester (1), comblé de gloire et de richesses, et, ce qui est au-dessus de la gloire et des richesses, de la bénédiction des hommes. Notre Collègue, qui avait eu avec ce grand médecin des relations fréquentes, et qui en avait reçu de précieux témoignages d'amitié, réunit les détails qu'il s'était procurés sur une vie si utile et des travaux si glorieux, et en communiqua le résultat à notre Société, sous le titre de Notice historique sur Jenner (2). Cet éloge est presque le dernier de ses écrits: heureux de terminer sa carrière littéraire par un hommage au génie, un tribut à l'amitié, et je dois dire par une bonne action; l'ouvrage, imprimé aux frais de l'auteur, ayant été vendu au profit des pauvres.

Messieurs, j'ai déjà dépassé les bornes assignées aux lectures publiques, et cependant je n'ai encore mentionné qu'une partie des productions de notre savant et laborieux Confrère; je n'ai parlé ni de la description des États-Unis, publiée dans la géographie de Guthrie, ni d'un grand nombre d'articles communiqués à diverses Sociétés savantes ou imprimés dans les recueils périodiques (3). L'activité était un des éléments de sa vie, le travail faisait son bonheur; il ne quittait l'étude que pour donner ses soins aux végétaux exotiques recueillis en grand nombre dans le beau jardin réuni à son habitation. Comme ses vues étaient constamment dirigées vers l'utilité publique, il voulait que ses plaisirs mêmes tournassent au

(1) 26 janvier 1826.

(2) Nancy, in-8°, 1re et 2.e édition, 1827.

(3) Notice sur la vie et les ouvrages du docteur Valentin, par M. le docteur Simonin, professeur à l'École de médecine de Nancy.

Digitized by Google

profit de ses compatriotes. Depuis long-temps il s'occupait à multiplier des espèces utiles ou curieuses, et se livrait à des essais qui avaient pour but d'acclimater ceux de ces végétaux qu'il regardait comme les plus avantageux. Il nous a communiqué le résultat de ses tentatives, et le Précis des travaux qui se publie maintenant, fera jouir le public de ce dernier résultat de ses recherches (1).

M. Valentin avait reçu de la nature une santé robuste, dont les signes extérieurs, même en ses dernières années, nous faisaient espérer de jouir long-temps encore de son amitié et de ses connaissances; mais une maladie, dont il dissimulait soigneusement les progrès, a trompé nos espérances et privé l'Académie de l'un de ses membres les plus utiles, ses confrères d'un modèle, les jeunes médecins d'un guide et d'un appui, enfin ses amis d'un esprit élevé et d'un cœur droit. Il est mort près de ces mêmes végétaux qu'il cultivait avec tant d'affection, entouré de ses amis auxquels il a laissé l'exemple utile d'un grand zèle pour l'honneur et les progrès de son art, de la constance dans les douleurs, et de la résignation aux ordres de la Providence. Il est mort le 11 février 1829, âgé de 73 ans, comblé de leurs éloges et suivi de leurs regrets.

M. Serrières a prononcé, à la séance publique du 10 juillet 1831, l'*Éloge historique de feu le D.r Joseph-François Bonfils* (2), professeur d'accouchements et d'opérations chirurgicales à l'École de médecine de Nancy, médecin-chirurgien en chef de la Maison de secours, membre de plusieurs Sociétés savantes. La publication de cet éloge, qui a eu lieu peu de temps après la séance, nous dis-

(1) Voyez le Précis de 1824 à 1828, page 36.

(2) Nancy, Hissette, 1831. In-8.°.

Digitized by Google

pense de le reproduire ici et nous détermine à nous borner à une simple analyse. Après quelques réflexions sur les principes qui doivent animer l'académicien chargé de louer ses confrères, l'auteur retrace l'histoire abrégée des premiers travaux et des premiers succès de M. Bonfils, qui, sous l'égide d'un père qu'une heureuse pratique, un grand savoir et de longs travaux rendaient si capable de lui aplanir les difficultés de son art, ne pouvait languir dans les rangs inférieurs; mais devait bientôt, des bancs de l'École de médecine de Nancy, où il fit ses premières études, se placer au nombre des professeurs qui la composent. Les services qu'il avait rendus à l'enseignement dans les fonctions de préparateur et de professeur suppléant, et la thèse qu'il avait composée sur l'aliénation mentale pour obtenir le grade de docteur, furent les titres qu'il produisit et que l'école sut apprécier. Imbu, dès ses premiers pas dans la carrière médicale, des principes de la pratique judicieuse suivie par son père à l'hôpital de Maréville, il avait augmenté ses connaissances par la comparaison des méthodes de Pinel, Esquirol et Pariset, et de tout ce que la Capitale a de plus habile. Cet écrit, qui n'est ordinairement de la part des récipiendaires qu'une pure formalité, produit d'une étude consciencieuse, de connaissances pratiques et de recherches importantes, annonça l'auteur comme un médecin instruit et laborieux, et fit concevoir de lui les plus

Digitized by Google

heureuses espérances. Il les réalisa bientôt dans la pratique civile et dans celle de l'hôpital dont la direction médicale lui fut confiée, où de nombreuses opérations, suivies de brillants succès et les résultats d'un enseignement difficile, confirmèrent le jugement favorable qu'on en avait porté.

M. le D.r Serrières rappelle ainsi le zèle dont M. Bonfils était animé pour augmenter ses connaissances :

La réunion de ces divers emplois aurait pu satisfaire les désirs et absorber le temps d'un homme moins actif. M. Bonfils y ajouta l'exercice de la médecine civile, de la chirurgie et des accouchements : son plan arrêté, il voulut donner un libre cours à ses vastes projets. Brûlant de surmonter tous les obstacles, il crut qu'il était possible de hâter la lenteur de l'expérience. Loin de se précipiter au milieu d'une foule de faits dont l'étude n'aurait pu être que superficielle, il porta, dans l'examen de ceux que l'occasion lui offrit, cette attention soutenue, cette réflexion suivie, cet esprit d'investigation qui développent les idées et mûrissent le jugement. Entraîné par l'amour du travail, il réprime les exigences du plaisir, si séduisant pour la jeunesse, partage tous ses instants entre l'étude et la pratique. Celle-ci lui laisse-t-elle quelques loisirs? fidèle à la sentence de Cicéron, *nulla dies sine linea*, il les consacre à des extraits utiles ou à des travaux scientifiques. Chaque mois il compte non les malades qu'il a soignés, mais les progrès qu'il a faits.

L'auteur, après avoir parlé des succès de M. Bonfils, et des relations qu'il avait établies avec un grand nombre de Sociétés savantes, quoique bien jeune encore, ajoute :

Digitized by Google

Si la voix de la renommée est parfois trompeuse, elle ne le fut pas pour notre Collègue. Chaque jour voyait s'accroître une réputation acquise par ses talents, sa prudence, son assiduité, sa discrétion et l'intérêt qu'il prenait à ses malades..... L'imagination était-elle frappée? il savait s'en emparer, et faire servir au soulagement du malade l'empire qu'il venait de prendre sur elle. Fallait-il armer sa main du fer de la douleur? son habileté la rendait moins cruelle. Le premier baume qu'il versait sur la blessure était celui de l'espérance, et ses paroles persuasives ranimaient les forces du patient découragé.

Après avoir ainsi caractérisé les talents de M. Bonfils, les qualités précieuses qui lui préparaient une brillante carrière, son zèle pour l'étude, son ardeur pour la gloire, l'auteur arrive à l'époque de la vie de ce jeune médecin où l'entraînement irrésistible d'une passion d'ailleurs louable ne pouvait que lui devenir funeste. Il rapporte avec détail les fatigues d'une pratique étendue, d'enseignements multipliés, d'études et de travaux prolongés durant les nuits, et les effets d'un régime qui devait bientôt aggraver la maladie par laquelle il fut si promptement enlevé à la science, à ses amis et à sa famille. Il termine par le récit du dévoûment qui caractérise, mieux que les phrases les plus éloquentes, le zèle de ce jeune professeur pour les progrès des élèves auxquels il légua son cadavre, afin que l'examen anatomique qu'ils en feraient fût, après sa mort, une dernière et bien touchante leçon. Une telle preuve d'intérêt excita dans les disciples le plus noble zèle pour la mémoire d'un

Digitized by Google

maître si dévoué : ils voulurent eux-mêmes transporter ses restes jusqu'à la dernière demeure, et ne le quittèrent qu'après l'expression de la plus vive reconnaissance.

M. Guerrier de Dumast a lu à l'Académie une *Notice sur Saint-Lambert*, l'un des écrivains les plus célèbres que la Lorraine ait produits.

Ce fut sous les yeux du bon roi Stanislas, à cette cour de Lunéville habitée par le mérite et visitée par le génie, que de judicieux encouragements accueillirent les premiers essais d'un aimable chevau-léger dont la vocation littéraire ne se révélait encore que par des vers de circonstance ; de l'homme qui devait plus tard enrichir la France d'un nouveau genre de poésie, secondaire sans doute, mais où du moins les imitateurs se sont précipités soixante ans à sa suite, la plupart sans l'atteindre, et où l'on peut aujourd'hui douter encore, même après Delille et ses brillants tours de force, que le chantre des Saisons ait jamais été réellement surpassé.

Voici comment notre Confrère trace le tableau de la jeunesse du poète :

A l'époque où vinrent se faire admirer en Lorraine Voltaire et sa savante amie, Saint-Lambert était d'un âge à ne pas regarder les succès d'auteur comme les seuls auxquels il pût prétendre. Des espérances qui souriaient à son amour-propre, plutôt que le besoin du cœur, plutôt même que l'instinct des sens, lui firent entreprendre une conquête en apparence téméraire, à laquelle il ne réussit que trop bien. On sait quelle fut pour madame du Châtelet la triste fin de ses étranges bontés pour le jeune officier aux gardes, qui,

Digitized by Google

se consolant sans effort de lui survivre, parut moins sensible au malheur d'une perte dont il avait été la cause, qu'au triomphe d'avoir rendu doublement infidèle la femme d'un grand seigneur et la maîtresse d'un grand écrivain.

On apprend ensuite de quelle manière,

Attiré bientôt à Paris comme sur un théâtre plus bruyant et plus flatteur, il se lia de préférence avec les hommes diversement fameux qui composaient l'entourage du baron d'Holbach, et ne tarda pas à se mettre à peu près au niveau de leurs opinions. Saint-Lambert, né marquis, s'était avec raison affranchi du joug des préjugés, auquel semblait le condamner sa naissance, et avait toujours eu le bon esprit de réduire les parchemins à leur juste valeur; mais il n'échappa guère aux préventions de sa caste que pour tomber dans celles de son siècle; témoin son admiration outrée pour les sauvages, les paysans, pour tous les hommes sans culture: admiration alors à la mode, et dont pourtant ses amis Grimm et Diderot, tout en le soutenant pour l'honneur du métier, osaient prendre la liberté grande de se moquer entre eux, comme on en a les preuves. La vogue, attachée à certains systèmes, dont Saint-Lambert reproduisit la théorie, soit dans plusieurs articles composés pour l'Encyclopédie, soit dans de petits contes, tels que celui de Sarah, qui peignaient souvent une nature morale fort imaginaire, ne suffit pas pour assurer la fortune de ces productions peu saillantes. Mais une heureuse idée qu'il eut, celle d'imiter et de perfectionner le poème de Thompson, donna carrière au développement de son talent véritable, et fut l'origine d'un bon ouvrage, auquel son nom doit la place dont il jouira dans nos fastes littéraires.

Ici l'auteur de la Notice examine et la nature

Digitized by Google

et l'importance de la nouvelle mine poétique que SAINT-LAMBERT se plut à exploiter.

Le genre purement *descriptif*, ignoré des anciens ou plutôt rejeté par eux, « ce genre, comme dit Chénier, inventé dans « les colléges par les poètes latins modernes, embelli par « les Anglais, usé par les Allemands, » était resté jusqu'alors inconnu dans notre poésie, et non pas sans raison. De graves défauts, en effet, y sont presque inhérents : on y marche entre le danger du vague et celui de la minutie, entre la crainte de la familiarité et celle de l'emphase ; toujours menacé sur sa route d'aller se perdre dans les lieux communs, et de n'inspirer au lecteur, pour prix de beaucoup de soins et d'efforts, qu'une froide estime mêlée d'ennui. Mais, sans parler des épisodes, dont on peut semer tout aussi bien un poème descriptif qu'un poème didactique, ce genre, il faut en convenir, offre certains avantages particuliers. Dans quel autre, par exemple, eût-il été possible à SAINT-LAMBERT de concevoir et de placer son admirable peinture d'*un orage d'été*, morceau si bien apprécié par tous les juges compétents, La Harpe à leur tête, et reconnu si digne de figurer parmi nos chefs-d'œuvre les plus classiques ? Regarderait-on comme indifférent qu'un pareil tableau n'eût jamais existé ?

Sans atteindre à la vigueur de jet, au luxe, à l'exubérance d'expressions et d'images par où brille le poème de Thompson, les *Saisons* françaises forment une œuvre mieux conçue, mieux finie, plus agréable à lire. Les pensées y ont plus de précision, les termes plus de justesse ; et la diction (qui ne manque point, quand il le faut, de richesse et de verve), s'y fait remarquer avant tout par une élégance sage et continue, vrai caractère du style *tempéré*, qu'il faut se garder de confondre avec le *médiocre*. Beaucoup d'autres poèmes, sans doute, ont des beautés d'un ordre plus frappant ; mais celui-ci présente un phénomène bien rare : c'est qu'on

Digitized by Google

le parcourrait en critique, sans y trouver peut-être trente vers dont l'esprit, l'oreille et la grammaire ne fussent pas également satisfaits.

A la vérité, dit M. DE DUMAST, cette perfection de détail, fruit de trente années de corrections avouées par le goût, ne s'y montrait point tout entière dès l'origine; mais le germe qui en existait, le doux entraînement du langage (*facundia*), joint à la belle distribution de l'ensemble (*lucidus ordo*), faisaient sentir, à ne pas s'y méprendre, une main habile et la touche sûre d'un maître.

Toutefois, malgré le mérite que les connaisseurs y découvrirent dès son apparition, comme le sujet n'éveillait en rien la curiosité, l'ouvrage aurait fait assez peu de bruit, si son auteur n'avait eu l'esprit de lui créer un excellent prôneur, en intéressant Voltaire même à sa réussite. Il ne fallut pour cela qu'y insérer, à la gloire du patriarche de Ferney, un passage où la louange allait jusqu'à l'adulation, notamment dans ce trait devenu fameux, et qui, pour être exagéré, n'en atteignit que mieux son but:

Vainqueur des deux rivaux qui régnaient sur la scène.

C'était, par une sorte d'indemnité, attribuer les faveurs exclusives de Melpomène à l'homme célèbre qui n'avait pu conserver les faveurs exclusives d'Émilie. Équitable ou non, la réparation était trop bien choisie pour ne pas plaire à l'offensé, dont la gratitude en cette occasion devint fort utile à SAINT-LAMBERT. Mais le public et la postérité, n'ayant point, pour leur compte, d'excuses à faire aux dépens de la justice, ne se sont pas crus obligés de confirmer ce jugement paradoxal; et l'on a pu, sur le Parnasse tragique, élever pour

Digitized by Google

Voltaire un nouveau trône, sans renverser les trônes bien établis de ses illustres prédécesseurs.

A cette époque, l'auteur des *Saisons*, pour se livrer sans obstacle aux travaux de la pensée, avait quitté le service de Lorraine, et renoncé à la vie militaire, qui depuis long-temps devait lui être à charge, si l'on s'en rapporte à ses petits vers sur la paix d'Aix-la-Chapelle, où il dit si plaisamment de lui :

> Victime des rois et des sots,
> Je m'ennuyais pour la patrie.

Cette patrie, d'ailleurs, comme le remarque l'auteur de la Notice, cette patrie dont le nom et l'existence devenaient une ombre, n'avait plus guère besoin de l'épée de ses enfants, *protégée* qu'elle était déjà par la France, à qui le droit d'héritage s'en trouvait dévolu.

Un autre amour encore que celui des lettres n'avait pas peu contribué à fixer tout-à-fait Saint-Lambert hors de son pays natal. Madame d'H. lui rendit chère la vallée de Montmorency, et c'est pour vivre auprès d'elle qu'il s'y fit bâtir une maison de campagne. On connaît l'histoire de leur longue intimité, qui, dans les derniers temps, semblait avoir tiré de sa durée une sorte de légitimation. On sait comment Jean-Jacques eut le triple tort d'intervenir dans cette liaison, en qualité successive de confident, de rival et de panégyriste : trois rôles aussi peu convenables l'un que l'autre à la dignité de son manteau, et dont le second surtout, qui ne lui faisait guère d'honneur par l'intention, ne lui en fit pas davantage

Digitized by Google

par le succès ; car il était dans la destinée de SAINT-LAMBERT de débouter de leurs intrigues galantes les deux coryphées de la sagesse du siècle.

Après ce rapprochement assez piquant, notre Collègue trouve occasion de présenter, dans un genre plus grave, des vues peut-être non moins nouvelles, en racontant les dernières années de la vie de SAINT-LAMBERT, et en appréciant chez lui ce que fut l'*homme*, comme tout à l'heure on lui a vu classer l'*auteur*.

Reçu membre de l'Académie française, il parvint tranquillement à la vieillesse dans une douce indépendance. Après les orages révolutionnaires, dont il n'avait pour sa part éprouvé aucune atteinte, il mit la dernière main à son livre philosophique sur les *Principes des mœurs chez toutes les nations*, travail divisé en six parties, dont la quatrième est connue séparément sous le nom de Catéchisme universel. Cet ouvrage, malgré l'importance de son sujet, et malgré les éloges plus qu'indulgents que lui a décernés dans le *Tableau de la littérature du* 18.e *siècle* un juge éclairé mais prévenu (1), ne sera point auprès de la postérité le vrai titre de la réputation de SAINT-LAMBERT. Pour remplir largement un pareil cadre, l'écrivain aurait eu besoin d'une instruction plus solide, d'une tête plus forte, et aussi, s'il faut tout dire, d'une série d'idées mieux arrêtées et plus sévères sur la notion du *devoir*. Les règles de conduite qu'il trace sont agréables et faciles, comme l'était son caractère ; mais ce n'est pas uniquement par l'agrément et la facilité que doivent se recommander des règles

(1) J. Chénier, critique excellent, mais dont la partialité devient choquante dès qu'il s'agit de religion.

Digitized by Google

de conduite; et l'on sent que la conception d'un *code du for intérieur* dépassait la portée et l'énergie du législateur nouveau. De même que ce valet timide, qui, chargé de courir au milieu de la nuit chez un médecin et de le faire venir en hâte, frappait à la porte du docteur, mais tout doucement, « *de peur*, disait-il, *de le réveiller* » : ainsi notre auteur hésite souvent, en face du résultat qu'il paraissait chercher; il veut et ne veut pas prendre les moyens de guérir le vice; il veut et ne veut pas fonder le règne de la vertu. On dirait qu'il craint de l'établir sur des bases trop fixes, et d'en faire une autorité trop respectable, qui laisserait ensuite aux infracteurs trop peu d'excuses.

Dans son examen, très-superficiel, des croyances et des cultes, s'il montre quelquefois pour les religions de l'antiquité une certaine admiration assez mal réfléchie, le sentiment qu'il porte à celle de son temps et de son pays dépend trop du cercle de personnes et de choses au milieu duquel il avait particulièrement vécu. En tout, il a grossi de son nom la liste de ces spéculateurs à vue courte, qui raisonnent comme si l'auguste loi de la morale, la plus gênante de toutes les lois, pouvait se passer *d'une sanction proportionnée à son importance.* Mais aussi, pour donner sa voix dans la question, il eût fallu n'y être pas intéressé; or, chez Saint-Lambert (arbitre complaisant, et pour cause), le zèle énervé du moraliste se ressentait, on l'aperçoit bien, des faiblesses de l'individu.

A la seule lecture de son livre, on reconnaîtrait le philosophe sans principes effectifs, dont le hasard voulut que les penchants fussent doux et sociables, au lieu d'être sauvages ou cruels, mais qui, du reste, soit qu'ils l'entraînassent au bien ou au mal, ne leur résista jamais. On devinerait en lui l'épicurien plus aimable qu'aimant, qui ne fit pas toujours, dit-on, le bonheur des femmes qui faisaient le sien. On y verrait le philanthrope un peu commode, toujours empressé

Digitized by Google

d'applaudir aux progrès de la félicité de ses semblables, mais soigneux avant tout de la sienne, que l'accroissement de leurs maux ne diminuait guère, et qu'il eut l'art de conserver presque inaltérable, au milieu même des crises de la Terreur. Homme trop heureux dans ce monde-ci pour en avoir espéré sérieusement un autre; trop peu exercé à combattre les passions pour avoir su enseigner à les vaincre; et dont l'âme, née peut-être assez noble, ne s'était ensuite élevée au-dessus de sa dignité première, par aucun de ces grands sacrifices faits à la vertu, qui seuls nous apprennent à la bien connaître et à parler son langage sans l'affaiblir.

M. Justin Lamoureux, qui se livre avec persévérance à des recherches philologiques sur des points encore peu éclaircis de l'histoire littéraire, a découvert un grand nombre d'omissions et d'erreurs dans plusieurs ouvrages estimés qui ont été publiés de nos jours sur des matières analogues à l'objet de ses investigations; c'est ainsi qu'il a fourni des additions considérables pour la seconde édition du Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes du savant bibliographe Barbier (1), et pour la France littéraire de M. Quérard.

Ce Collègue zélé a communiqué à l'Académie plus de cent articles qui avaient été omis dans la

(1) « M. Justin Lamoureux a pris un intérêt si vif à mes recher-« ches, qu'il m'a envoyé de nombreuses remarques sur la première « édition de mon ouvrage, et des additions plus considérables encore « pour la nouvelle édition dont je m'occupais depuis si long-temps. » *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, tom. I, discours préliminaire, p. xxxix.

Digitized by Google

Biographie universelle de L.-G. Michaud, sous les lettres A et B seulement, et qui feront partie du supplément que l'Éditeur va bientôt mettre au jour; nous regrettons que les convenances ne nous permettent pas de devancer la publication qui doit en être faite. Parmi les articles importants dont M. Justin Lamoureux enrichira la galerie biographique la plus complète qui existe en aucune langue, l'Académie a remarqué ceux d'*Antoine*, duc de Lorraine et de Bar, d'*Antoine*, comte de Vaudémont, de *Saint Arnoul*, tige de la 2.e race des rois de France, de *Philippes de Beaumanoir*, l'un des créateurs de notre droit coutumier, d'*Allamand*, naturaliste distingué, d'*Albergati Capacelli*, sénateur de Bologne, qui, par ses comédies, s'est placé presque au même rang que Goldoni, de *Beffroi de Reigny*, plus connu sous le nom de *Cousin Jacques*, et d'un grand nombre d'autres personnages, Historiens, Jurisconsultes, Philologues, etc., plus ou moins célèbres. Il est à désirer que notre Collègue, qui a recueilli de nombreux matériaux, continue son travail et l'étende successivement à toutes les lettres de l'alphabet. Cette entreprise utile aura, même pour la Lorraine, un intérêt spécial, en ce qu'elle fera connaître plusieurs hommes distingués qui avaient été omis dans la Bibliothèque de Dom Calmet, et par conséquent négligés par les biographes qui l'ont suivi.

Digitized by Google

PHILOLOGIE.

M. Baillard, auteur d'une Traduction de la satire de Pétrone, déjà citée dans notre Précis de 1824-1828, pag. 213, vient de terminer une version française de tout ce qui nous reste des Œuvres de Sénèque le philosophe. En attendant que ce nouvel ouvrage se publie d'une manière complète, M. Baillard s'est déterminé à en détacher quelques parties qui sont en ce moment ou imprimées ou sous presse, et qui formeront environ trois volumes ou le tiers du *Sénèque* de la collection Panckoucke. Ce sont : *les trois livres du Traité de la Colère; la Consolation à Polybe; la Consolation à Marcia; la Constance du Sage; les vingt-cinq dernières Épîtres, et les Fragments en vers.* M. Baillard appartient à cette école de traduction qui, à l'exemple de MM. Cousin, Villemain et Burnouf, s'efforce de reproduire avec la plus exacte fidélité le fond comme la forme, l'allure de phrase et le coloris propre de l'original. Outre des notes, soit critiques, soit philologiques, courtes et substantielles, l'Auteur a joint à son ouvrage une foule de rapprochements intéressants et d'imitations de Sénèque, dont beaucoup passaient pour des morceaux originaux, et qui se trouvent semés dans nos grands prosateurs et surtout dans nos poètes. Le lecteur pourra prendre quelque idée de la manière de M. Baillard, par

Digitized by Google

le fragment suivant, dont nous mettrons la traduction en regard de celle de Lagrange, revue et corrigée par La Harpe. C'est un extrait de l'Épître 41, qui ne fait point partie de celles que publiera M. Panckoucke.

« Ita dico, Lucili : sacer intra nos spiritus sedet, malorum bonorumque nostrorum observator et custos; hic, prout a nobis tractatus est, ita nos ipse tractat. Bonus vir sine Deo nemo est. An potest aliquis supra fortunam, nisi ab illo adjutus, exsurgere? Ille dat consilia magnifica et erecta. In unoquoque virorum bonorum

(Quis Deus, incertum est,) habitat Deus.

« Si tibi occurrit vetustis arboribus et solitam altitudinem egressis frequens lucus, et conspectum cœli densitate ramorum aliorum alios protegentium submovens; illa proceritas sylvæ et secretum loci, et admiratio umbræ, in aperto tam densæ atque continuæ, fidem tibi numinis facit. Et si quis specus saxis penitus exesis montem suspenderit, non manu factus, sed naturalibus causis in tantam laxitatem excavatus, animum tuum quadam religionis suspicione percutiet. Magnorum fluminum capita veneramur; subita ex abdito vasti amnis eruptio aras habet; coluntur aquarum calentium fontes; et stagna quædam vel opacitas, vel immensa altitudo sacravit. Si hominem videris interritum periculis, intactum cupiditatibus, inter ad-

Digitized by Google

versa felicem, in mediis tempestatibus placidum, ex superiore loco homines videntem, ex æquo Deos, non subibit te ejus veneratio? Non dices: ista res major est altiorque, quam ut credi similis huic, in quo est, corpusculo possit? Vis istuc divina descendit. Animum excellentem, moderatum, omnia tanquam minora transeuntem, quidquid timemus optamusque ridentem, cœlestis potentia agitat. Non potest res tanta sine adminiculo numinis stare: itaque majore sui parte illic est, unde descendit. Quemadmodum radii solis contingunt quidem terram, sed ibi sunt unde mittuntur: sic animus magnus et sacer, et in hoc demissus ut propius divina nossemus, conversatur quidem nobiscum, sed hæret origini suæ: illinc pendet, illuc spectat ac nititur: nostris tanquam melior interest. Quis est ergo hic? Animus qui nullo bono nisi suo nititur.

« Quid enim est stultius quam in homine aliena laudare? Quid eo dementius qui ea miratur quæ ad alium transferri protinus possint? Non faciunt meliorem equum aurei freni. Aliter leo aurata juba mittitur, dum contractatur, et ad patientiam recipiendi ornamenta cogitur fatigatus; aliter incultus, integri spiritus. Hic scilicet impetu acer, qualem illum natura esse voluit, speciosus ex horrido, cujus hic decor est, non sine timore adspici, præfertur illi languido et bracteato. Nemo gloriari nisi suo debet. Vitem laudamus, si fructu palmites

Digitized by Google

onerat, si ipsa ad terram, pondere eorum quæ tulit, adminicula deducit. Nam quis huic illam præferet vitem, cui aureæ uvæ, aurea folia dependent? Propria virtus est in vite fertilitas: in homine quoque id laudandum est quod ipsius est. Familiam formosam habet, et domum pulchram; multum serit, multum fœnerat: nihil horum in ipso est, sed circa ipsum. Lauda in illo quod nec eripi potest, nec dari; quod proprium hominis est. Quæris quid sit? Animus, et ratio in animo perfecta.

TRADUCTION

DE LAGRANGE,

corrigée

PAR LA HARPE.

(Cours de littér., Ire part., liv. 3, ch. 2.)

Oui, Lucilius, un esprit saint réside dans nos âmes; il observe nos vices, il surveille nos vertus, il nous traite comme nous le traitons. Point d'homme de bien qui n'ait au dedans de lui un dieu: sans son assistance, quel mortel s'élèverait au-dessus de la fortune? De lui nous viennent les résolutions grandes et fortes. Dans le sein de tout homme vertueux, j'ignore quel dieu, mais il habite un dieu.

TRADUCTION

DE

M. BAILLARD.

Oui, Lucilius, une intelligence sacrée réside en nous, qui observe nos vices et veille sur nos vertus, qui agit envers nous comme nous envers elle. Point d'homme de bien qui ne l'ait avec lui. Eh! qui pourrait, sans un tel appui, s'élever au-dessus du sort? C'est elle qui inspire les grandes et généreuses résolutions. Dans chaque âme vertueuse il habite

Quel dieu? Je n'en sais rien, mais il habite un dieu.

Digitized by Google

S'il s'offre à vos regards une forêt peuplée d'arbres antiques dont les cîmes montent jusqu'aux cieux, et dont les rameaux pressés vous cachent l'aspect du ciel; cette hauteur démesurée, ce silence profond, ces masses d'ombres au loin prolongées et continues, tant de signes ne vous annoncent-ils pas la présence d'un dieu? Sur un antre formé dans le roc, s'il s'élève une haute montagne, cette immense cavité creusée par la nature et non pas

S'il s'offre à vos regards une antique et épaisse forêt (1) dont la cîme dépasse les proportions ordinaires, dont les rameaux pressés s'entrelacent par étages et interceptent la clarté du jour, ces arbres gigantesques, la solitude du lieu, cette ombre solennelle qui, sous un ciel ouvert, projette si loin son voile impénétrable, tout vous fait croire à la présence d'un dieu. Et ces rochers qui, creusés en antre profond, tiennent toute une montagne

---

(1) *Une antique et épaisse forêt*... Lucos, atque in iis silentia ipsa, adoramus. Plin. Hist. nat., liv. 12, chap. 2.

Et vous, forêt immense, espaces frais et sombres,
Séjour majestueux du silence et des ombres,
Temples où le Druide égarait nos aïeux,
Sanctuaire où Dodone allait chercher ses dieux,
. . . . . .
Vous m'inspirez d'abord une douce terreur,
Du respect, du plaisir, une agréable horreur.
Je ne sais quoi de grand s'imprime à mes pensées:
Ce dôme ténébreux, ces ombres entassées,
Ce tranquille désert, ce calme universel,
Leur donne un caractère et grave et solennel.
Tout semble autour de moi plein de l'Être suprême.

St.-Lambert. Les Saisons, chant 1er.

J'aime la profondeur des antiques forêts,
La vieillesse robuste et les pompeux sommets
Des chênes dont, sans nous, la nature et les âges,
Si haut sur notre tête ont cintré les feuillages;
On respire en ces bois sombres, majestueux,
Je ne sais quoi d'auguste et de religieux:
C'est sans doute l'aspect de ces lieux de mystère,
C'est leur profond silence et leur paix solitaire
Qui fit croire long-temps chez le peuple Gaulois
Que les dieux ne parlaient que dans le fond des bois.

Lemierre. Les Fastes, chant 9.

Digitized by Google

de la main des hommes, ne frappera-t-elle pas votre âme d'une terreur religieuse? On révère les sources des grandes rivières : l'éruption soudaine d'un fleuve souterrain fait dresser des autels, les fontaines des eaux thermales ont un culte; l'opacité et la profondeur de certains lacs les ont rendus sacrés : et si vous rencontrez un homme intrépide dans le péril, inaccessible aux vains désirs, heureux dans l'adversité, tranquille au sein des orages, qui voit les autres hommes sous ses pieds, et les dieux sur sa ligne, votre âme ne serait pas saisie d'admiration! Vous ne direz pas qu'il se trouve en lui quelque chose de trop grand, de trop élevé pour ressembler à ce corps chétif qui lui sert d'enveloppe! Ici le souffle divin se manifeste : cette âme supérieure et si bien réglée, qui dédaigne les biens périssables comme au-dessous d'elle, qui se rit de nos désirs et de nos craintes, sans doute est mue par une impulsion divine : sans l'appui d'un dieu, ce bel édifice ne pourrait se soutenir. Le sage n'a pas quitté le ciel pour en être descendu. De même que les rayons du soleil touchent à la terre et tiennent au globe lumineux d'où ils émanent; ainsi l'âme sacrée du grand homme, envoyée d'en haut pour nous suspendue, cet antre que la main de l'homme n'a point fait, mais dont la nature seule a taillé l'immense voûte, ne frappent-ils pas votre âme, pour ainsi dire, du pressentiment de la divinité? Nous vénérons la source des grands fleuves; nous dressons des autels aux lieux mystérieux d'où jaillirent soudain de larges rivières; un culte est voué aux fontaines d'eaux thermales; et l'opacité de certains lacs, ou leurs abîmes sans fond, les ont rendus sacrés. Et si vous voyez un homme que n'épouvantent point les périls, que n'ont point souillé les passions, heureux dans l'adversité, calme au sein des tempêtes, qui voit les hommes sous ses pieds, les dieux à son niveau, vous ne serez point pénétré pour lui de vénération! Vous ne direz point : voilà une trop haute, une trop auguste merveille pour la croire semblable à ce corps chétif qui l'enferme! Une force divine est descendue là. Cette âme supérieure, maîtresse d'elle-même, qui passe devant les choses de ce monde et les dédaigne, qui se rit de ce qui fait nos craintes et nos vœux, est mue par des ressorts plus qu'humains. Tant de grandeur ne peut se soutenir sans la main d'un dieu : aussi tient-elle par la plus noble partie d'elle-même au lieu d'où elle est émanée. Tout comme les

Digitized by Google

montrer la divinité de plus près, séjourne avec nous, mais sans abandonner le lieu de son origine; elle y reste attachée, elle le regarde, elle y aspire, et ne vient un moment sur la terre que comme un être supérieur; et en quoi? en ce qu'elle ne brille que de son propre éclat.

Quelle folie de louer dans l'homme ce qui lui est étranger, d'admirer en lui ce qui peut dans un moment passer à un autre! Un coursier ne vaut pas mieux pour avoir un frein d'or. Le lion aux crins tressés, dompté par un maître, au point de souffrir les caresses et la parure, et le lion que la servitude n'a point énervé, ne se présentent pas du même air sur l'arène. Le dernier, bouillant, impétueux, comme le veut sa nature, majestueusement hérissé, fier et beau de la terreur qu'il inspire, ressemble-t-il à ce quadrupède amolli et languissant sous les lames et les feuilles d'or? On ne doit se glorifier que de ses biens: quand les sarments d'une

rayons du soleil touchent notre sol, mais ne quittent pas le foyer qui les lance; de même cette âme sublime et sainte, envoyée ici-bas pour nous montrer la divinité de plus près, se mêle aux fils de la terre sans se détacher du Ciel sa patrie. C'est delà qu'elle est comme suspendue, c'est là qu'elle regarde, qu'elle aspire, image pour nous d'une perfection qui n'est point la nôtre. Or qui possède cette perfection? L'âme qui ne s'appuie que sur les biens qui lui sont propres.

Car quoi de plus absurde que de louer dans l'homme ce qui lui est étranger? Quelle plus grande folie que d'admirer en lui ce qui tout-à-l'heure peut passer à un autre? La richesse du frein n'ajoute pas à la bonté du coursier (1). Le lion dont on a doré la crinière, qui se laisse toucher et manier, qui subit patiemment la parure que l'on impose à son courage dompté, n'entre pas dans l'arène du même air que cet autre qui, resté sans apprêt, garde sa sauvage fierté. Celui-ci, impétueux dans ses élans, tel que l'a voulu la nature, majestueusement hérissé, et beau de la terreur qu'il inspire, on le préfère à l'impuissant quadrupède qui reluit de

(1) *La richesse du frein n'ajoute pas à la bonté du coursier.* Pensée devenue proverbe chez nous: *Mors doré ne rend pas le cheval meilleur.*

Digitized by Google

vigne sont chargés de grappes, quand ses appuis mêmes succombent sous le faix, on l'admire, on la préfère à une vigne dont les feuilles et les fruits seraient d'or. Pourquoi? C'est que le premier mérite d'une vigne est la fertilité. Louez donc aussi dans l'homme ce qui lui appartient : il a de beaux esclaves, de riches palais, des moissons abondantes, un ample revenu : tout cela n'est pas en lui, mais autour de lui. Réservez vos éloges pour les biens qu'on ne peut ni ravir ni donner, et qui sont propres à l'homme, c'est-à-dire son âme, et dans cette âme la sagesse.

paillettes d'or (1). Nul ne doit tirer gloire que de ce qui lui est personnel. On admire une vigne qui a ses branches surchargées de fruits dont le poids entraîne ses appuis mêmes jusqu'à terre; trouvera-t-on plus beaux des ceps d'or, où des raisins, des feuilles d'or serpentent? Le mérite essentiel d'une vigne est la fertilité (2). L'homme à son tour doit être prisé pour ce qui tient à l'homme. Qu'il ait de superbes esclaves, un palais magnifique, beaucoup de terres ensemencées, et de capitaux productifs (3); tout cela n'est pas en lui, mais autour de lui. Louez en lui ce qui ne s'enlève ni ne se donne, ce qui lui est propre et intime. Que sera-ce donc? dites-vous. Ce sera son âme, et dans cette âme la raison perfectionnée.

---

(1) *Qui reluit de paillettes d'or.*

J'admire plus cent fois ce lion furieux,
Qui, la gueule béante et le sang dans les yeux,
Les ongles tressaillant d'une effroyable joie,
Suit son instinct féroce et déchire sa proie,
Que ces ours baladins, sous le bâton dressés,
Étalant aux regards leurs ongles émoussés,
Leur gueule sans honneur que le fer a flétrie,
Attributs impuissants d'une race avilie.

Casim. Delavigne. Épître à l'Acad.

(2) *Est la fertilité.* St.-Chrysostôme, souvent imitateur de Sénèque, a paraphrasé ces idées dans son discours : *Que tous nos maux viennent de nous.*

(3) *Tout cela n'est pas en lui...*

De tes aïeux la mémoire honorable,
L'autorité de ton emploi,

Digitized by Google

M. de Haldat a lu une *Notice sur un manuscrit inédit du* 16e *siècle*, qui fait partie de sa bibliothèque, et dont le sujet est un poème dramatique, intitulé : Jeu et Mystère de Monsieur St.-Étienne, pape et martyr, patron de l'église parochiale de St.-Mihiel. Ce manuscrit, probablement échappé au pillage de la riche bibliothèque de l'abbaye de cette ville, est un monument de la littérature lorraine, d'autant plus précieux que les ouvrages de cette époque sont plus rares, et que les compositions en vers dans la langue nationale le sont encore davantage. Ce long drame, selon l'usage de plusieurs écrivains, est divisé en trois parties ou journées, chacune précédée d'un prologue et suivie d'un épilogue, destinés à préparer le spectateur à l'intelligence du sujet. Les détails avec lesquels sont indiqués, à chaque scène principale, le mode de décoration, le jeu des machines, celui des acteurs, leur costume, ainsi que la conduite des chœurs, donnent lieu de penser que les drames ont embelli les grands jours de St.-Mihiel, si célèbres dans les annales du duché de Bar, et qu'ils ont servi de délassement aux magistrats barisiens après l'exercice de leurs fonctions.

L'auteur de ce manuscrit, probablement auto-

Ton palais, tes meubles, ta table,
Tout cela, pauvre homme, est-ce toi?

Lamothe. Liv. 4., Fabl. 9.

Digitized by Google

graphe, est Nicolas Loupevant, *Nicolaus Lupentius*, prieur de l'abbaye de St.-Mihiel, en 1548, date de l'ouvrage. Ce religieux, d'abord trésorier, avait visité la Terre Sainte en 1531, Rome en 1550, et laissé une relation manuscrite de ses voyages cités dans l'histoire de cette maison. Après quelques réflexions sur les mystères représentés chez nos dévots aïeux, et proscrits en France par un arrêt du parlement de Paris, vers l'époque où celui-ci parut, M. DE HALDAT fait ainsi connaître les deux personnages principaux du poème :

Tous deux historiques, à raison des rôles qu'ils ont remplis sur la scène du monde, ils sont éminemment propres aux compositions dramatiques. L'un est Étienne II, souverain pontife en 252, zélé propagateur de la foi chrétienne, et martyr en l'an 257. L'autre est *Publius Licinius Valerianus*, appelé à l'empire par les vœux de l'armée et du sénat en 253, caractérisé dans les annales romaines par des talents et des vertus, mais plus connu peut-être par la catastrophe effroyable qui termina une carrière de courte durée, laquelle n'eût pas été sans éclat s'il se fût montré plus tolérant envers ceux de ses sujets qui avaient embrassé le christianisme ; catastrophe dont l'histoire des peuples civilisés n'offre pas un second exemple. Prisonnier du roi de Perse, après un combat malheureux, on sait que l'infortuné Valérien fut condamné à servir de marchepied au despote orgueilleux et féroce qui ne mit fin à ce joug qu'en le faisant écorcher vif.

L'analyse de la première journée du jeu et mystère de Monsieur St.-Étienne, donnera une idée de l'état de la littérature en Lorraine, vers le milieu

Digitized by Google

du 16.e siècle, et du talent poétique du prieur Loupevant. Après le prologue lu par le meneur du jeu, le paradis s'ouvre; Dieu paraît environné de ses anges qui, à la suite d'un long discours tiré de la Genèse, récitent chacun un acte d'adoration en bonne forme. Valérien arrive ensuite, et déclame, du haut de son trône, un discours non moins étendu, dans lequel il annonce le dessein d'aller adorer le dieu Mars, protecteur des Romains. Pompeusement loué par ses chevaliers, il en reçoit le conseil de forcer les chrétiens de participer au sacrifice qu'il veut offrir. En conséquence il ordonne à Trottemenu, son messager, de rassembler grand nombre de soldats pour assurer l'exécution de ses ordres. Celui-ci, après la tirade obligée sur l'importance de ses fonctions, rencontre un paysan, considéré comme le sot ou le fou de la pièce, espèce de personnage satirique et comique, qui reparaît dans les trois journées toujours avec le même caractère, et par le moyen duquel l'auteur débite quelques gaîtés et beaucoup de trivialités, parfois trop peu décentes pour oser les mettre dans toute autre bouche. Le paysan fatigue Trottemenu d'un long bavardage qui le rend furieux et l'oblige à le quitter en l'accablant d'injures. Ce messager de l'empereur se rend immédiatement au sénat, où quatre cardinaux, nombre presque invariable chez tous les personnages secondaires, sont assemblés pour délibérer sur le choix qu'ils doivent faire d'un

Digitized by Google

successeur au pape dont ils déplorent la perte; durant le *Veni, sancte spiritus,* ils reçoivent, par l'archange Michel, l'ordre de Dieu de choisir

Estienne, de grande progénie,
Homme dévot, menant très-sainte vie.

Pendant la délibération des cardinaux, on entend le jeu des instruments qui annoncent la joie de la milice céleste. Étienne, nommé pape, oppose en vain son insuffisance; il est contraint de céder aux prières des cardinaux et de recevoir leurs hommages. Il annonce aussitôt la résolution de résister aux ordres de Valérien.

Lucifer cependant, instruit de l'élection du nouveau pape, assemble les esprits infernaux, toujours au nombre de quatre. Ils accourent à sa voix par la porte que leur ouvre *Cerberus*. Les membres du sénat infernal s'accablent d'injures et de malédictions, et Lucifer, dans un discours où se trouve le mélange le plus bizarre des idées païennes et des principes du christianisme, les excite à employer leur génie à la destruction de la religion nouvelle. Valérien rend un décret qui dépouille de leurs biens les sectateurs du Christ, et Trottemenu, qui, dans sa tournée, a réuni quelques soldats, choisis parmi les hommes les plus infâmes et les plus corrompus, publie ce décret de la manière la plus singulière. Durant un entr'acte, indiqué sous la dénomination de *pausa magna,*

Digitized by Google

St.-Étienne, les cardinaux et les chrétiens délibèrent sur les moyens d'échapper à la persécution: les cardinaux veulent fuir; Étienne ne voit que le martyre et la confiance en Dieu. Les anges sont assemblés de nouveau, et l'un d'eux est envoyé vers le pape et les cardinaux pour les encourager. Soutenus par cet avis céleste, ils baptisent des catéchumènes; mais, Lucifer ayant intimé à ses suppôts l'ordre de persécuter les chrétiens, le tourment le plus cruel qu'ils imaginent est un concert si diabolique, que Lucifer lui-même n'y peut résister; ils chantent sur un air noté:

Tant plus et plus veut avoir
Lucifer le grand déable;
S'il voyait les âmes pleuvoir,
Toujours il est insatiable.

Lucifer, qui perd patience, s'écrie:

Holà! de par le grand déable,
C'est trop chanter, vous me troublez.
Horde, caterve misérable,
Les oreilles (1) vous m'affolez;
Vous n'êtes pas entremêlés
De bons accords, selon musique;
Que de soufre soyez brûlés
Dedans le puits infernalique.

Les démons, réduits au silence, font étalage de leur savoir-faire, et renouvellent la promesse d'exé-

(1) Il y a dans le manuscrit: le t. d. c. vous m'affolez.

Digitized by Google

cuter fidèlement les ordres de leur prince. Ils lui demandent sa bénédiction; celui ci les maudit, et ils répondent *amen*.

L'empereur déclare, dans une tirade de onze strophes, que tous ses sujets sont tenus d'adorer le dieu Mars. Les soldats qui, sous le nom de tyrans, cherchent les chrétiens, rencontrent le paysan ou le laboureur, chantant une chanson assez gaillarde dont le refrain est:

Faim souvent chasse loup du bois.

Ils prennent cette chanson pour un hymne chrétien; ils arrêtent le chanteur, l'interrogent et le laissent aller, parce que ses réponses sont celles d'un insensé. Cependant, à la nuit close, quatre chrétiens conduisent à St.-Étienne des néophytes, auxquels il confère l'ordre sacré, en leur donnant des instructions et des explications sur les diverses parties des habits sacerdotaux, parmi lesquelles il se trouve des choses dont la bizarrerie ne le cède qu'au peu de décence.

Après que les chrétiens se sont retirés, viennent sur les échafauds (ce sont les paroles de l'auteur dans les instructions données aux acteurs)

Némésius, premier chevalier de l'empereur, bien et richement accoutré, tenant sa fille nommée Lucile par la main, laquelle fille doit être belle et richement vêtue; et doit promener un tour ou deux comme triste et pensif, se plaignant hautement de ceci, que sa dite fille ne voit et ne vit jamais, combien qu'elle ait apparemment de beaux yeux.

Digitized by Google

Némésius adresse au dieu Mars des prières pour la guérison de sa fille. Les prêtres chrétiens lui conseillent de s'adresser au vrai Dieu, et le pape lui promet qu'il obtiendra la grâce qu'il désire s'il a foi : il reçoit le baptême; et, pendant que le pontife prononce les paroles sacramentales, Lucile ouvre les yeux, ce que l'auteur explique ainsi :

Or, est à noter que pendant que St.-Étienne jette l'eau sur Némésius, un ange descend subitement du paradis et vient passer devant la belle fille Lucile, lui a touché les yeux de ses doigts, par quoi la romaine a vu.

Lucile s'écrie :

Mon père, je vois présentement
Le plus bel homme de ce monde;
Les beaux crins de sa tête blonde
M'ont donné récréation.

Après cette péripétie, Lucile reçoit le baptême et remercie Dieu; ce que fait aussi Némésius dans un discours aussi long qu'orthodoxe.

Alors, dit l'auteur, il se fera joie d'instruments ès paradis.

Cette scène, tout angélique, se termine par une antienne chantée en chœur, pendant laquelle un bruit affreux annonce le retour des puissances infernales, qui exhalent leur haine contre Étienne, et reçoivent de Lucifer l'ordre de soutenir la foi des païens.

Alors, dit l'instruction, ils mèneront (les démons) un si grand bruit que sera chose fort épouvantable à oyir. Ils pour-

Digitized by Google

ront faire des feux sur les échafauds, ainsi que fusées flamboyantes et dards ardents.

Puis vient le meneur du jeu, qui lit la conclusion, congédie l'assemblée et l'invite à la seconde pièce.

Ces détails sur la première journée du mystère de Monsieur St.-Étienne, nous dispenseront de nous arrêter aussi longuement sur les deux autres; avec d'autant plus de raison que, l'auteur ayant épuisé toutes les ressources de l'art dramatique, tel qu'il était alors, ce ne sont que des répétitions, généralement assez froides, de scènes semblables brodées sur un fonds commun. Nous retrouvons constamment les mêmes personnages; de semblables apparitions d'anges pour soutenir les chrétiens, de démons et de soldats pour les tourmenter; des discours furibonds de l'empereur et de ses conseillers; des réponses plus modérées, mais aussi longues des chrétiens; des actes de violence et de cruauté de la part des soldats; des traits de courage et de résignation de celle des cardinaux. Seulement la catastrophe est différente: heureuse dans la première journée, elle est tragique dans les deux autres, et la scène est ensanglantée. Némésius et Lucile sont, dans la seconde, condamnés à mort par un tribunal présidé par Maxime le jeune, qui remplace Maxime, frappé de démence à la prière de Némésius. La catastrophe n'est pas moins terrible dans la troisième journée: Valérien, de plus

Digitized by Google

en plus irrité de la résistance des chrétiens, qu'il attribue à Étienne, fait brûler deux de ses officiers, Symphorinus, Olympius et sa femme, accusés de suivre la religion du Christ, et fait poursuivre les cardinaux et le pape par ses soldats. Trognard, l'un d'eux, véritable agent provocateur, surprend le saint en feignant de vouloir embrasser le christianisme. Etienne est arrêté et conduit au temple de Mars, où les prêtres de cette fausse divinité cherchent à le séduire. Mais sa constance dans la foi et son mépris pour le paganisme le font condamner à mort. Il allait subir son jugement quand le temple, frappé de la foudre, favorise son évasion. Cependant il est repris, et Trognard lui dit :

Or sus, grand vilain papelard,
Que fais-tu ci? dis, vieux rêveur;
A toi, de par notre empereur,
Je mets la main pour être mort.

Et Griffon, le prenant par la barbe :

Tu as mine de Barbassin,
L'empereur n'est pas ton cousin;
Tu lui as joué un beau tour,
Son bâtiment est à rebours;
C'est par ta déprécation....

Ces misérables font assaut de bassesse et de cruauté. L'un d'eux abat la tête du saint pontife en se jouant. On la porte à Valérien avec les ornements pontificaux. Les chrétiens s'emparent de son corps, les anges de son âme; et, tandis que l'em-

Digitized by Google

pereur récompense ses bourreaux, il est frappé de mort sur son trône. Les démons, dont il implorait la puissance, remplis d'allégresse, faisant sauts et gambades, le saisissent, l'emportent; et Lucifer, qui guide la troupe infernale, le recommande à ses gens.

L'analyse de M. DE HALDAT est suivie d'observations sur l'état de l'art dramatique à l'époque où fut écrit le poème du prieur Loupevant; sur la poésie et les progrès de la langue française chez nos pères; enfin de considérations générales sur notre théâtre, dont l'apogée, marqué par tant de merveilles, commande à la France de conserver dans sa pureté un si beau titre de gloire.

POÉSIE.

ÉPÎTRE

SUR LA CRITIQUE AU TEMPS PRÉSENT (1831),

Par M. GÉRARD-GRANDVILLE (1).

Quoi! tu voudrais, Alfred, que ma muse légère,
Essayant d'animer la flûte bocagère,
S'en allât réveiller les échos amoureux,
Soupirer pour Philis quelques vers langoureux?
Y penses-tu? Ces chants modulés sous l'ombrage,
Ces amours, ces soupirs ne sont plus de notre âge:
Renvoyons, il est temps, à nos vieux Céladons

---

(1) Lue à la Séance publique de la Société Royale, le 10 juillet 1831.

Digitized by Google

Ces petits vers galants, ces rustiques fredons,
D'esprits efféminés amusements futiles.
Les muses, de nos jours, ont besoin d'être utiles;
Pour montrer aux humains à marcher tous égaux,
Il nous faut désormais plus que des madrigaux.
Trêve à ces lieux communs de langueur pastorale!
La vérité renaît; la raison, la morale
Au poète ont marqué son véritable but.
Le roi des chansonniers vient de briser son luth;
Et si de ses refrains s'honore encor la France,
C'est qu'à nos jours de gloire, à notre délivrance
Ses généreux accents ne sont point étrangers.
Mais la Philosophie a tué les bergers;
Ne les réveillons point. Au penchant qui m'entraîne
S'il me faut obéir, c'est dans une autre arène,
Et fidèle à nos mœurs en frondant nos travers,
Que je voudrais, Alfred, utiliser mes vers.

« Se peut-il? dira-t-on. Au champ de la satire
« Quel penchant malheureux tout-à-coup vous attire?
« L'instant est mal choisi; contre quoi murmurer?
« Quels abus, quels travers voulez-vous censurer?
« Sur nos mœurs, dites-vous, tomberont vos critiques!
« Mais nos mœurs aujourd'hui sont toutes politiques.
« Songez-y! vous allez marcher sur des charbons.
« Pour ne pas donner prise aux partis furibonds,
« Pour n'en blesser aucun, croyez-vous qu'il vous serve
« D'affecter entre tous une sage réserve?
« Cette opinion mixte est classée en son lieu:
« C'est encor un parti que le *juste milieu*.
« Que si vous renoncez à l'exact équilibre,
« Quel fruit vous reviendra d'une attaque plus libre?
« Voulez-vous attiser le feu des passions?
« Fermons plutôt l'arène à nos dissensions;

Digitized by Google

« La critique à présent semblerait mal habile.
« Sans doute qu'à bon droit s'exhalait votre bile
« Sur les vieux préjugés du régime absolu ;
« Mais sous le règne enfin que vous avez voulu,
« Règne des libertés, des lois et du bon ordre,
« Tout censeur doit se taire, et n'a plus rien à mordre. »

Doucement ; c'est trop mal interpréter mes vœux.
Fier de mon franc-parler, j'en jouis, et je veux
Signaler nos travers, sans semer la discorde ;
Que ma muse badine, et non pas qu'elle morde.
D'une telle satire où sont donc les dangers ?
Et qu'importe sur qui tombent ses traits légers ?
Le ridicule est là ; je le vois, je le montre ;
Je dis le bien, le mal, et le pour et le contre.
La franche vérité n'est-elle pas un droit ?
Le public a du sens beaucoup plus qu'on ne croit :
Il aime à profiter d'un avis salutaire,
Et sur certains défauts ne hait pas qu'on l'éclaire.

Mais l'esprit de parti n'est jamais à l'écart ?
Je veux l'y mettre, moi. Croira-t-on, par hasard,
Que du triple pouvoir j'ai sapé le système
Et de l'opinion encouru l'anathème,
Quand j'aurai démasqué ce souple candidat
Qui veut joindre aux honneurs les profits du mandat ?
Ou cet autre, exaltant sa vertu plébéienne,
Quêtant partout des voix, prêt à vendre la sienne ?

Du soldat citoyen fier de porter l'habit,
Mon civisme est jaloux de l'honneur qu'il subit ;
Est-ce à dire qu'aux rangs de la noble milice
Ne puisse impunément s'égayer ma malice ?
Que, faisant grâce aux sots que j'y vois s'étaler,

Digitized by Google

Je n'ose à tous les yeux librement signaler
Cet officier si vain, ce caporal si grave,
Persifler ce muguet, rire de ce faux brave
Prêt au moment critique à faire le plongeon,
Et vous montrer du doigt plus d'un *monsieur Pigeon!*

Je brave quelques fous que la colère ameute:
Que l'un m'ose nommer partisan de l'émeute,
Celui-là, rétrograde, ou carliste, au besoin,
De me justifier irai-je prendre soin?
Chacun de tels propos sait peser le mérite.
Quelques-uns moins fougueux, dans leur zèle hypocrite,
Diront que c'est blesser l'honneur d'un noble corps
Que d'oser mettre au jour ses comiques discords,
A côté des vertus montrer la basse intrigue,
Ces faveurs qu'on mendie et ces titres qu'on brigue.
A les en croire encor, sans doute, on ne doit pas
Railler ni ce Crésus qui, dans un gai repas,
Sur les devoirs du pauvre éloquemment pérore;
Ni ce maître enseignant ce que lui-même ignore;
Ni ce docteur vanté, moderne Sangrado,
Faisant la médecine avec quelques seaux d'eau.

Honnêtes louangeurs, s'il faut qu'à votre guise,
Ma bouche, par prudence ou politesse exquise,
Atteste gravement que tout est pour le mieux,
Allez donc étouffer ce ris malicieux
Qu'éveille en nos salons une indiscrète glose.
Si je critique en vers, chacun médit en prose.
Quels noms avons-nous vus échapper aux débats?
Hommes à longue toge, à plumets, à rabats,
Parvenus reniant leurs familles obscures,
Gens titrés se ruant sur l'or des sinécures,
Artistes et savants, Vadius, Trissotins,

Digitized by Google

Classiques doucereux, romantiques hautains,
Tous ont payé la dette et passé par le crible.

Le monde, je le sais, n'est pas juge infaillible.
Trop souvent, emporté d'une volage ardeur,
Outré panégyriste aussi bien que frondeur,
Il immole à plaisir, prompt à crier merveille,
A ses héros du jour ses héros de la veille.
Mais je hais cet excès et le veux repousser;
Je ne suppose point qu'on puisse compenser
Par un injuste éloge une satire inique.
Le vrai, comme le bien, c'est là mon but unique;
Pour l'atteindre, ce but, le sage doit souvent,
Luttant contre les flots, marcher seul en avant.

Tout censeur est utile alors qu'il est sincère.
Que ceux pour qui flatter est un art nécessaire,
Du vulgaire à tout prix achètent la faveur;
On ne me verra point, avec cette ferveur,
Le suivre en ses écarts et m'en faire une idole.
Jusqu'où m'entraînerait un engoûment frivole,
Si j'allais exalter tout ce qu'il applaudit?
Aux plus fous novateurs accordant plein crédit,
J'irais donc affirmer qu'en fait d'arts, de science,
Nous avons jusqu'ici croupi dans l'ignorance?
Que l'homme enfin sait tout, qu'il a tout défini?
J'irais, au lieu de Phèdre, admirer Hernani?
J'avoûrais qu'Hippocrate est chez nous un profane,
Que Broussais est un dieu, son détracteur un âne?

Permis de croire alors que, par son art divin,
Comme *tout est dans tout*, le rhéteur de Louvain
Peut d'un sot, dans trois mois, faire un profond génie;
Que Pâris a pu, grâce à la mnémotechnie,

Digitized by Google

Vendre de la mémoire aux cerveaux impuissants,
Et sans doute un beau jour nous vendra du bon sens.

Pour compléter alors ma science nouvelle,
Il ne resterait plus qu'à suivre en vrai fidèle
Le système attrayant de la *communauté :*
Système, à dire vrai, des rentiers redouté,
Assez mal estimé du mari peu commode;
Mais cher aux esprits neufs, aux femmes à la mode,
Et que prêche avec grâce, en un hardi sermon,
L'opulent sectateur du pauvre Saint-Simon.

Que le peuple aisément croit tout ce qui le flatte!
Et dans son engoûment que de folie éclate!
Toutefois, modérons un sarcasme moqueur;
Son esprit seul l'égare, et non jamais son cœur.
Un rien peut l'émouvoir; mais, quand l'honneur l'anime,
Dans son enthousiasme alors il est sublime.
Au soleil de Juillet, ainsi nous l'avons vu
Frapper ses oppresseurs d'un courroux imprévu;
Prodigue de son sang, dédaigneux de sa vie,
Conquérir en trois jours sa liberté ravie;
Puis sans ambition, comme il fut sans effroi,
Abdiquer le pouvoir et proclamer son roi.
Ainsi, brisant ses fers et saisissant le glaive,
Au bruit de nos exploits, terrible se relève
Ce grand peuple, enchaîné par le géant du nord:
La liberté l'appelle; il ne voit plus la mort.
Il marche; le colosse effrayé capitule,
Et, comme sur la Seine, aux bords de la Vistule
L'esclavage vaincu s'enfuit vers son berceau.

Mais que fais-je? où s'en va s'égarer mon pinceau?
D'un si noble sujet repoussons les amorces;

Digitized by Google

Est-ce à moi d'y toucher sans consulter mes forces?
La Critique est ma muse; et je sens toutefois
Qu'en cet instant mon cœur, moins docile à sa voix,
Est trop plein des hauts faits, des gloires qu'il admire.
Oui je sens que louer est plus doux que médire;
La plume satirique échappe de ma main,
Et j'y renonce, Alfred,.. du moins, jusqu'à demain.

TRADUCTION

DE LA PREMIÈRE ÉPÎTRE D'HORACE (1),

Par le même.

Mécène, à qui ma muse offrit ses premiers chants,
Toi qui dois présider à ses derniers accents,
Veux-tu donc qu'emporté d'une ardeur indiscrète,
Je rentre dans la lice où déjà, vieux athlète,
J'ai par de longs travaux mérité mon congé?
Mon jeune âge est bien loin; mes goûts ont bien changé.
J'ai vu Véjanius, oubliant ses alarmes,
Dans le temple d'Hercule aller pendre ses armes;
Ignoré dans les champs, il n'implorera plus
L'humiliant pardon qu'on accorde aux vaincus.
Certaine voix aussi tout bas me dit: sois sage;
Laisse-là ce coursier appesanti par l'âge,
Sinon, crains qu'il ne bronche, et, par sa chute enfin,
Ne t'expose aux sifflets du spectateur malin.

Adieu donc et les vers et tout plaisir frivole;
La sagesse aujourd'hui m'appelle à son école;
Le vrai, le beau, l'utile absorbent tous mes soins;
J'amasse des trésors pour mes futurs besoins.

---

(1) Ce morceau et le suivant font partie d'une traduction des épîtres d'Horace, dont s'occupe M. Gérard-Grandville.

Digitized by Google

Que si tu veux savoir quel maître j'ai pour guide,
Je n'en adopte aucun : jouet du flot rapide,
J'aborde où m'ont poussé la vague et l'ouragan.
Tantôt de la vertu rigide partisan,
Des actifs citoyens je cours grossir la foule;
Tantôt ma vie oisive obcurément s'écoule,
Et je m'efforce alors, heureux épicurien,
De tout soumettre à moi sans me soumettre à rien.

Comme la nuit est longue aux amants dans l'attente,
Du jour pour l'artisan comme la marche est lente,
Ou comme enfin des ans le cours semble éternel
Au pupille enchaîné sous le joug maternel,
Tels se traînent, au gré de mon impatience,
Les stériles moments perdus pour la science,
Pour l'étude où mes soins vont tous se dirigeant:
Étude au riche utile ainsi qu'à l'indigent,
Que ne peut sans danger dédaigner aucun âge.

Un bien simple argument me guide et m'encourage :
Tu ne peux de Lyncée avoir les yeux perçants,
Ni du nerveux Glycon les membres tout-puissants;
Mais quoi! t'en faut-il moins soigner ta faible vue?
Moins combattre la goutte à la douleur aiguë?
Tu ne peux marcher loin? fais du moins quelques pas.
L'avide soif de l'or, un goût funeste et bas
Troublent-ils ta raison? que la philosophie
De ses conseils prudents l'aide et la fortifie.
Ton mal y doit puiser un doux allégement.
Es-tu gonflé d'orgueil? avec recueillement
Lis trois fois, pour remède, un livre qui t'éclaire.
Paresse, intempérance, envie, orgueil, colère,
Il n'est si grand défaut que ne puisse dompter
Celui qui sent son faible et le veut surmonter.

Digitized by Google

Fuir le mal, c'est vertu, tout autant que prudence;
Où l'erreur a cessé, la sagesse commence.

La pauvreté, l'oubli, des refus dédaigneux,
C'est-là de tous les maux les plus grands à tes yeux.
Mais pour les fuir, ces maux que ton orgueil redoute,
Vois que d'efforts, d'ennuis, de tourments il en coûte.
Avide trafiquant, sur l'abîme des mers,
Jusqu'aux bornes de l'Inde, au bout de l'univers,
Tu cours, bravant les feux, les rochers, la tourmente.
N'en croiras-tu jamais une voix plus prudente ?
Ne veux-tu point apprendre à peser à leur prix
Tous ces biens dont ton cœur est follement épris?
Quel vulgaire lutteur dans l'olympique arène
N'irait pas s'emparer d'une palme certaine,
S'il pouvait triompher sans avoir combattu?

L'argent vaut moins que l'or, l'or moins que la vertu.
Mais une autre maxime est chez nous plus commune :
« Citoyens, citoyens, courons à la fortune!
La vertu presse moins; des écus avant tout. »
Voilà ce qu'aujourd'hui, de l'un à l'autre bout,
Proclament les échos de la place de Rome;
Ce que vont répétant le vieillard, le jeune homme,
Le livret au bras gauche et la bourse à la main.

Vous avez des talents, des mœurs, un esprit sain,
L'honneur soutient chez vous ces qualités diverses;
Mais ne vous manquât-il que six mille sesterces
Sur les quatre cent mille exigés par la loi,
Vous serez peuple encor. — *Fais bien, tu seras roi*,
Dit pourtant, rappelant un populaire adage,
L'enfant qui dans ses jeux nous donne un avis sage.
Oui, vivre sans remords et pur de tous méfaits,

Digitized by Google

C'est un rempart d'airain où notre âme est en paix.
Ce refrain des enfants, qui, n'exceptant personne,
A quiconque fait bien garantit la couronne,
Refrain dont on berçait Camille et Curius,
Ne vaut-il donc pas bien la loi de Roscius?

L'un veut qu'à s'enrichir prudemment on emploie
Le bon droit, quand on peut; sinon, toute autre voie,
Pour que de Puppius on puisse, avec les grands,
Voir jouer de plus près les drames larmoyants;
L'autre exalte notre âme, et veut que, libre et fière,
Elle affronte les coups de la fortune altière.
Auquel de ces conseils doit s'arrêter ton choix?

De Rome, dira-t-on, pourquoi, suivant les lois,
Ne pas avec ses goûts sympathiser de même,
Fuir ce que hait le peuple et chérir ce qu'il aime?
Aux Romains je réponds ce qu'un jour répondit
Au lion impotent certain renard d'esprit:
« Vers toi j'aperçois bien comment on se dirige;
Mais je songe au retour, et n'en vois nul vestige. »

Le peuple, c'est un monstre à cent têtes. Par qui
Se laisser diriger? où marcher avec lui?

Vers les emplois publics court la moitié des hommes:
On en voit amorcer les veuves économes
Par de petits présents de fruits et de gâteaux;
D'autres, comme une proie, en leurs subtils réseaux
Savent l'art d'enlacer quelque vieillard crédule;
Puis, combien par l'usure enrichis sans scrupule!

Que les divers humains aient tous divers besoins,
Divers goûts, je le veux; mais, pour une heure au moins,
N'en peut-on voir un seul d'accord avec lui-même?

Digitized by Google

Si dans tout l'univers il est un lieu que j'aime,
C'est le golfe de Baye, a dit certain richard;
Dès lors sa passion ne souffre nul retard,
Et le golfe et la mer en rendront témoignage.
Vienne un autre caprice : artisans, à l'ouvrage!
Demain, dans Théanum à bâtir soyez prêts.
Époux, le célibat aura tous ses regrets;
Garçon, l'hymen plaît seul à son âme exaltée.
Par quels nœuds contenir ce mobile Protée?

Mais quoi? d'un tel travers le pauvre est-il exempt?
Le voyez-vous, au gré de maint dégoût plaisant,
Changer de bain, de lit, de barbier et de gîte?
D'un bateau de louage il se lasse aussi vite
Que fait de sa trirème un riche voyageur.

Comment donc? vous riez si la main du coiffeur
N'a pas dans mes cheveux mis un art symétrique;
Le rire vous échappe alors que ma tunique,
Relevée à la hâte, offre quelque faux pli,
Que mon vêtement neuf couvre un linge sali;
Et lorsque mon esprit, qui se combat lui-même,
Ignorant ce qu'il veut, ce qu'il hait, ce qu'il aime,
Prend, quitte, élève, abat, varie en cent façons,
Change en ronds les carrés, puis en carrés les ronds,
Je ne vous vois pas rire ou plaindre ma folie;
Rien ne vous semble étrange en cette maladie,
Et vous ne pensez pas qu'il vous faille au préteur
Solliciter pour moi les soins d'un curateur,
Vous, qui m'aimez pourtant d'une amitié si vive,
Qu'il semble que par vous, que pour vous seul je vive,
Et qu'on pourrait vous voir d'un noir chagrin frappé,
Si votre ami souffrait d'un ongle mal coupé.

Digitized by Google

Le sage, pour tout dire, atteint au rang suprême;
Il ne cède en pouvoir qu'à Jupiter lui-même;
A la publique estime il a seul tous les droits;
Il est beau, riche, libre, il est le roi des rois.
La santé comble enfin le bonheur qu'il mérite,
Quand il n'est pas du moins tourmenté de pituite.

TRADUCTION

DE LA SECONDE ÉPÎTRE D'HORACE,

Par le même.

Tandis que ta faconde à Rome se déploie,
Illustre Lollius, moi du siége de Troie
Je me plais, dans Préneste, à lire encor l'auteur.
Des vices, des vertus, du vrai, du faux honneur
Sa fable, à mon avis, nous marque le principe,
Mieux que n'ont jamais fait ni Crantor, ni Chrysippe.
Et comment? le voici. Dans ce vaste concours
De guerriers combattant pour de folles amours,
Dans cet immense choc, qui ne voit retracée
Des peuples et des rois la fureur insensée?
Anténor, à tout prix, veut un terme aux combats;
Mais Pâris, qui pourra le soustraire au trépas?
A vivre libre, heureux, croit-on qu'il se décide?
Là, du fils de Pélée et du superbe Atride,
Enflammés l'un d'amour et de courroux tous deux,
Nestor cherche à calmer les démêlés fougueux.
Des sottises des rois le peuple est la victime.
La révolte, la fraude, et la rage, et le crime
Ont des mêmes excès souillé les camps rivaux.

Mais regardons Ulysse: Homère, en ce héros,

Digitized by Google

Nous fait voir, pour braver la fortune ennemie,
Ce que peut la raison, la prudence affermie.
Vainqueur de Troie, errant chez vingt peuples divers,
Il observe leurs mœurs, et sur les vastes mers
Va cherchant la patrie. En vain le sort l'accable;
Aux orages du sort il reste inébranlable.
S'il n'eût pas, plus prudent que tous ses compagnons,
Rejeté de Circé les perfides poisons,
Échappé vainement au pouvoir des Sirènes,
D'une infâme maîtresse il subissait les chaînes,
Et bientôt revêtait, dans un état honteux,
L'aspect d'un chien immonde ou d'un pourceau fangeux.
Eh! que sommes-nous tous? troupe inutile, impure,
Nous vivons pour manger, et, perdus de luxure,
De Pénélope aussi nous sommes les amants,
Si soigneux de leur corps, de leurs ajustements,
A dormir en plein jour goûtant un plaisir rare,
Et berçant leur paresse au bruit de la cithare.

Si pour nous égorger de nuit veille un brigand,
Pour conserver tes jours n'en peux-tu faire autant?
Crois-moi, songe au remède avant d'être hydropique.
A l'étude du bien si ton cœur ne s'applique,
Si tu ne veux t'instruire et lire avant le jour,
Crains de veiller, troublé par la haine ou l'amour.

Ce qui t'entre dans l'œil, qui l'irrite et l'enflamme,
Tu fais tout pour l'ôter; mais si c'est dans ton âme,
La cure à l'an prochain. Moins de vœux, plus d'effet;
L'ouvrage qu'on commence est plus qu'à moitié fait.
Celui qui de bien vivre à chaque instant diffère,
Fait comme certain rustre, au bord d'une rivière,
Attendant pour passer qu'elle ait fini son cours;
Mais la rivière coule et coulera toujours.

Digitized by Google

On veut de l'or, on veut une épouse bien riche,
Des enfants, puis des champs, des forêts qu'on défriche:
Ayons le nécessaire; eh! que faut-il de plus?
Ces terres, ces maisons, ce vaste amas d'écus,
Chasseront-ils la fièvre ou les soucis du maître?
Non, c'est dispos de corps et d'esprit qu'il faut être,
Pour jouir de ces biens grossis par tant d'efforts.
A qui désire ou craint que servent ces trésors?
Pas plus qu'un beau tableau quand l'œil n'y voit plus goutte,
Des chants quand on est sourd, ou des bains pour la goutte.

Un vase impur aigrit la plus douce liqueur;
Loin de nous les plaisirs payés par la douleur.
L'avare est toujours pauvre: osons d'une âme ferme
Maîtriser nos désirs, y mettre enfin un terme.
Mais le bonheur d'autrui fait maigrir l'envieux;
Vainement la Sicile épouvante nos yeux
Des crimes de ses rois; jamais leur barbarie
N'inventa de tourments plus cruels que l'envie.

Réprime ton courroux, enchaîne son élan;
S'il ne cède en esclave, il commande en tyran.
Qu'est-ce que la colère? un accès de démence.
Un amer repentir suit de près la vengeance,
Et toujours nous punit de n'avoir écouté
Que le ressentiment d'un cœur trop emporté.

Le cheval qu'à ses lois un écuyer façonne,
Jeune, au frein qui le guide aisément s'abandonne;
Et le limier qu'on dresse à pousser des abois
Contre un cerf empaillé, court chasser dans les bois.
Aux lois de la raison ploie ainsi ta jeunesse;
Forme dès à présent ton âme à la sagesse.
Une première odeur doit long-temps s'attacher

Digitized by Google

Au vaisseau neuf. Enfin, sans moi veux-tu marcher,
T'arrêter ou courir? c'est l'excès que j'évite,
Et je n'en irai pas, ni moins tôt, ni plus vite.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

Chargés du Compte-Rendu des Travaux aux Séances publiques de 1829 *à* 1832.

Année 1828-29 : M. Guerrier de Dumast.
Année 1829-30 : M. Gérard-Grandville.
Année 1830-31 : M. Justin Lamoureux.

Nota. Il n'y a pas eu de Séance publique en 1832, à cause de l'invasion du choléra-morbus.

OUVRAGES

Adressés à la Société et indication des Rapports auxquels ils ont donné lieu, de 1829 à 1832.

Ouvrages des Membres de la Société Royale.

Petit Voyage sentimental, par M. de Labouisse-Rochefort. — Rapporteur : M. de Caumont.

Essai sur les commencements de la Typographie à Metz, par M. Teissier.

Lettre de M. Michel Berr sur l'ouvrage de Salvador et sur la réponse de M. Dupin.

Nouvelle dissertation sur le duel, par M. Maffioli.

Solfége et méthode de chant de M. A. de Garaudé.

Digitized by Google

— Commissaires : MM. Bonfils, Gérard-Grandville et Soyer-Willemet (Rapporteur).

Histoire de France depuis la Restauration, par M. de Lacretelle.

Précis des travaux de la Société centrale d'agriculture de Nancy, en 1829, par M. Soyer-Willemet.

Discours de M. de Stassart aux États Généraux de Bruxelles.

Du pouvoir de l'imagination de la femme enceinte sur le fœtus, par M. Demangeon. — Rapporteur : M. Lamoureux aîné.

Nivellement barométrique des Cévennes, par M. le Baron d'Hombres-Firmas.

Michaëlis Gloesener *Commentatio : Exponetur theoria attractionis molecularis.* — Commissaires : MM. de Caumont (Rapporteur), de Haldat et Soulacroix.

Monographie du genre *Chiodecton*, par M. Fée. — Rapporteur : M. A. Monnier.

Annales agricoles de Roville, par M. de Dombasle; livraisons V à VII. — Rapporteur : M. Soyer-Willemet.

Notice sur l'exploitation du Domaine de Petit-Bris, par M. Bottin.

Notice sur l'amélioration de la race des chevaux dans le département de la Meurthe, par M. le Marquis de Pange.

Rapport sur les Pompes à vent de M. Chanony, par M. Mengin.

Digitized by Google

Pensées en vers, par M. C.-L. Mollevaut, de l'Institut. — Rapporteur : M. Gironde.

Histoire des légions polonaises en Italie ; Observations sur la Pologne ; Tableau de la littérature polonaise, par M. L. Chodzko. — Commissaires : MM. le général Comte Drouot (Rapporteur), le Baron Mallarmé et Soulacroix.

Poésies de M. le Comte Anatole de Montesquiou. — Commissaires : MM. Baillard, de Caumont (Rapporteur) et Gérard-Grandville.

Opuscules de Philologie (5) sur La Fontaine, sur les lettres inédites de Voltaire, sur l'histoire de René d'Anjou, par M. Guillaume, de Besançon. — Commissaires : MM. de Caumont, Gérard-Grandville (Rapporteur) et le Vicomte de Villeneuve Bargemont.

Batrachomyomachie ; Prononciation grecque moderne ; Sources de la littérature française, par M. Berger de Xivrey. — Commissaires : MM. Blau, Guerrier de Dumast (Rapporteur) et Lamoureux aîné.

Flore de la Moselle, par M. Holandre. — Rapporteur : M. Soyer-Willemet.

Notice manuscrite sur une médaille d'Alexandre Sévère, frappée dans la Colonie de Sinope, par M. Gabriel Rolin. — Rapporteur : M. Soyer-Willemet.

Maladies observées à Phalsbourg en 1829, par M. Jourdain (M. S). — Rapporteur : M. Bonfils.

Digitized by Google

Le Barde des Vosges, par M. Pellet. — Rapporteur M. Guerrier de Dumast.

De la fête du nouvel an chez les Juifs, par M. Michel Berr.

Analyse et synthèse; Classiques et romantiques, par M. de Coëtlosquet. — Rapporteur: M. Gironde.

Essai sur l'altération des liquides dans l'économie animale; Essai sur les progrès de la médecine en France, par M. Constant Saucerotte.

Précis des travaux de la Société centrale d'agriculture de Nancy, en 1830, par M. Soyer-Willemet.

Essai sur la possibilité de faire écrire les aveugles; Rapport sur les travaux de la Société Royale et centrale d'agriculture de Paris; Instruction sur les Pommes de terre, par M. le Chevalier de Challan.

Essai sur l'œdème; Anthropogénèse, par M. Demangeon. — Rapporteur: M. Lamoureux aîné.

Préface et Rapport (*sic*), par M. de Labouisse-Rochefort.

Observations sur la littérature, par M. Guillaume.

Mémoire sur un cimetière romain et sur l'ancienne ville de Gabris, par M. Jollois. — Rapporteur: M. Lamoureux aîné.

Vocabulaire des sourds-muets; Compte-rendu de l'état actuel de l'Institut des sourds-muets de Nancy; Mémoire à M. le Maire sur le même

Digitized by Google

sujet, par M. Piroux. — Commissaires : MM. Blau, Gironde et Soulacroix (Rapporteur).

Considérations générales sur les Volcans, par M. Girardin. — Commissaires : MM. Braconnot, de Haldat (Rapporteur) et Lamoureux aîné.

Traduction d'Hippocrate (Ostéologie, Angéiologie, Physiologie, maladies des os), par M. de Mercy. — Rapporteur : M. Lamoureux aîné.

Essai sur la bonhommie et l'indulgence, par M. Guillaume.

Opuscules (12) sur la non-contagion de la Fièvre jaune, par M. Chervin. — Commissaires : MM. de Haldat (Rapporteur), Lamoureux aîné et Serrières.

Mélanges d'Archéologie, par M. Bottin. — Rapporteur : M. de Haldat.

Mémoire sur l'épidémie actuelle, désignée sous le nom de Choléra-Morbus, par M. Leuret. — Commissaires : MM. Braconnot, de Haldat et Serrières (Rapporteur).

Réponse de M. de Dombasle à un article du Bon Cultivateur, relatif à la production des Chevaux, et réplique de M. Soyer-Willemet.

Rapport sur une machine à battre les grains, par M. Mengin.

Nouvelle édition de Phèdre ; Rapport sur la nouvelle édition du *Thesaurus linguæ græcæ*, par M. Berger de Xivrey. — Rapporteurs : MM. Baillard et Guerrier de Dumast.

Digitized by Google

De l'origine et de la non-contagion de la Fièvre jaune; Expériences pour constater le caractère contagieux ou non-contagieux du Choléra-Morbus, par M. CHERVIN.

Fertilité comparative de l'ancien et du nouveau Monde; Notice géographique sur l'empire de Maroc, par M. ALBERT-MONTÉMONT.

Les Hautes-Alpes, par M. le Baron DE LADOUCETTE.

Vie de Linné, par M. FÉE. — Rapporteur: M. SOYER-WILLEMET.

Chants sacrés, par M. C.-L. MOLLEVAUT, de l'Institut. — Rapporteur: M. GÉRARD-GRANDVILLE.

Coup-d'œil sur les Volcans, par M. HUOT. — Commissaires: MM. BRACONNOT, DE HALDAT (Rapporteur) et LAMOUREUX aîné.

Du Rabbinisme; Du passé, du présent et de l'avenir, par M. MICHEL BERR.

Mœurs et usages des naturels de la Terre du Roi George; Aborigènes de Neilgherrys, par M. ALBERT-MONTÉMONT.

Du Choléra-Morbus en Russie, en Prusse et en Autriche, par MM. GÉRARDIN et Gaimard. — Rapporteur: M. SERRIÈRES.

De la fréquence du pouls chez les Aliénés, par MM. LEURET et Mitivié. — Rapporteur: M. DE HALDAT.

Digitized by Google

Recueils des Sociétés littéraires et scientifiques.

Séances publiques de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Séances publiques de l'Académie Royale des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux.

Procès-Verbaux des séances publiques de la Société d'agriculture, commerce et arts de Boulogne-sur-Mer.

Mémoires de la Société Royale d'agriculture et commerce de Caen.

Précis des séances publiques de la Société de médecine de Caen.

Séances publiques de la Société d'agriculture de Châlons-sur-Marne.

Séances publiques de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Journal d'agriculture, de médecine et des sciences accessoires du département de l'Eure.

Mémoires et Programmes de l'Académie du Gard.

Précis de la constitution médicale du département d'Indre et Loire.

Compte-Rendu des travaux de la Société d'émulation du Jura.

Mémoires de la Société Royale des sciences, lettres et arts de Lille.

Journal de la section de médecine de la Société académique de la Loire-inférieure.

Digitized by Google

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Mende.

Mémoires de l'Académie Royale des lettres, sciences et arts de Metz.

Programmes de la Société industrielle de Mülhausen.

Le Bon Cultivateur, publié par la Société centrale d'agriculture de Nancy.

Annales de la Société Royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

Bulletin des séances de la Société Hellénique (de Paris).

Assemblées générales et Journal de la Société de la Morale chrétienne (de Paris).

Compte-Rendu de la Société Philotechnique de Paris.

Bulletin de la Société de Statistique universelle de Paris.

Bulletin de la Société d'agriculture et belles-lettres de Poitiers.

Précis analytique des travaux de l'Académie Royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

Séances publiques de la Société libre d'émulation de Rouen.

Recueil agronomique publié par la Société d'agriculture de Tarn et Garonne.

Séances publiques de la Société Royale de médecine de Toulouse.

Séances publiques et annales de la Société d'émulation des Vosges.

Digitized by Google

ENVOIS DIVERS.

Mémoire sur un phénomène fondamental d'optique, par M. Bourgeois.—Rapporteur : M. PAUL LAURENT.

Biographie des hommes marquants de la Lorraine, par M. Michel.

Rapport du jury départemental de la Seine sur l'exposition de 1827, par M. Payen.

Météorologie du département des Vosges, par M. Parisot.

Comptes des dépenses départementales de la Meurthe; exercices de 1827—31.

Annales de littérature française et étrangère.

Album des Provinces.

Miscellanea de M. Camberlyn d'Amougies. — Commissaires : MM. BLAU, GIRONDE (Rapporteur) et LAMOUREUX aîné.

Annales d'hygiène publique et de médecine légale. — Rapporteur : M. SERRIÈRES.

Notice sur la culture du Houblon, par M. Denis.

Les Fiancés de Caracas, par M. Martin-Maillefer, de Nancy. — Rapporteur : M. GIRONDE.

A collection of memoirs, by J. Warren. — Rapporteur : M. DEVERE.

De l'introduction de l'air dans les veines, par M. Castara. — Commissaires : MM. BONFILS, DE HALDAT et SERRIÈRES (Rapporteur).

Digitized by Google

Théorie des Participes, 2.e édit., par M. Michel.

Analyse des réponses aux questions sur les Brevets d'invention.

Oswal ou la Vengeance; Opinion sur les Brevets d'invention, par M. Vigarosi. — Rapporteur: M. DE CAUMONT.

Les vrais éléments du dessin, par M. Voïart. — Rapporteur: M. PAUL LAURENT.

Essai sur l'esprit militaire en France et sur l'organisation de l'armée, par M. le Comte Adolphe de Montureux. — Commissaires: MM. GUERRIER DE DUMAST, JUSTIN LAMOUREUX et Marquis DE PANGE.

Notice sur l'usage des chambres obscures et des chambres claires, par M. Chevalier.

Grammaire raisonnée de la langue Russe, par M. Gretsch, traduite par M. Theiff. — Rapporteur: M. DE ROGUIER.

Mémoire historique et critique sur les Hôpitaux; Recherches historiques sur l'Aliénation mentale, par M. Trelat.

Des maladies occasionnées par la résorption du pus, par M. E. Legallois.

Tableau des progrès de l'Enseignement mutuel en Danemarck.

Livrets des prix de Vertu de la fondation Monthyon.

Des Domaines et de l'état constitutionnel de la Lorraine; Recherches historiques sur l'origine du Notariat en Lorraine, par M. Noël.

Digitized by Google

Essai sur le Choléra-Morbus, thèse par L.-A.-V. Colin. — Rapporteur : M. Serrières.

Le Génie et autres poésies, par M. Edmond du Petit-Bois. — Commissaires : MM. Baillard, de Caumont (Rapporteur) et Gérard-Grandville.

Mémoire généalogique sur la famille de Kirckoff, par M. Borthe.

Peinture à la cire pure et au feu, par M. Friry, de Remiremont. — Commissaires : MM. Braconnot, de Haldat et de Labroïsse.

Trigonométrie rectiligne sans algèbre, par M. Martin. — Rapporteur : M. Soulacroix.

Appareil pour les Cholériques, par M. Arnaud, Pharmacien à Nancy (M. S). — Rapporteur : M. de Haldat.

Considérations présentées par M. Alphonse de Lamartine, sur la question à proposer par la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Mâcon.

La Ville des Expiations, épisodes par M. de Ballanche.

Quelques réflexions sur le Choléra-Morbus, par M. Ripault.

Note manuscrite de M. de Vrégille, sur la quantité d'eau tombée à Matouba (Guadeloupe), depuis le 9 Août 1827 jusqu'au 9 Août 1828.

Rapport sur l'ouvrage de M. Habasque, intitulé : Notions sur le littoral du département des Côtes du Nord, par M. Tarot.

Digitized by Google

TABLEAU

DES MEMBRES *composant la Société Royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, suivant l'ordre de Réception.*

(JUILLET 1833.)

BUREAU.

Président : M. JUSTIN LAMOUREUX.
Secrétaire de correspondance : M. DE HALDAT.
Secrétaire de bureau : M. GÉRARD-GRANDVILLE.
Bibliothécaire-Archiviste : M. SOYER-WILLEMET.

MEMBRES TITULAIRES.

1802. 25 Juil. (1). M. BLAU, Inspecteur de l'Académie universitaire.

M. DE HALDAT, Directeur de l'École de médecine.

M. LAMOUREUX aîné, Docteur en médecine, Professeur d'histoire naturelle à l'École Royale forestière.

M. MENGIN, Directeur des Ponts et Chaussées en retraite.

1805. 8 Juin. M. JUSTIN LAMOUREUX, Juge d'instruction près

(1) Époque de la restauration de la Société Royale, fondée par STANISLAS le 28 Décembre 1750, et supprimée, avec les autres Académies et Sociétés savantes et littéraires de France, le 8 Août 1793.

Digitized by Google

le Tribunal de première instance.

1807. 12 Février. M. Braconnot, Directeur du Jardin des Plantes, Correspondant de l'Institut.

M. de Caumont, Recteur de l'Académie.

16 Avril. M. Serrières, Professeur à l'École de médecine.

1808. 28 Juillet. M. Étienne, Horloger et Mécanicien.

1811. 14 Février. M. Jaquiné, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

1813. 18 Mars. M. Léopold Mathieu, ancien Substitut du Procureur-général de Lorraine (Associé depuis le 29 Décembre 1804).

1817. 6 Février. M. le Comte Drouot, Lieutenant-Général.

1819. 7 Janvier. M. de Labroïsse, Statuaire.

3 Juin. M. le Baron Mallarmé, ancien Préfet (Associé depuis le 22 Septembre 1802).

1821. 5 Avril. M. le Marquis de Villeneuve-Trans (autrefois Vicomte François de Villeneuve-Bargemont), Propriétaire.

1822. 7 Février. M. Soyer-Willemet, Bibliothécaire en chef et Conservateur du Cabinet d'histoire naturelle.

1823. 10 Juillet. M. Vimont, Docteur en médecine (Associé depuis le 12 Mars 1807).

7 Août. M. le Marquis de Pange, Pair de France.

1824. 3 Mai. M. Baillard, ancien Professeur de Rhétorique.

1826. 13 Avril. M. le Chevalier Guerrier de Dumast, ancien Sous-Intendant militaire (Associé depuis le 5 Juin 1817).

27 Avril. M. Gironde, Inspecteur honoraire de l'Académie.

Digitized by Google

3 Août. M. Ninet, ancien Sous-Bibliothécaire de la Ville.

1827. 10 Mai. M. Paul Laurent, Professeur de Dessin à l'École Royale forestière.

1828. 3 Janvier. M. Gérard-Grandville, Chef de Bureau à la Mairie.

1830. 1.er Avril. M. Auguste Monnier, Propriétaire.

1831. 3 Mars. M. Piroux, Directeur de l'Institut des Sourds-Muets.

1833. 3 Avril. M. Perron, Professeur de Philosophie au Collége Royal.

4 Juillet. M. Guibal, Juge de Paix, ancien Professeur à l'École d'artillerie de Valence (Associé depuis le 2 Juillet 1818).

ASSOCIÉS NATIONAUX.

1802. 25 Juillet. M. Bresson, Procureur-Général près la Cour Royale de Metz (Titulaire jusqu'au 18 Octobre 1832).

M. Mollevaut l'aîné, Supérieur du Séminaire, à Issy (Titulaire jusqu'en 1805).

M. Charles-Louis Mollevaut, Membre de l'Institut, à Paris (Titulaire jusqu'en 1807).

M. Rochefort, Littérateur, à Paris (Titulaire jusqu'en 1807).

M. Spitz, ancien Inspecteur de l'Académie de Nancy, à Varangéville (Titulaire jusqu'en 1823).

Digitized by Google

22 Septem. M. le Comte Boulay, ancien Conseiller d'État, à Paris.

M. Capelle, Docteur en médecine, à Bordeaux.

M. Holandre, Bibliothécaire et Conservateur du Cabinet d'histoire naturelle, à Metz.

M. Le Faucheux, ancien Préfet, à Pont-à-Mousson.

M. Lefébure, ancien Sous-Préfet, à Paris.

M. le Chevalier Lenoir, ex-Directeur du Musée des Monuments français, à Paris.

M. Masson, Agent forestier, à Tonnerre.

M. Noel, Inspecteur-général des Études, à Paris.

M. le Baron Pavée de Vandœuvre, Membre de la Chambre des Députés, à Troyes.

M. Poiret, Naturaliste, à Paris.

M. le Baron Saulnier, ancien Préfet, à Paris.

M. Sédillot, Docteur en médecine, à Paris.

M. Silvestre, Membre de l'Institut, Secrétaire de la Société Royale et centrale d'Agriculture, à Paris.

M. Vallot, Docteur en médecine, à Dijon.

1803. 19 Février. M. Protat, Docteur en médecine, à Dijon.

16 Avril. M. Gillet-Laumont, Membre de l'Institut, ex-Inspecteur-général des Mines, à Paris.

M. Isabey, Peintre, à Paris.

M. Jadelot, Docteur en médecine, à Paris.

M. Lacretelle jeune, Membre de l'Institut (Académie française), à Paris.

Digitized by Google

M. Laurence, Littérateur, à Grenoble.

M. le Marquis de Pastoret, Membre de l'Institut (Académie française), à Paris.

10 Décemb. M. le Baron de Ladoucette, ancien Préfet, à Paris.

M. Baradon, Littérateur, à Paris.

1804. 3 Mai. M. Devèze, Docteur en médecine, à Paris.

1805. 23 Mars. M. Durand, ancien Recteur, à Amiens (Titulaire jusqu'en 1806).

6 Juillet. M. Michel Berr, Littérateur, à Paris (Titulaire depuis le 14 Décembre 1809, jusqu'au 14 Janvier 1814).

1806. 8 Février. M. Guenaut-d'Aumont, Professeur de la Faculté des sciences, à Dijon (Titulaire jusqu'au 14 Décembre 1809).

8 Mars. M. de Labouïsse-Rochefort, Littérateur, à Castelnaudary.

M. Biot, Membre de l'Institut (Académie des sciences), à Paris.

30 Avril. M. Brisseau de Mirbel, Membre de l'Institut (Académie des sciences), à Paris.

12 Juillet. M. Belin, Censeur des Études au Collége Royal de Charlemagne, à Paris (Titulaire jusqu'en 1807).

M. Teissier, Préfet de l'Aude, à Carcassonne.

M. Rochard, Professeur honoraire de la Faculté de médecine de Strasbourg, à Meaux.

22 Novem. M. le Comte de Vaublanc, ancien Ministre d'État, à Paris.

Digitized by Google

1807. 12 Mars. M. Delarue, Pharmacien, à Évreux.

23 Juillet. M. Dugas-Montbel, Membre de la Chambre des Députés, à Lyon.

10 Décem. M. Denis père, ancien rédacteur du Narrateur de la Meuse, à Commercy.

1808. 25 Mars. M. Lemazurier, Littérateur, à Paris.

10 Novem. M. Bouvenot, Docteur en médecine, à Paris.

1810. 12 Juillet. M. Mathieu de Dombasle, Directeur de la Ferme exemplaire, à Roville (Meurthe).

1811. 14 Février. M. Balme, Docteur en médecine, à Lyon.

7 Mars. M. Mougeot, Docteur en médecine, à Bruyères (Vosges).

4 Avril. M. le Baron Desgenettes, Inspecteur-général du Service de santé, à Paris.

4 Juillet. M. Bertier, Propriétaire, à Roville (Meurthe).

12 Décem. M. Gergonne, Recteur de l'Académie de Montpellier.

1812. 23 Mai. M. Pariset, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de médecine, à Paris.

20 Août. M. Thiébaut de Berneaud, Secrétaire perpétuel de la Société Linnéenne, à Paris.

1813. 24 Juin. M. Azaïs, Littérateur, à Paris (Titulaire jusqu'au 8 Juillet 1815).

1.er Juillet. M. Girard, Docteur en médecine, à Lyon.

1814. 5 Mai. M. Villaume, Chirurgien en chef de l'Hôpital militaire d'Instruction, à Metz.

10 Décem. M. Boinvilliers, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions), à Paris.

1815. 27 Juillet. M. Charles Botta, Docteur en médecine, Poète et Historien, à Paris.

Digitized by Google

1816. 11 Janvier. M. Guilbert de Pixerécourt, Littérateur, à Paris.

29 Août. M. Gérardin, Docteur en médecine, à Paris.

14 Novem. M. Depping, Littérateur, à Paris.

5 Décemb. M. Moreau de Jonnès, Correspondant de l'Institut, à Paris.

M. Hurtrel d'Arboval, Commissaire spécial pour les Épizooties du Pas-de-Calais, à Montreuil-sur-Mer.

1817. 6 Mars. M. Bottin, ancien Secrétaire général de Préfecture, à Paris.

M. Séguier, ancien Préfet, à Saint-Brisson (Loiret) (Titulaire jusqu'au 30 Avril 1820).

15 Avril. M. Guépratte, Professeur de Mathématiques, à Brest.

13 Novem. M. Warden, ancien Consul américain, à Paris.

M. Dorion, Littérateur, à Paris.

1818. 11 Juin. M. le Chevalier de Mercy, Docteur en médecine, à Paris.

1819. 1.er Juillet. M. Boucharlat, Professeur de Mathématiques et Littérateur, à Paris.

1820. 20 Avril. M. Desnanot, Recteur de l'Académie de Clermont.

9 Novemb. M. Herpin, Docteur en médecine, à Paris.

7 Décemb. M. George, Secrétaire de l'Académie de Besançon (Titulaire depuis le 5 Février 1829, jusqu'en Octobre 1833).

M. le Vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, ancien Préfet (Titulaire jusqu'au 11 Octobre 1824).

Digitized by Google

1821. 1er Février. M. DE THIERIET, Professeur à l'École de Droit de Strasbourg (Titulaire jusqu'en Septembre 1830).

15 Mars. M. FÉE, Professeur de Botanique à la Faculté de médecine de Strasbourg.

7 Juin. M. ALBERT-MONTÉMONT, Littérateur, à Paris.

M. DUFEUGRAY, ancien Préfet, à Paris.

5 Juillet. M. JOLLOIS, Ingénieur en chef des Ponts et et Chaussées, à Orléans.

1822. 29 Août. M. VILLERMÉ, Docteur en médecine, à Paris.

M. GAULTIER DE CLAUBRY, Docteur en médecine, à Paris.

M. DE ROGUIER fils, Conseiller auditeur à la Cour Royale, à Nancy.

5 Décemb. M. DEVERE, Chef de Bataillon en disponibilité, à Paris.

M. LÉVY jeune, Professeur de Mathématiques, à Rouen.

1823. 17 Avril. M. MONFALCON, Docteur en médecine, à Lyon.

1824. 22 Avril. M. RAPOU, Docteur en médecine, à Lyon.

8 Juillet. M. DESHAYES, Docteur en médecine et Naturaliste, à Paris.

6 Août. M. AMANTON, Conseiller de Préfecture, à Dijon.

2 Décemb. M. le Marquis DE FORESTA, ancien Préfet (Titulaire jusqu'au 15 Février 1828).

1825. 6 Janvier. M. DEMANGEON, Docteur en médecine, à Chamagne près de Charmes (Vosges).

14 Juillet. M. GABRIEL ROLIN, ancien Inspecteur des Forêts du Prince de Condé, à Guise (Aisne).

Digitized by Google

M. Alexis Donnet, Ingénieur-Géographe, à Paris.

1.er Décem. M. Veyland, Littérateur, à Sarreguemines.

1826. 2 Février. M. Leuret, Docteur en médecine, à Paris (Titulaire depuis le 5 Avril 1827, jusqu'en Octobre 1828).

M. Lassaigne, Professeur de Chimie à l'École vétérinaire d'Alfort.

23 Février. M. le Baron d'Hombres-Firmas, Propriétaire, à Alais.

20 Avril. M. Soulacroix, Recteur de l'Académie de Lyon (Titulaire jusqu'au 8 Novembre 1832).

5 Mai. M. le Comte Maurice de Caraman, Maréchal de Camp, à Paris.

1.er Juin. M. Denis fils, Docteur en médecine, à Commercy.

3 Août. M. le Baron du Coëtlosquet, ancien Sous-Préfet, à Metz.

M. Nicot, Recteur de l'Académie de Nîmes.

1827. 2 Août. M. Saphary, Professeur de Philosophie à l'École préparatoire, à Paris.

M. Collard (de Martigny), Substitut du Procureur du Roi, à Épinal.

1828. 7 Février. M. Charles Malo, Littérateur, à Belleville près de Paris.

6 Mars. M. Des-Alleurs, Docteur en médecine, à Rouen.

3 Avril. M. César Moreau, Directeur de l'Académie de l'Industrie, à Paris.

Digitized by Google

24 Avril. M. Le Roy d'Étiolle, Docteur en médecine, à Paris.

29 Juin. M. le Comte Louis d'Allonville, ancien Préfet, à Maroles près de Grosbois (Seine et Oise) (Titulaire jusqu'au 5 Août 1830).

1829. 8 Janvier. M. Henrion, Avocat à la Cour Royale de Paris.

5 Février. M. Bonnaire-Mansuy, Naturaliste, à St.-Mihiel.

4 Juin. M. de Garaudé, Musicien-Compositeur, à Paris.

12 Novem. M. Jourdain, Médecin en chef de l'Hôpital militaire de Colmar.

1830. 7 Janvier. M. Léonard Chodzko, Historien, à Paris.

4 Février. M. Guillaume, Littérateur, à Besançon.

13 Mars. M. Gatien-Arnoult, Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de Toulouse (Titulaire jusqu'en Novembre 1830).

1832. 2 Février. M. Girardin, Professeur de Chimie, à Rouen.

M. Chervin, Docteur en médecine, à Paris.

M. Berger de Xivrey, Littérateur, à Paris.

6 Décem. M. Huot, Géographe et Naturaliste, à Versailles.

Digitized by Google

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

1803. 16 Avril. M. HERMANN, Professeur d'Éloquence et de Poésie, à Leipsick.

1807. 9 Juin. M. HENRY, Professeur de Minéralogie, à Jéna.

1817. 11 Décem. M. ROMAN, Lieutenant-Colonel du génie, à Valladolid.

1820. 13 Janvier. M. HUMBERT, Professeur d'arabe, à Genève.

9 Novem. M. RANZANI, Professeur d'Histoire naturelle, à Bologne.

1821. 5 Juillet. M. MITTCHILL, Docteur en médecine, à New-York.

1822. 14 Novem. M. DE BLARAMBERG, Conseill^er d'État, à Odessa.

M. DE STEMPKOVSKI, Colonel au service de Russie, Correspondant de l'Institut, à Odessa.

1823. 28 Août. M. ROBLEY DUNGLISON, Docteur en médecine, à Charlottesville (Virginie).

4 Décem. M. THOMAS, Docteur en médecine, à la Nouvelle-Orléans.

1825. 1er Décem. M. PESCHIER, Docteur en chirurgie, à Genève.

1826. 5 Janvier. M. SAVARESI, Docteur en médecine, à Naples.

1827. 30 Août. M. HAMONT, Médecin-Vétérinaire, au Caire.

1828. 3 Janvier. M. le Chevalier DE KERCOVE, dit DE KIRCKHOFF, Docteur en médecine, à Anvers.

3 Avril. M. LA ROCHE, Docteur en médecine, à Philadelphie.

19 Juin. M. le Baron de STASSART, ancien Préfet, à Bruxelles.

1829. 8 Janvier. M. HEYFELDER, Docteur en médecine, à Trèves.

3 Décem. M. GLOESENER, Professeur de Physique, à Liége.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

pag.

Inauguration de la statue de Stanislas; Discours de M. Justin-Lamoureux. 5

Rapport sur les Concours. Éloge de Charles Le Pois, par M. Constant Saucerotte. 12

Prix de vertu de la fondation Monthyon. 24

Rétablissement de la Commission pour la recherche des antiquités départementales. 25

Membres décédés et membres reçus depuis le dernier Précis. 26

SCIENCES ET ARTS.

Philosophie, Économie politique, Législation.

Cours abrégé de Philosophie, par M. Gatien-Arnoult. 31

Observations sur le projet de loi concernant l'Instruction primaire, par M. Soulacroix. 39

Discours de réception sur l'art d'instruire les Sourds-Muets, par M. Piroux. 40

Rapport sur la révision de la législation concernant les brevets d'invention, par M. le Général Drouot. 47

Questions de jurisprudence médico-légale, par M. Collard (de Martigny). 52

Histoire naturelle.

Notice sur les pierres perforées des environs de Nancy, par M. Braconnot. 61

10.e centurie des *Stirpes cryptogamicæ Vogeso-Rhenanæ*, par M. Mougeot. 63

Observations sur certaines espèces d'*Arenaria*, suivies d'une liste de plantes découvertes aux environs de Nancy, par M. Soyer-Willemet. 66

Essai monographique sur les *Valerianella* de France, par le même (avec une planche). 67

Essai monographique sur les *Hieracium*, par M. Auguste Monnier. 73

Digitized by Google

pag.
Observation sur la contractilité des lames de la couronne frangée du Nérion, par M. de Haldat. 74
Notice sur Ritta-Christina, par le même. 75
Recherches sur la structure de l'encéphale, par M. Leuret. 77
Recherches expérimentales sur les effets de l'abstinence, et sur l'absorption et l'exhalation respiratoires, par M. Collard (de Martigny). 77
De l'Influence de la circulation sur la température des corps, par le même. 86
Observations sur l'alimentation, par le même. 89

Médecine, Chirurgie.

Notice historique sur les progrès de la Vaccine dans le département de la Meurthe, par M. Serrières. 91
Mémoire sur la Staphyloraphie, par M. Bonfils. 92
Mémoire sur la Lithotritie, par le même. 95
Topographie médicale des Eaux de Caldas de Monbuy, en Catalogne, par M. Jourdain. 97

Chimie.

Recherches chimiques sur le Pollen du *Typha latifolia*, par M. Braconnot. 101
Recherches sur la Bile, par le même. 105
Sur une circonstance à observer dans les empoisonnements par l'Arsenic, par le même. 110
Mémoire sur le Fromage et sur le Lait, par le même. 111
Examen chimique de l'Écorce du tremble; de la Salicine et de la Populine, par le même. 118
Expériences sur l'Acide gallique, par le même. 122
Observations sur la Salicine et sa conversion en un principe colorant d'une nature particulière, par le même. 124
Examen chimique de la Lie de vin, par le même. 125
Mémoire sur le Principe gélatineux des fruits, par le même. 127
De la Fermentation comparée à la contagion, par le même. 130
Sur une modification isomérique de l'Acide tartrique, par le même. 133
Tablettes imitant l'ardoise, pour écrire et calculer, par le même. 134
Examen de la Boue noire provenant des égoûts, par le même. 136

Digitized by Google

pag.

Sur la Jusée et l'Écorce de chêne; Existence de la Pectine dans l'écorce des arbres, par le même. 139
Cristallisation de l'Oxide de fer, par M. DE HALDAT. 143
Recherches chimiques sur l'Encre, par le même. 144
Recherches sur quelques cas de formation d'Ammoniaque, par M. COLLARD (de Martigny). 147
Analyse du Tissu cancéreux, par le même. 150
Observations sur la composition et sur la nature des Hydatides, par le même. 151
Examen chimique du Liquide trouvé dans une tumeur enkistée, par le même. 154
Analyse de l'Eau minérale de Contrexéville (Vosges), par le même. 155
Recherches sur l'Osmazôme, par le même. 157

Physique.

Sur la Force coërcitive des aimants et les figures magnétiques, par M. DE HALDAT. 158
Recherches sur l'Incoërcibilité du fluide magnétique, par le même. 162
Aimantation de la fonte de fer, par le même. 167
Nouvelles recherches sur le Magnétisme, par le même. 168
Notice sur les Instruments connus sous le nom de Pianos éoliens, etc., par le même. 170
Théorie des aimants relativement à l'influence qu'exercent sur eux les courants électro-magnétiques, par M. GLOESENER. 171
Mémoire sur l'hiver de 1829 à 1830, par M. le Baron D'HOMBRES-FIRMAS. 173
Cours de Physique générale appliquée aux arts, par M. GEORGE. 174

Mathématiques.

Précis élémentaire d'Arithmétique en 22 leçons, destiné aux Écoles primaires, par M. GEORGE. 177

Beaux-Arts.

Levée du siége de Nancy sous le règne de René II : projets de Tableau par MM. DE HALDAT, DE CAUMONT et PAUL LAURENT. 181

Digitized by Google

pag.

Le Dessinateur exact, par M. Paul Laurent (avec une planche). 186
Précis des leçons de travail graphique et de constructions forestières données à l'École Royale forestière, par le même. 189
Cours de Dessin linéaire, par MM. Laurent père et fils. 190
Mathématiques pittoresques, par M. Guibal. 191
Ombre, Perspective, Sténographie et Mnémonique, par le même. 193

HISTOIRE ET LITTÉRATURE.

Archéologie.

Dissertation sur trois Inscriptions dédiées à Hercule *Saxanus*, qui ont été trouvées dans les carrières de Norroy (Meurthe), par M. le Comte Louis d'Allonville. 197
Notice de la ville et du comté de Scarpone (Meurthe), par M. Lamoureux aîné. 199
Ruines de l'ancien château de Ludre et des camps romains de la cité d'Afrique et de Jaillon (Meurthe), par M. Mathieu. 200
Notice sur les Antiquités découvertes à Pannes (Meurthe), par M. Bonnaire-Mansuy. 202

Histoire.

Monuments des grands-maîtres de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, par M. le Vicomte François de Villeneuve-Bargemont. 204
Notice historique sur Stanislas-le-Bienfaisant, depuis la violation de sa sépulture jusqu'à l'inauguration de sa statue, par M. Blau. 206

Biographie.

Éloge historique de feu le Docteur Louis Valentin, par M. de Haldat. 208
Éloge historique de feu le Docteur Joseph-François Bonfils, par M. Serrières. 217
Notice sur Saint-Lambert, par M. Guerrier de Dumast. 221
Articles de la Biographie universelle de L.-G. Michaud, par M. Justin Lamoureux. 228

Philologie.

Traduction de Sénèque le Philosophe, par M. Baillard. 230

Digitized by Google

pag.

Notice sur un manuscrit inédit du 16.e siècle intitulé : Jeu et mystère de Monsieur Saint Étienne, par M. DE HALDAT. 238

Poésie.

Épître sur la Critique au temps présent (1831), par M. GÉRARD-GRANDVILLE. 249

Traduction de la première et de la seconde épître d'Horace, par le même. 253

Membres de la Société Royale chargés du Compte-Rendu des travaux aux séances publiques de 1829 à 1832. 262

Ouvrages adressés à la Société et indication des Rapports faits sur ces ouvrages. 262

Tableau des membres composant la Société (Juillet 1833). 273

FIN DE LA TABLE.

NOTE ADDITIONNELLE

DE M. SOYER-WILLEMET,

Sur sa Monographie des Valérianelles de France (*pag.* 67).

Depuis l'impression de cet article, j'ai rencontré, parmi des échantillons de *Valerianella dentata* β *mixta*, qui m'ont été envoyés des environs de Paris, une nouvelle variété qui prouve encore combien est faible le caractère pris de la présence des poils sur les fruits des Valérianelles : c'est du *V. Auricula* à fruits velus, qui est tout-à-fait à cette espèce ce que le *mixta* est au *dentata*. Le *V. olitoria* offre aussi une semblable variété ; mais je ne sais si elle a été trouvée en France.

J'observe que, dans la planche ci-contre, fig. 6 (*V. microcarpa*), le fruit de grandeur naturelle est représenté un peu trop long, et, surtout, beaucoup trop large.

Digitized by Google

Genre VALERIANELLA.

Sect. I. Locustæ. Sect. II. Psilocælæ.

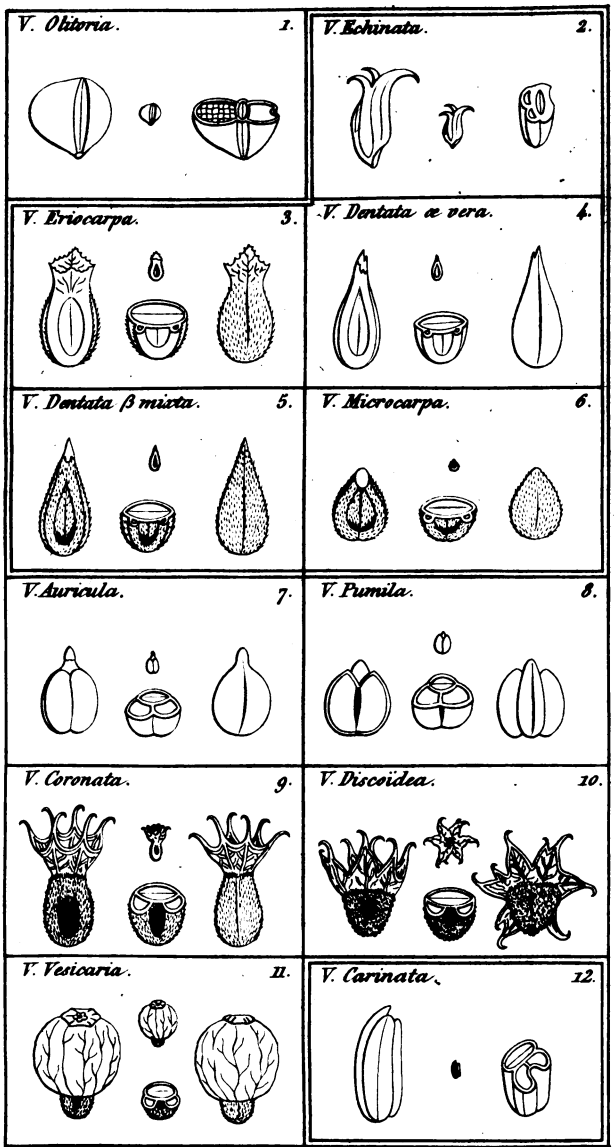

Sect. III. Platycælæ. Sect. IV. Selenocælæ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Pl. II.

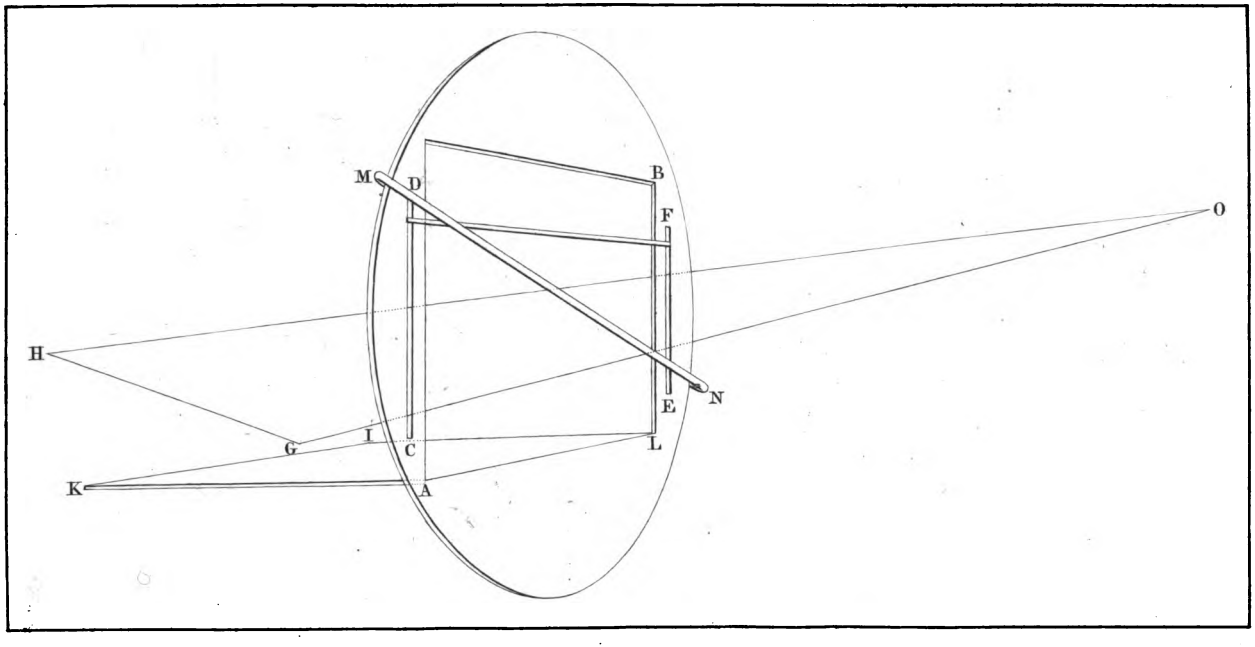

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073495788

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google